

Cent soixante-douzième session

172 EX/4

Partie I

PARIS, le 19 août 2005

Original anglais/français

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION
DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

PARTIE I

RÉSUMÉ

Le présent rapport vise à informer les membres du Conseil exécutif de l'état de l'exécution du programme adopté par la Conférence générale. La Partie I du rapport contient les principaux résultats obtenus au cours des 18 premiers mois de l'exercice 2004-2005, correspondant au document 32 C/5.

La Partie II contient le Tableau de bord de l'exécution du programme en 2004-2005 (32 C/5 approuvé).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
GRAND PROGRAMME I - ÉDUCATION	1
GRAND PROGRAMME II - SCIENCES EXACTES ET NATURELLES.....	23
GRAND PROGRAMME III - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES.....	47
GRAND PROGRAMME IV - CULTURE	63
GRAND PROGRAMME V - COMMUNICATION ET INFORMATION	80
INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO	99
PROJETS RELATIFS AUX THÈMES TRANSVERSAUX	
(i) <i>L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté</i>	99
(ii) <i>La contribution des TIC au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir</i>	106
Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	112
Information du public	114
Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	116
Relations extérieures et coopération.....	122
Programme de bourses	131
Programme de participation	132
Gestion des ressources humaines	132
Élaboration du budget et suivi de son exécution	135
Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège.....	137

GRAND PROGRAMME I - ÉDUCATION

Évaluation globale

Lancement des trois initiatives principales

1. Au cours des six mois écoulés depuis le précédent rapport EX/4, les activités prévues et exécutées dans le cadre du grand programme I ont été intensifiées et approfondies. À six mois seulement de la fin du cycle de programme 2004-2005, le Secteur de l'éducation est en train de mettre en place les mesures appropriées pour garantir la continuité des principaux résultats obtenus et leur maintien lors du prochain exercice biennal. C'est le cas en particulier des activités relevant des trois initiatives principales relatives à l'alphabétisation, au VIH/sida et l'éducation et à la formation des enseignants en Afrique subsaharienne.
2. L'Initiative mondiale VIH/sida et éducation (EDUSIDA) s'appuie sur l'expérience acquise pour progresser avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux. Cette initiative, déjà étroitement liée à l'EPT par son concept et son approche, va devenir un axe majeur des efforts déployés par l'UNESCO en ce qui concerne l'éducation et le VIH/sida lors du prochain exercice biennal. L'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir et l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne devraient débiter leurs opérations pilotes de cartographie dans les mois à venir, de façon à être pleinement opérationnelles au début de l'exercice biennal 2006-2007.

Suivi de l'examen stratégique de l'EPT

3. Dans le droit fil de l'examen stratégique du rôle de l'UNESCO après Dakar et de l'élaboration de la stratégie de l'UNESCO en matière d'EPT pour 2005-2015, le Secteur de l'éducation poursuit le renforcement de ses capacités et de ses actions afin de jouer un rôle plus actif et plus efficace dans l'accélération de la réalisation des objectifs de Dakar. Le renforcement est complété par des consultations intensives avec les partenaires clés de l'EPT, notamment la Banque mondiale, le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP, pour s'entendre sur le rôle, les responsabilités et les contributions de chacune des parties prenantes et faciliter la préparation d'un plan d'action concis clarifiant et répartissant ces rôles et responsabilités dans la réalisation de l'EPT d'ici à 2015.
4. En outre, l'UNESCO s'efforce d'améliorer la qualité et l'impact de l'aide qu'elle apporte aux pays dans le domaine de l'éducation, en étroite consultation avec ses partenaires du système des Nations Unies, avec les partenaires pour l'aide au développement et les pays en développement. L'UNESCO a renforcé ses services de renforcement des capacités en matière d'approches sectorielles (SWAP) afin de garantir que la planification de l'EPT à l'échelon national soit conduite par les pays eux-mêmes et que ces plans d'action nationaux servent de cadre à l'harmonisation de la coordination entre les donateurs. L'UNESCO a continué de mettre l'accent sur l'inclusion de l'ensemble des six objectifs de Dakar dans l'approche sectorielle de la planification nationale de l'EPT.

Exécution axée sur les résultats au niveau national

5. Bien qu'il soit souvent difficile de déterminer et d'analyser l'impact à long terme des résultats obtenus dans le domaine de l'éducation au cours d'un cycle biennal de programmation, les progrès enregistrés pour les résultats indiqués sous le grand programme I démontrent qu'une planification reposant sur les faits, ayant pour base les besoins des pays concernés, peut se traduire par des produits tangibles de qualité et des résultats très positifs.

6. Néanmoins, l'éventail des activités et des modalités d'action rapportées ci-après témoigne également de la nécessité pour l'UNESCO de continuer à mieux cibler ses ressources, ses capacités et ses compétences afin de mieux répondre aux attentes des États membres et de fournir ses services avec plus d'efficacité et d'efficacités à l'échelon national, en étroite collaboration avec ses principaux partenaires, pour réaliser l'EPT et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

**Programme I.1 :
L'éducation de base pour tous**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005	Dépenses au 30.06.2005	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005
	\$	\$	%
Sous-programme I.1.1	22.038.352	14.239.567	64,6
Sous-programme I.1.2	14.375.552	9.547.051	66,4
Programme I.1	36.413.904	23.786.618	65,3

I.1.1 : L'éducation de base pour tous : ciblage d'objectifs clés

7. Les activités que l'UNESCO mène avec ses États membres pour étendre l'accès équitable à une EPPE de qualité (objectif 1 de l'EPT), dont il est établi qu'elle a un impact positif sur les acquis d'apprentissage, la rétention et la réussite des élèves dans l'éducation primaire, contribuent aux efforts déployés pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement 2 (enseignement primaire universel). Les activités concernant l'enseignement primaire et l'éducation intégratrice (objectifs 1, 5 et 6 de l'EPT) contribuent également aux progrès vers la réalisation des OMD 2, 3 (égalité entre les sexes) et 6 (VIH/sida en particulier).
8. Au cours de la période considérée, des conférences majeures sur le droit à l'éducation se sont tenues, notamment la Conférence comparative internationale sur l'égalité des chances dans l'enseignement (Johannesburg, avril 2004) et la Conférence mondiale sur le droit à l'éducation et les droits inhérents au domaine éducatif (Amsterdam, novembre 2004). L'examen mondial des politiques de protection et d'éducation de la petite enfance (EPPE) entrepris par l'UNESCO fait suite à la cinquième réunion des ministres des pays de l'E-9, centrée sur l'EPPE, qui s'est tenue au Caire en décembre 2003. Dans le cadre de son action pour promouvoir l'intégration dans l'éducation l'Organisation a participé à des conférences régionales et internationales majeures organisées à Bangkok, au Kenya, en Norvège et aux États-Unis, qu'elle a du reste cofinancées.
9. En ce qui concerne l'éducation de qualité, un certain nombre d'initiatives clés ont été promues et sont en cours de réalisation ; ces initiatives portent sur le VIH/sida et l'éducation, par le biais d'EDUSIDA, sur l'éducation au service du développement durable (DEDD) et sur l'éducation aux droits de l'homme grâce au Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme (WPHRE). L'UNESCO a renforcé son soutien aux États membres, en particulier aux pays dans des situations de postconflit, en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

01111 **Axe d'action 1 : Faire du droit à l'éducation une réalité pour tous les enfants**

10. Résultat escompté : Introduction et développement de politiques développant l'accès équitable, améliorant la qualité de l'enseignement primaire et des programmes d'EPPE et garantissant l'éducation des enfants exclus.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le projet d'examen mondial des politiques de protection et d'éducation de la petite enfance (EPPE), exécuté conjointement avec l'OCDE, a réussi à renforcer le rôle d'institution chef de file de l'UNESCO dans l'élaboration des politiques d'EPPE au niveau national. Les résultats obtenus incluent des recommandations qui devraient être reflétées dans la préparation d'un projet de la Banque mondiale sur l'EPPE en Indonésie ainsi que dans la rédaction de la nouvelle loi sur l'éducation au Kazakhstan.
- (ii) Promotion dans plus de 50 pays de politiques pour un accès équitable à une EPPE de qualité formulées suite au projet d'examen mondial des politiques d'EPPE exécuté conjointement avec l'OCDE.
- (iii) Organisation, avec les principaux partenaires internationaux, de la troisième Conférence internationale africaine sur l'EPPE.
- (iv) Mise en œuvre du projet de préalphabétisation ; réalisation d'études sur les règles et normes, les repas scolaires, l'accès, la qualité et l'intégration ; soutien à l'élaboration de politiques nationales ainsi qu'à la conception de programmes scolaires et d'un guide pratique sur les centres communautaires d'apprentissage ; organisation de séminaires à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques et autres parties prenantes.
- (v) Analyse de plans en Égypte, en République démocratique populaire lao, au Pérou, au Chili, en Colombie, au Sénégal et au Kenya.
- (vi) Élaboration, avec l'OIT et l'OMS, d'un document d'orientation sur la réhabilitation communautaire.
- (vii) Participation à l'élaboration d'une convention sur les droits humains des personnes handicapées, en particulier l'article 17 de la convention relatif à l'éducation.
- (viii) Renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques de l'éducation de base et de l'enseignement primaire dans plus de 30 pays par le biais d'une assistance technique et du partage des connaissances sur les mesures destinées à assurer la gratuité de l'enseignement primaire, l'accès, la qualité, la décentralisation, la formulation de politiques nationales, les possibilités d'apprentissage alternatives, la coopération et le dialogue sur les politiques en matière de VIH/sida, et la modernisation/élaboration de législations nationales sur le droit à l'éducation.

11. Résultat escompté : Personnel enseignant plus nombreux et mieux formé et existence de mécanismes de surveillance de leurs résultats, de soutien et de perfectionnement professionnel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Renforcement des capacités du personnel d'EPPE dans certains pays par le biais de la formation des enseignants et des parents.
- (ii) Élaboration, en anglais et en français, d'un document pédagogique sur l'éducation intégratrice intitulé « *Changing Teaching Practices* » (Enseigner autrement).
- (iii) Promotion de la non-discrimination envers les groupes marginalisés par le biais de kits de formation à l'éducation intégratrice au Népal.

- (iv) Formation de fonctionnaires et lancement de classes pilotes d'intégration en Ouzbékistan.
- (v) Élaboration de matériels de soutien pour les écoles intégratrices au Sénégal, au Cap-Vert, en Mauritanie, au Mali, en Gambie et en Guinée.
- (vi) Renforcement des capacités des responsables de l'élaboration des politiques, des personnels d'éducation et des représentants de la société civile dans plus de 25 pays par l'élaboration de principes directeurs, de matériels de formation et de séminaires sur la gouvernance de l'éducation, le droit à l'éducation, l'orientation et les conseils.

01112 **Axe d'action 2 : Garantir l'égalité entre les sexes dans l'EPT**

12. Résultat escompté : Sensibilisation accrue à l'égalité entre les sexes aux fins de l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Sensibilisation grâce à un portail consacré à l'EPU et à l'égalité entre les sexes.
- (ii) Création d'une base de données et lancement d'une analyse sur les activités de l'UNESCO en matière d'éducation des filles et d'égalité entre les sexes depuis 2000.
- (iii) Animation, conjointement avec l'UNICEF, d'un débat en ligne sur l'éducation et la formation des femmes et des filles dans le cadre de l'examen et de l'évaluation de Beijing + 10.

13. Résultat escompté : Recommandations et principes directeurs fondés sur la recherche concernant la création d'environnements pédagogiques favorables aux filles et réussite des filles dans l'enseignement primaire et secondaire.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Formation de plus de 100 concepteurs de programmes d'études, rédacteurs de manuels et formateurs d'enseignants à l'analyse de la problématique hommes-femmes au Pakistan.
- (ii) Renforcement des réseaux de ministères de l'éducation pour l'égalité entre les sexes dans l'éducation en Asie du Sud (GENIA) et en Afrique de l'Ouest (WENE).
- (iii) Renforcement de la collaboration avec le Forum des éducatrices africaines (FEA) pour toucher les filles les plus défavorisées, surtout en milieu rural, en vue d'accroître leur participation à l'enseignement secondaire du premier cycle.
- (iv) Réduction des inégalités entre les sexes dans l'enseignement secondaire scientifique et technologique en obtenant que les filles, surtout celles qui se trouvent dans une situation difficile, s'intéressent et participent davantage aux sciences (Malawi, Namibie, Cameroun, Indonésie, Afghanistan, etc.).
- (v) Formation de plus de 150 filles non scolarisées et jeunes femmes, ainsi dotées de compétences professionnelles liées à la technologie.

01113 **Axe d'action 3 : Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie par l'alphabétisation et l'éducation non formelle**

14. Résultat escompté : Assistance aux États membres pour la formulation de leurs propres objectifs et activités en vue de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, en coopération avec tous les partenaires et parties prenantes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Premiers résultats des recherches menées par l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE) sur l'enseignement dans la langue maternelle et l'éducation bilingue en Afrique en coopération avec l'ADEA, indiquant que l'instruction devrait commencer par et dans les langues locales.
- (ii) Mise en place d'une équipe internationale de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation pour dispenser des conseils et un appui technique en vue de faire progresser les activités de la Décennie et création d'équipes de spécialistes dans cinq régions (Afrique, États arabes, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Amérique du Nord) pour contribuer à la mise au point et à l'exécution d'une stratégie nationale ou régionale de mise en œuvre du Plan d'action international de la Décennie.
- (iii) En Afrique, élaboration de stratégies nationales pour la Décennie au Sénégal, en Gambie, en Guinée-Conakry, en Guinée-Bissau, au Mali et en Namibie.
- (iv) En Asie, élaboration d'une stratégie régionale pour la Décennie, qui sert de base à l'établissement en cours de plans d'action nationaux.
- (v) Dans les États arabes et en Amérique latine, fourniture à un certain nombre d'États membres d'un appui technique pour élaborer leur stratégie nationale dans le cadre de la Décennie.

15. Résultat escompté : Mobilisation des organisations internationales et des gouvernements pour susciter un engagement mondial en faveur de l'alphabétisation pour tous.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Présentation à l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, en octobre 2004, d'un rapport d'étape sur la Décennie.
- (ii) Adoption d'une nouvelle résolution demandant à l'UNESCO de renforcer son rôle de chef de file et de coordonnateur pour stimuler et catalyser les activités de la Décennie au niveau international.
- (iii) Début des travaux menés avec les pays du G-8 pour soutenir les progrès de l'alphabétisation dans les pays du Moyen-Orient élargi et d'Afrique du Nord, et surtout pour l'élaboration d'une stratégie régionale et le renforcement des partenariats.
- (iv) Dans le respect de la résolution des Nations Unies sur la Décennie et pour soutenir les 34 pays très peuplés à fort taux d'analphabétisme, l'UNESCO a mis sur pied l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE).

16. Résultat escompté : Reconnaissance et prise en compte dans les politiques de l'éducation du rôle de l'éducation non formelle dans l'apprentissage tout au long de la vie et amélioration du suivi de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ainsi que des méthodes d'évaluation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lancement du projet « Renforcement des politiques d'alphabétisation et d'éducation non formelle et des pratiques en la matière dans le cadre de l'EPT » par l'organisation,

en juillet 2004, d'un premier atelier auquel neuf pays ont participé (Bhoutan, Burkina Faso, Mali, Maroc, Namibie, Népal, Nicaragua, Sénégal et Thaïlande).

- (ii) Intégration de l'éducation non formelle dans les politiques nationales de l'éducation en synergie avec l'éducation formelle dans plusieurs États membres (Afghanistan, Éthiopie, Népal et Mali).
- (iii) Mise au point, dans le cadre de projets pilotes actuellement en cours en Tanzanie, au Cambodge et en Inde, d'un système de gestion de l'éducation non formelle ; le prototype de ce système, consistant en un CD-ROM et un manuel de l'utilisateur, devait être prêt au milieu de 2005.

17. Résultat escompté : Élaboration de programmes d'alphabétisation et d'acquisition des compétences nécessaires à la vie courante correspondant aux besoins des sociétés contemporaines, en particulier dans les pays prioritaires.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lancement du projet « Mise au point d'un dossier documentaire régional pour la formation des facilitateurs de l'alphabétisation par l'éducation non formelle », destiné à permettre à des millions d'adolescents et d'adultes d'avoir accès à l'éducation et aux compétences de base ; à la suite du premier atelier régional organisé en septembre 2004 au Sénégal, auquel 17 pays d'Afrique avaient participé, et d'une réunion d'experts tenue en mai 2005 à l'UNESCO, à Paris, établissement d'une version du « Manuel des facilitateurs de l'éducation non formelle en Afrique ».
- (ii) Progrès dans la mise en place de centres d'éducation communautaires dans 24 pays d'Asie et du Pacifique et étude régionale de l'influence variable de ces centres actuellement en cours avec des contributions émanant de la région arabe.
- (iii) Promotion, à travers des projets de centres multimédias communautaires en Afrique et de médias communautaires intégrés à l'intention des populations autochtones en Amérique latine et aux Caraïbes, de l'alphabétisation et des compétences nécessaires dans la vie courante en vue de répondre aux besoins éducatifs à l'échelon local.

01114 Axe d'action 4 : Améliorer la qualité de l'éducation

18. Résultat escompté : Élaboration de démarches et de stratégies partagées en matière d'éducation de qualité grâce à un large dialogue et meilleure prise en compte des domaines clés de l'éducation de qualité dans les politiques et cadres éducatifs.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Insertion des recommandations du séminaire du groupe d'experts sur l'éducation des populations autochtones (avec le HCDH) dans le rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme ; déclaration de l'UNESCO.
- (ii) Établissement d'un document sur l'éducation des populations autochtones en vue de la 4^e session du Forum permanent sur les questions autochtones, tenue en mai 2005 à New York.
- (iii) Définition et promotion de différents aspects de l'éducation de qualité par des publications telles que *Challenge of Indigenous Education: Practice and Perspectives* et *Eliminating Corporal Punishment: the way forward to constructive child discipline*.
- (iv) Lancement de travaux de recherche comparative sur l'amélioration de la qualité des manuels d'histoire dans 17 pays européens et arabes, dans le cadre du Dialogue euro-arabe (coordonnés conjointement par les commissions nationales française et marocaine).

- (v) Adoption de deux stratégies régionales pour la Décennie de l'éducation au service du développement durable, celle de la Commission économique pour l'Europe (ONU), adoptée à la réunion de haut niveau des Ministres de l'environnement et de l'éducation tenue en mars 2005 à Vilnius (Lituanie), et celle de la région Asie-Pacifique, présentée à la Conférence UNU/UNESCO qui a eu lieu en juin 2005 à Nagoya (Japon).
- (vi) Lancement de la Décennie en Amérique latine, à l'occasion de la Conférence ibéro-américaine sur le développement durable tenue du 31 mai au 2 juin 2005 à Rio de Janeiro.

19. **Résultat escompté : Renforcement des capacités des États membres dans certains domaines à l'appui de l'éducation de qualité.**

Progrès par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un document de stratégie sur « L'éducation bilingue dans un contexte multilingue » est en cours d'établissement à l'intention des linguistes/enseignants et des décideurs d'Afrique de l'Ouest.
- (ii) Au moins huit gouvernements de PMA d'Afrique subsaharienne ont bénéficié de conseils sur divers aspects des réformes intéressant les enseignants.
- (iii) Une coopération avec le BIT a été mise en place pour assurer au Mozambique la formation de formateurs à l'utilisation du manuel du BIT sur les manières d'aborder le VIH/sida sur le lieu de travail.
- (iv) Une assistance technique a été fournie pour revoir les matériels de formation d'enseignants à l'éducation concernant le VIH/sida mis au point par le Ministère de l'éducation de la République démocratique du Congo.
- (v) Le BIE a élaboré au moins 11 modules/instruments de formation, dont une « boîte à outils » électronique intitulée : *Leading and facilitating curriculum change/A resource pack for capacity building*, pour faciliter l'élaboration et l'évolution des programmes d'études, à titre de suivi des activités de formation et des réunions d'experts organisées dans la région Asie-Pacifique et dans celle du Golfe.
- (vi) Des matériels/outils supplémentaires de formation à la concertation dans les États membres d'Afrique ont été élaborés et sont actuellement testés en collaboration avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).

01115 **Axe d'action 5 : Éducation et VIH/sida**

20. **Résultat escompté : Promotion de l'éducation préventive dans tous les cadres d'apprentissage, formels et non formels, y compris les programmes d'enseignement et la formation des enseignants, tout particulièrement en Afrique.**

Progrès par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des programmes, projets et activités d'éducation, formels et non formels, portant sur le VIH et le sida ont été élaborés pour l'enseignement mutuel, la formation des enseignants et les programmes d'études en Uruguay et dans les pays d'Asie centrale.
- (ii) Plus de 20 notes d'orientation ont été établies, révisées et traduites en collaboration avec les organismes partenaires d'ONUSIDA pour plaider en faveur de changements de cap au niveau ministériel, dans le cadre de l'Initiative mondiale VIH/sida (EDUSIDA).
- (iii) Des instruments de sensibilisation au VIH/sida ont été mis au point dans le cadre d'une collaboration intersectorielle dans des secteurs sortant d'un conflit, l'accent étant mis en particulier sur des zones où l'éducation est en cours de reconstruction en Afrique.

- (iv) Des progrès ont été faits dans la phase préparatoire au lancement de l'Initiative mondiale VIH/sida et éducation (EDUSIDA).

21. Résultat escompté : Formulation des politiques compte tenu des faits et modification des pratiques en fonction des études d'impact, et modification et adaptation des systèmes éducatifs pour que les personnes affectées et infectées par le VIH/sida puissent exercer leur droit à l'éducation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'IPE a fait six études de l'impact du VIH/sida sur l'encadrement, la gouvernance et la gestion dans les systèmes éducatifs de Tanzanie, d'Ouganda et du Malawi, et il en a conduit et achevé cinq autres en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est ; ces études ont servi de base de discussion à l'occasion des ateliers des équipes de pays de l'ONU consacrées aux plans d'action à mettre en œuvre.
- (ii) Un cadre d'action et des instruments d'orientation concernant la santé scolaire et le VIH/sida ont été adoptés par les ministres de la santé et de l'éducation de divers États membres et adaptés aux besoins des différents intéressés dans le cadre d'ateliers régionaux ; la promotion de la formulation et de l'adoption de politiques nationales a été assurée en collaboration avec les chaires UNESCO.
- (iii) Des ateliers ont été organisés avec des employeurs, des syndicats d'enseignants et les ministères compétents de pays d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes pour adapter le « Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/sida et le monde du travail ».
- (iv) Promotion d'environnements éducatifs ouverts aux problèmes liés au VIH/sida par l'élaboration de stratégies universitaires au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

22. Résultat escompté : Coordination et concertation pour lancer des campagnes d'éducation préventive et de sensibilisation à tous les niveaux afin d'arrêter la pandémie.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Conduite avec les ONG et ministères partenaires des pays des Caraïbes d'une campagne multiforme de sensibilisation et d'encadrement pour mobiliser le secteur de l'éducation face au VIH/sida.
- (ii) Sensibilisation à la nécessité d'employer un langage approprié au sujet du VIH/sida par l'élaboration de principes directeurs en la matière.
- (iii) Octroi d'un concours financier et technique à la Conférence du groupement d'éditeurs caribéens (CAPNET) sur le sens des responsabilités et le souci de l'intérêt général dans l'édition d'ouvrages sur le VIH/sida.
- (iv) Sensibilisation par des projets artistiques à la santé scolaire, au VIH et au sida dans les établissements du RéSEAU en Slovaquie, au Mozambique, au Viet Nam et en Égypte.
- (v) Fourniture d'un appui à l'organisation de camps d'été de jeunes pour sensibiliser les jeunes et les adolescents au VIH et au sida par le sport et une vie saine dans les pays de la CEI (Ukraine, Fédération de Russie et Géorgie).

I.1.2 : Encourager l'adoption de stratégies pour l'EPT

23. Des ateliers techniques, séminaires et conférences ont consolidé le travail effectué par le secteur de l'éducation sur les approches sectorielles, la concertation, les projections de ressources et l'intégration de la planification de l'éducation dans les cadres plus larges du développement national. Le séminaire de mise en œuvre de l'EPT organisé en janvier 2005 en Inde, par exemple, sur le thème « Gestion des enseignants et des ressources dans le cadre de la

décentralisation pour les pays de l'E-9 » a suscité beaucoup d'activités de suivi, dont l'« Atelier technique sur les projections sectorielles des ressources éducatives », en juin 2005, et il y a encore un autre « Atelier technique à l'intention des pays de l'E-9 sur la gestion des ressources », qui est prévu avant la fin de l'année en cours (en décembre 2005), en collaboration avec l'INEP brésilien. De même, l'« Atelier sur la formule de l'approche sectorielle dans la transformation du secteur de l'éducation », organisé à l'intention du Gouvernement jamaïquain en mai 2005, trouvera son prolongement dans une retraite qui aura lieu en octobre. La deuxième Consultation interinstitutions sur l'éducation dans les situations d'urgence et les débuts du relèvement, tenue en décembre 2004 à Cape Town, a abouti à des recommandations adressées à la communauté internationale, afin qu'elle veille à ce que les besoins des enfants et des jeunes en matière d'éducation de base soient satisfaits dans les pays en crise ou qui traversent des difficultés sociales, politiques ou économiques.

24. Les travaux effectués par l'UNESCO avec ses partenaires de l'EPT et avec les États membres pour promouvoir le programme EPT et pour suivre et évaluer les progrès dans ce sens contribuent aux efforts faits pour atteindre les objectifs 2 (l'éducation primaire pour tous), 3 (l'égalité des sexes) et 6 (combattre le VIH/sida, en particulier) de la Déclaration du Millénaire. L'UNESCO a aussi réussi à faire mieux comprendre qu'il est indispensable de parvenir à réaliser l'EPT pour atteindre tous les autres objectifs de la Déclaration. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT est très généralement considéré comme un levier indispensable pour stimuler les engagements politiques et mobiliser des ressources techniques et financières.

01121 Axe d'action 1 : Planification de la mise en œuvre de l'EPT

25. **Résultat escompté : Développement des capacités nationales dans les pays en transition et les pays en crise ou en reconstruction pour répondre aux problèmes de l'éducation.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'assistance technique et l'aide au renforcement des capacités, le renforcement des capacités institutionnelles dans le cadre de la reconstruction et du développement de l'éducation et le renforcement des capacités en matière de planification, gestion, suivi et évaluation de l'éducation ont été étendus à la Fédération de Russie (République tchétchène), à l'Afghanistan et au Territoire palestinien autonome.
- (ii) Des ateliers techniques ont bénéficié d'un appui au renforcement des capacités pour les systèmes d'information de gestion de l'éducation, la planification de l'éducation et les projections des ressources éducatives dans les pays en transition et d'autres pays.
- (iii) Dans le cadre du « Programme de reconstruction des systèmes éducatifs dans les pays sortant d'un conflit », financé par une contribution spéciale des États-Unis, des programmes nationaux sont en cours d'application dans huit pays - Afghanistan, Angola, Colombie, Guatemala, Libéria, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Somalie.

26. **Résultat escompté : Soutien et suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans nationaux d'EPT et ajustement des plans conformément au Cadre d'action de l'EPT.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Octroi aux États membres de toutes les régions d'un appui au niveau national pour le développement de leurs capacités en matière de planification, mise en œuvre et suivi de l'EPT en ce qui concerne : (a) le Programme de développement du secteur de l'éducation et les plans d'action comme cadre stratégique d'action pour assurer l'EPT et l'éducation primaire pour tous ; (b) la décentralisation de la gestion de l'éducation et la

création de commissions de l'éducation et de la formation pour accroître les capacités de mise en œuvre à tous les niveaux du système ; (c) la planification, l'établissement des coûts et l'examen des plans de développement du secteur de l'éducation à la lumière des objectifs de l'EPT et de la réforme de l'éducation.

27. Résultat escompté : Pleine intégration des plans nationaux d'EPT aux stratégies nationales de développement et aux Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'Atelier technique international sur les projections à l'échelle sectorielle des ressources en matière d'éducation (juin 2005) auquel ont participé des fonctionnaires de 25 pays a facilité l'échange de données d'expérience en matière de planification et de mise en œuvre des politiques nationales ainsi que la formulation de politiques et l'évaluation du coût de la réalisation de tous les objectifs de l'EPT dans le cadre de plans sectoriels de développement.
- (ii) Le BIE a mis en route un projet sur les contenus et les stratégies éducatives pour l'atténuation de la pauvreté dans neuf États membres d'Afrique subsaharienne, qui vise à renforcer les capacités locales d'analyse et d'élaboration de programme d'études à l'appui des stratégies de réduction de la pauvreté.
- (iii) Diverses initiatives de concertation sur les politiques et ateliers techniques ont été consacrés à la réalisation de ce résultat escompté : (a) la réunion conjointe tenue par l'UNESCO et les ministres de l'éducation de la CEI au cours de la Conférence et Forum international des ministres de l'éducation de la CEI à Minsk, Bélarus, en avril 2005 ; (b) la réunion du Groupe de travail de coordination de l'Éducation pour tous (EPT) dans la sous-région de la mer Baltique, tenue à Saint-Pétersbourg, Russie, en janvier 2005 ; et (c) un premier séminaire consacré à l'examen de l'approche sectorielle de l'éducation au Cambodge visant à renforcer l'engagement de toutes les parties prenantes en faveur de cette approche et d'améliorer l'efficacité des mécanismes et processus qu'elle met actuellement en œuvre (juin 2005).
- (iv) Une assistance technique en vue de l'intégration de l'EPT dans des cadres de planification visant l'ensemble du secteur a été fournie, en collaboration avec des institutions partenaires, au Gabon, à la Guinée équatoriale, à Sao Tomé-et-Principe, au Cambodge, au Nigéria, au Népal, au Cameroun et au Tchad.

28. Résultat escompté : Processus de planification nationale plus favorables à l'intégration et à la participation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Promotion d'approches globales visant à faire bénéficier les enfants non scolarisés de l'EPT grâce à un renforcement de la collaboration et de la coopération des ONG du pays et entre elles et avec les autorités centrales et locales en Indonésie.
- (ii) Organisation d'une série d'ateliers de formation au Burkina Faso, au Mali et au Niger sur la formulation des politiques, les programmes d'enseignement, l'utilisation des TIC pour la collecte, le traitement et l'analyse de données relatives à l'éducation non formelle et l'appropriation des plans et stratégies nationaux de développement (plans sectoriels d'éducation, NEPAD, OMD, DSRP).
- (iii) Suite à un séminaire international rassemblant des spécialistes de l'analyse des systèmes et des experts en matière d'évaluation, des études thématiques faisant appel à l'approche

participative nationale ont été entreprises dans plusieurs pays (Congo, République démocratique du Congo, Serbie-et-Monténégro).

- (iv) Un manuel pour la mise en œuvre d'un système national de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de l'EPT est en cours d'élaboration pour la Jordanie en collaboration avec le Centre national pour le développement des ressources humaines.
- (v) Un rapport sur les réseaux d'évaluateurs de l'éducation, de chercheurs et d'institutions d'évaluation des systèmes a été établi et largement diffusé avec l'aide de l'Association internationale pour l'évaluation éducative (AIEE).

01122 Axe d'action 2 : Entretenir les efforts pour respecter les engagements politiques et financiers

29. Résultat escompté : Priorité élevée accordée à l'EPT par la communauté internationale du développement, avec consensus international sur un programme de travail cohérent et systématique portant sur les six objectifs de Dakar.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Participation active et contribution de fond à différentes manifestations organisées par la communauté internationale du développement, notamment :
 - (a) la réunion d'experts du Conseil économique et social à l'occasion du Débat de haut niveau de 2005 à New York (mars 2005), au cours de laquelle l'UNESCO et l'UNICEF ont animé la Table ronde 2 sur l'éducation et l'alphabétisation et, deux documents sur les partenariats mondiaux et le financement de l'Éducation pour tous et l'Éducation au service du développement durable ont été présentés dans le cadre d'autres tables rondes ;
 - (b) le deuxième Forum de haut niveau pour renforcer l'efficacité de l'aide (harmonisation, action commune et résultats) organisé par l'OCDE/CAD à Paris (28 février - 2 mars 2005), au cours duquel l'UNESCO a dirigé le débat consacré à l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA) dans le cadre de la Table ronde 2 sur le thème « Harmonisation et action commune de soutien des donateurs dans les États fragiles » ; et
 - (c) une réunion des partenaires donateurs de l'IMOA à Londres (mars 2005), essentiellement consacrée au renforcement des capacités et à la mobilisation des ressources.
- (ii) La Semaine de l'EPT 2005, dont le slogan était « Envoyer mon ami à l'école » a mobilisé des dirigeants nationaux, des commissions nationales pour l'UNESCO, d'autres institutions des Nations Unies ainsi que la communauté des donateurs du monde entier en faveur d'actions spécifiques.
- (iii) L'UNESCO et la CCONG ont organisé un séminaire international sur le renforcement des capacités aux fins d'un engagement accru de la société civile en faveur de l'EPT dans le cadre de la préparation de la réunion annuelle de la CCONG/EPT à Beyrouth (Liban) (décembre 2004).

30. Résultat escompté : Renforcement et élargissement du partenariat international pour l'EPT grâce au Groupe de haut niveau et au Groupe de travail sur l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Réunions de l'Initiative accélérée (IMOA), de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et Table ronde sur le partenariat public/privé concernant l'éducation de base pour les besoins du développement, organisée conjointement avec le

Forum économique mondial en liaison avec la réunion du Groupe de haut niveau à Brasilia, qui ont abouti à l'établissement de liens plus efficaces entre les mécanismes de l'EPT et les parties prenantes.

- (ii) La deuxième Table ronde sur les partenariats public/privé pour répondre aux besoins de développement a été organisée conjointement par l'UNESCO et le Forum économique mondial à Paris les 28 et 29 avril 2005.
- (iii) Définition plus précise des rôles et des responsabilités avec des partenaires clés de l'EPT, dont la Banque mondiale, le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP, dans le cadre de l'établissement d'une cartographie générale.

31. Résultat escompté : Éléments indiquant des progrès vers la réalisation des objectifs de l'EPT dans les pays de l'E-9.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une réunion d'experts des pays de l'E-9 a été organisée au Caire (Égypte), en juin 2005, pour assurer le suivi de la cinquième Réunion des ministres de l'E-9, procéder au transfert du secrétariat tournant de l'E-9 de l'Égypte au Mexique et préparer la sixième Réunion ministérielle de l'E-9.
- (ii) L'UNESCO et le Gouvernement mexicain ont mis au point des principes directeurs pour l'établissement des rapports nationaux sur les politiques et systèmes d'évaluation de l'éducation, en consultation avec les points focaux de l'E-9 ; la réunion ministérielle des pays de l'E-9, qui aura lieu au Mexique en février 2006, disposera, pour éclairer ses débats, des rapports nationaux et d'une synthèse établie par l'UNESCO.

01123 Axe d'action 3 : Suivi des progrès et évaluation des stratégies d'EPT

32. Résultat escompté : Rapport mondial de suivi sur l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006, consacré à l'alphabétisation, sera terminé à la fin du mois de septembre 2005, présenté officiellement le 9 novembre 2005 et soumis au Groupe de haut niveau à Beijing dans le courant du mois ; les travaux initiaux en vue de la rédaction du Rapport 2007, dont le principal thème sera l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE), ont débuté.
- (ii) Les principales tendances en matière de politique, de capacité et de financement international en vue de la réalisation de l'EPT ont été analysées et présentées dans chacun des deux rapports publiés pendant l'exercice biennal ; l'évaluation externe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002-2005, effectuée en accord avec tous les bailleurs de fonds, y compris l'UNESCO, sera entreprise au deuxième semestre 2005.

**Programme I.2 :
Édifier des sociétés « apprenantes »**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005	Dépenses au 30.06.2005	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005
	\$	\$	%
Sous-programme I.2.1	4.818.528	3.046.229	63,2
Sous-programme I.2.2	2.266.710	1.682.861	74,2
Programme I.2	7.085.238	4.729.090	66,7

I.2.1 : Au-delà de l'éducation primaire universelle

33. Les recommandations sur le développement et la réforme de l'enseignement secondaire issues des concertations menées dans le cadre de la réunion du Groupe consultatif interinstitutions (30 juin - 2 juillet 2004) continuent d'orienter les activités de l'UNESCO visant à répondre aux besoins des États membres en matière d'accès à une éducation de qualité au-delà de l'enseignement primaire universel. La réunion Séoul + 5 intitulée *Apprendre pour travailler, citoyenneté et durabilité*, organisée à Bonn, Allemagne, en octobre 2004, a mis en relief le rôle essentiel de l'EFTP pour la préparation des jeunes et des adultes à des moyens durables d'existence et la formulation de la *Déclaration de Bonn*, qui insiste sur la place centrale de l'EFTP dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD). Le dialogue entre les responsables de l'élaboration des politiques relatives à l'entrepreneuriat a été approfondi lors de l'« Atelier sous-régional pour l'Afrique de l'Est sur l'entrepreneuriat dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels », Kampala, Ouganda (mai 2005).
34. En guise de suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement secondaire (Paris, 1998) et de la CMES + 5, l'UNESCO aide les États membres à assurer le renouveau des systèmes d'enseignement supérieur pour un avenir viable. L'Organisation continue d'étudier les possibilités d'utilisation des TIC dans l'éducation comme nouveau mécanisme de mise en œuvre permettant un accès plus large et de meilleure qualité à l'enseignement supérieur. L'UNESCO encourage également la recherche sur l'enseignement supérieur et le partage de l'information à l'appui de l'élaboration des politiques et de la prise de décision. Le soutien apporté par l'UNESCO à la réforme des conventions régionales sur la reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles a permis de renforcer la coopération internationale et régionale en matière d'enseignement supérieur.
35. La formation des enseignants préconisée par l'UNESCO a eu un impact dans trois grands domaines : les politiques nationales, le renforcement des capacités au niveau national aussi bien dans les ministères que dans les principales institutions de formation des enseignants, ainsi que l'établissement de réseaux nationaux, régionaux et interrégionaux à l'appui des deux précédents champs d'action. La plupart des actions de grande envergure de cette nature entreprises par l'UNESCO ne sauraient donner des résultats en deux ans ; il faut se replacer dans une perspective à plus long terme car elles introduisent des changements dans les politiques nationales et internationales relatives aux enseignants.

01211 **Axe d'action 3 : Rénovation de l'enseignement secondaire**

36. **Résultat escompté : Encourager le dialogue sur les politiques et donner des avis aux États membres dans le contexte de l'EPT concernant la réforme de l'enseignement secondaire.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lors du Séminaire régional sur la Réforme de l'enseignement secondaire organisé à Mascate (avril 2005), 21 pays de la région arabe ont examiné et adopté un ensemble d'approches concernant les efforts entrepris aux niveaux national et régional pour tenir compte du Cadre d'action de l'EPT et du développement socioéconomique dans la région dans l'élaboration des programmes d'enseignement.
- (ii) Dans un rapport de synthèse sur l'amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire en Amérique latine, l'IPE évoque un certain nombre de problèmes et de difficultés tels que l'augmentation du taux de scolarisation dans les zones rurales, l'amélioration des acquis dans les écoles des quartiers pauvres des villes et la lutte contre l'abandon scolaire et le redoublement ; ce document examine également d'autres solutions que l'enseignement secondaire, susceptibles d'être adoptées en faveur des groupes défavorisés.

37. **Résultat escompté : Prendre davantage les décisions en matière d'éducation en connaissance de cause et faciliter le renouvellement des programmes d'études grâce à des travaux de recherche et des études concernant les nouvelles tendances et les défis dans l'enseignement secondaire.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des bonnes pratiques concernant les programmes de formation à l'entrepreneuriat ont été élaborées conjointement avec l'OIT ; elles seront publiées puis diffusées auprès des responsables des programmes scolaires à la fin de l'année 2005.
- (ii) Un répertoire sur les réformes de l'enseignement secondaire au niveau national est sur le point d'être achevé et des études de cas sur les tendances observées dans la réforme de l'enseignement secondaire ont été réalisées en Amérique latine.
- (iii) Des outils de sensibilisation sont actuellement élaborés afin d'atténuer l'impact du VIH/sida sur les jeunes filles qui entreprennent des études secondaires et de faire valoir les besoins des étudiantes du secondaire vivant en situation d'urgence.
- (iv) Des recherches de pointe sur l'évolution du rôle des enseignants et des chefs d'établissement ont été entreprises en coopération avec Education International et l'Université de Dijon (IREDU) afin d'élaborer des lignes directrices et des recommandations applicables aux programmes de formation.
- (v) Au titre de sa contribution au rapport 2005 de la Banque mondiale sur l'enseignement secondaire, le BIE a réalisé une étude qui analyse les tendances générales en matière de sélection, d'organisation et de répartition des contenus des programmes du secondaire.

01212 **Axe d'action 2 : Promotion de l'enseignement et du renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie**

38. Résultat escompté : Renforcement des capacités nationales d'élaboration de politiques et plans d'exécution et d'établissement de programmes d'études s'agissant de développer et d'administrer l'enseignement des sciences, des technologies et des techniques de l'ingénieur (EST).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un manuel intitulé *Partnerships for Relevant Science and Technology* (Partenariats pour une science et une technologie pertinentes) a été publié et diffusé auprès de plus de 60 personnalités des secteurs public et privé faisant autorité dans le domaine de l'EST dans huit pays d'Afrique australe ; ce manuel constitue un outil précieux pour établir des partenariats entre les institutions publiques et les sociétés privées dans les pays concernés.
- (ii) Le *Training of Trainers Manual* (Manuel sur la formation des formateurs) dans le domaine de l'EST, en cours d'élaboration pour la région Asie-Pacifique, a pu être amélioré grâce à l'organisation de deux ateliers et à l'issue de consultations avec des experts compétents.
- (iii) Un forum sur la politique d'enseignement des sciences a été organisé à Trinité-et-Tobago (2005) afin d'étudier l'intégration de la politique d'enseignement des sciences dans le primaire et le secondaire dans les Caraïbes. Un document d'orientation est actuellement en cours d'élaboration.

39. Résultat escompté : Formation des enseignants, qui seront ainsi à même de mieux adapter les programmes nationaux aux besoins locaux.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Plus de 200 enseignants du secondaire ont été formés à l'élaboration de programmes d'enseignement et d'apprentissage de la science et des technologies non sexistes en Égypte, au Burkina Faso, en Argentine et au Népal ; les enseignants ainsi formés intègrent de plus en plus cet aspect dans l'EST ; plus de 700 étudiantes ont manifesté un intérêt accru pour ces disciplines, à l'école comme dans les activités extrascolaires.
- (ii) Le Directeur général a signé des accords avec les Gouvernements du Cameroun et du Tchad afin de renforcer les centres d'excellence et d'améliorer la formation des enseignants dans le domaine de l'EST ; dans ce contexte, 30 inspecteurs pédagogiques ont déjà été formés afin de pouvoir dispenser une formation en cours d'emploi aux enseignants tchadiens.
- (iii) En Éthiopie, un groupe de travail sur l'application des TIC à l'éducation, composé du gouvernement et de bailleurs de fonds du secteur de l'éducation, a été créé ; l'utilisation de la télévision et de la radio à des fins éducatives (soutenue par la JICA) est actuellement en phase expérimentale.
- (iv) Dans la région de l'Afrique subsaharienne, des actions ont été entreprises dans le but de promouvoir l'EST en mettant l'accent sur de nouvelles méthodes pédagogiques et sur une meilleure adaptation des programmes. Des ateliers auront lieu en septembre et octobre 2005.
- (v) En 2004, en coopération avec la Civil Society Institution et l'Université de l'Uruguay, 145 enseignants en sciences au total ont été formés à mieux adapter les programmes aux besoins locaux ; de même, 28 enseignants en sciences du cycle secondaire ont reçu une formation dans le cadre du « modèle de coopération entre chercheurs et enseignants en

sciences » qui organise des sessions de formation annuelles dans les laboratoires de recherche.

40. Résultat escompté : Élargissement des échanges d'information et d'expérience au sein de la communauté des enseignants des sciences et technologies à tous les niveaux.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le volume VIII de « Innovations dans l'enseignement des sciences et de la technologie », qui dresse un état des lieux de l'EST dans le monde, a été publié et diffusé.
- (ii) *Connect* a plus de 250.000 lecteurs répartis dans 175 États membres. Ce bulletin reste l'une des principales sources d'information sur l'innovation, les tendances, les défis et les événements concernant l'EST dans le monde.
- (iii) Un atelier régional pour l'Asie-Pacifique a été organisé en partenariat avec l'Association chinoise pour la science et la technologie (CAST) (décembre 2004) afin de permettre aux scientifiques et enseignants en sciences de la région de se rencontrer pour évoquer leurs préoccupations communes et établir un mécanisme destiné à mettre en place un cadre régional d'action et de mise en réseau.

41. Résultat escompté : Meilleure connaissance des sciences, des technologies et des questions environnementales et intérêt accru pour ces sujets chez les élèves et étudiants - en particulier les filles et les jeunes femmes - et dans le grand public.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Au Cameroun, 12 modules de formation ont été élaborés au total dans le domaine de la formation scientifique, technologique et professionnelle non formelle ; 150 jeunes filles et jeunes femmes non scolarisées ont bénéficié d'une formation professionnelle en matière de technologie ; ce projet sera appliqué à d'autres pays africains en 2006-2007.
- (ii) Un programme d'orientation professionnelle pour l'Afrique est en cours d'élaboration en coopération avec le Gouvernement de Namibie et le Guidance and Counselling Centre (Centre d'orientation et de conseil) du Malawi.
- (iii) Le kit de formation *YouthXchange*, conçu par l'UNESCO et le PNUE, constitue désormais un outil important pour enseigner la consommation responsable et des modes de vie durables sur des bases scientifiques dans les établissements d'enseignement secondaire.
- (iv) La Journée du SEMEP a été célébrée en Turquie par huit pays (mai 2005) ; une réunion préparatoire a été organisée afin de planifier les activités pour 2006-2007.
- (v) Des milliers d'éducateurs et d'étudiants ainsi que le grand public ont pu tirer parti des ressources en matière d'enseignement et d'apprentissage qu'offre le nouveau site Web sur les « sciences émergentes », créé en collaboration avec SC/BES.
- (vi) Compte tenu de l'initiative visant à garantir l'égalité entre les sexes dans l'EST, le nombre de filles inscrites dans les cours de sciences, de mathématiques et de technologie dans les établissements d'enseignement secondaire est en augmentation en Afghanistan ; le nombre de femmes spécialistes de laboratoires dans les établissements secondaires a également augmenté.

01213 **Axe d'action 3 : Réforme de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle**

42. **Résultat escompté : Renforcement des capacités des responsables de la politique de l'éducation, en particulier dans les PMA, s'agissant de mettre en œuvre et de suivre la réforme de la politique de l'EFTP et de procéder à des réexamens de la politique nationale de développement des connaissances et compétences.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Renforcement des capacités des responsables de la politique de l'EFTP, particulièrement dans les PMA, pour mettre en œuvre une réforme de cette politique grâce à l'application de l'instrument normatif de l'UNESCO, la recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel (2001), par une série de séminaires sous-régionaux et d'ateliers nationaux ; formation d'environ 200 responsables de la politique venus d'Afrique, d'Asie et des États arabes pour qu'ils adaptent leur système d'EFTP en fonction des besoins du marché du travail local. La coopération entre l'UNESCO et l'OIT a été une caractéristique de plusieurs de ces activités.
- (ii) Formation de responsables de la politique dans 40 pays d'Afrique et d'Asie en vue de l'intégration dans l'éducation de base de programmes de développement des compétences nécessaires à la subsistance.
- (iii) Une étude mondiale des progrès de la politique de l'EFTP depuis 1999, effectuée pour préparer la réunion technique internationale « Apprendre pour travailler, citoyenneté et durabilité » (Séoul + 5), a révélé que l'instrument normatif de l'UNESCO avait influencé la réforme de la politique dans 22 pays de toutes les régions du monde.

43. **Résultats escomptés : Meilleure adaptation des programmes d'EFTP au monde du travail/Promotion d'une formation professionnelle propre à assurer des moyens de subsistance durables, en particulier en faveur des jeunes des régions urbaines et rurales pauvres.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'adaptation de l'EFTP aux demandes du marché du travail a été améliorée dans certains pays grâce au renouvellement des programmes d'enseignement dans 43 disciplines à Bahreïn, en Éthiopie, en Libye et au Nigéria ; recyclage de plus de 275 formateurs et de 2.000 enseignants de disciplines techniques de ces pays appelés à mettre en application de nouveaux programmes d'études.
- (ii) Élaboration de modules de formation à l'esprit d'entreprise à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire et de l'éducation non formelle pour donner aux jeunes des communautés rurales d'Afrique de l'Est les moyens d'assurer durablement leur subsistance ; formation de 40 concepteurs de programmes d'enseignement de 12 pays d'Afrique de l'Est à la mise en œuvre de programmes de développement de l'esprit d'entreprise dans les écoles et dans des environnements non formels.
- (iii) Plus de 30 ateliers au total ont été organisés par l'UNESCO, grâce à des crédits du budget ordinaire et à des fonds extrabudgétaires, pour renforcer la capacité des États membres d'Afrique et d'Asie ainsi que des États membres arabes à mettre en œuvre la réforme de la politique, et assurer un renouvellement des programmes d'enseignement et la formation de maîtres pendant la période considérée.

01214 **Axe d'action 4 : Promouvoir la diversité et la coopération dans l'enseignement supérieur**

44. **Résultat escompté : Participation d'un plus grand nombre de pays à la réforme de l'enseignement supérieur, conformément aux recommandations du Comité de suivi de la CMES.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La neuvième Consultation collective UNESCO/ONG sur l'enseignement supérieur, tenue à Paris en avril 2005, a réuni plus de 120 participants représentant 56 ONG actives dans le domaine de l'enseignement supérieur pour faire un bilan de l'action de l'UNESCO à cet égard et formuler des recommandations concernant l'action à mener à l'avenir ; ces ONG se sont également engagées à faciliter celle-ci et à y participer concrètement.
- (ii) Une assistance technique a été fournie à un certain nombre de pays d'Afrique pour la réforme de leur enseignement supérieur ainsi que du système LMD (licence-maîtrise-doctorat) et l'élaboration de plans relatifs à l'enseignement supérieur.
- (iii) Formation d'administrateurs et de dirigeants d'universités du Pakistan et d'Afghanistan à la gestion stratégique et institutionnelle.
- (iv) Élaboration et diffusion par l'IESALC aux établissements d'enseignement supérieur des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de matériels de formation sur l'autoévaluation.
- (v) Formation d'un certain nombre de concepteurs de programmes d'études et d'éducateurs jordaniens à l'élaboration de matériels d'enseignement-apprentissage électronique pour ces programmes dans le domaine des mathématiques et des sciences.
- (vi) Formation de plus de 120 représentants d'établissements d'enseignement supérieur des États arabes à l'élaboration et à la révision de mécanismes d'assurance de la qualité.
- (vii) Préparation, conjointement avec le Commonwealth of Learning, de *Lifelong Learning and Distance Higher Education*, publication destinée aux personnes qui continuent toute leur vie à apprendre et mettant l'accent sur la nécessité de la coopération internationale et de politiques judicieuses dans des domaines tels que le financement, l'utilisation appropriée des TIC et l'assurance de la qualité.

45. **Résultat escompté : Élargissement de la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur en vue notamment de renforcer les capacités de recherche sur ce sujet dans les pays en développement.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Tenue de séminaires régionaux relatifs aux incidences de l'AGCS, de l'OMC sur l'enseignement supérieur dans la région de l'Asie et du Pacifique et dans celle de l'Amérique latine et des Caraïbes et adoption à l'intention des parties prenantes de recommandations relatives aux actions futures.
- (ii) Réunion des comités scientifiques régionaux pour l'Asie, l'Afrique et la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et détermination des questions importantes pour les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche sur lesquelles il faut se pencher.

46. **Résultat escompté : Réexamen des conventions régionales sur la reconnaissance des qualifications dans toutes les régions pour faciliter la mobilité des étudiants et des enseignants.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lancement du réseau du Centre méditerranéen d'information sur la reconnaissance des qualifications à la 7^e session du Comité intergouvernemental chargé de l'application de la Convention sur la reconnaissance des qualifications dans les États riverains de la Méditerranée et recommandations tendant à la création d'un groupe de travail pour examiner la révision de cette Convention.
- (ii) Fourniture d'apports transrégionaux sur la mise en œuvre des Conventions de l'UNESCO sur la reconnaissance des qualifications dans la région Asie-Pacifique (apports concernant les régions méditerranéenne et européenne, et dans la région méditerranéenne apports concernant les États arabes et les régions Asie-Pacifique et Europe).
- (iii) Rassemblement de rapports par pays sur les progrès de la reconnaissance mutuelle des qualifications dans 11 pays de la région Asie-Pacifique et démarrage d'un programme régional d'analyse et de diagnostic concernant les grades et les diplômes de l'enseignement supérieur en Amérique latine et aux Caraïbes (IESALC) ; production d'un projet de révision de la Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes dans les États arabes et présentation de ce document aux États membres qui sont parties contractantes à la Convention.

01215 **Axe d'action 5 : Soutenir les enseignants et les personnels de l'éducation**

47. **Résultat escompté : Renforcement des politiques nationales et internationales visant à améliorer les normes professionnelles et le statut des enseignants.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant a été très utilisée dans l'examen des politiques à l'égard du corps enseignant, notamment lors des séances de travail à l'échelon sous-régional sur « les enseignants et la pandémie VIH/sida » et à l'occasion du bilan général « Dakar + 5 » organisé à l'échelon régional par le Bureau multipays de Nairobi (juin 2005).
- (ii) Le réseau KIPUS de formation pédagogique en Amérique latine et dans les Caraïbes a été mis en place ; cet espace ouvert, qui s'adresse aux instituts pédagogiques, aux centres de recherche, aux ministères, aux syndicats et aux écoles, a vocation à promouvoir le rôle d'animateur des enseignants.
- (iii) Les échanges en matière de politique ont progressé grâce à un séminaire régional Asie-Pacifique sur la réforme de la formation des maîtres.
- (iv) La condition des enseignants est devenue une question de développement en Amérique latine, à la suite d'une étude régionale sur l'état de santé et les conditions de travail des enseignants.

48. **Résultat escompté : Utilisation accrue de didacticiels pour la formation à distance des enseignants.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les expériences d'octroi de diplômes postuniversitaires à formateurs d'enseignants africains se sont poursuivies, pour des missions de formation pédagogique en ligne en mathématiques et en sciences, grâce au Réseau de formation des enseignants établi par l'IIRCA.
- (ii) Un certain nombre de didacticiels ouverts ont été conçus et mis à la disposition de quelque 90 participants originaires d'Iraq, de Jordanie, du Liban, de Palestine ou de Syrie, dans le cadre d'un atelier de formation organisé pour la sous-région.

49. **Résultat escompté : Accroissement des capacités nationales de formation des enseignants et des capacités de conception de matériel pour la formation des maîtres.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les instituts pédagogiques de pays francophones ont renforcé leurs capacités en matière d'EPT, grâce à un atelier consacré aux études supérieures sur l'utilisation des TIC dans l'éducation, organisé à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso), en juin 2005, par l'IIRCA en collaboration avec l'Université de Montréal (Canada).
- (ii) Pour accélérer la réalisation des objectifs de l'EPT dans les pays d'Afrique subsaharienne qui sortent d'un conflit, l'IIRCA a organisé en Sierra Leone, du 18 avril au 2 mai 2005, une formation initiale et en cours d'emploi pour 300 enseignants ou formateurs d'enseignants. L'expérience doit être répétée au Rwanda.
- (iii) Le lancement de l'initiative de formation d'enseignants en Afrique subsaharienne, en grande partie sur la base de l'estimation faite par l'UNESCO en 2003-2004 des capacités des instituts pédagogiques de 43 des 46 pays de cette région, est en cours de préparation.

I.2.2 : Éducation et mondialisation

- 50. Suivant les recommandations de la CMES (1998) et de la CMES + 5, l'UNESCO continue d'aider les États membres à améliorer la qualité de leur enseignement supérieur en élaborant des principes directeurs en matière d'assurance qualité et pour le renforcement des capacités des administrateurs de l'enseignement supérieur. On s'efforce, comme auparavant, de faciliter la mobilité des étudiants et des universitaires en créant ou en consolidant des liens ou réseaux entre eux. Le projet visant à réduire l'exode des cerveaux d'Europe du Sud-Est est un projet commun aux Secteurs de l'éducation et des sciences.
- 51. De nouvelles chaires et de nouveaux réseaux s'affirment comme centres d'excellence dans des domaines tels que les droits et l'éthique, les technologies de l'information, la formation des maîtres et l'éthique, la philosophie. Des nouveaux cursus universitaires sur l'entrepreneuriat et le dialogue interreligieux ont été instaurés. À la demande d'États membres, 43 nouveaux accords ont été signés et cinq nouveaux pays font désormais partie du programme UNITWIN. Une réunion internationale sur la communauté des universités et l'EPT a ouvert de nouvelles possibilités d'action des universités en faveur des priorités de l'UNESCO.

52. Des mesures concrètes ont été prises pour réorienter les activités du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO, pour mieux servir les priorités de l'Organisation telles que l'EPT et l'éducation de qualité, et renforcer ainsi le rôle du RéSEAU comme moyen privilégié de réaliser les objectifs de l'UNESCO. Le RéSEAU a conçu et expérimenté avec succès des matériels d'enseignement novateurs, dans toutes les régions du monde, parfois en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies comme le PNUE, l'UNCCD et la FAO.

01221 **Axe d'action 1 : Saisir les opportunités et relever les défis**

53. **Résultat escompté : Les décisions en matière d'éducation s'appuieront sur des recommandations et des notes d'orientation concernant les opportunités à saisir et les défis à relever dans le contexte de la mondialisation appliquée à l'éducation.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des experts et des représentants des États membres de l'UNESCO et de l'OCDE ont élaboré des Lignes directrices conjointes pour un enseignement supérieur de qualité, dont le texte est maintenant soumis aux organes directeurs des deux organisations.
- (ii) Une étude d'évaluation des besoins de renforcement des capacités en matière d'assurance-qualité, lancée en juin 2004, a été étendue à toutes les régions dont s'occupe l'UNESCO, pour servir à l'élaboration d'une stratégie qui guidera les activités concrètes de renforcement de capacités ; les pays africains sont une priorité de ce projet ; les Lignes directrices de l'UNESCO/OCDE serviront de cadre au renforcement des capacités dans le monde entier (en partenariat avec : la Banque mondiale, le RIOPQES, l'Association des universités africaines, le Ministère norvégien de l'enseignement et de la recherche).
- (iii) Des travaux de recherche sur les opportunités, les défis et les incidences de la mondialisation sur les systèmes d'enseignement supérieur des pays arabes sont en préparation.
- (iv) Une étude comparative de l'influence de la mondialisation sur l'éducation dans les pays de la région Asie-Pacifique a été terminée ; elle porte sur tous les niveaux d'enseignement et examine en particulier des questions telles que l'internationalisation des programmes d'études, la mobilité universitaire, l'identité culturelle, les réformes pédagogiques et les répercussions de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS conclu à l'OMC) sur l'enseignement supérieur dans la région.
- (v) Un séminaire international sur l'intégration de l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes a été organisé conjointement par l'IESALC et le Parlement latino-américain ; il s'en est dégagé un consensus sur la création d'un espace commun latino-américain pour l'enseignement supérieur, sur le modèle européen des Accords de Bologne.

54. **Résultat escompté : Mise en place de nouveaux mécanismes aux niveaux national, régional et international, pour un meilleur équilibre entre l'exode et le retour des cerveaux.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le projet pilote visant à dissuader les jeunes scientifiques d'Europe du Sud-Est de s'expatrier a été étendu à d'autres pays (l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine) ; conçu en collaboration avec Hewlett Packard, ce projet aide les universités de la sous-région à encourager les jeunes scientifiques à rester dans leur pays

et à collaborer avec leurs compatriotes de la diaspora ; un projet similaire est en préparation pour les pays d'Afrique en 2006.

01222 **Axe d'action 2 : Réseaux mondiaux à l'appui de l'EPT, de l'éducation aux droits de l'homme et de l'éducation pour une culture de la paix**

55. **Résultat escompté : Attribution aux trois réseaux d'un rôle actif et bien défini dans le cadre de la stratégie de décentralisation de l'UNESCO, les secteurs du programme et les bureaux hors Siège recourant davantage aux réseaux pour leurs activités, et en particulier pour l'EPT.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Comité intersectoriel UNITWIN a examiné les mécanismes et les résultats du programme UNITWIN et chaires UNESCO, en vue d'améliorer sa coordination et sa contribution à l'EPT, aux OMD et au développement durable.
- (ii) Un logiciel d'homologation et d'évaluation des programmes universitaires a été conçu en Amérique latine.
- (iii) La sixième réunion du Réseau Écotechnie de la région arabe (AREN) a porté essentiellement sur le partenariat entre monde universitaire, secteur privé, organismes des Nations Unies et secteur public.
- (iv) Une réunion d'experts internationaux sur divers sujets touchant à l'EFTP, ainsi qu'un atelier sur la formation des enseignants de l'EFTP à l'utilisation des TIC (Maurice, avril 2005) sont au nombre des activités organisées au cours des 18 premiers mois de la période biennale. Les participants venaient de divers ministères chargés de l'enseignement professionnel, de centres UNEVOC ou d'institutions de formation.
- (v) Une nouvelle campagne internationale du RéSEAU des écoles associées « Tous égaux dans la diversité » a été lancée en mars 2005 pour mobiliser les écoles contre le racisme, la discrimination et l'exclusion.
- (vi) Parmi les matériels pédagogiques novateurs qui sont expérimentés dans les écoles du RéSEAU, il faut citer : le *Ramsar Game on Wetlands*, produit par la Convention relative aux zones humides (signée à Ramsar en 1971), avec une assistance pédagogique et scientifique de l'UNESCO ; *The Truce story*, livre illustré, produit sous les auspices du Centre international pour la Trêve Olympique ; *YouthXchange*, kit pour apprendre à consommer sans hypothéquer l'avenir, et son site Web créés par le PNUE en collaboration avec l'UNESCO.
- (vii) Le dialogue interculturel grâce aux TIC a été le thème de discussion du Forum de la jeunesse sur le développement durable et le patrimoine culturel qui s'est tenu dans la forteresse de Suomenlinna, à Helsinki (Finlande) en juin 2005, au titre du projet la « Route de la Volga ».

56. **Résultat escompté : Meilleure appréciation par les États membres du caractère multidisciplinaire de ces réseaux qui fournissent des exemples de bonnes pratiques, contribuent à l'amélioration de l'éducation et assurent un fondement intellectuel à l'action menée dans ce domaine.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le programme UNITWIN a mobilisé 121 pays ; 180 rapports d'activité ont été reçus de 65 pays différents et 43 nouveaux accords ont été signés.
- (ii) Le nombre des membres du réseau UNEVOC est passé de 223 en 2003, à 234 en 2005.

- (iii) Le RéSEAU du système des écoles associées de l'UNESCO poursuit son développement et a accueilli 150 écoles supplémentaires, ainsi qu'un nouveau pays, la Jamahiriya arabe libyenne, soit un total de 7.754 écoles associées, dans 175 pays. À l'occasion d'une récente réunion régionale des coordonnateurs nationaux du RéSEAU en Europe, organisée au Luxembourg, en mai 2005, par la Commission nationale luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO, les participants, venus de 50 pays, se sont mis d'accord sur des mesures concrètes pour réorienter les activités du RéSEAU, de façon à mieux contribuer encore à l'éducation de qualité.

GRAND PROGRAMME II - SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Évaluation globale

57. La réalisation des objectifs stratégiques définis dans la Stratégie à moyen terme est en bonne voie dans tous les sous-programmes. L'eau douce et les écosystèmes associés constituent la priorité principale du grand programme II et des résultats ont été obtenus dans ce domaine grâce aux travaux du PHI, du nouvel Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, à Delft, le Programme mondial d'évaluation des ressources en eau de l'ONU et par le biais d'activités entreprises conjointement avec le programme MAB. L'Initiative internationale sur les crues et les inondations (IFI) a été officiellement lancée et le Programme mondial d'évaluation des ressources en eau a été désigné comme programme phare par le Comité des Nations Unies sur les ressources en eau (CNURE). L'accent a été mis sur la gestion des eaux urbaines, des eaux souterraines, des rivières et aquifères transfrontières et sur les zones arides.
58. Lors des dernières réunions du Conseil international et du Bureau du MAB, la désignation de nouvelles réserves de biosphère a été approuvée, ce qui porte le nombre de réserves appartenant au Réseau mondial à 482, réparties dans 102 pays. Un soutien a été apporté à plusieurs pays pour qu'ils créent des nouvelles réserves, y compris des réserves transfrontières. L'ERAIFT a bénéficié de crédits supplémentaires et sa dimension internationale a été renforcée. Des activités de sensibilisation à la perte de biodiversité se sont poursuivies en partenariat avec le PNUE pour appuyer le Projet de survie des grands singes (GRASP) et l'UNESCO a accueilli et parrainé la conférence intitulée « Biodiversité, sciences et gouvernance », qui s'est tenue en janvier 2005.
59. Un accord a été signé avec la NASA, ce qui porte à 18 le nombre total d'accords passés avec des agences spatiales, afin qu'elles fournissent des données satellitaires et procèdent à la modélisation de systèmes à des fins de conservation, de reconstruction et d'éducation, notamment sur des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et dans des réserves de biosphère. Une équipe spéciale PICG-PHI sur l'hydrogéologie a été créée et le PICG a renforcé des projets de recherche sur les événements environnementaux extrêmes et les changements climatiques. Lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, organisée par les Nations Unies à Kobe, Japon, en janvier 2005, l'UNESCO a assumé le rôle de chef de file dans le domaine prioritaire des connaissances et de l'éducation au service de la prévention des catastrophes.
60. L'UNESCO a contribué au succès de la Réunion internationale de Maurice et un site Web interactif a été créé pour faire connaître l'action de l'Organisation en faveur des petits États insulaires. Un soutien a été apporté à de nombreuses activités visant à promouvoir des pratiques rationnelles dans les régions côtières et à favoriser l'utilisation des savoirs autochtones et locaux, y compris un CD sur les savoirs autochtones en matière de navigation dans le Pacifique.

61. L'Assemblée de la Commission océanographique intergouvernementale a tenu sa vingt-troisième session en juin 2005. Le Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien a été inauguré à cette occasion et l'Assemblée a adopté des résolutions tendant à créer de tels systèmes pour d'autres océans. La COI a également examiné une Stratégie de renforcement des capacités et son Programme sur le carbone océanique ainsi que son Système mondial d'observation de l'océan continuant de contribuer activement à la recherche mondiale sur les changements climatiques.
62. Plusieurs lauréats du Prix Nobel ont participé au lancement de l'Année internationale de la physique 2005 au Siège en janvier. Le Programme international relatif aux sciences fondamentales a été lancé en guise de suivi de la CMS et une première sélection de projets a été approuvée. Des programmes en sciences fondamentales et en sciences de l'ingénieur privilégiant le renforcement des capacités ont été organisés, par exemple par le biais du stage d'été en mathématiques du CIMPA et du Prix des sciences de l'ingénieur de Mondialogo pour les jeunes. L'UNESCO a été désignée comme chef de file pour les énergies renouvelables au sein de l'ONU-Énergie.
63. L'UNESCO a fourni une assistance technique à plusieurs pays en vue de l'évaluation et la formulation de politiques scientifiques et techniques. À l'échelon national, elle a aidé le NEPAD à élaborer son plan d'action scientifique et technique et a été désignée chef de file de l'ensemble des institutions du système des Nations Unies pour le volet sciences et technologies du NEPAD. L'UNESCO a également contribué à rétablir la coopération scientifique dans les Balkans. L'Organisation a amélioré la gouvernance des politiques scientifiques et techniques en coopération avec des Comités parlementaires scientifiques et a apporté son appui au Forum mondial sur la science. L'UNESCO, en coopération avec l'ISESCO et la TWAS, a également organisé la première Conférence générale de l'Académie mondiale des jeunes scientifiques.
64. Toutes les activités des secteurs ont continué de mettre l'accent sur l'égalité entre les sexes, la jeunesse et les pays en développement et de s'intéresser à l'autoévaluation, aux résultats mesurables et à la participation au processus du PNUAD au niveau des pays.

Programme II.1 :

Sciences, environnement et développement durable

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Sous-programme II.1.1	9.581.095	6.849.694	71,5
Sous-programme II.1.2	3.228.553	2.256.146	69,9
Sous-programme II.1.3	1.441.528	1.130.646	78,4
Sous-programme II.1.4	867.762	706.108	81,4
Sous-programme II.1.5	4.335.600	3.626.691	83,6
Programme II.1	19.454.538	14.569.285	74,9

II.1.1 : L'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux

65. L'élan impulsé à la mise en valeur de « l'eau et les écosystèmes associés », en tant que priorité principale du Secteur conformément à l'objectif stratégique 5 de la Stratégie à moyen terme, « Améliorer la sécurité humaine par une meilleure gestion de l'environnement et du changement social », a été maintenu. Le PHI a étudié un certain nombre de questions d'importance stratégique à l'occasion de la 16^e session de son Conseil intergouvernemental et des sessions ultérieures de son Bureau. Il a continué d'appliquer la stratégie consistant à mettre en place un réseau de centres sous les auspices de l'UNESCO afin d'améliorer et de diversifier les capacités d'exécution du programme de l'Organisation et de mobiliser les États membres au plan régional ou international, tant sur le plan scientifique que financier.
66. De plus, plusieurs nouvelles initiatives internationales ont été lancées de concert avec le système des Nations Unies et des partenaires extérieurs, dont une sur les crues et les inondations et une sur la sédimentation, deux sujets qui préoccupent gravement le monde entier. Le nouveau Centre ICHARM, à Tsukuba, jouera en particulier un rôle essentiel dans l'IFI. Une plus large place a été accordée aux études et initiatives relatives aux eaux souterraines et le rôle de chef de file de l'UNESCO dans ce domaine est désormais reconnu. Le PHI a continué de mener, en collaboration avec le MAB, de vigoureuses actions concernant la gestion des eaux urbaines et les fleuves et aquifères partagés entre plusieurs pays, ainsi que la gestion des ressources en eau dans les régions arides et semi-arides et l'élaboration d'une approche écohydrologique.
67. L'Institut UNESCO-IHE s'est bien intégré au sein de l'UNESCO. Des liens étroits se sont établis entre le PHI et l'Institut, qui a pris en charge une majorité des activités éducatives et de renforcement des capacités de l'Organisation. On en a tiré un aperçu des incidences et des avantages pratiques de ce « nouveau modèle » d'institut de catégorie I de l'UNESCO, qui fonctionne entièrement sur une base extrabudgétaire.
68. Le Programme mondial d'évaluation des ressources en eau (WWAP) a concentré ses efforts sur la diffusion et le retentissement du premier Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau et sur la préparation du deuxième Rapport qui sera publié en mars 2006. Vingt-quatre institutions des Nations Unies collaborent à cette entreprise. Le Comité des Nations Unies sur les ressources en eau a fait du WWAP son programme phare. Toutes les activités susmentionnées apportent une importante contribution à la réalisation des OMD et à la mise en œuvre du Plan d'action de Johannesburg.

02111 Axe d'action 1 : Les changements planétaires et l'eau ; avancement des sciences hydrologiques en vue d'améliorer l'évaluation

69. **Résultats escomptés : Réalisation d'une évaluation du stress hydrique dans diverses conditions socioéconomiques, dans certains bassins fluviaux et certains aquifères/ Amélioration de la gestion des bassins fluviaux/Préparation du deuxième Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR-2).**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Quarante-deux nouveaux bassins ont été ajoutés au réseau « L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation des politiques » (HELP) (67 au total) ; le Centre international PHI-HELP sur la législation, les politiques et les sciences relatives à l'eau, en cours de création à Dundee, Royaume-Uni cherche à obtenir le statut de centre sous les auspices de l'UNESCO ; plusieurs séminaires internationaux et un colloque sur HELP ont été organisés dans des États membres. Le Chapitre

sud-américain du Projet FRIEND a été lancé ; des activités de renforcement des capacités ont été menées à bien par le Programme international mixte AIEA-UNESCO d'application des isotopes à l'hydrologie (JIIHP) ; l'initiative TIGER a été lancée en Afrique.

- (ii) Les contributions de l'UNESCO au WWDR-2 ont été fournies au WWAP ; la mise au point rédactionnelle de l'ensemble du WWDR-2 est en cours.

70. **Résultats escomptés : Élaboration de politiques visant à améliorer la coordination entre les pays partageant des systèmes aquifères transfrontières (ISARM) ; amélioration de la gestion des ressources communes en eaux souterraines/Amélioration des méthodes appliquées pour atténuer les effets des inondations et des sécheresses.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise en route d'activités ISARM dans les Caraïbes en coopération avec l'OEA ; préparation d'un inventaire des aquifères transfrontières dans les Balkans, aux Amériques, en Afrique du Nord et dans le Sahel ; fourniture de conseils scientifiques en vue de l'établissement du troisième rapport sur les aquifères transfrontières soumis à la Commission du droit international de l'ONU.
- (ii) Lancement de l'IFI et création du Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM) à Tsukuba, Japon, sous les auspices de l'UNESCO, approuvés par le Conseil exécutif ; projet pilote de prévention des crues et des inondations, et d'atténuation de leurs effets mené à bien au niveau communautaire à Jakarta.

02112 **Axe d'action 2 : L'eau pour satisfaire les besoins humains**

71. **Résultats escomptés : Base de connaissances établie et capacités de gestion de l'eau, notamment dans les zones arides et semi-arides, renforcées/Capacités de gestion des ressources en eau dans les zones rurales et urbaines améliorées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le G-WADI (Réseau mondial d'information sur l'eau et le développement dans les zones arides), créé par l'UNESCO, a organisé d'importants ateliers sur la modélisation (Roorkee, Inde), les techniques isotopiques (Oxford, Royaume-Uni), constitué le réseau G-WADI pour l'Asie et créé un site Web.
- (ii) De grands progrès ont été réalisés sur certains aspects de la gestion des eaux urbaines avec : la modélisation des eaux souterraines urbaines, la publication d'une monographie sur les infrastructures sanitaires écologiques, la sécurité des eaux urbaines et des ateliers sur la gestion intégrée des eaux urbaines dans les zones tropicales humides organisés au Brésil ; des activités d'enseignement et de formation relatives aux eaux urbaines entreprises en coopération avec l'UNESCO et IHE.

72. **Résultats escomptés : Gestion intégrée des bassins fluviaux améliorée/Meilleure compréhension du rôle des eaux souterraines dans la satisfaction des besoins humains/Capacités des pays en développement pour une gestion efficace des ressources en eau dans les zones côtières et les régions montagneuses améliorées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise en route d'un examen approfondi des principes directeurs de gestion intégrée des bassins fluviaux ; diffusion de deux publications, « Management of Aquifer Recharge and Subsurface Storage » et « Strategies for Managing Aquifer Recharge in Semi-Arid Areas » ; organisation d'ateliers régionaux à Yazd, Iran et Lahore, Pakistan sur la

gestion de la réalimentation des aquifères afin d'élargir la base de connaissances dans les zones arides et semi-arides.

- (ii) Tenue à Mombassa (Kenya) d'un atelier multipartenaires sur l'étude des bassins hydrologiques africains ; tenue d'une conférence internationale multipartenaires sur « L'hydrologie du milieu montagneux » et d'un « Colloque sur le bilan de masse des glaciers andins ».

73. **Résultat escompté : Méthodologies de résolution des conflits et coopération concernant les questions relatives à l'eau améliorées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Finalisation d'un ensemble d'indicateurs relatifs aux méthodes de résolution des conflits liés à l'eau et organisation par le PHI et le Bureau de l'UNESCO à Téhéran d'un atelier sur la recharge artificielle aux fins de la coopération en matière de gestion des eaux souterraines en Asie centrale ; création d'un groupe d'experts et mise au point d'un cours sur la gestion des conflits liés à l'eau destiné à l'Amérique latine et aux Caraïbes ; démarrage d'un processus identique en Iraq en coopération avec des professionnels de divers pays arabes ; démarrage de l'étude de cas sur le lac Titicaca.

02113 **Axe d'action 3 : Éducation relative à l'eau et renforcement des capacités pour assurer un développement durable et la sécurité**

74. **Résultats escomptés : Développement des capacités d'éducation en vue de la gestion durable des ressources en eau/Mise au point de méthodes de résolution des conflits et de coopération dans le domaine de l'eau et leur intégration dans les programmes d'étude au niveau universitaire.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Réalisation d'activités de renforcement des capacités en Afghanistan et formation d'experts irakiens à la gestion des ressources en eau par l'UNESCO-IHE ; 14^e cours de formation PHI - Université de Nagoya organisé au Centre de l'eau pour les régions tropicales humides de Kuala Lumpur. Élaboration pour les Balkans d'un programme d'une durée d'un an sur la résolution des conflits liés à l'eau en coopération avec l'UNESCO et IHE.

75. **Résultats escomptés : Amélioration des méthodes de contrôle qualitatif et de suivi de la mise en pratique des connaissances/Élaboration de modules et d'instruments pour intégrer la dimension culturelle à la gestion des ressources en eau.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Conduite d'activités de formation concernant la désalinisation et la réutilisation de l'eau au Yémen et en Érythrée, dans le cadre du projet « De l'eau pour l'Afrique » financé par l'Italie ; mise au point par l'Institut UNESCO-IHE d'une technique peu coûteuse d'élimination de l'arsenic dans l'eau potable, testée avec succès au Bangladesh.
- (ii) Publications : les 12 premiers volumes de la collection « L'eau et l'éthique » du PHI, en coopération avec la COMEST, et « Eau, assainissement et développement durable », en coopération avec une ONG française et une société privée.
- (iii) Mise en place du Centre régional arabe d'éthique de l'eau en Égypte ; organisation de deux séances en marge du Colloque international sur « La conservation de la diversité culturelle et biologique : le rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels », tenu à Tokyo (Japon).

02114 **Axe d'action 4 : Pour une gestion durable des interactions terre-eau**

76. **Résultat escompté : Intensification des réseaux de recherche et de renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources en eau.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Lancement d'un réseau mondial consacré à la gestion des efflorescences de cyanobactéries et des toxines dans les ressources en eau (CYANONET) ; lancement du projet régional « Gestion et développement intégrés durables des zones arides et semi-arides de l'Afrique australe » (SIMDAS) ; organisation par le Centre régional sur la gestion de l'eau dans les zones urbaines de Téhéran, en coopération avec le PHI, d'un atelier de formation des formateurs (tenu en décembre 2004) et d'une grande conférence de planification (en février 2005).

77. **Résultats escomptés : Mise au point d'approches écohydrologiques et écosystémiques pour la gestion intégrée des ressources en eau dans divers écosystèmes/Amélioration des instruments hydro-informatiques en vue de la modélisation intégrée et de la gestion opérationnelle des hydrosystèmes/Intégration de l'approche écohydrologique dans les programmes de travail de la Convention de Ramsar relative aux zones humides et des Conventions des Nations Unies sur la diversité biologique et sur la désertification.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deuxième atelier sur l'écohydrologie dans les pays arabes et ateliers consacrés à l'écohydrologie et à la gestion des écosystèmes des forêts tropicales, des zones côtières et des zones urbaines ; mise en place du mastère régional de sciences sur les approches écohydrologiques à l'Université de La Plata (Argentine). Publication de l'ouvrage intitulé « Vision de la Volga » consacré au développement durable du bassin Volga-Caspienne.
- (ii) Lancement du projet extrabudgétaire « Gestion durable des terres arides marginales » (SUMAMAD), qui est centré sur l'Afrique du Nord et l'Asie centrale.

78. **Résultats escomptés : Promotion et application de dispositions institutionnelles novatrices pour la gestion des hydrosystèmes et des écosystèmes associés dans les réserves de biosphère, les sites du Patrimoine mondial et les zones humides relevant de la Convention de Ramsar/Révision et diffusion de méthodes et techniques d'évaluation d'impact dans le contexte des ressources en eau et des écosystèmes appropriés.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Présentation de principes d'écohydrologie aux secrétariats des accords multilatéraux relatifs à l'environnement pour examen. Lancement du projet « Initiative de recherche sur le changement climatique dans les réserves de biosphère de montagne » (GLOCHAMORE).

79. **Résultats escomptés : Justification et diffusion des résultats de la recherche sur les interrelations entre le changement climatique et le développement durable dans les régions de montagne/Renforcement des capacités scientifiques et élaboration de matériels didactiques pour la remise en état des écosystèmes terrestres et hydrologiques détériorés.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Tenue de trois ateliers internationaux et mise au point de méthodes d'évaluation d'impact du changement climatique mondial dans les réserves de biosphère de montagne. Tenue d'un atelier sur les écosystèmes d'oasis au Moyen-Orient ; lancement des travaux préparatoires à une conférence des Nations Unies sur les terres arides ; diffusion, dans toutes les langues officielles des Nations Unies sauf le chinois, de la mallette pédagogique sur la lutte contre la désertification.

II.1.2 : Sciences écologiques : Promouvoir une gestion respectueuse de la nature par les populations

80. Il est de plus en plus largement admis parmi les États membres que les réserves de biosphère constituent un instrument du développement durable. En 2004, 19 nouvelles réserves sont venues s'ajouter au Réseau mondial et en juin 2005, 23 autres ont été approuvées, dont une transfrontalière. Les partenaires du MAB sont encouragés à promouvoir l'utilisation des réserves de biosphère comme sites d'apprentissage du développement durable dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. Quelques pays utilisent les réserves de biosphère comme moyen d'intégrer les stratégies régionales de conservation et les stratégies de développement. Des progrès satisfaisants ont été faits dans la voie de l'objectif stratégique 5 de la SMT.
81. L'assise scientifique écologique sur laquelle reposent un certain nombre d'activités du MAB a été approuvée et appréciée à sa juste valeur au niveau international. La 7^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) a reconnu les parallèles entre l'approche écosystémique et celle des réserves de biosphère pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et elle a dans le MAB l'un des principaux partenaires de la mise en œuvre du programme de travail mondial de la CDB sur les aires protégées. De plus, un projet MAB visant à créer des « éco-emplois » dans la Réserve de biosphère Mata Atlântica au Brésil et le secteur avoisinant a reçu des éloges un peu partout dans le monde lorsqu'un centre de formation aux « éco-emplois » de São Paulo a gagné 150.000 dollars au concours du programme « Development Market Place » de la Banque mondiale.
82. Les résultats obtenus dans le cadre de l'axe d'action 3 en ce qui concerne la diversité biologique et la diversité culturelle sont à porter au crédit des relations de travail étroites du MAB et du CSI-LINKS avec le Secteur de la culture. De même, les activités conjointes menées dans le cadre de l'axe d'action sur les interactions terre-eau ont bénéficié de l'étroite coopération avec la Division des sciences hydrologiques. Le MAB et la COI collaborent pour améliorer la connaissance scientifique d'une utilisation et d'une mise en valeur durables de la biodiversité des régions côtières et du milieu marin. La protection des écosystèmes côtiers est devenue un enjeu décisif, en particulier depuis le tsunami qui s'est produit dans l'océan Indien, et le MAB et la COI mettent actuellement au point, avec le programme du PNUE pour les mers régionales, un programme de coopération pour le prochain exercice.

02121 **Axe d'action 1 : Réserves de biosphère : approches du développement durable**

83. **Résultats escomptés : Promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles/ Amélioration de l'accès aux avantages dont les ressources naturelles sont la source, lesquels seront aussi mieux partagés/ Progrès vers la réalisation des objectifs relatifs à la biodiversité/ Amélioration du fonctionnement des réseaux régionaux et thématiques/ Aménagement de certaines réserves de biosphère pour qu'elles servent de sites de démonstration de modes d'existence durables et diffusion des résultats.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Création de 42 nouvelles réserves de biosphère. Approbation par quatre États membres (États fédérés de Micronésie, Palaos, Turquie et Liban) de leur toute première RB, et création de la deuxième RB transfrontalière (Sénégal - Mauritanie) d'Afrique. Le Bureau de Moscou a alloué une nouvelle série de subventions UNESCO-ISC dans le cadre du programme ROLL pour renforcer les réserves de biosphère dans la Fédération de Russie. L'UNESCO a coopéré avec l'Organisation régionale pour la protection du milieu marin (ROPME), à Téhéran, pour analyser des questions d'environnement côtier et de milieu marin et envisager la possibilité de créer des réserves de biosphère.

02122 **Axe d'action 2 : Aider à réduire la perte de biodiversité : la science et le renforcement des capacités au service de la durabilité écologique**

84. **Résultats escomptés : Amélioration de la capacité des États membres de mettre en œuvre une gestion intégrée des écosystèmes et de traiter les problèmes d'environnement et de développement/ Amélioration de l'éducation à la biodiversité, en liaison avec les secrétariats d'accords multilatéraux relatifs à l'environnement/ Intégration des systèmes urbains et de l'interface ville-campagne dans les plans-cadres de protection de l'environnement.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Lancement en 2004 d'un projet sous-régional du MAB, financé par le FEM du PNUE, destiné à renforcer les capacités en vue du développement durable dans les réserves de biosphère de six pays d'Afrique. L'ERAIFT de Kinshasa a offert des avantages à dix pays d'Afrique du Centre et de l'Ouest et passé un accord de coopération avec l'ENEF du Gabon pour renforcer la collaboration en vue du développement durable des terres tropicales dans le bassin du Congo. Vingt jeunes scientifiques ont reçu une bourse du MAB à ce titre durant l'exercice 2004-2005, et trois chaires UNESCO d'écotechnie ont été créées.

02123 **Axe d'action 3 : Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable**

85. **Résultats escomptés : Progrès des connaissances sur l'interdépendance de la diversité biologique et de la diversité culturelle et ses incidences/ Meilleure durabilité de la diversité, tant culturelle que biologique, sur certains sites.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation, principalement par LINKS, d'un atelier intitulé « Pour une diversité culturelle et une diversité biologique durables », en marge de la conférence sur le thème « Biodiversité : science et gouvernance », déjà mentionnée. De plus, conduite par CSI-LINKS et ses partenaires de recherches destinées à mettre en relief le rôle des populations autochtones dans l'utilisation durable de la biodiversité en mer d'Andaman,

ainsi que la diversité créatrice des savoirs médicaux des femmes des îles de l'océan Indien (Maurice, Rodrigues et la Réunion).

- (ii) Organisation de deux manifestations en marge de l'EXPO d'Aichi au Japon : un colloque MAB-Comité du patrimoine mondial sur le thème « Conserver la diversité culturelle et la diversité biologique : le rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels », à l'issue duquel une déclaration a été diffusée et une étude mondiale de recherche comparée sur les montagnes sacrées du monde a été lancée ; d'autre part, organisation conjointe par CSI-LINKS et le Secteur de la culture d'un séminaire pour élaborer des principes directeurs en vue de la « sauvegarde de la transmission des savoirs locaux et autochtones concernant la nature ».

II.1.3 : Sciences de la terre : mieux comprendre la terre solide et améliorer la prévention des catastrophes

- 86. Le PICG a particulièrement renforcé ses projets de recherche en vue de l'Année internationale des déserts et de la désertification (2006) ainsi que ses projets de recherche concernant le renforcement des capacités locales en sciences de la terre à l'appui du développement durable, conformément à l'objectif stratégique 5 de la Stratégie à moyen terme. Des activités de vulgarisation sont en préparation, à l'appui de la proposition d'organiser une Année internationale de la planète Terre en 2008. L'UNESCO a participé, aux côtés de nombreuses organisations, à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre pour le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) et elle continue de resserrer ses liens avec les agences spatiales nationales et internationales dans le cadre de l'Open Initiative afin d'intégrer les données satellitaires dans la surveillance de l'environnement et des risques.
- 87. La participation active de l'UNESCO à la Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des catastrophes qui s'est tenue à Kobe (Japon) en janvier 2005 a donné à l'Organisation un rôle de chef de file dans les domaines de la gestion des connaissances et de l'éducation visant à promouvoir une culture de la prévention des catastrophes. Le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 adopté à la Conférence recouvre la plupart des préoccupations de l'UNESCO dans le domaine de la prévention des catastrophes : renforcement des capacités, recherche, approches interdisciplinaires et intégration de la prévention des catastrophes dans les enjeux du développement.

02131 Axe d'action 1 : La géologie au service de la société : interactions roches-eau-vie

- 88. **Résultats escomptés : Amélioration des interactions et de la mise en réseau de spécialistes des sciences géologiques, hydrologiques et biologiques lors de la résolution de problèmes géoscientifiques fondamentaux liés au développement durable/Promotion de bonnes pratiques de gestion en sciences de la terre (l'accent étant mis sur l'Afrique et les pays en développement d'autres continents, les femmes et les jeunes scientifiques).**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Quarante-huit propositions ont été acceptées au titre du PICG, dont 15 propositions multidisciplinaires concernant l'établissement de réseaux interactifs intéressant le développement durable. Les projets du PICG ont renforcé l'intégration des activités de renforcement des capacités et des activités éducatives et ils accroissent le nombre de doctorants participants, renforçant ainsi les capacités autochtones des pays en développement. La coopération entre spécialistes des sciences géologiques, hydrologiques et écologiques a été renforcée par une centaine de conférences.

- (ii) La capacité du PICG d'aborder les questions touchant les recherches hydrogéologiques appliquées a été considérablement accrue par l'équipe spéciale conjointe PICG-PHI sur l'hydrogéologie récemment créée. Quatre projets du PICG sont axés sur l'Afrique, deux sont dirigés par de jeunes scientifiques et le nombre des femmes scientifiques participant au PICG a augmenté. De plus, presque tous les projets du PICG comprennent maintenant un nombre important de scientifiques de pays en développement ayant un indice de développement humain moyen ou faible.

89. **Résultats escomptés : Renforcement des capacités institutionnelles et individuelles en matière d'hydrogéologie, d'écosystèmes anciens, de désertification, de changements climatiques, de zones côtières, de catastrophes écologiques et de patrimoine géologique/Sensibilisation accrue du public national et international aux politiques géo-écologiques grâce au soutien apporté à des initiatives internationales en cours et proposées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Pour préparer l'Année internationale des déserts et de la désertification (2006), le PICG a particulièrement renforcé ses projets de recherche portant sur la désertification, le changement climatique, les paléo-écosystèmes et les événements environnementaux extrêmes.
- (ii) Les capacités autochtones d'élaboration de stratégies de développement économique régional et local durable, ainsi que les capacités de protection du patrimoine géologique, ont été renforcées par la mise en place d'un Réseau de géoparcs nationaux qui compte aujourd'hui 33 membres dans neuf pays. La production de publications scientifiques issues de projets du PICG dans des revues de géosciences appliquées et fondamentales s'est considérablement accrue.
- (iii) Des activités spéciales de vulgarisation ont été lancées pour préparer la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de l'« Année internationale de la planète Terre » en 2008. L'Année internationale stimulera la sensibilisation du public à l'importance des sciences de la terre et de l'utilisation des données et informations des géosciences concernant la prévention des catastrophes et la construction de communautés durables.

02132 **Axe d'action 2 : Partenariat mondial pour l'observation de la Terre depuis l'espace au service du développement durable**

90. **Résultats escomptés : Définition d'ensembles fondamentaux de paramètres d'observation de la Terre/Création de réseaux régionaux sur la collecte, l'échange et la cartographie mondiale des données.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Pour renforcer l'utilisation des observations de la Terre dans la planification en vue du développement durable, l'UNESCO a participé à l'élaboration d'un plan décennal de mise en œuvre en vue de la création du GEOSS. Le plan a été approuvé par 60 pays et 40 organisations et réseaux participants.
- (ii) Dans le cadre du suivi du SMDD, des sommets du G8, des sommets ministériels sur l'observation de la Terre (EOS) et des réunions de la Stratégie d'observation mondiale intégrée (IGOS) et du GEOSS, l'UNESCO a participé activement à la création et/ou au renforcement des réseaux locaux, régionaux et mondiaux sur la transformation des données des géosciences en produits d'information destinés aux décideurs. Aujourd'hui,

35 pays africains et dix pays asiatiques contribuent à cette initiative d'échange d'informations. Des efforts similaires sont entrepris en Amérique latine.

91. **Résultats escomptés : Sensibilisation accrue aux avantages de la technologie spatiale dans certaines sous-régions/Sensibilisation accrue et capacités renforcées dans le domaine des applications de la technologie spatiale.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a organisé des ateliers dans la région des États arabes et en Argentine. Une enquête sur les centres de données d'observation de la Terre en Afrique a été menée dans le cadre du processus du NEPAD. Des activités de sensibilisation ont été organisées à l'intention des élèves des écoles primaires et secondaires en coopération avec EURISY et le centre d'éducation de l'Agence spatiale norvégienne. Dans le cadre de l'Open Initiative de l'UNESCO sur l'utilisation des technologies spatiales à l'appui de la Convention du patrimoine mondial, 18 accords ont été conclus avec des agences spatiales et institutions de recherche internationales ou nationales. L'Open Initiative a accru la visibilité médiatique des activités de l'UNESCO en matière de télédétection et de SIG.

92. **Résultat escompté : Identification et essai des meilleures pratiques dans le domaine de l'enseignement des applications spatiales dans certains instituts universitaires d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique latine.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Dans le cadre du programme d'éducation spatiale, des stages ont été organisés aux Philippines (octobre 2004) et au Nigéria (mai 2005) pour démontrer les meilleures pratiques pédagogiques et les aspects concrets des projets et expliquer les bénéfices des applications des technologies spatiales pour la société. Une enquête a été menée sur les programmes d'enseignement des sciences du secondaire dans certains pays africains, première étape vers la détermination des points d'insertion des matières intéressant l'espace. Des bourses ont permis à des spécialistes des géosciences de pays en développement de suivre des cours de hautes études. La carte métallogénique de l'Afrique du Sud et les cartes géodynamiques de la Méditerranée et de l'Asie ont été finalisées en coopération avec la Commission de la carte géologique du monde.

02133

Axe d'action 3 : Améliorer la prévention des catastrophes et la capacité d'y faire face

93. **Résultat escompté : Amélioration de la capacité des États membres en matière de prévention des catastrophes, en particulier dans les communautés à risque.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) En tant que membre de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, l'UNESCO a activement poursuivi sa contribution à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ISDR) des Nations Unies : des conseils et des orientations ont été fournis à plusieurs pays concernant le renforcement des capacités de prévention des catastrophes. L'Organisation a joué un rôle actif dans la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (Kobe, Japon, janvier 2005), qui a notamment accru la sensibilisation des responsables de l'élaboration des politiques et du grand public et a abouti à l'adoption d'un plan d'action pour 2005-2015.

- (ii) La contribution de l'UNESCO à l'instauration d'une culture de la sécurité et de la résilience a été renforcée par le soutien apporté à six institutions et par la production et la diffusion d'ouvrages, de brochures et CD sur la cartographie des risques, les techniques de construction axées sur la sécurité, et la préparation aux catastrophes. Le premier bulletin sismique du réseau sismique libyen a été publié. Un projet de coopération en matière de prévention des risques associés aux catastrophes dans la région des Balkans a été entrepris.

94. **Résultats escomptés : Méthodes et applications mises en œuvre pour accroître la résistance des sites et des structures aux catastrophes/Élaboration et mise en œuvre de plans directeurs de prévention des risques applicables à certaines communautés exposées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des projets régionaux sur la prévention des risques sismiques dans la région méditerranéenne et en Asie ont renforcé les connaissances scientifiques et les capacités techniques de 210 spécialistes de 28 pays dans le domaine de l'évaluation et de l'atténuation des risques afin d'accroître la résistance des structures, au moyen d'ateliers financés par l'UNESCO et de la diffusion de progiciels d'analyse des données. Les pratiques de prévention des risques de glissement de terrain ont été promues, y compris la protection des sites culturels.
- (ii) Des instruments de coopération multipartite pour l'atténuation des risques au niveau communautaire ont été élaborés et diffusés dans trois villes. La communication éducative et la sensibilisation du public ont été promues grâce au soutien apporté à une radio communautaire (en Afrique), à des ateliers techniques (en Amérique centrale et dans les Caraïbes) et à un programme de prévention des catastrophes et de préparation aux catastrophes destiné aux écoles (en Indonésie). L'UNESCO a contribué à la construction de nouvelles infrastructures éducatives à la suite de l'éruption destructrice de l'île de Manam et du mont Tavurvur en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

II.1.4 : Vers des conditions d'existence viables dans les petites îles et les régions côtières

- 95. L'UNESCO a contribué à l'examen du Programme d'action de la Barbade et à la préparation de son suivi, la Réunion internationale de Maurice. Cette dernière a débouché sur la Déclaration et la Stratégie de Maurice, qui réaffirment que le Programme d'action de la Barbade reste le « cadre fondamental » pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID). La Stratégie de Maurice élabore toute une gamme d'activités regroupées sous 20 grandes rubriques, dont éducation et capacité d'assumer le développement durable, catastrophes naturelles et catastrophes pour l'environnement, gestion des déchets et ressources en eau douce.
- 96. Une réunion d'information intersectorielle pour les délégués permanents et les observateurs auprès de l'UNESCO a eu lieu en mars 2005. Une stratégie a été mise au point pour que toute l'Organisation prenne en compte de la Stratégie de Maurice, dans le cadre des activités des secteurs de programme et du processus « Vision des jeunes sur la vie dans les îles ». Des contributions pertinentes sont demandées, compte tenu des activités du Programme de participation dans les PEID, pour la page spéciale du Web consacrée à l'UNESCO face à la Stratégie de Maurice, l'élaboration de nouvelles activités intersectorielles et interinstitutions, et la coordination par le Groupe de travail sur les PEID. Tous ces résultats sont conformes à l'objectif stratégique 5 de la Stratégie à moyen terme.

02141 **Axe d'action 1 : Promouvoir un programme intersectoriel et interrégional d'action dans les petits États insulaires en développement**

97. **Résultats escomptés : Renforcement de l'aptitude des petits États membres insulaires en développement à contribuer à la réunion d'examen de l'ONU de haut niveau (Barbade + 10)/Établissement de liens entre des projets relatifs aux petites îles dans les régions des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a contribué à la Réunion internationale de Maurice (janvier 2005) dans les domaines de la culture, de la jeunesse, des communautés en action et de la gestion de l'océan et des zones côtières. L'UNESCO et d'autres organisations ont apporté leur soutien au Forum de la société civile (Maurice), qui a débouché sur une Déclaration, et des jeunes des PEID se sont réunis autour de l'initiative parrainée par l'UNESCO « Vision des jeunes sur la vie dans les îles ». Une stratégie a été mise au point pour que toute l'Organisation prenne en compte la Stratégie de Maurice, dans le cadre des activités des secteurs de programme et du processus « Vision des jeunes sur la vie dans les îles ».

98. **Résultat escompté : Établissement de liens entre des projets relatifs aux petites îles dans les régions des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Un réseau de partenaires dans les petites îles a été mis en place. Des opinions ont été échangées et la portée des projets a été élargie grâce à des enquêtes d'opinion, des réunions, des articles dans les médias et l'Internet. De nombreuses propositions de projets de suivi ont été suggérées par « Vision des jeunes sur la vie dans les îles », allant des modalités permettant d'aider les jeunes à lancer leur propre entreprise au renforcement de l'usage des langues locales, et de la prise de conscience de l'importance qu'il y a à disposer d'un environnement propre à l'éducation relative au VIH/sida.

02142 **Axe d'action 2 : Élaborer des pratiques éclairées : créer des moyens de gérer les conflits relatifs aux ressources côtières dans les petites îles et les régions côtières**

99. **Résultat escompté : Renforcement des moyens dont disposent les pays pour gérer des conflits portant sur des ressources côtières ou des valeurs sociales, économiques et culturelles.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dix brochures ont été élaborées dans les Caraïbes pour sensibiliser l'opinion au phénomène d'érosion des plages accéléré par l'intensité accrue des cyclones et, grâce au projet conjoint RÉSEAU/CSI de surveillance du sable, des étudiants des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique utilisent un ensemble normalisé de protocoles pour surveiller l'état de leurs plages et mettre en œuvre des projets de suivi avec leurs communautés. Un guide éducatif sur le recyclage, préparé par le Bureau de l'UNESCO à Doha, a été publié en juin 2005 afin de sensibiliser l'opinion à l'importance du recyclage des déchets pour la préservation de l'environnement dans la région arabe.
- (ii) Le projet Petites villes côtières historiques a formé des homologues libanais à l'utilisation du matériel de surveillance des côtes, et traité des besoins conflictuels dans les zones côtières en Syrie. Les principaux résultats du projet concernant la mise au

point de méthodes de gestion côtière intégrée dans le district de Kandalaksha, mer Blanche (Russie), ont été publiés en russe et en anglais. Des enquêtes socioéconomiques ont été menées aux Îles Surin et dans le Parc national marin de Tarutao (Thaïlande) dans le cadre du suivi en cours. En mai 2005, les principaux intéressés ont été informés des résultats.

- (iii) Des codes de bonne conduite pour les donateurs et les investisseurs s'intéressant au développement côtier ont été rédigés et examinés grâce au forum virtuel mondial, y compris des pratiques éclairées sur des questions telles que l'élimination des déchets solides, l'accès aux plages, la gestion des ressources en eau et l'adaptation aux changements climatiques.

II.1.5 : Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO

100. Le principal résultat de cette période est le rôle de chef de file joué par la COI de l'UNESCO dans la mise en place d'un Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien dans un cadre mondial. La vingt-troisième session de l'Assemblée (juin 2005) a souscrit à ce processus en approuvant trois importantes résolutions créant des groupes intergouvernementaux de coordination pour des systèmes d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets qui seront mis en place dans l'océan Indien, la mer des Caraïbes, la mer Méditerranée et l'Atlantique du Nord-Est. Ces systèmes viennent s'ajouter à celui du Pacifique, qui devrait être renforcé dans ses mers bordières.
101. À sa vingt-troisième session, l'Assemblée a approuvé les Principes et stratégie de la COI pour le renforcement des capacités ainsi que son Plan de mise en œuvre, tous deux préparés par le secrétariat de la COI. Des plans détaillés sont prêts en vue de la deuxième session de la Commission technique mixte COI/OMM d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM), qui doit se tenir en septembre 2005, à Halifax. En tant qu'organisation chef de file de JCOMM-II, la COI est responsable de tous les aspects de la session de Halifax sur les progrès réalisés dans le domaine de la météorologie maritime opérationnelle depuis que la JCOMM a été créée en 1999 et des plans seront définis pour les quatre prochaines années.

02151 **Axe d'action 1 : Résoudre les incertitudes scientifiques concernant la gestion de l'environnement marin et les changements climatiques**

102. **Résultat escompté : Développement des avis scientifiques et techniques fournis aux États membres sur les observations et les recherches nécessaires pour comprendre le rôle de l'océan dans l'évolution du climat et dans le cycle mondial du carbone.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

La publication « Guide on Best Practices for Oceanic pCO₂ Measurement and Data Reporting » a été finalisée par le Groupe consultatif COI-SCOR sur le CO₂. Les programmes mondiaux de recherche du SCOR et du PIGB ont demandé que le champ du Projet international de coordination des données sur le carbone océanique (IOCCP) soit étendu de manière à ce qu'il puisse servir de centre international de communications et de coordination des programmes de recherche sur le carbone océanique ainsi que d'observations. Le mandat de ce projet élargi a été examiné et approuvé par l'Assemblée en juin 2005.

103. **Résultat escompté : Amélioration de la capacité des programmes scientifiques et de recherche en matière d'évaluation de la santé des écosystèmes océaniques.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le Programme TTR, qui étudie les processus de couplage géosphère-biosphère du point de vue de la protection du milieu marin en haute mer a obtenu des fonds du Gouvernement belge (250.000 dollars) et du projet Hermes de l'Union européenne (100.000 dollars). Le rapport du GCRMN sur l'état des récifs coralliens dans le monde, dans lequel sont également suggérés des remèdes possibles, a été publié et largement diffusé auprès des parties intéressées.

104. **Résultat escompté : Amélioration des capacités des États membres en matière de surveillance et de prévision des efflorescences algales nuisibles (HAB).**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Possibilités individuelles de formation et d'étude offertes à plus de 100 personnes par l'intermédiaire des centres COI d'études scientifiques et de communication à Copenhague (Danemark) et à Vigo (Espagne) et grâce à des ateliers de formation internationaux ou régionaux au Brésil, en Allemagne, en Italie, au Koweït, aux Philippines, en Afrique du Sud et au Viet Nam.

105. **Résultats escomptés : Augmentation de la capacité des régions et pays côtiers d'appliquer une gestion intégrée des zones côtières (ICAM)/Capacités des États membres africains en matière de gestion régionale des côtes améliorées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La première version d'un Manuel sur l'utilisation des indicateurs dans le Programme de gestion intégrée des zones côtières (ICAM) a été publiée en mai 2005 et sera testée par des responsables de gestion côtière dans une douzaine de projets de l'ICAM dans le monde, jusqu'au début 2006, avant la publication définitive.
- (ii) Un soutien a été fourni à des participants de pays en développement pour leur permettre d'assister à la conférence scientifique ouverte LOICZ sur des scénarios de changements et réactions - côtes et habitants des zones côtières. La quatrième expérience d'interétalonnage sur les résurgences sous-marines d'eaux souterraines dans les zones côtières a été organisée avec l'AIEA et le PHI-UNESCO à Maurice, en avril 2005, à laquelle a participé une équipe de chercheurs internationaux.
- (iii) La COI a été choisie comme agence d'exécution d'un projet de un million de dollars sur l'adaptation, grâce à l'ICAM, au changement climatique et la gestion des modifications du tracé des côtes en Afrique de l'Ouest. Trois bulletins et un « Portail océan pour l'Afrique » ont été mis au point par l'Unité côtière et marine de l'Initiative environnementale du NEPAD (COSMAR - basé au Kenya) grâce à un soutien fourni par la COI et ODINAFRICA.

02152 **Axe d'action 2 : Développer les capacités de surveillance et de prévision aux fins de la gestion et du développement durable de l'océan côtier et de la haute mer**

106. **Résultat escompté : Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) élargi et pleinement opérationnel.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

La modélisation GODAE a été appliquée avec succès et le programme de bouées de profilage Argo continue à progresser avec 1.926 flotteurs installés (au 5 juillet 2005), soit 64 % du total escompté de 3.000 flotteurs. D'ici la fin de l'exercice biennal, 2.000 flotteurs Argo devraient être opérationnels.

107. **Résultat escompté : Flux d'informations climatiques et météorologiques connexes amélioré.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le Centre CMOM de soutien pour les plates-formes d'observation in situ (JCOMMOPS) a amélioré les outils techniques d'appui à l'océanographie et la météorologie marine opérationnelles grâce à son site Web et a mis au point un logiciel pour la collecte des métadonnées provenant de bouées dérivantes et fixes. Tout est prêt en vue de la deuxième session de la Commission technique mixte COI/OMM d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM), qui doit se tenir en septembre 2005 à Halifax.

02153 **Axe d'action 3 : Mettre en place et renforcer un mécanisme mondial permettant d'assurer à tous le libre accès à l'intégralité des données et de l'information océanographiques**

108. **Résultat escompté : Normes mondiales pour la collecte, la gestion et l'échange de données et d'informations océanographiques définies et diffusées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Les démonstrations de bancs d'essai du projet sont à présent terminées et ont été présentées lors de la dernière réunion de projet qui a eu lieu en janvier 2005 à Liverpool (Royaume-Uni). Le travail commencé dans le cadre du projet est poursuivi dans le cadre du projet MOTIVE de l'Union européenne depuis février 2005.

109. **Résultat escompté : Systèmes d'alerte aux tsunamis et procédures d'atténuation des effets renforcés.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Les experts de l'ITSU et le CIIT ont joué un rôle clé dans le soutien technique et en fournissant des spécialistes pour assumer le mandat qui avait été confié à la COI de l'UNESCO de diriger la coordination en vue de la mise en place d'un Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien (IOTWS). Une étape décisive a été la création du groupe intergouvernemental de coordination pour l'IOTWS, à titre d'organe subsidiaire de la COI, aux termes d'une décision de la vingt-troisième session de l'Assemblée en juin 2005.

02154 **Axe d'action 4 : Développer les questions de gouvernance des océans et accroître l'efficacité des organes directeurs de la COI**

110. **Résultat escompté : Coordination accrue entre les gouvernements, les OIG, les ONG, le secteur privé et les institutions de recherche dans le cadre de l'exécution du Plan d'application du SMDD.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

La COI a été reconnue par la Conférence des Nations Unies sur les PEID qui a eu lieu à Maurice en janvier 2005 pour son rôle dans le renforcement des capacités des PEID dans les sciences de la mer et le GOOS (*Stratégie de Maurice*). De plus, la COI, avec le PNUE et le Center for Marine Policy/Université du Delaware ont obtenu une subvention du FEM de un million de dollars à l'appui des activités du Forum mondial sur les océans, les côtes et les îles en 2005-2006.

111. **Résultat escompté : Amélioration de la gestion des réunions et activités statutaires de la COI.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Organisation de la Réunion du Bureau (en février 2005) et de la vingt-troisième session de l'Assemblée de la COI (en juin 2005). Les États membres ont reçu à l'avance la documentation de la vingt-troisième session de l'Assemblée, et notamment les traductions de tous les documents de travail.

02155 **Axe d'action 5 : Développer la capacité et l'efficacité des États membres en matière de recherche scientifique marine et de gestion et de développement durable de l'océan côtier et de la haute mer**

112. **Résultat escompté : Augmentation du nombre des bourses attribuées à des individus et des institutions pour une formation/des études scientifiques, techniques et en sciences de l'ingénieur.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Approbation, à la vingt-troisième session de l'Assemblée de la COI, en juin 2005, de sa Stratégie de renforcement des capacités, accompagnée d'un projet de plan de mise en œuvre et de travail. Le Comité TEMA de la COI a offert des bourses de travail à de jeunes chercheurs des pays en développement pour qu'ils puissent assister au deuxième atelier ANTARES tenu en janvier 2005 à l'Île Margarita (Venezuela) et à la sixième réunion du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO), tenue en février 2005 à Bruxelles. Les quatre chaires UNESCO/COI établies (Chili, Géorgie, Mozambique et Russie) se sont engagées dans des activités de formation, notamment la participation aux croisières TTR.
- (ii) En coopération avec l'Expérience mondiale d'assimilation des données océaniques (GODAE), un parrainage par TEMA de sept experts de La Barbade, du Brésil, d'Indonésie, de Maurice, du Nigéria, du Niger et de Thaïlande, pour qu'ils puissent participer à la session de renforcement des capacités (en décembre 2004) axée sur la détermination des produits propres à accroître la sécurité en mer, sur la pollution des côtes et l'érosion de bassins semi-fermés comme le golfe du Mexique et sur les besoins en matière d'assimilation de données tirées de PIRATA selon le type de climat.

**Programme II.2 :
Renforcement des capacités scientifiques et technologiques
au profit du développement**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Sous-programme II.2.1	6.978.567	4.488.502	64,3
Sous-programme II.2.2	1.174.870	692.593	59,0
Programme II.2	8.153.437	5.181.095	63,5

**II.2.1 : Renforcement des capacités en sciences fondamentales
et sciences de l'ingénieur**

113. L'objectif stratégique 6 de la SMT appelle à « renforcer les capacités scientifiques, techniques et humaines de participation aux nouvelles sociétés du savoir », et c'est ce dont s'inspirent les travaux menés dans le cadre de ce sous-programme. L'Année internationale de la physique 2005 a bénéficié d'une couverture médiatique très positive. Les progrès se poursuivent sur le programme phare SESAME, par un accord tripartite signé entre le CERN, SESAME et la Jordanie. Un grand nombre d'étudiants et de chercheurs plus avancés ont reçu une formation en mathématiques, en physique, en chimie, en sciences de l'ingénieur et en sciences de la vie par l'intermédiaire du réseau en constante expansion des institutions partenaires qui travaillent avec l'UNESCO. Avec le lancement officiel du Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF), les actions spécifiquement régionales faisant intervenir un réseau de centres d'excellence nationaux, régionaux et internationaux vont se développer, permettant ainsi à de plus en plus de gens de prendre part à la vie des sciences fondamentales et d'apporter leur contribution aux capacités de l'ensemble de leur communauté. Les activités concernant les énergies renouvelables ont pris un nouvel élan depuis que les États membres voient les avantages des sources d'énergie renouvelables pour le développement durable et se rendent compte des besoins qu'impliquent la détermination des sources locales et le renforcement des capacités des mains-d'œuvre locales en matière de maintenance des nouvelles technologies.

02211 Axe d'action 1 : Partenariats interdisciplinaires pour la promotion de la recherche fondamentale et l'utilisation du savoir scientifique

114. **Résultats escomptés : Transfert d'information scientifique aux pays en développement/Élargissement des capacités nationales en recherche fondamentale.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Réalisation, en coopération avec le CIUS et le Département d'État des États-Unis, au profit de plus de 100 établissements d'une cinquantaine de pays de 15 projets visant la mise en commun des connaissances sur le changement planétaire, l'utilisation durable des ressources en eau, l'accès aux données environnementales, la biodiversité, la santé et l'environnement, le cycle mondial du fer et les impacts de comètes/astéroïdes.
- (ii) Expansion des capacités nationales en mathématiques pures et appliquées par la fondation d'un institut africain des sciences mathématiques et l'unification d'un réseau d'institutions mathématiques nationales sous l'égide de cet institut. Développement de

la coopération avec l'Union mathématique internationale et l'Union internationale de physique pure et appliquée.

115. Résultat escompté : Formulation et lancement de nouvelles initiatives pour la deuxième phase de suivi de la CMS.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Sélection, dans le cadre du suivi de la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS), au Colloque international sur le thème *Mobiliser la science au service de la société : vers de nouveaux partenariats* (mars 2005, Venise) d'un programme d'action mis à jour et lancement du Programme international en sciences fondamentales (PISF) comme nouvelle action majeure de suivi en sciences fondamentales ; recommandation de 39 projets à la première réunion du Conseil scientifique du programme (en janvier 2005).

La science au service de la paix au Moyen-Orient : SESAME (programme phare)

116. Résultats escomptés : Mise en place et en service d'une nouvelle installation de recherche d'une importance majeure pour la région/Mise en place d'une nouvelle communauté de recherche et de nouveaux partenariats scientifiques dans la région.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Achèvement des fondations du bâtiment principal et du plancher du hall principal ; élaboration et approbation du plan conçu pour porter l'énergie de l'accélérateur à 2,5 GeV ; nomination d'un directeur scientifique.
- (ii) Accord de coopération tripartite signé entre le CERN, la Jordanie et SESAME. Organisation de trois réunions de comités internationaux d'experts et d'une réunion d'utilisateurs en vue de moderniser le système d'accélérateur et de déterminer le type d'expériences qui seront menées avec les faisceaux de rayons de SESAME. Adoption de cinq orientations scientifiques pour SESAME : sciences physiques, sciences biologiques et médicales, sciences de l'environnement, applications industrielles et archéologie.

02212 Axe d'action 2 : Renforcement des capacités dans les sciences fondamentales

117. Résultat escompté : Amélioration des capacités de recherche et d'enseignement en mathématiques, physique et chimie et dans leurs applications.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Formation dispensée à 6.000 scientifiques et spécialistes des pays en développement, et en particulier à des chercheuses et à de jeunes chercheurs, par le Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT) et le Centre international de mathématiques pures et appliquées (CIMPA). Participation d'une centaine d'enseignants de facultés de physique à des ateliers d'optique et de photonique, les documents et le matériel leur étant fournis. Formation aux microsciences ou participation à des ateliers d'expérimentation en microsciences de plus de 2.000 chimistes. Création d'un Centre des microsciences associé à l'UNESCO à l'Université de Bergen (Norvège). Aide des Bureaux de Jakarta, Yaoundé et Téhéran à la participation de scientifiques de la région à divers ateliers, cours de formation et colloques concernant la physique, les mathématiques et la chimie.

118. **Résultats escomptés : Renforcement de la collaboration et de la mise en réseau avec des institutions et centres internationaux spécialisés en chimie, mathématiques et physique/Reconnaissance accrue de l'importance des mathématiques, de la physique et de la chimie pour la vie et le développement social de la part du public.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation par le CIMPA de dix ateliers et écoles d'été en mathématiques. Organisation en cours des activités destinées à célébrer l'Année internationale de la physique 2005, en partenariat avec des sociétés de physique internationales, régionales et nationales. Le renforcement des capacités en matière de formation avancée, recherche et enseignement s'inscrit dans le cadre d'une étroite coopération avec un certain nombre d'universités, d'unions scientifiques internationales et de fondations.
- (ii) Très large couverture médiatique de l'Année, y compris des activités novatrices faisant intervenir des étudiants et le grand public. Émission de timbres commémoratifs et publication d'ouvrages de vulgarisation sur la physique, dont un guide de l'Année mondiale de la physique. Progrès dans le public de la compréhension et de l'appréciation des mathématiques à l'issue de l'exposition internationale itinérante « La découverte des mathématiques ».

119. **Résultats escomptés : Renforcement des capacités endogènes et des compétences en matière de recherche dans les domaines de la biologie cellulaire et moléculaire, ainsi que dans des disciplines novatrices des biotechnologies et de la bio-informatique/Élargissement et renforcement des réseaux régionaux et nationaux en biologie.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation et conduite, avec les partenaires traditionnels et les bureaux hors Siège de l'Organisation, de 15 ateliers de formation et 25 réunions mettant l'accent sur le renforcement des capacités dans les pays en développement et octroi de 40 bourses de recherche pour de jeunes scientifiques. Remise du Prix L'ORÉAL-UNESCO 2004 pour les femmes et la science à cinq éminentes spécialistes mondiales, pour l'excellence de leurs travaux de recherche en sciences de la matière condensée, et octroi de bourses UNESCO-L'ORÉAL à 15 jeunes chercheuses pour des projets de recherche en sciences de la vie.
- (ii) Participation active de l'UNESCO au lancement du Réseau de coopération interinstitutions en biotechnologie. Encouragement des activités des réseaux existants soutenus par l'UNESCO, un des centres de ressources microbiennes (MIRCEN) et du Réseau de biologie moléculaire et cellulaire (MCBN) et établissement de liens avec le Réseau Afrique-Asie-Amérique latine de recherches sur les produits naturels.

120. **Résultat escompté : Sensibilisation accrue du public à la sécurité, à la santé et à d'autres questions qui interviennent dans l'application des avancées scientifiques, surtout en ce qui concerne la biotechnologie.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Production et diffusion par les soins des bureaux hors Siège de matériels d'enseignement et d'information, dont un numéro d'une revue de biotechnologie et de bioéthique, et production en cours d'un CD-ROM destiné à faire connaître au public les services que les sciences fondamentales offrent à la société. Poursuite de la diffusion auprès des scientifiques des pays en développement de textes parus dans des revues spécialisées et d'information scientifique à jour dans le domaine de la biotechnologie,

au moyen de publications numériques, en ligne et sur papier, en collaboration avec les partenaires traditionnels.

121. Résultat escompté : Promotion de la recherche en vue de la découverte et de la diffusion de thérapies et méthodes de prévention peu coûteuses du sida et d'autres maladies infectieuses.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Poursuite de la mise en œuvre de la deuxième phase du projet « Families First Africa » en vue de la mise au point d'un vaccin pédiatrique destiné à empêcher la transmission du VIH de la mère à l'enfant et comportant des volets recherche et formation. Dans le cadre du programme MIRCEN, organisation ou soutien de trois ateliers consacrés à la microbiologie de l'eau dans l'optique de la santé, aux nouvelles maladies infectieuses et à la culture de microbes.

02213 Axe d'action 3 : Renforcement des capacités en sciences de l'ingénieur et en technologie

122. Résultats escomptés : Meilleure défense, connaissance et promotion de l'ingénierie en tant que composante de la société du savoir et outil au service du développement social et économique/Renforcement des capacités en sciences de l'ingénieur et en technologie/Contribution des sciences de l'ingénieur et de la technologie à l'élimination de la pauvreté et au développement durable.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Coopération de l'UNESCO avec la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, à titre de préparation du Conseil mondial de l'énergie qui aura lieu en 2008 au Brésil, et organisation à Tunis d'un séminaire international sur les sciences de l'ingénieur et l'économie du savoir, à titre d'activité préparatoire à la réunion de novembre du SMSI. Accueil d'une réunion destinée à faciliter la création de l'association Ingénieurs sans frontières International et d'un réseau international d'études en sciences de l'ingénieur. Organisation d'ateliers sur le renforcement des capacités dans l'enseignement scientifique et technologique et les approches de sa réforme, formation de membres du corps enseignant à l'enseignement en ligne et début de la réalisation d'une initiative prévoyant un programme de mastères en ligne dans les États arabes. Élaboration de programmes d'études et de matériels didactiques, y compris l'élaboration d'un projet et l'organisation d'une formation consacrés aux piles photovoltaïques, et réalisation d'une grande étude sur l'éducation de qualité en sciences de l'ingénieur dans les États arabes. Mise sur pied d'activités relatives à la technologie et à l'élimination de la pauvreté, dont des ateliers, organisation d'un forum pour l'Afrique subsaharienne, coopération et contribution aux travaux de l'Équipe spéciale du Projet du Millénaire (ONU) sur la science, la technologie et l'innovation. Sélection des lauréats du Prix Mondialogo de sciences de l'ingénieur décerné à l'initiative de Daimler-Chrysler et de l'UNESCO.

**Promotion des énergies durables et renouvelables au service du développement
(Programme phare)**

123. **Résultat escompté : Développement des capacités dans les États membres, surtout les pays en développement et les petits États insulaires, pour formuler les politiques et plans énergétiques et gérer, exploiter et entretenir les sources d'énergie renouvelables.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Ateliers régionaux organisés en collaboration avec l'ISESCO à Dakar (Sénégal), Niamey (Niger), Nouakchott (Mauritanie) et Tena (Équateur) dans le cadre du Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (Programme GREET). Une nouvelle plate-forme destinée à la formation sur les énergies renouvelables, devant être utilisée au Burkina Faso, a été conçue pour organiser des stages et des activités de formation aux niveaux national et sous-régional. Des bourses ont été accordées à des électriciens des îles Galápagos pour qu'ils suivent une formation à l'installation et à l'entretien des systèmes de production d'énergie et solaire dans le cadre du projet du PNUD sur l'énergie propre. Un soutien a été fourni pour la vingtième Conférence et exposition européenne sur l'énergie solaire photovoltaïque (juin 2005, Barcelone, Espagne) en vue de l'amélioration des technologies et des matériels de production d'énergies renouvelables. Un village solaire pilote a été mis sur pied en collaboration avec les autorités maliennes. Un soutien a été fourni pour organiser une « Journée du solaire » au Niger.

124. **Résultat escompté : Promotion d'une collaboration novatrice entre des organisations non gouvernementales spécialisées et des organes intergouvernementaux encourageant les programmes innovants dans l'utilisation des énergies renouvelables, surtout en Afrique et dans les pays les moins développés d'autres régions.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a fourni un soutien pour l'évaluation de l'éducation et de la formation faite par le groupe de travail sur le Réseau européen sur l'éducation et la formation en matière de sources d'énergie renouvelables (EURONETRES), qui regroupe des représentants d'universités et d'écoles d'ingénieurs européennes.
- (ii) L'UNESCO a fourni un soutien à la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) en organisant des réunions et en présentant des documents de travail sur l'exploitation des sources d'énergie renouvelables pour le renforcement des capacités et le développement dans la région du Sahel. Une aide a été fournie à la Commission africaine de l'énergie (AFREC) pour l'élaboration d'un système d'information global sur l'énergie pour l'Afrique et la mise en place d'une base de données de l'AFREC sur l'énergie.
- (iii) Poursuite de la collaboration active avec des organismes des Nations Unies et de la contribution aux activités du groupe de travail des Nations Unies sur l'énergie.

02214 **Axe d'action 4 : Promotion de l'éducation et du renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie**

125. **Résultats escomptés : Avoir donné aux enseignants la formation et les moyens nécessaires pour leur permettre de mieux adapter les programmes nationaux aux besoins locaux/La science, la technologie et l'environnement devront bénéficier d'un plus grand intérêt et d'une meilleure compréhension de la part des étudiants, surtout des filles, et du grand public.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux ateliers régionaux organisés à Lima et Shanghai sur les moyens de combler le fossé entre scientifiques et enseignants des sciences ; deux autres ateliers organisés à Maseru (Lesotho) et au Caire.
- (ii) En collaboration avec le Secteur de l'éducation, conception d'un Kit pilote pour la communication et la vulgarisation sur les OGM et constitution d'un groupe de travail de l'UNESCO chargé de l'utiliser à titre expérimental conjointement avec le Forum mondial des biotechnologies. Un outil pédagogique sur les nouvelles sciences interdisciplinaires est en préparation.

II.2.2 : Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable

126. Conformément à l'objectif stratégique 6 de la Stratégie à moyen terme, des efforts importants ont été déployés pour améliorer les capacités nationales dans la formulation de politiques et de stratégies en matière de sciences, de technologies et d'innovations, en particulier en Afrique et dans les États arabes. L'administration des systèmes relative aux sciences, aux technologies et aux innovations a été améliorée grâce à la mise en place de forums régionaux des politiques scientifiques dans les États arabes, en Asie du Sud, en Amérique latine et en Asie centrale. Le *Forum mondial de la science - Budapest* a été créé par le Gouvernement hongrois. En outre, la collaboration internationale concernant les indicateurs en matière de science et de technologie a été améliorée grâce à une initiative lancée conjointement avec l'ISU, l'OCDE, Eurostat, la NSF, l'ALECSO et d'autres organismes. Les besoins et les priorités ont été identifiés et une stratégie visant à améliorer la pertinence, la disponibilité et la qualité des statistiques en matière de sciences et technologies dans tous les pays du monde a été élaborée. La participation des femmes et des jeunes scientifiques à la formulation des politiques a été encouragée, par le biais des réseaux existants et d'un nouveau réseau régional regroupant des femmes scientifiques arabes, et aussi à travers une étude internationale portant sur les sciences, les techniques et la parité.

02221 **Axe d'action 1 : Renforcement des capacités et gestion des politiques dans le domaine des sciences, des technologies et des innovations**

127. **Résultats escomptés : Amélioration des capacités nationales à évaluer et formuler des politiques et programmes dans les domaines des sciences, des technologies et des innovations/Élaboration de programmes d'investissement scientifiques et technologiques pour lutter contre la pauvreté dans les pays les moins développés.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Fourniture d'une aide à des États membres pour formuler leurs politiques et stratégies nationales en matière de sciences et de technologies ainsi que pour la réforme de leurs systèmes relatifs aux sciences, aux technologies et aux innovations : 150 hauts fonctionnaires du Nigéria et 40 responsables de l'élaboration des politiques de la

République du Congo ont reçu une formation dans le domaine des politiques scientifiques.

- (ii) Promotion des activités et fourniture d'une aide en vue de la création de parcs scientifiques et technologiques dans deux États membres. Formation de 30 gestionnaires de technopoles, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et l'Association internationale des technopoles.
- (iii) Formation de 60 spécialistes originaires de pays africains dans le cadre d'un atelier régional consacré à la promotion de l'entrepreneuriat technologique et des programmes d'information dans les établissements d'enseignement supérieur et mise en place d'un réseau informel. Une chaire UNESCO d'entrepreneuriat technologique a été créée à l'Université de technologie de Tshwane en Afrique du Sud.

128. Résultat escompté : Amélioration de la gouvernance des systèmes relatifs aux sciences, aux technologies et aux innovations.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Création de forums régionaux sur les politiques scientifiques pour rassembler des décideurs, des scientifiques, des parlementaires, des responsables de l'industrie, des membres de la société civile et des médias spécialisés. Mise en place de forums de ce genre dans des États arabes, en Asie du Sud, en Amérique latine et en Asie centrale. En outre, le *Forum mondial de la science - Budapest* a été créé par le Gouvernement hongrois. Les réseaux existants et les chaires UNESCO de femmes scientifiques en Amérique latine et en Afrique ont bénéficié d'un soutien, un nouveau réseau régional de femmes scientifiques arabes a été créé (Bahreïn 2005) et une étude internationale portant sur les sciences, les techniques et la parité a été menée. L'Académie mondiale des jeunes scientifiques (WAYS) a été fondée avec l'aide des Gouvernements hongrois et marocain.

129. Résultat escompté : Promotion d'une meilleure compréhension des défis éthiques dans le domaine des sciences et des technologies.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Dans le cadre de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement, promotion du dialogue entre scientifiques israéliens et palestiniens par le biais de la création de l'Organisation israélo-palestinienne pour la science (IPSO) et création d'un centre scientifique dans le cadre d'un projet de coopération entre l'Université Al-Qods et l'Université hébraïque avec l'aide de l'Union européenne, de la Cité des sciences de Naples et de la région de Campanie en Italie.

130. Résultat escompté : Renforcement de la collaboration internationale dans le domaine de la construction d'indicateurs des sciences et des technologies utiles pour les politiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Ce résultat a été obtenu grâce à une initiative menée conjointement avec l'ISU et le Bureau régional pour la science et la technologie pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'OCDE, Eurostat, la National Science Foundation des États-Unis, l'ALECSO et les ministres des sciences et des technologies de plusieurs pays. Les priorités d'action et les besoins en matière d'information en matière de sciences et de technologies ont été passés en revue au niveau international, les besoins et priorités actuels et futurs en matière d'information ont été identifiés et une stratégie visant à améliorer la pertinence, la disponibilité et la qualité des statistiques en matière de sciences et de technologies

dans tous les pays du monde a été élaborée. Une étude internationale a été réalisée et ses résultats analysés et publiés.

GRAND PROGRAMME III - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Évaluation globale

131. Les développements suivants ont caractérisé l'action du Secteur au cours des 18 mois écoulés. Dans le cadre de la priorité principale du Secteur, les efforts déployés pour élaborer un **projet de déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme** ont porté leurs fruits, ce projet devant être soumis à la 33^e session de la Conférence générale. La diffusion des autres instruments normatifs dans ce domaine a été intensifiée, en particulier à l'échelle régionale.
132. La mise en œuvre de la *Stratégie de l'UNESCO en matière de droits de l'homme et de la Stratégie intégrée de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, approuvées par la Conférence générale à sa 32^e session, a fait l'objet d'intenses d'efforts, y compris au niveau intersectoriel, et ce en étroite coopération avec les instances des Nations Unies directement concernées ; à ces stratégies est venue s'ajouter la *Stratégie intersectorielle concernant la philosophie*, approuvée par le Conseil exécutif à sa 171^e session, fruit, d'une part, d'une riche collaboration entre le Secrétariat, les délégations permanentes, les commissions nationales et les institutions internationales concernées et, d'autre part, de l'impact grandissant des activités liées à la célébration de la Journée internationale de la philosophie.
133. Les actions menées avec des *partenaires institutionnels* ont été renforcées, notamment en vue d'assurer des liens plus étroits entre la recherche et la formulation de politiques : dans le cadre du Programme MOST - en particulier, avec les ministres du développement social en Amérique latine, en Afrique australe et de l'Ouest et en Asie ; avec les organisations régionales telles que la Ligue arabe, l'Union Africaine, et l'ASEAN, dans le cadre de la promotion de la sécurité humaine ; et avec les autorités municipales dans le cadre de la mise en place des coalitions des villes contre le racisme, la discrimination et l'exclusion dans les villes. Le prochain **Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales** qui se tiendra en Argentine en septembre 2005, sera le point culminant de cet ensemble d'actions.
134. Le Secteur a considérablement renforcé **sa contribution à la fonction de forum de réflexion de l'Organisation**, dans des domaines tels que la bioéthique, l'éthique des sciences et des technologies, les droits de l'homme, la philosophie, la sécurité humaine et le dialogue entre les civilisations - notamment dans le cadre de dialogues entre les États arabes et l'Asie - ainsi que par le biais des différentes éditions des Entretiens du XXI^e siècle. Cette contribution est reflétée dans de nombreuses publications déjà diffusées, en cours de préparation ou mises en ligne.
135. Le Secteur a par ailleurs œuvré au renforcement de la coopération intersectorielle dans la mise en œuvre des stratégies intégrées de l'Organisation, notamment l'appui apporté au NEPAD, et dans le cadre des activités menées au Moyen-Orient, en Iraq et dans la région des Grands Lacs, une priorité importante étant donnée à l'intégration des besoins des femmes ainsi qu'au renforcement des capacités.

**Programme III.1 :
L'éthique des sciences et des technologies, en particulier la bioéthique**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Programme III.1	3.126.520	2.538.793	81,2

136. Dans le cadre de l'éthique des sciences et des technologies, la priorité a été donnée, dans le domaine normatif, à l'élaboration du projet de déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, qui sera soumis à la prochaine session de la Conférence générale. Parallèlement, des efforts majeurs ont été déployés pour assurer la diffusion et la promotion des autres instruments normatifs de l'Organisation à l'échelle régionale, aider au renforcement des capacités nationales et promouvoir la coopération internationale en matière de bioéthique. L'approche régionale a été également suivie dans le cadre des activités de la COMEST (notamment dans la région Asie-Pacifique) alors que les activités relatives à la promotion de l'éducation en matière d'éthique ont été plutôt axées sur les besoins nationaux (Europe centrale et Fédération de Russie).

03101 **Axe d'action 1 : Bioéthique**

137. **Résultat escompté : Définition d'un cadre éthique normatif commun en matière de bioéthique.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Les activités ont porté essentiellement sur l'élaboration d'une déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique, comme le prévoit la résolution 32 C/24. Conformément au calendrier approuvé par le Conseil exécutif (décision 169 EX/3.6.2), il était prévu de consacrer dans le processus une première année à la rédaction de l'esquisse de déclaration par le Comité international de bioéthique (CIB) en consultation avec les États membres - en particulier avec le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) - et d'autres acteurs, et une deuxième année pour mettre au point définitivement un projet de déclaration lors de réunions gouvernementales, ce qui a été fait pendant la réunion d'experts intergouvernementaux tenue en juin 2005.

138. **Résultat escompté : Diffusion et promotion des principes de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme et de la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une brochure sur la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines, adoptée en 2003, a été publiée en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe et largement diffusée. En coopération avec les commissions nationales concernées, cette brochure a aussi été publiée en portugais, en hébreu et en turc.
- (ii) Des initiatives ont été prises au niveau national - comme l'organisation par la Commission nationale iranienne de l'atelier national de formation à la bioéthique peu après l'adoption de la Déclaration en janvier 2004 et l'organisation par la Commission nationale portugaise de la conférence consacrée à sa mise en œuvre en janvier 2005. Les

deux déclarations ont été citées en partie ou intégralement dans un certain nombre de publications universitaires.

139. Résultat escompté : Meilleure compréhension des grandes questions d'éthique soulevées par les sciences de la vie et de la santé et leurs applications, et analyse de ces questions sous l'angle international, régional et national.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a continué de jouer son rôle de forum de réflexion, en particulier par le biais des activités du CIB et du CIGB et à travers sa participation active à plusieurs réunions d'experts tenues aux niveaux international, régional et national et traitant spécialement de l'Amérique latine et de l'Europe centrale et orientale.
- (ii) L'Organisation a confirmé son rôle de catalyseur de la coopération internationale dans ce domaine en assurant la fonction de Secrétariat permanent du Comité interinstitutions des Nations Unies sur la bioéthique et en accueillant les troisième et quatrième réunions du Comité à Paris, en juin et décembre en 2004. Ces réunions ont fourni aux organisations membres l'occasion de partager leurs expériences et leurs activités, de poursuivre le débat sur « l'éthique, la propriété intellectuelle et le partage des bienfaits » et d'identifier des modalités de coordination et d'envisager des possibilités de coopération future.

140. Résultat escompté : Renforcement des capacités nationales et de la coopération internationale en matière de bioéthique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'Organisation a entrepris de publier une série de guides pratiques destinés aux comités d'éthique. Le premier guide, intitulé « *Establishing Bioethics Committees* », est déjà paru, et il sera bientôt disponible dans toutes les langues officielles de la Conférence générale. Un projet de mise en œuvre pilote a été lancé dans la République de Sakha (Yakutie - Fédération de Russie) (mai 2005).
- (ii) Création d'un *Centre régional de documentation sur la bioéthique* à la Faculté de médecine de l'Université de Vilnius, en collaboration avec la Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO ; ce Centre, inauguré le 13 septembre 2004, collabore avec l'UNESCO pour mettre en place et développer la base de données du GEO et la traduire en russe.

141. Résultat escompté : Stimulation de la réflexion éthique et développement d'une prise de conscience aux différents niveaux nationaux, et renforcement des échanges d'idées et d'informations entre experts, décideurs, comités nationaux de bioéthique et autres institutions concernées en vue d'améliorer la coordination et la communication.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le projet « L'éthique dans le monde » a été lancé pendant la période considérée et, par le biais de conférences itinérantes, il a permis de diffuser des informations sur les activités de l'UNESCO, contribué à accroître la visibilité de l'Organisation et stimulé les contacts avec des professionnels et experts et la participation de ces derniers aux réseaux. Des réunions se sont tenues, respectivement, aux Pays-Bas (mars 2004), en République islamique d'Iran (mai 2004), en Lituanie (septembre 2004), en Turquie (septembre 2004), en Argentine (novembre 2004), en République de Corée (novembre 2004), en Indonésie (décembre 2004), au Mexique (novembre 2004), au Portugal (janvier 2005) et en Fédération de Russie (janvier 2005).

- (ii) Mise à jour périodique du site Internet (www.unesco.org/bioethics) ; publication et diffusion des rapports et actes des réunions et sessions du CIB et du CIGB. Un kit d'information (« Le clonage humain : questions éthiques »), destiné à contribuer à la réflexion et au débat au niveau international et à fournir au grand public des informations compréhensibles sur cette question, a également été publié en arabe, en chinois, en français et en russe.
- (iii) Lancement, fin 2005, de la première phase de mise en place d'un ensemble de quatre bases de données, l'Observatoire mondial d'éthique (GEO). La finalité du GEO est de fournir aux États membres des ressources utiles pour développer leurs capacités dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies.

03102 Axe d'action 2 : L'éthique des sciences et des technologies

142. **Résultat escompté : Le rôle, la portée et les effets de la COMEST en tant que principale tribune multilatérale sur cette question seront accrus.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le site Web (www.unesco.org/ethics) a été totalement remanié, enrichi et mis à jour. La publication et la diffusion des rapports et des actes des réunions et sessions des commissions consultatives de l'UNESCO s'occupant de l'éthique des sciences et des technologies et de la bioéthique ont permis d'informer les États membres et le grand public sur les activités et la réflexion menées par l'UNESCO en la matière.

143. **Résultats escomptés : Mise en place et amélioration d'un cadre international sur les questions d'éthique des sciences et des technologies/Des débats nationaux et régionaux sur les dimensions éthiques des sciences et des technologies auront été encouragés et des mécanismes nationaux et régionaux mis en place/Développement de l'éducation à l'éthique dans le cadre des efforts de l'UNESCO en vue de promouvoir l'éthique et la responsabilité des sciences et des technologies.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La COMEST a tenu sa quatrième session ordinaire à Bangkok (Thaïlande), en mars 2005. Plus de 500 représentants venant de toutes les régions ont assisté à cette manifestation qui avait lieu pour la première fois dans la région Asie-Pacifique. Cette session a également servi de plate-forme internationale à une réunion régionale de niveau ministériel consacrée à l'éthique des sciences et des technologies, qui a adopté la « Déclaration de Bangkok sur l'éthique des sciences et des technologies ».
- (ii) L'esquisse d'un document d'orientation sur l'éthique de l'espace a été préparée et elle a servi de point de départ à une série de consultations internationales qui se sont déroulées entre juin et novembre 2004. Elle a montré que, plutôt que de mettre en chantier un instrument normatif international, il était préférable d'encourager les activités de sensibilisation et d'éducation sur les questions éthiques posées par les activités dans l'espace.
- (iii) L'esquisse d'un document d'orientation traitant de l'éthique de l'environnement, rédigée en collaboration avec le Secteur des sciences exactes et naturelles, a fait l'objet d'un débat public lors du Forum social mondial de Porto Alegre (janvier 2005) et elle servira de base aux travaux d'autres consultations internationales.
- (iv) Dans le cadre du Programme d'éducation à l'éthique (EEP), qui vise à créer des réseaux professionnels d'enseignants de l'éthique ainsi qu'à élaborer et à renforcer les programmes d'enseignement dans différentes régions, des réunions d'experts ont été organisées à Budapest (octobre 2004) et à Moscou (janvier 2005).

**Programme III.2 :
Promotion des droits de l'homme et lutte contre la discrimination**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Programme III.2	2.126.466	1.557.236	73,2

144. Les activités ont été centrées sur la mise en œuvre de la **Stratégie de l'UNESCO relative aux droits de l'homme** et la **Stratégie intégrée de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée**. En vue de favoriser l'introduction progressive d'une approche basée sur les droits de l'homme dans tous les programmes et activités de l'Organisation, des modules de formation aux droits de l'homme ont été conçus en coopération avec l'École des cadres des Nations Unies. Le personnel de l'UNESCO, tant au Siège que dans les bureaux hors Siège, a reçu une formation organisée avec le concours actif du HCDH, de l'OIT, du PNUD, de l'École des cadres des Nations Unies et d'éminents spécialistes des droits de l'homme. Des réseaux de recherche sur les droits économiques, sociaux et culturels ont été créés en Amérique latine et en Afrique. Les meilleures pratiques utilisées dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme ont été reconnues suite à l'attribution du Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme. Des informations sur les normes relatives aux droits de l'homme, les procédures à suivre pour les faire respecter et les résultats des recherches sur les droits de l'homme ont été diffusées dans les pages de diverses publications. La sensibilisation aux questions fondamentales touchant les droits de l'homme et les partenariats avec la communauté universitaire et les organisations de la société civile ont été renforcés grâce à l'organisation du Forum mondial des droits de l'homme (Nantes, France, mai 2004) et de réunions d'experts auxquelles ont participé des représentants de chaires UNESCO en matière de droits de l'homme, de paix, de démocratie et de tolérance, de bureaux de médiateurs et d'ONG ainsi que des parlementaires et des organismes de recherche et de formation sur les droits de l'homme.
145. Dans le cadre de la lutte contre le racisme et la discrimination, priorité a été donnée à la constitution de coalitions régionales de villes contre le racisme. Afin de guider les travaux relatifs aux droits fondamentaux des femmes, une stratégie globale a été mise au point pour les activités de recherche, de sensibilisation, de mise en réseau et de renforcement des capacités/institutions orientées vers l'action dans trois domaines thématiques : la mondialisation et les droits fondamentaux des femmes, la culture et l'égalité des sexes, et la dynamique hommes-femmes dans les situations de conflit, de recherche de la paix et de reconstruction. Un cycle de séminaires mensuels a été organisé et s'est déroulé de janvier à juin 2005.

03201 **Axe d'action 1 : Promotion des droits de l'homme**

146. **Résultat escompté : Explicitation accrue du contenu et de l'application des droits de l'homme ainsi que des recours en justice les concernant.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Préparation pour publication au début de 2006 dans le deuxième volume des *Études de l'UNESCO sur les droits de l'homme* de plusieurs travaux de recherche traitant notamment des questions suivantes : l'indivisibilité et l'interdépendance de tous les

droits de l'homme, les recours en justice concernant les droits économiques, sociaux et culturels, les indicateurs pour les droits économiques, sociaux et culturels, le contenu et la portée du droit à l'éducation.

- (ii) Création d'un réseau latino-américain de recherche sur les droits économiques, sociaux et culturels (LARNO) et création du site Web de ce réseau. Organisation d'un atelier du LARNO sur le droit à l'éducation à Quito (Équateur), en juin 2004.
- (iii) Le Forum mondial des droits de l'homme, organisé par la ville de Nantes en coopération avec l'UNESCO et la Commission nationale française pour l'UNESCO (Nantes, mai 2004), a rassemblé des acteurs œuvrant dans le domaine des droits de l'homme et il a abordé les thèmes suivants : terrorisme et droits de l'homme, mondialisation et lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion, ainsi que la pauvreté comme violation des droits de l'homme.
- (iv) Organisation d'une réunion consacrée aux travaux de recherche à mener en priorité pour faire avancer la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels à Addis-Abeba (Éthiopie) en mars 2005, en coopération avec l'Université d'Addis-Abeba et sa chaire UNESCO sur les droits de l'homme et la démocratie, au cours de laquelle a été décidée la création du Réseau africain de recherche sur les droits économiques, sociaux et culturels (ARNESCR), coordonné par trois chaires UNESCO des droits de l'homme en Éthiopie, en Afrique du Sud et au Bénin.

147. Résultat escompté : Amélioration des connaissances sur les normes et procédures relatives aux droits de l'homme et sur les meilleures pratiques utilisées dans ce domaine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux éditions annuelles de la brochure *Droits de l'homme : les principaux instruments internationaux, état au 31 mai 2004 et 2005* (en anglais/espagnol/français pour distribution gratuite), qui donne des informations concernant une centaine d'instruments sur les droits de l'homme, tant universels que régionaux. Cette publication peut aussi être consultée en ligne sur le site Web de l'UNESCO.
- (ii) Publication en bulgare du troisième volume du manuel en trois volumes sur les droits de l'homme destiné aux universités, *Human Rights: International protection, Monitoring, Enforcement*. Publication en japonais du deuxième volume du manuel intitulé *Human Rights: Concept and Standards*.
- (iii) Diffusion auprès des partenaires de la brochure *A Guide to Human Rights*, qui contient des informations sur les normes relatives aux droits de l'homme, les mécanismes utilisés pour assurer leur promotion et leur protection, les organisations et les institutions s'occupant des droits de l'homme et les nouveaux développements et enjeux.
- (iv) Préparation pour publication d'une quatrième édition mise à jour et révisée et d'une nouvelle édition française de *Human Rights: Questions and Answers*.
- (v) Le rapport final sur le Forum mondial des droits de l'homme (Nantes, France, mai 2004) a été publié en anglais, en espagnol et en français, et il peut également être consulté sur le site Web de l'UNESCO.

148. **Résultat escompté : Intégration par tous les grands programmes de l'UNESCO des droits de l'homme dans leurs activités.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Réalisation d'une étude sur l'expérience accumulée et les enseignements tirés par les organismes du système des Nations Unies en matière d'intégration des droits de l'homme aux activités, et formulation de recommandations à l'intention de l'UNESCO.
- (ii) Organisation d'une série de séminaires de formation portant sur l'intégration d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO à l'intention du personnel du Siège et des bureaux hors Siège, en coopération avec l'École des cadres des Nations Unies et avec la participation active du HCDH, de l'OIT, du PNUD et d'éminents experts des droits de l'homme.
- (iii) Élaboration en coopération avec l'École des cadres des Nations Unies de modules de formation qui ont été traduits en français ; création d'un site Web spécial contenant des documents d'information générale, des matériels didactiques et d'autres ressources documentaires.

149. **Résultat escompté : Mise en place d'un partenariat mondial pour les droits de l'homme et renforcement du réseau des chaires UNESCO des droits de l'homme.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise en œuvre de la Stratégie de l'UNESCO relative aux droits de l'homme (32 C/57) en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).
- (ii) Développement de la coopération avec les organes qui suivent l'application de la Charte des Nations Unies et des traités relatifs aux droits de l'homme, notamment la Commission des droits de l'homme, sa Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme et les rapporteurs spéciaux, ainsi qu'avec le Comité des droits économiques, sociaux et culturels. La coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) a été resserrée.
- (iii) Maintien de contacts étroits et établissement de nouveaux partenariats avec des OIG, des ONG et les milieux universitaires au niveau régional, par le biais d'une participation à des réunions et des ateliers de niveau international consacrés aux droits économiques, sociaux et culturels.
- (iv) Fourniture d'un soutien pour la publication du sixième numéro du *Bulletin of the network of UNESCO Chairs in Human Rights, Democracy, Peace and Tolerance*. Lancement de l'évaluation des chaires UNESCO des droits de l'homme pour déterminer leurs avantages, points forts et points faibles respectifs et les obstacles qui entravent leurs travaux. Création du site Web du réseau.

03202 **Axe d'action 2 : Égalité entre les sexes et développement**

150. **Résultat escompté : Recherche, sensibilisation, travail en réseau et renforcement des capacités pour encourager la promotion de la femme.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Institution de partenariats avec des chercheurs universitaires, des ONG féminines, des ministères s'occupant de la condition de la femme, des parlementaires, des organismes des Nations Unies (par exemple l'INSTRAW), des groupes de réflexion féminins (par exemple, le CAWTAR à Tunis) et des fonctionnaires dans tous les secteurs de

l'UNESCO. Un large partenariat sera mis en place en vue de la création d'un réseau dédié aux études de la condition féminine et aux droits des femmes. Certains des partenaires en question participeront à l'atelier consacré à l'articulation entre recherche et formulation des politiques pour les droits fondamentaux des femmes, prévu dans le cadre du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales qui doit se tenir à Buenos Aires, du 5 au 9 septembre 2005.

- (ii) Dans le cadre de l'activité portant « le rôle de la culture et des institutions sociales », vu sous l'angle de l'égalité entre les sexes et du développement, articles demandés sur la réforme du droit de la famille dans les pays arabes et en Iran ; l'interface entre les instruments relatifs aux droits des femmes et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; les femmes dans le système judiciaire en Amérique latine ; ces articles ont été publiés en ligne.
- (iii) Mise en réseau et sensibilisation dix ans après Beijing centrées sur la production d'un numéro spécial de la Revue internationale des sciences sociales. Une invitation à soumettre des communications a été lancée et plusieurs articles ont été demandés à des universitaires spécialistes de la condition féminine et de la problématique hommes-femmes. Le numéro spécial de la RISS faisant le point dix ans après Beijing, qui s'intitulera « Taking Stock: Women's Empowerment Ten Years After Beijing » [Faire le point : femmes et pouvoirs dix ans après Beijing], devrait paraître en septembre 2005.
- (iv) Des travaux ont été menés sur les indicateurs qualitatifs et quantitatifs de l'autonomisation des femmes. Un ensemble d'indicateurs « *Gender Indicators on Women's Empowerment: Measuring Women's Civil, Political, Economic, Social, and Cultural Participation and Rights* » [Indicateurs de l'autonomisation des femmes : mesure des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes et de leur participation] a été préparé au Siège et l'article devrait paraître dans son intégralité dans le numéro spécial de la RISS faisant le point dix ans après Beijing.

151. Résultat escompté : Renforcement de la capacité institutionnelle à répondre aux besoins dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Démarrage de la mise en œuvre du projet phare de l'UNESCO relatif au Centre de documentation palestinien sur les femmes en 2005. Le Centre (a) rassemblera et conservera des données de recherche et des documents divers concernant le statut et la condition de la femme en Palestine ; (b) analysera et diffusera des informations relatives aux organisations féminines locales, décideurs, organes législatifs et municipaux et à d'autres partenaires concernés ; (c) facilitera le renforcement des capacités des organisations féminines, leur mise en réseau et leur autonomisation, en particulier en matière de gestion de l'information ; (d) encouragera des initiatives qui engendrent une meilleure compréhension des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les sexes ; (e) appuiera le travail en réseau et le partage des informations sur les femmes dans toute la région arabe et au niveau mondial.
- (ii) Réalisation en cours, dans ce cadre, de quatre projets de recherche portant sur : les femmes et la pauvreté ; la méthode des quotas et la participation des femmes à la vie politique ; les nouveaux programmes scolaires considérés sous l'angle de l'équité entre les sexes ; et des aspects de l'autonomisation des femmes.
- (iii) Réalisation de travaux de recherche sur la condition de la femme en Iraq, au sein d'un réseau menant une action de recherche et de sensibilisation et composé d'universitaires, de militantes, et de responsables iraqiennes ; de spécialistes universitaires basés en Europe et en Amérique du Nord ; et de militants en faveur des droits des femmes dans

divers pays. Préparation d'une proposition en vue de la création d'un centre de recherche et de documentation sur la condition de la femme en Iraq, devant être soumise au Ministre de la condition féminine pour obtenir un financement extrabudgétaire.

152. Résultat escompté : Mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités pour promouvoir les droits fondamentaux des femmes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation d'une consultation pour formuler un programme d'action visant à promouvoir les droits fondamentaux et la sécurité des femmes vivant dans la région des Grands Lacs en Afrique. La consultation, qui s'est déroulée à Addis-Abeba (30 mai - 1^{er} juin 2005), a rassemblé des universitaires, des représentants d'ONG et des décideurs qui ont abordé des questions très diverses, notamment : l'impact du conflit sur les femmes et la violence à l'égard des femmes ; les rôles des femmes dans la reconstruction après le conflit ; les ressources culturelles favorisant l'autonomisation des femmes ; les contributions des femmes participant à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions à l'autonomisation de ces dernières ; les rôles joués par les femmes dans la reconstruction et la gouvernance.
- (ii) Formulation de trois séries de recommandations intéressant l'activité de l'UNESCO axée sur le renforcement des capacités des réseaux et centres d'étude de la condition de la femme existants ou nouvellement créés, les recherches sur des questions fondamentales, comme la culture et les droits des femmes ; la diffusion d'informations et la gestion ; et la recherche orientée vers l'action concernant la dynamique hommes-femmes et les conséquences pour les femmes des négociations, des opérations de maintien de la paix et de la réforme des services de sécurité. Parmi les recommandations spécifiques formulées, on peut citer la mise en place d'un centre de recherche et de documentation sur les femmes à Kinshasa (RDC), ainsi que le lancement de programmes d'étude sur les femmes dans les principales universités du Burundi et du Rwanda.

03203 Axe d'action 3 : Lutte contre le racisme et la discrimination

153. Résultat escompté : Initiation du dialogue sur le développement de politiques publiques en matière de lutte contre les nouvelles formes de discrimination, y compris la discrimination contre les porteurs du VIH/sida et formulation de politiques nationales.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Réalisation par des experts originaires de différentes régions du monde d'une série d'études sur les nouvelles formes de discrimination liées aux avancées de la science et de la technologie ainsi qu'à la mondialisation, notamment « la xénophobie », « les nouvelles formes de discrimination engendrées par la génétique et les sciences de la vie » ; et « le racisme et la xénophobie dans le cyberspace », qui ont été publiées sous le titre « Studies on Human Rights 2004: Struggle against Discrimination » [Études sur les droits de l'homme 2004 : la lutte contre la discrimination] (UNESCO, 2004) et diffusées auprès des publics visés.
- (ii) Organisation de deux séminaires régionaux sur la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/sida pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et tenue d'une consultation sur cette question avec le Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida à Moscou pour la région relevant du Bureau multipays de Moscou ; préparation en cours de deux adaptations du kit UNESCO/ONUSIDA (VIH/sida et droits de l'homme : Jeunes en action), qui recense les meilleures pratiques pour les

jeunes de la région relevant du Bureau multipays de Moscou et les pays africains lusophones.

154. Résultat escompté : Diffusion de connaissances et d'information sur la discrimination et le racisme aux populations cibles.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une série de réunions a été organisée pour favoriser un échange d'informations entre diverses parties prenantes : (a) dans le cadre du Forum mondial des droits de l'homme (mai 2004, Nantes), une table ronde s'est tenue sur le thème « L'humanisme des droits de l'homme face à la barbarie de la traite négrière », avec la participation d'experts, de décideurs et d'organisations de la société civile ; (b) dans le cadre de la Coalition européenne des villes contre le racisme, la réunion d'experts « Engagement des villes contre la discrimination : définir un plan d'action en dix points pour combattre le racisme au niveau municipal » a été conjointement organisée avec la ville de Nuremberg (juillet 2004, Nuremberg).
- (ii) L'UNESCO a participé à d'autres réunions importantes ou en a conjointement organisées, notamment la Conférence internationale « Migrations : aspects sociaux et interculturels du développement durable » (mars 2004, Moscou) ; la Conférence internationale « La promotion des idées de tolérance et la lutte contre la discrimination : le rôle des autorités locales » (mars 2004, Solikamsk, Fédération du Russie) ; et la Conférence internationale « Tolérance et droits de l'homme : lutter contre la discrimination et la xénophobie - la dimension caucasienne ».

155. Résultat escompté : La coopération avec les principaux partenaires dans la lutte contre la discrimination et le racisme renforcée.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars) a été célébrée en 2004 et 2005 au Siège, en étroite collaboration avec la Commission nationale française pour l'UNESCO. En 2004, le thème principal était l'impact de l'esclavage sur les formes contemporaines du racisme et des préjugés, pour contribuer à l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et son abolition - 2004. En 2005, le thème était le rôle des municipalités dans la lutte contre le racisme.
- (ii) Dans le cadre du Programme pour l'éducation des enfants en détresse, huit bureaux de l'UNESCO (Brasilia, Beijing, San José, Santiago du Chili, Bangkok, Moscou, Bamako et Windhoek) ont participé à l'exécution de projet en faveur des enfants en détresse.

156. Résultat escompté : Établissement d'un partenariat avec des réseaux de municipalités en vue de renforcer l'action contre le racisme, la discrimination et l'exclusion au niveau des villes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La mise en place de la Coalition internationale des villes contre le racisme, initiative lancée par l'UNESCO, est en bonne voie. La Coalition européenne des villes contre le racisme a été lancée en décembre 2004, à Nuremberg, avec le concours de 27 villes. La constitution d'une coalition de villes au Canada progresse de manière satisfaisante, en étroite coopération avec la Commission canadienne pour l'UNESCO. Une coalition en Asie et dans le Pacifique est actuellement constituée, en étroite coopération avec la municipalité de Bangkok, qui joue le rôle de ville chef de file pour la région. Une autre

coalition en Amérique latine et dans les Caraïbes est en cours de constitution, en coopération avec la ville de Montevideo.

- (ii) L'UNESCO, agissant en étroite coopération avec le « *Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté* » (CRIEC) de l'Université du Québec à Montréal, a entrepris une étude préliminaire consacrée aux indicateurs d'évaluation des politiques municipales contre le racisme et la discrimination. Cette étude examine la possibilité d'élaborer ce type d'indicateurs pour les décideurs au plan municipal.

Programme III.3 :
Prospective, philosophie, sciences humaines et sécurité humaine

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Programme III.3	3.873.617	2.581.163	66,6

157. L'approbation de la Stratégie intersectorielle concernant la philosophie par le Conseil exécutif à sa 171^e session ouvre de nouvelles perspectives d'action pour l'Organisation, notamment dans les domaines de l'enseignement de la philosophie, du renforcement du dialogue entre les civilisations et de la réflexion critique sur des problèmes cruciaux touchant l'ensemble des sociétés. En même temps, la multiplicité des activités menées dans près de 80 pays à l'occasion de la célébration de la Journée de la philosophie, les résultats des premiers dialogues entre penseurs de différentes régions et les préoccupations exprimées lors des différents entretiens du XXI^e siècle confirment le besoin de renforcer la fonction de forum de réflexion de l'Organisation. En matière de sécurité humaine, le partenariat renforcé avec les organisations régionales a permis d'assurer la poursuite des travaux relatifs au développement de cadres éthiques, normatifs et éducatifs pour la promotion de la sécurité humaine sur la base des besoins spécifiques à chaque région. L'UNESCO a apporté une contribution intellectuelle importante au Congrès mondial des sciences historiques (Sydney, juillet 2005). Priorité a par ailleurs été donnée à l'appui aux processus de démocratisation de pays sortant de crises profondes dans le cadre des activités du Centre de Byblos.

03301 **Axe d'action 1 : Anticipation et prospective**

158. **Résultat escompté : Meilleure anticipation des tendances prévisibles et défis émergents dans les domaines de compétence de l'UNESCO.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Rapport mondial sur les sociétés de la connaissance finalisé et préparé pour publication.
- (ii) Organisation à Paris, de quatre entretiens sur les thèmes suivants : « Faut-il démocratiser la mondialisation ? » (mars 2004), « Où vont les valeurs ? » (avril 2004), « Peut-on maîtriser la pandémie de sida ? Prospective, éducation, prévention » (juin 2004), « Tsunamis : prospective et prévention » (mai 2005) ; organisation d'un Dialogue à Séoul sur le thème « Construire des sociétés du savoir », en partenariat avec la Commission nationale pour l'UNESCO de la République de Corée qui a réuni 28 experts internationaux (dont 16 experts d'Asie de l'Est et du Sud).
- (iii) Publication en français et en anglais et poursuite de la diffusion dans de nouvelles versions linguistiques de l'ouvrage *Où vont les valeurs ?* ; conclusion d'accords de

coédition ou de cessions de droits en espagnol, arabe, russe, chinois, portugais, coréen et catalan.

03302 Axe d'action 2 : Réflexion philosophique et sciences humaines

159. **Résultats escomptés : Renforcer les approches transculturelles et interdisciplinaires par les sciences humaines/Meilleure reconnaissance du rôle de la philosophie et des sciences humaines.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Portant sur l'histoire et la philosophie des sciences et les conditions de possibilité d'une pensée utopique, les colloques internationaux tenus à Paris (France) en mai et à Morelia (Mexique) en novembre 2004, ont mis en exergue le rôle social des disciplines humaines et dégagé de nouvelles pistes de réflexion. Les actes du colloque de Morelia ainsi que ceux du colloque « Humanismes émergents » réalisé en décembre 2003 à Alexandrie (Égypte), ont été publiés par Diogène en avril 2005.
- (ii) L'ouvrage *Revue Diogène : Anthologie de la vie intellectuelle au XX^e siècle*, paru début 2005, ainsi que l'anthologie en langue chinoise des numéros de *Diogène* publiés en 2004, font état des travaux liminaires réalisés en 2003-2004 sur les enjeux de la mémoire et des rationalités, et sur le concept de sociétés du savoir dans le cadre du réseau Chemins de la pensée.
- (iii) Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie intersectorielle concernant la philosophie, en particulier de son troisième Volet, la réalisation d'une étude faisant l'état des lieux de l'enseignement de la philosophie dans le monde a été entreprise.
- (iv) La troisième Journée de la philosophie à l'UNESCO, célébrée le 18 novembre 2004, a donné lieu à diverses activités dans plus de 78 États membres ; au Siège de l'UNESCO, plus de 150 philosophes ont participé aux 13 tables rondes thématiques et journées d'études organisées avec de nombreux partenaires, organismes et institutions parmi les plus éminents ; en 2005, la Journée mondiale sera célébrée le 17 novembre, dans le cadre des cérémonies du 60^e anniversaire de l'UNESCO.
- (v) Le projet de l'UNESCO « Dialogues philosophiques interrégionaux » a été lancé en vue de promouvoir la réflexion et le dialogue philosophiques entre diverses régions, de favoriser une meilleure connaissance réciproque des traditions de la pensée philosophique à travers le monde et d'encourager la coopération intellectuelle pour étudier les difficultés auxquelles doit faire face aujourd'hui la recherche en philosophie. La première activité du projet *Dialogues philosophiques interrégionaux Asie-Monde arabe* a été lancée dans le cadre d'une conférence tenue les 16 et 17 novembre 2004 au Siège de l'UNESCO, à laquelle ont participé 30 philosophes des deux régions concernées. Suite à cette réunion, une conférence internationale sur le thème « *Dialogues philosophiques interrégionaux : démocratie et justice sociale en Asie et dans la région arabe* », se tiendra du 28 au 30 novembre 2005 à Séoul (République de Corée).
- (vi) Dans le cadre des activités du Comité mixte UNESCO-CISH, l'UNESCO a apporté un soutien à la préparation du XX^e Congrès international des sciences historiques (Sydney, Australie, 3-9 juillet 2005).

03303 **Axe d'action 3 : Promotion de la sécurité humaine et de la paix**

160. Résultat escompté : Promotion de la sécurité humaine et de la prévention des conflits à la source dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Tenue de la Conférence internationale sur la sécurité humaine dans les États arabes (Amman, Jordanie, mars 2005), organisée par l'UNESCO et le Centre régional de sécurité humaine de l'Institut jordanien de diplomatie, sous le patronage du Ministre des affaires étrangères de Jordanie. Les experts ont validé l'étude intitulée « Cadres éthiques, normatifs et éducatifs pour la promotion de la sécurité humaine dans les États arabes » à paraître en août 2005, en anglais et en arabe, dans la série « Promoting Human Security: Ethical, Normative and Educational Frameworks ». Cette initiative sera poursuivie au niveau étatique en collaboration avec la Ligue des États arabes.
- (ii) Deux autres réunions régionales sur le thème « sécurité humaine, prévention des conflits et paix » sont en préparation : en Asie centrale, à Bichkek, Kirghizistan (septembre 2005) en collaboration avec l'Académie de OSCE à Bichkek et en Asie du Sud-Est, à Kuala Lumpur, Indonésie, en décembre 2005, en collaboration avec l'ASEAN.
- (iii) Publication de l'ouvrage « Human Security in East Asia » (2004) en coédition avec la Commission nationale de la République de Corée et l'Institut Iimin de relations internationales de l'Université de Corée.

161. Résultat escompté : Amélioration de la compréhension des liens entre les formes contemporaines de violence et le niveau de la sécurité humaine et du développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication et diffusion de la version française des actes du colloque international « La violence et ses causes : où en sommes-nous ? » (UNESCO-IHEDN, 2003). La version anglaise sera disponible sous peu.
- (ii) Dans le cadre de la « contribution de l'UNESCO à la reconstruction et à la réconciliation au Proche-Orient », les initiatives suivantes ont été lancées : (a) développement d'un prototype de « Principes directeurs du dialogue et de la coopération » adressés dans un premier temps aux universitaires et intellectuels israéliens et palestiniens ; (b) identification des principales organisations engagées dans le dialogue ; (c) revue de la coopération entre les ONG des deux côtés.

162. Résultat escompté : Renforcement des liens entre démocratie et développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Dans le cadre du suivi de la Stratégie intégrée visant à mettre en place un programme international sur la démocratie, dans le cadre du Centre international des sciences de l'homme (167 EX/9), une conférence s'est tenue à Beyrouth en mai 2004 avec la participation d'experts de la démocratie dans les sociétés d'après-conflit : Afghanistan, Iraq et République démocratique du Congo, les publications ci-après ont été établies par le CISH en 2004 : « Paix et démocratie : une prise de repères » par Alain Caillé (anglais, arabe, français) et trois numéros dans la collection « Letters from Byblos ».

**Programme III.4 :
Gestion des transformations sociales : MOST - Phase II**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Programme III.4	2.996.096	2.515.171	83,9

163. Suite à l'évaluation globale de la Phase I du programme MOST (1994-2002), aux recommandations adoptées ultérieurement par le Conseil intergouvernemental du programme MOST à sa 6^e session (février 2003), ainsi qu'aux débats qui se sont déroulés lors de la 166^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO (avril 2003), le programme a été réorienté de manière à tisser des relations plus efficaces entre la recherche, les politiques et la pratique. En étroite consultation avec le Bureau renforcé du Conseil intergouvernemental de MOST et du Conseil consultatif scientifique nouvellement élu, la mise en œuvre de la Phase II a débuté en janvier 2004, les efforts ayant été concentrés sur les mesures visant à promouvoir des alliances plus étroites entre les producteurs et les utilisateurs des résultats de la recherche afin de favoriser l'acceptation et l'utilisation des conclusions des recherches dans la formulation des politiques, tout en assurant l'intégrité de la recherche. Dans le même sens, une évaluation prévisionnelle a été effectuée en coopération avec IOS, pour aider les comités de liaison nationaux de MOST à répondre aux besoins de la Phase II. Les activités menées pendant les 18 premiers mois de la Phase II ont tiré parti des thèmes précédents de MOST, l'objectif étant de faire en sorte que les travaux de recherche déjà en cours soient plus accessibles et plus intelligibles pour les décideurs. Par ailleurs, des consultations ont eu lieu sur les nouveaux thèmes prioritaires jugés indispensables dans les régions. Les mesures visant à mieux associer les universitaires, les praticiens et les décideurs ont culminé dans la grande initiative de MOST - Phase II figurant dans le 32 C/5 : le Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales qui doit se tenir simultanément à Buenos Aires, Cordoba et Rosario (Argentine), ainsi qu'à Montevideo (Uruguay), du 5 au 9 septembre 2005. À cette fin, un appel international de soumission de propositions d'ateliers a été lancé au début de janvier 2005. Le Comité directeur international du Forum, constitué en février 2005, a choisi une centaine d'ateliers qui doivent se tenir dans les locaux du Forum avec la participation de plus de 500 intervenants fortement mobilisés.

03401 **Axe d'action 1 : Formulation de politiques, coopération internationale et partage des connaissances en sciences sociales**

164. **Résultat escompté : Renforcement des articulations entre recherche et formulation des politiques.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) S'inspirant de projets de recherche réussis, une nouvelle série de documents politiques de la Phase II de MOST, fondée sur une structure générique, a été lancée ; on y trouve les documents suivants : Migration de la main-d'œuvre rurale en Chine : défis pour les politiques ; L'intercommunalité : CODENOBA [Consortium pour le développement du nord-ouest de la province de Buenos Aires] une réussite argentine ; Examen critique de la méthodologie des travaux et du processus institutionnel et politique ; Les drogues et les droits humains des paysans et des autochtones : le cas de la Bolivie ; Politiques contre la pauvreté et citoyenneté : le cas de « CHILE SOLIDARIO ».

- (ii) Le site Web de MOST reconfiguré a été conçu de manière à présenter une méthode uniforme de diffusion et d'utilisation des connaissances utiles pour la formulation des politiques. En 2004, le Secrétariat s'est attaché à améliorer le Centre d'information de MOST : l'intégralité de la base de documentation de MOST (164 rapports de recherche) a été indexée en anglais, espagnol et français, selon une méthodologie attentive aux politiques, et les produits élaborés jusqu'ici comprennent une bibliothèque numérique facile à utiliser qui permet d'améliorer la recherche et la récupération des documents.
- (iii) La quatrième Réunion plénière de « Bridge Initiative International », organisée au Siège de l'UNESCO en décembre 2004, a donné lieu au lancement d'un processus structuré de consultation multipartite sur les principales questions relatives aux transformations sociales, associant une série d'organisations internationales (OCDE, CE, Secrétariat de l'ONU, CNUCED, UNESCO) ainsi que des acteurs importants des mouvements de la société civile.
- (iv) MOST a coordonné la délégation intersectorielle au 5^e Forum social mondial (janvier 2005, Porto Alegre, Brésil). Six tables rondes, ateliers et séminaires ont fourni des informations fondées sur les connaissances concernant les questions principales des transformations sociales en cours et la formulation de politiques pertinentes dans différents domaines tels que les politiques économiques communes, la lutte contre la pauvreté et d'autres questions touchant la démocratie urbaine.
- (v) Le Programme MOST continue à faciliter les réunions périodiques du Forum des ministres du développement social d'Amérique latine. La dernière réunion s'est tenue les 1^{er} et 2 mai 2004 à Lima (Pérou). Au cours d'une réunion des ministres du développement social des pays de la SADC coorganisée par l'UNESCO en novembre 2004 au Cap, les ministres participants ont recommandé la création d'un Forum des ministres des pays de la SADC responsables du développement social. La création de forums ministériels similaires est aussi en bonne voie pour les pays de la CEDEAO et de l'Asie du Sud. Une table ronde ministérielle sur les politiques de développement social sera organisée à l'occasion du « Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales » (Buenos Aires, 9 septembre 2005).
- (vi) Dans le cadre de la participation de l'UNESCO à la Commission du développement social et à l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO a présenté son rapport en vue de « Copenhague + 10 », contribuant ainsi au suivi du Sommet mondial pour le développement social et à la définition d'un agenda pour la formulation de politiques sociales (y compris le ciblage sur la formulation de politiques sociales fondées sur des données factuelles).

165. Résultat escompté : Amélioration du niveau scientifique et de l'universalité de la RISS.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le resserrement des relations de travail avec les autres secteurs et les bureaux hors Siège a permis de mieux refléter les priorités du programme dans le cycle de planification de la RISS et d'élargir la représentation géographique et celle des différentes disciplines. Les effets ont été/sont visibles avant tout dans les numéros publiés en 2005 (183, 184 et numéros ultérieurs), planifiés et préparés en 2004. Les efforts entrepris pour rehausser le profil de la RISS n'ont pas encore eu, apparemment, d'impact sur sa réputation et la fréquence de citation de ses articles.

166. **Résultat escompté : Renforcement du rôle du CISS.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'équilibre géographique a été amélioré grâce à l'admission de nouveaux membres des régions Asie-Pacifique et Amérique latine (admis à la 25^e Assemblée générale du CISS tenue à Beijing en novembre 2004).
- (ii) L'indépendance financière du CISS s'est en partie améliorée grâce aux contributions des nouveaux membres, à des subventions accordées pour des projets par des fondations privées et à des recettes d'origine contractuelle.
- (iii) Le rôle du CISS a été renforcé par l'adoption d'un nouveau plan stratégique, l'augmentation du nombre des membres et une intensification de la coopération avec l'UNESCO (SHS et CLT) ainsi que par la participation à des activités des Nations Unies (par exemple le SMSI). Le CISS se voit attribuer un rôle clé dans l'organisation du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales à Buenos Aires (Argentine).

03402 **Axe d'action 2 : Migrations internationales et politiques multiculturelles**

167. **Résultat escompté : Renforcement des capacités de recherche des réseaux internationaux sur les politiques en matière de migrations internationales, et en particulier sur des questions liées à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur les droits des migrants, ainsi que sur les questions relatives à l'élaboration de politiques multiculturelles.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Les réseaux internationaux de spécialistes des migrations et de responsables de l'élaboration des politiques relatives aux migrations ont été soutenus dans la région Asie-Pacifique, en Europe centrale et orientale, en Amérique latine et dans les trois sous-régions d'Afrique (Maghreb, Afrique de l'Ouest et Afrique australe) afin d'étudier la situation des migrants dans la société et les obstacles à la ratification et à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur les droits des migrants. Au total, 18 rapports de pays ont été publiés jusqu'ici et 20 autres rapports sont en préparation, chacun contenant des recommandations claires en matière de politiques et des suggestions en vue de la poursuite des échanges d'informations.

168. **Résultat escompté : Meilleure compréhension des migrations internationales et de la situation des migrants dans la société.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une ressource Internet d'information fiable et de haute qualité sur les migrations internationales a été établie sous la forme d'un portail Web comprenant un glossaire des concepts relatifs aux migrations, des informations factuelles sur les aspects des migrations touchant les droits de l'homme et des informations axées sur les politiques relatives à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur les droits des migrants. Dans le domaine du trafic des êtres humains, une quinzaine de meilleures pratiques sont identifiées et évaluées.
- (ii) Un ouvrage a été publié en étroite coopération avec le Secteur CI sur le multilinguisme sur l'Internet. Les sites Internet consacrés aux migrations internationales et à la Revue internationale sur les sociétés multiculturelles suscitent quelque 14.000 consultations par mois en moyenne et représentent certains des sites les plus populaires du Secteur.

169. **Résultat escompté : Élaboration et diffusion d'un cadre d'action en vue de la formulation de politiques dans le domaine des migrations internationales.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Deux cadres d'action majeurs en vue de la formulation de politiques ont été élaborés, l'un sur la gestion des migrations internationales et l'autre sur la gestion des démocraties multiculturelles. Une vingtaine d'experts de toutes les régions ont contribué à affiner le concept de « migrations sans frontières » et un nombre égal d'experts - venant des milieux universitaires comme des milieux politiques - ont contribué à la formulation de politiques sur le multiculturalisme et l'équilibre entre diversité culturelle et intégration sociale.

03403 **Axe d'action 3 : Développement urbain**

170. **Résultat escompté : Approches interdisciplinaires du développement durable.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un groupe de travail d'experts coordonné par ONU-HABITAT/CISS/UNESCO a été créé pour suivre l'élaboration d'un inventaire international des instruments normatifs existants sur les politiques urbaines visant à garantir le droit à la ville. Un mémorandum d'accord a été signé avec l'ONU-HABITAT (en mars 2005) en vue de promouvoir des instruments normatifs internationaux favorisant la gestion et le développement durables des villes.
- (ii) La table ronde de l'UNESCO sur le thème « Durabilité sociale des quartiers historiques » au II^e Forum urbain mondial organisé par l'ONU-HABITAT a conduit à l'instauration d'une coopération avec deux réseaux régionaux, l'un pour l'Europe centrale coordonné par l'Université de Budapest et l'autre avec un réseau européen de recherche sur les villes de la Méditerranée - « REHABIMED ».
- (iii) Une version actualisée de la Charte UNESCO/UIA de la formation des architectes adoptée en 1996 a été présentée au 22^e Congrès mondial des architectes à Istanbul (juillet 2005) ainsi que le manuel et la méthodologie UIA/UNESCO pour l'accréditation des écoles d'architecture au niveau international. L'AIU (Association internationale des urbanistes) a créé avec la ville de Sitges une équipe spéciale urbaine internationale pour aider les municipalités dans leurs projets de développement.

GRAND PROGRAMME IV - CULTURE

Évaluation globale

171. Conformément à la priorité principale du grand programme IV, le Secteur de la culture a mené à bien des activités de promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel dans le cadre des trois objectifs stratégiques définis dans le document 31 C/4 concernant la protection normative du patrimoine culturel, la préservation de la diversité culturelle et la promotion de la formation et du renforcement des capacités. Des efforts ont été déployés pour renforcer la contribution du **patrimoine culturel** sous toutes ses formes à la préservation de la diversité culturelle, à la cohésion sociale, à la réédification des nations après conflit et au développement économique. Pour ce faire, on s'est attaché à lier les actions en faveur de la sauvegarde et de la remise en état du patrimoine monumental aux savoirs traditionnels et aux savoir-faire associés relatifs au patrimoine culturel immatériel, ainsi qu'au soutien des activités génératrices de revenus à travers l'artisanat et le tourisme durable.

172. Les actions visant à sauvegarder et remettre en état le patrimoine culturel - notamment dans les **situations d'après-conflit** - ont été poursuivies en Afghanistan, malgré le report temporaire de la deuxième session du CIC pour des raisons de sécurité. Le Secteur a renforcé son engagement en faveur de la remise en état du patrimoine culturel de l'Iraq, au titre du Fonds d'affectation spécial du GNUM pour l'Iraq, pour un montant total de 5,5 millions de dollars. Deux sessions plénières du **Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Iraq (CIC)** se sont tenues à Paris (mai 2004 et juin 2005), ainsi que deux **Forums culturels pour l'Iraq** en vue de concevoir une nouvelle politique culturelle pour le pays. À sa deuxième session plénière, le CIC a examiné la mise en œuvre des projets en cours, évalué l'exécution des activités relatives aux archives et aux bibliothèques iraqiennes et conçu des activités pour l'avenir. Cette session a été suivie d'une réunion spéciale consacrée à Babylone. Une **Conférence des donateurs sur la remise en état du patrimoine culturel du Kosovo** a été organisée le 13 mai 2005 en coopération avec la MINUK, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, afin de mobiliser la communauté internationale en faveur de la restauration du patrimoine culturel du Kosovo.
173. La **session technique du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site d'Angkor (CIC)** s'est tenue du 6 au 8 juin 2005 à Siem Reap (Cambodge) pour examiner les activités proposées et en cours concernant la préservation et la restauration, le renforcement des capacités et la recherche, ainsi que les questions touchant au développement économique durable de la région. La remise en état du patrimoine naturel à l'issue de conflits a été entreprise en Haïti, au Soudan, au Libéria et en République démocratique du Congo, dans le cadre de la Convention de 1972. À la suite de catastrophes naturelles, des actions ont été entreprises à Madagascar et en République islamique d'Iran. Des recommandations et des directives stratégiques concernant la remise en état du patrimoine culturel au Moyen-Orient ont été formulées par le Comité conjoint UNESCO-Palestine (juillet 2004).
174. La 15^e session du Comité exécutif de la Campagne internationale pour la création du Musée de la Nubie à Assouan et du Musée national de la civilisation égyptienne au Caire, tenue en juin 2005, a été centrée sur les résultats de l'application des recommandations formulées par le Comité depuis sa dernière réunion, et le Conseil exécutif a défini des activités pour l'avenir. Douze projets sont exécutés au Kirghizistan, en Mongolie, au Pakistan, au Ghana, au Kenya, au Mali, au Soudan, au Yémen, au Guatemala, au Tadjikistan et en Afghanistan en vue de la préservation des biens culturels meubles en péril et de la création de musées.
175. À sa 13^e session (février 2005), le **Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale** a examiné des cas et des questions concernant le retour et la restitution de biens culturels et la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. L'UNESCO a célébré le **10^e anniversaire de la Convention UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés** (juin 2005) qui a fourni une occasion opportune de faire le bilan des progrès réalisés en matière de ratification et de mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 1970 comme de la Convention d'UNIDROIT de 1995 au cours des dix dernières années.
176. Six conférences régionales ont été organisées pour alerter les États membres à l'importance du **patrimoine culturel immatériel** pour ce qui est des politiques de préservation et de la ratification de la Convention de 2003. Au début de juillet 2005, 16 pays avaient ratifié la Convention. À sa **vingt-huitième session**, le **Comité du patrimoine mondial** a examiné 165 rapports sur l'état de conservation des sites ainsi que 48 nouvelles propositions d'inscription. La répartition géographique des pays représentés sur la Liste a été renforcée

puisque cinq nouveaux pays ont obtenu l'inscription de sites pour la première fois, portant à 788 le nombre total des sites du patrimoine mondial inscrits sur la Liste.

177. Trois réunions d'experts ont été consacrées à l'élaboration d'un **avant-projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques**, suivies de trois **réunions intergouvernementales** tenues en septembre 2004, février 2005 et mai 2005, qui ont abouti à un projet de convention internationale à présenter à la Conférence générale à sa 33^e session. Dans le contexte de l'**Alliance globale pour la diversité culturelle, les efforts déployés pour aider les pays en développement ou en transition à créer des industries culturelles** viables et compétitives ont été poursuivis.
178. Un forum régional intitulé « **Couloirs culturels en Europe du Sud-Est : passé commun et patrimoine partagé, des clés pour un partenariat futur** » s'est tenu à Varna (Bulgarie) en mai 2005 en vue d'encourager les chefs d'État des pays de l'Europe du Sud-Est à promouvoir le dialogue interculturel, la cohésion sociale et le développement durable dans la région. La Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement a été célébrée dans le monde le 21 mai 2005, en particulier dans le cadre du festival de la diversité culturelle et du dialogue en Asie centrale.
179. Conformément aux résolutions 31 C/28 et 32 C/35 relatives à l'**Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition** (2004), les célébrations principales ont eu lieu à Cape Coast (Ghana), à Cuba, en Haïti, à Maurice et aux Bahamas. Les événements organisés à cette occasion dans le monde ont attiré l'attention des cercles académiques, de la société civile, des médias et généré de nouveaux partenariats. La fin de l'Année a été marquée au Siège, en décembre 2004, par un concert exceptionnel de Gilberto Gil, ministre de la culture du Brésil, par un colloque international et par la remise du Prix UNESCO Toussaint Louverture. L'exposition itinérante « Devoir de mémoire : le triomphe sur l'esclavage », réalisée par le Schomburg Center for Research in Black Culture de New York, a également été présentée à l'UNESCO.
180. L'Organisation des Nations Unies a consacré la journée du 10 décembre, date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la commémoration de l'esclavage et de son abolition.

Programme IV.1 :
Intégrer la diversité culturelle aux programmes politiques nationaux et internationaux

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Sous-programme IV.1.1	4.441.836	3.237.787	72,9
Sous-programme IV.1.2	1.322.371	886.764	67,1
Programme IV.1	5.764.207	4.124.550	71,6

IV.1.1 : Promotion de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et mise en œuvre de son Plan d'action

181. Les États membres, les institutions académiques et les ONG se sont appropriés des principes contenus dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) en organisant de nombreuses manifestations pour assurer sa diffusion et sa prise en compte dans leurs politiques nationales. La mise en œuvre de la première ligne du Plan d'action de la Déclaration, portant sur l'élaboration d'un instrument international contraignant, par décision de la Conférence générale, a été activement poursuivie tout au long de ces 18 mois. Les activités relatives au dialogue interculturel et interreligieux, condition nécessaire dans la promotion de la diversité culturelle, ont été multipliées en prêtant une attention particulière aux situations de postconflit et aux pays en transition.

04111 Axe d'action 1 : Application des principes de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle aux niveaux national et international

182. **Résultat escompté : Rapport préliminaire élaboré sur la situation devant faire l'objet d'une réglementation ainsi que sur l'étendue possible de cette réglementation, accompagné d'un avant-projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques et soumission à la 33^e session de la Conférence générale.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Trois réunions d'experts de catégorie VI (décembre 2003, février et mai 2004) et trois sessions d'experts intergouvernementaux de catégorie II (septembre 2004, janvier-février 2005, mai-juin 2005).
- (ii) Élaboration d'un canevas d'avant-projet de convention.
- (iii) Présentation par le Directeur général au Conseil exécutif à sa 172^e session d'un rapport sur les progrès accomplis lors de la 3^e session de la réunion intergouvernementale d'experts (172 EX/20), accompagné de son rapport pour examen par la Conférence générale (33 C/23).

183. **Résultat escompté : Principes et approches relatifs aux enjeux posés par la diversité culturelle tels que contenus dans la Déclaration clarifiés.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Contribution à l'organisation de nombreuses initiatives (conférences, colloques, séminaires et ateliers de réflexion) à la demande des États membres et des ONG, visant à promouvoir les principes de la Déclaration aux niveaux local, national, régional et international.

184. **Résultat escompté : Principes de la Déclaration appliqués par les États membres dans leurs politiques culturelles, les institutions du système des Nations Unies et les autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Consultations avec l'OMC, la CNUCED et l'OMPI dans le processus d'élaboration de l'avant-projet de convention.

185. Résultat escompté : Stratégie de diffusion de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et de son Plan d'action élaborée et testée, y compris à l'usage des professionnels de la communication et des médias.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Initiatives nationales et régionales menées dans le cadre de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai).
- (ii) Organisation du Sommet des chefs d'État du Sud-Est européen à Varna (Bulgarie) et adoption d'une Déclaration finale de Varna.
- (iii) Traduction et diffusion de la version « jeune » de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle en coréen et en russe ; traduction et diffusion du N° 1 et du N° 2 de la série « Diversité culturelle » en espagnol.
- (iv) Organisation de la première Conférence des intellectuels africains et de la diaspora africaine (Dakar, octobre 2004) sur la promotion et la protection de la diversité culturelle.

04112 **Axe d'action 2 : Contribution du dialogue interculturel et du pluralisme au respect de la diversité culturelle**

186. Résultat escompté : Outils pédagogiques issus des acquis du programme des Histoires diffusés aux États membres, en vue d'une réduction des stéréotypes et des préjugés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Finalisation et publication des ouvrages suivants : Histoire générale des Caraïbes (vol. I et V) ; Histoire générale de l'Amérique latine (vol. VI) ; Histoire de l'humanité (vol. VII) ; Histoire des civilisations de l'Asie centrale (vol. VI).
- (ii) Lancement de l'exploitation pédagogique à des fins éducatives de l'Histoire générale de l'Afrique, en coopération avec l'Union africaine.

187. Résultat escompté : Méthodologies issues des bonnes pratiques en matière de pluralisme culturel identifiées dans le cadre des projets pilotes validés à l'échelle nationale et locale y compris en matière de dialogue entre traditions spirituelles, religieuses et laïques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Consultations et rencontres menées avec le concours des chaires UNESCO au Tadjikistan, en Australie, en Ouzbékistan, en Norvège, en Inde, au Kazakhstan et dans le Sud-Est européen.
- (ii) Organisation du Festival de la diversité culturelle et du dialogue en Asie centrale (Siège, mai 2005), et d'une table ronde réunissant six pays, autour de multiples aspects artistiques et culturels.
- (iii) Publication sur « Le rôle des chefs traditionnels et spirituels dans les mécanismes de prévention et de résolution des conflits » (Afrique centrale et Grands Lacs).
- (iv) Le réseau « Culture de quartier » pour le développement des capacités des acteurs locaux dans la résolution des conflits a été élargi pour appuyer des projets pilotes en faveur du dialogue interculturel dans les quartiers sensibles des villes africaines.

188. **Résultat escompté : Prise en compte par les États membres des recommandations en vue d'élaborer des politiques culturelles et éducatives en faveur des peuples autochtones dans le cadre du bilan de la Décennie internationale des peuples autochtones du monde (2004).**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Poursuite du projet de cartographie des ressources culturelles en Amérique du Nord et en Amazonie.
- (ii) Mise au point de projets de protocoles d'évaluation d'impact sur le patrimoine culturel pour la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel, en particulier dans les populations autochtones.
- (iii) Participation à la 61^e session de la Commission des droits de l'homme (Genève, mars-avril 2005) et à la 4^e session de l'instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (mai 2005), notamment dans le cadre de la deuxième Décennie internationale pour les populations autochtones (2005-2014).

189. **Résultat escompté : Dialogue interculturel élargi et consolidé au sein des instances publiques, en particulier dans le cadre du projet Plan Arabia de dialogue euro-arabe.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation du colloque « Diversité culturelle et mondialisation : l'expérience arabo-japonaise, un dialogue interrégional » pour le partage d'expériences entre les deux régions.
- (ii) Organisation du colloque international « La femme arabe, entre Orient et Occident », accompagné d'une exposition « La créativité arabe au féminin ».
- (iii) Lancement du Programme des capitales culturelles arabes au Yémen et en Mauritanie, à l'initiative de l'ALECSO, dans le cadre du « Plan Arabia ».
- (iv) Projet phare : La Route de l'esclave : un bilan de l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition est contenu dans le document 172 EX23 présenté au Conseil exécutif au titre du point 59 de son ordre du jour.

IV.1.2 : Renforcement des liens entre politiques culturelles et politiques de développement

190. Dans le prolongement des acquis du Sommet de Johannesburg, la sensibilisation des décideurs au rôle de la culture dans les politiques nationales dans leur ensemble a été tout particulièrement visée. Un accent a été mis sur les liens entre biodiversité et diversité culturelle en tant que garants d'un développement durable. L'assistance de l'UNESCO pour la formulation ou la mise à jour des politiques nationales a été renforcée pour les États membres des régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes, ainsi que du monde arabe. Les principes de la Déclaration ont pu ainsi influencer la conception et la mise en œuvre des nouvelles stratégies culturelles visant à resserrer les liens entre diversité, dialogue et développement.

04121 **Axe d'action 1 : Assistance aux États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles novatrices**

191. **Résultat escompté : Politiques culturelles nationales révisées sur la base du paradigme « Diversité-dialogue-développement » et politiques nationales de développement ayant pris en compte la culture.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Organisation de réunions d'experts, d'une conférence interparlementaire ainsi que d'une rencontre dans le cadre d'une coopération entre ministres de la culture et ministres de l'éducation contribuant au renforcement des institutions culturelles au Yémen, en Jordanie, à Sri Lanka, au Brésil et au Paraguay.

192. **Résultat escompté : Formation de gestionnaires et de décideurs chargés de la mise en œuvre de politiques culturelles publiques assurée notamment dans le cadre du NEPAD.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Séminaires de formation de gestionnaires et administrateurs de la culture menés dans le cadre du Forum universel des cultures de Barcelone, du MERCOSUR, ainsi qu'au Chili, en Angola et au Mexique.
- (ii) Organisation d'ateliers de formation au tourisme durable au Cambodge, en Azerbaïdjan et en Palestine.
- (iii) Six études de cas sur le thème « *Culture, tourisme et développement : le cas de l'Afrique de l'Ouest* » réalisées en coopération avec les commissions nationales de six États africains (Burkina Faso, Cap-Vert, Ghana, Mali, Niger, Sénégal).
- (iv) Mise en place d'un observatoire sur « Culture, tourisme et développement » dans le cadre du réseau UNESCO/UNITWIN.

193. **Résultat escompté : Projets exécutés sur le terrain en vue de la mise en œuvre de politiques culturelles communautaires ayant un impact sur le développement.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise en place du Centre afro-andin pour la diversité culturelle et le développement.
- (ii) Création du réseau latino-américain et des Caraïbes pour la prévention culturelle du sida et production du premier manuel méthodologique à cet effet.
- (iii) Création de coopératives culturelles de femmes en milieu rural au Costa Rica.

194. **Résultat escompté : Renforcement des capacités des États membres à formuler des politiques culturelles intégrant les nouveaux domaines de la culture et du développement.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation de forums de discussions sur l'approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida au Mozambique, au Guatemala et dans le Caucase.
- (ii) Poursuite du projet de prévention du VIH/sida par le théâtre interactif en Afrique et Amérique latine.

04122 **Axe d'action 2 : Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable**

195. Résultat escompté : Progrès des connaissances sur l'interdépendance de la diversité biologique et de la diversité culturelle et ses incidences.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation de réunions régionales en Afrique et en Amérique latine sur la place des savoirs autochtones et traditionnels dans la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles.
- (ii) Organisation d'une réunion d'experts sur le thème « Sauvegarder la transmission intergénérationnelle des savoirs liés à la nature » (Nagoya, Japon, avril 2005) avec le Secteur des sciences exactes et naturelles sur l'interdépendance entre environnement, biodiversité, savoirs locaux, langues et systèmes sociaux.
- (iii) Lancement d'études de terrain sur les liens entre biodiversité et diversité linguistique et renforcement des capacités locales de sauvegarde en Afrique, en Amérique latine, en Asie et dans le Pacifique.

Programme IV.2 :

Contribution de l'UNESCO à la protection de la diversité culturelle du monde par la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Sous-programme IV.2.1	2.133.685	1.789.931	83,9
Sous-programme IV.2.2	7.557.431	5.593.304	74,0
Programme IV.2	9.691.116	7.383.235	76,2

IV.2.1 : Promotion et mise en œuvre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)

196. La fonction du Centre pour le patrimoine mondial, créé en 1992, est de rendre plus efficaces la mise en œuvre et la promotion de la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* de 1972. En tant que secrétariat du Comité du patrimoine mondial, il organise les réunions des États parties à la Convention concernant le patrimoine mondial tous les deux ans. Cette année, la réunion du Comité se tient à Durban (Afrique du Sud) du 10 au 17 juillet (il en est rendu compte dans le document 172 EX/4). La Convention concernant le patrimoine mondial (1972) continue d'apporter une contribution notable à la conservation du patrimoine naturel et culturel dans le monde à travers le suivi de l'état de conservation des sites du patrimoine mondial ainsi que par le renforcement des capacités nationales de protection et de gestion de ces sites. Le nombre des États parties à la Convention augmente, de même que celui des propositions d'inscription de biens appartenant à des régions ou à des catégories de patrimoine actuellement sous-représentées ou non représentées.

04211 **Axe d'action 1 : Prestation de services aux organes directeurs du patrimoine mondial**

197. **Résultat escompté : Les États membres doivent davantage prendre conscience du rôle de premier plan de l'UNESCO dans la mise en œuvre de la Convention de 1972.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Accroissement des demandes d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial présentées au Comité du patrimoine mondial, de 49 en 2004 à 51 en 2005.

198. **Résultat escompté : Adoption et application des décisions de principe et des orientations prises par le Comité du patrimoine mondial et l'Assemblée générale des États parties pour mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Une réunion spéciale d'experts portant sur le concept de valeur universelle exceptionnelle du patrimoine mondial s'est tenue à Kazan, Fédération de Russie, du 6 au 9 avril 2005.

199. **Résultat escompté : Révision et diffusion des orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en plusieurs langues.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Production de deux versions linguistiques (anglais/français) des Orientations révisées devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.
- (ii) 4.000 exemplaires de ces Orientations ont été diffusés auprès des États membres, des institutions culturelles travaillant dans le domaine du patrimoine, des ONG spécialisées et des partenaires de l'Organisation.

04212 **Axe d'action 2 : Protéger la diversité culturelle du monde et appuyer le processus de développement par le biais de la Convention de 1972**

200. **Résultat escompté : Augmentation du nombre des États parties à la Convention pour la protection du patrimoine mondial et établissement de nouvelles listes provisoires.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux nouveaux États parties depuis janvier 2005 : Trinité-et-Tobago et Sierra Leone.
- (ii) Depuis la 28^e session du Comité du patrimoine mondial, 38 États parties ont soumis de nouvelles Listes indicatives ou modifié les listes existantes ; 120 nouveaux biens ont ainsi été ajoutés aux Listes indicatives.

201. **Résultat escompté : Développement et extension de l'Initiative de partenariat du patrimoine mondial (IPPM).**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation de deux réunions majeures : (a) la seconde réunion sur les Forêts du patrimoine mondial (France, mars 2005) avec le soutien de la Convention France-UNESCO et du Gouvernement du Royaume-Uni ; (b) une conférence internationale « Patrimoine mondial et architecture contemporaine - Gestion du paysage urbain historique », organisée conjointement par le Centre du patrimoine mondial et la ville de Vienne, à Vienne (Autriche) du 12 au 14 mai 2005.

- (ii) Mise en réseau des professionnels et de 36 institutions par l'intermédiaire de l'Asian Academy for Heritage Management.

IV.2.2 : Protéger la diversité culturelle par la préservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et par une action normative

202. L'UNESCO poursuit son action normative pour la préservation et la protection du patrimoine culturel sous toutes ses formes - patrimoine physique, patrimoine culturel immatériel et biens culturels meubles - ainsi que son rôle international de haut niveau en matière de coordination d'opérations complexes de sauvegarde de patrimoine endommagé ou menacé par des conflits au Cambodge, en Europe du Sud-Est, en Afghanistan et en Iraq, notamment, avec le concours de nombreux partenaires différents, tant publics que privés. Pour poursuivre la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, plusieurs projets pilotes de protection des biens culturels ont été lancés dans des pays en développement. Des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités des États membres concernant la valeur et l'urgence de la préservation du patrimoine culturel immatériel ont aussi été menées dans les États membres et 16 pays ont ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (à début juillet 2005). Le nombre des États parties aux autres instruments normatifs internationaux de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine culturel augmente aussi régulièrement.

04221 **Axe d'action 1 : Préserver la diversité culturelle à travers la sauvegarde du patrimoine culturel physique**

203. **Résultats escomptés : Sites culturels préservés, en particulier dans les PMA et notamment en Afrique/Capacités et expertise des spécialistes nationaux et sous-régionaux chargés de la conservation et de la gestion du patrimoine renforcées.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des actions de sauvegarde de sites, monuments et institutions culturelles - orientées vers les sites du patrimoine culturel les plus menacés - ainsi que des activités de formation ont été organisées dans près de 110 États membres, dont 39 PMA (22 en Afrique, 13 en Asie et dans le Pacifique, 3 dans les États arabes et 1 en Amérique latine et dans les Caraïbes).
- (ii) Plus de 1.500 spécialistes nationaux et sous-régionaux, venant prioritairement de PMA, de pays en situation de postconflit ou de pays en transition ont été formés dans le cadre d'ateliers spécifiques et/ou de chantiers-écoles de restauration.

204. **Résultat escompté : Aide à la création de musées ou à la mise en valeur de grands musées fournie pour renforcer leur rôle dans la protection de la diversité culturelle.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les travaux de construction du Musée du Caire progressent favorablement. D'autres musées tels que le Musée national de Bagdad, le Musée national de Kaboul et les musées au Soudan, au Koweït, à Oman, en Ouzbékistan, en Amérique centrale, en Bosnie-Herzégovine et au Libéria, font l'objet d'activités de restauration.
- (ii) Des collections de manuscrits sont en cours de sauvegarde, notamment à Jérusalem, au Yémen, en Mauritanie et en Iraq.
- (iii) Des ateliers de formation à la conservation préventive et à la gestion moderne des musées ont été organisés dans cinq pays d'Asie centrale, dans le Sud-Caucase, en Égypte, en Jordanie pour l'Iraq, dans le Golfe ainsi qu'en Amérique centrale (Costa Rica, Guatemala, Honduras, El Salvador) et trois pays de l'Himalaya.

- (iv) Mise en œuvre de 12 projets pilotes pour la préservation d'objets mobiliers en péril et le soutien à des musées dans les PMA. Des études de cas ont été lancées en Chine, au Japon et en République de Corée sur les bonnes pratiques de gestion des musées et des bourses ont été accordées à des directeurs de musée de la République populaire démocratique de Corée.

205. Résultat escompté : Les connaissances sur les nouvelles approches du patrimoine culturel et de sa conservation analysées et partagées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Utilisation des techniques de pointe en matière de conservation du patrimoine notamment par photogrammétrie et laser en Afghanistan, en République populaire démocratique de Corée, en Fédération de Russie, au Kazakhstan, en Égypte et dans l'Himalaya.
- (ii) Une Conférence internationale a été organisée à Nara (Japon) sur l'application de la notion d'authenticité au patrimoine culturel, physique et immatériel (octobre 2004).
- (iii) Les Prix UNESCO 2004 du patrimoine d'Asie-Pacifique pour la conservation du patrimoine culturel ont été remis à 11 lauréats récompensés pour l'excellence de leurs pratiques de conservation.
- (iv) Publication en anglais, français, arabe et espagnol de quatre numéros de *Museum international*. Dans le cadre du Sommet sur la société de l'information, établissement de partenariats avec l'ICOM et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) sur le modèle de « dot.museum ».

206. Résultats escomptés : Coordination assurée par l'UNESCO des efforts internationaux pour la sauvegarde du patrimoine culturel d'Afghanistan par le bon fonctionnement du Comité international de coordination/Capacités nationales dans les domaines de la conservation et de la gestion du patrimoine renforcés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Deux sessions du Comité international pour la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Iraq, une réunion du sous-comité pour les bibliothèques et les archives et une session spéciale sur Babylone ont été organisées, ainsi que trois sessions du Comité international de coordination pour la sauvegarde du site d'Angkor. Pour des raisons de sécurité, les deux sessions prévues à Kaboul du Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Afghanistan n'ont pu être organisées, mais la coordination de la dizaine d'équipes internationales qui interviennent à Bamiyan a pu être assurée.
- (ii) Restauration de monuments ou institutions culturelles majeurs et actions de sauvegarde dans les pays en situation de postconflit : au Cambodge, la 2^e phase de restauration du Bayon a été achevée avec succès, en Afghanistan la première partie de la falaise de Bamiyan et le cinquième minaret de Herat ont été consolidés et les travaux pour le minaret de Jam ont progressé. En Iraq, le Musée de Bagdad est en cours de restauration, la Bibliothèque et les Archives nationales ainsi que d'autres institutions culturelles font l'objet de programmes importants, tandis que la lutte contre le pillage des sites archéologiques et le trafic illicite a fait l'objet de cours de formation et de fourniture d'équipements. Au Soudan, des projets de sauvegarde ont été préparés et soumis dans le cadre de la *Mission conjointe d'évaluation* des Nations Unies. Dans les territoires palestiniens, des sites archéologiques ont été sauvegardés (à Bethléem, à Jéricho, à Naplouse, à Hébron).

- (iii) En Europe du Sud-Est, le Vieux Pont de Mostar et le vieux hammam ont été reconstruits et leur inauguration a eu lieu le 23 juillet 2004 par le Directeur général en présence d'une dizaine de chefs d'État et de gouvernement. Des projets de sauvegarde du patrimoine ont été développés pour l'Albanie, la République de Moldova, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro ainsi qu'un plan d'action pour la sauvegarde de monuments du Kosovo.
- (iv) En Afrique, l'opération pour le retour de l'obélisque d'Axoum a été lancée en étroite coopération avec les autorités éthiopiennes et italiennes ; un projet de sauvegarde des églises de Lalibela est en cours avec la Commission européenne et une intervention est menée sur la stèle de Matara en Érythrée. La conservation des tombes de Koguryo (RPDC) est entrée dans sa phase opérationnelle.

04222 Axe d'action 2 : Sauvegarde et promotion du patrimoine culturel immatériel

207. Résultat escompté : Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer des politiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Préparation de 70 candidatures avec une participation de 80 États à la troisième « Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité » (novembre 2005). Assistance préparatoire et technique à plus de 50 États membres pour la préparation des dossiers de candidature et l'élaboration de plans d'action de sauvegarde et d'inventaires nationaux liminaires.
- (ii) Renforcement des capacités des États membres dans la sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel, notamment par : (a) la création d'une entité nationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Brésil, en Colombie, à Cuba, au Chili, en Estonie, en Jordanie, en Lituanie, à Madagascar, au Mali, en Ouzbékistan, en République centrafricaine et en Turquie ; (b) l'établissement de 16 plans d'action de sauvegarde en Bolivie, au Cambodge, en République centrafricaine, en République du Congo, en Colombie, à Cuba, en Indonésie, en Jamaïque, au Kirghizistan, à Madagascar, en Mongolie, au Tadjikistan-Ouzbékistan, aux Tonga, au Vanuatu, au Viet Nam, au Yémen ; (c) l'achèvement de la première phase du projet pour le « Maqam iraquien » ; (d) l'organisation d'un séminaire de formation pour les responsables des directions du patrimoine culturel de huit pays d'Afrique de l'Ouest (Dakar, mars 2004) ; (e) la remise du Prix Sharjah pour la culture arabe en octobre 2004.

208. Résultat escompté : Institution d'un système de trésors humains vivants dans plusieurs États membres.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Établissement de deux systèmes au Burkina Faso et en Guinée et processus en cours au Cambodge, aux Fidji, au Brésil, au Nigéria et dans les cinq pays du Maghreb.
- (ii) Établissement d'un nouveau site Web sur les systèmes existants.

209. Résultat escompté : Meilleure sensibilisation du public aux langues en danger et renforcement des capacités nationales et locales de préservation des langues.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le développement de l'Atlas en ligne des langues en péril a été poursuivi en coopération avec CII. Le chapitre relatif aux langues africaines contenant 100 profils de

langue et une carte cliquable est disponible en ligne à l'adresse www.unesco.org/culture/endangeredlanguages/atlas. Dix-neuf projets locaux, nationaux et régionaux de renforcement des capacités dans le domaine de la préservation des langues ont été exécutés ; une enquête sur les activités de recherche et d'éducation dans le domaine de la linguistique africaine a été menée dans 45 universités et instituts ; un registre des bonnes pratiques en matière de préservation des langues a été lancé.

- (ii) La deuxième série de courts métrages coproduits avec Discovery Channel a été diffusée à un large public à l'échelle mondiale. Les courts métrages ont aussi été projetés au Forum de Barcelone de 2004 et à l'Expo Aichi, où s'est tenu un atelier sur la « transmission des savoirs traditionnels » (avril 2005) mettant en relief le rôle des langues autochtones dans la transmission des connaissances.
- (iii) L'UNESCO a apporté son soutien au premier Festival des langues africaines (Kinshasa, 6-8 septembre 2004) en coopération avec l'Agence intergouvernementale de la francophonie.

210. Résultat escompté : Soutien et sauvegarde de musiques traditionnelles.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lancement de programmes de formation dans le domaine des musiques traditionnelles en République-Unie de Tanzanie (Zanzibar), au Niger et en Équateur.
- (ii) Numérisation de la Collection UNESCO de musique traditionnelle du monde.

04223 **Axe d'action 3 : Protection de la diversité culturelle par une action normative**

211. Résultat escompté : Adhésion d'au moins une vingtaine de nouveaux États à chacun des instruments normatifs internationaux établis par l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Adhésion de cinq nouveaux États à la Convention de La Haye (1954) - 114 États parties au total ; trois nouveaux États ont adhéré au Premier Protocole de 1954 - 91 États parties ; neuf nouveaux États ont adhéré au Deuxième Protocole de 1999 - 29 États parties. Un colloque pour commémorer le 50^e anniversaire de la Convention de La Haye de 1954 a été organisé au Siège en mai 2004 ainsi qu'une réunion régionale d'experts UNESCO-CICR sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé au Cambodge.
- (ii) Adhésion de quatre nouveaux États membres à la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (Paris, 1970), (107 États parties au total). Réunion sous-régionale pour les pays du MERCOSUR (Buenos Aires, 22-24 mars 2004) ; atelier régional (Le Cap, Afrique du Sud, septembre 2004) ; troisième session du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale (février 2005 au Siège).
- (iii) Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (Paris, 2001) - 3 États parties au total.

212. Résultat escompté : Entrée en vigueur de la Convention de 2001 sur le patrimoine culturel subaquatique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Adhésion d'un nouvel État (Espagne) (quatre au total). Deux séminaires régionaux ont été organisés pour promouvoir la Convention sur le patrimoine culturel subaquatique : l'un à Dakar (Sénégal), en juin 2004, et l'autre à Bogota (Colombie), en décembre 2004.

213. Résultat escompté : Promotion, en vue de son entrée en vigueur, de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Adhésion de 14 États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Paris, 2003) : Algérie, Gabon, Japon, Maurice, Panama, Chine, République centrafricaine, Lettonie, Lituanie, Bélarus, République de Corée, Seychelles, République arabe syrienne, Émirats Arabes Unis.
- (ii) Sept réunions régionales ont été réalisées pour promouvoir la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : Dakar (Sénégal), en juin 2004 ; Paraty (Brésil), en juin 2004 ; New Delhi (Inde), en septembre 2004 ; Nairobi (Kenya), en novembre 2004 ; Kazan (Fédération de Russie), en décembre 2004 ; Alger (Algérie), en janvier 2005 ; et Roseau (Dominique), en février 2005.

214. Résultat escompté : Diffusion de la Déclaration de l'UNESCO concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Diffusion de la Déclaration de l'UNESCO concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel à toutes les réunions régionales sur la protection normative du patrimoine culturel sur le site Web de l'UNESCO.

**Programme IV.3 :
Protéger la diversité culturelle par la créativité et le développement**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Sous-programme IV.3.1	1.513.920	1.143.020	75,5
Sous-programme IV.3.2	1.463.345	886.048	60,5
Programme IV.3	2.977.265	2.029.068	68,2

IV.3.1 : Encourager les arts et l'artisanat pour le développement durable

215. L'UNESCO continue de développer sa coopération avec les artistes et son soutien à l'éducation artistique. L'accent mis sur la coopération avec les artistes et leur contribution à la diversité culturelle est mis en évidence notamment par le développement de la base de données de l'*Observatoire mondial de la condition sociale de l'artiste*, par diverses activités promotionnelles telles que la remise du Prix UNESCO pour la promotion des arts et par les actions de plaidoyer associées à cette entreprise. L'artisanat et le design continuent de

représenter une contribution majeure au renforcement des capacités nationales et sous-régionales de lutte contre la pauvreté et de génération de revenus dans les pays en développement ainsi que la promotion du développement durable du secteur et du marché artisanaux. L'UNESCO poursuit des approches innovantes de la formation en ce qui concerne la conception de nouveaux produits, l'emballage, les techniques de commercialisation et la gestion des petites entreprises, ainsi que par son prestigieux Prix de l'artisanat et le concours international FabDesign.

04311 **Axe d'action 1 : Les arts vivants et leur contribution au développement humain et à la cohésion sociale**

216. Résultat escompté : Consolidation de la coopération avec les artistes et les réseaux spécialisés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Développement de la base de données de l'*Observatoire mondial de la condition sociale de l'artiste* (information sur 52 États membres).
- (ii) Établissement de partenariats avec le Bureau international du Travail, le MERCOSUR culturel, l'*International Federation of Arts Councils and Cultural Agencies* (IFFACA) et l'Union européenne.

217. Résultat escompté : Soutien à des initiatives novatrices d'art et de créativité contemporains.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication d'un Guide des marchés culturels panafricains (CIM). Formation de 200 jeunes comédiens et metteurs en scène à cinq ateliers de création organisés dans différentes aires géoculturelles.
- (ii) Lancement du projet « *La Voz de los sin Voz* » dans la région du MERCOSUR, des pays Andins, avec l'appui du Japon. Attribution du Prix UNESCO pour la promotion des arts (Fédération de Russie, septembre 2004).
- (iii) Exposition internationale d'artistes iraqiens - La création artistique contemporaine en Iraq - pour ouvrir les voies du dialogue avec les artistes iraqiens (UNESCO, septembre 2005).

218. Résultat escompté : Meilleure intégration de l'éducation artistique dans les politiques nationales d'éducation formelle et non formelle.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dans le cadre de la préparation de la *Conférence mondiale sur l'éducation artistique*, (Lisbonne, mars 2006), création d'un Observatoire de l'éducation artistique en Asie ; établissement du Comité scientifique de la Conférence mondiale de Lisbonne (mai 2005), et organisation d'une réunion régionale préparatoire à la Trinité-et-Tobago (juin 2005).
- (ii) Tsunami : Une mission d'enquête de l'UNESCO a été envoyée à Banda Ache en février 2005 à l'invitation du Ministère de la culture et du tourisme indonésien ; le projet « Guérir par l'action culturelle et psychothérapeutique à Ache » a été lancé ; des activités ont été menées dans trois camps de personnes réinstallées à Ache avec la participation de 140 enfants et artistes locaux (d'avril à juin 2005).

- (iii) Promotion et revitalisation des arts du spectacle et des expressions musicales traditionnels dans les communautés d'Inde et de Thaïlande touchées par le tsunami.

04312 **Axe d'action 2 : Associer, grâce à l'artisanat et au design, croissance économique et lutte contre la pauvreté**

219. **Résultat escompté : Prise en compte, dans les politiques nationales, de l'importance de l'artisanat et de sa contribution au développement de l'industrie du tourisme culturel.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Diffusion du Rapport sur les dépenses touristiques en achat d'artisanat à travers le monde (premier rapport sur les statistiques disponibles).
- (ii) Une vidéoconférence a eu lieu à l'occasion de l'Année internationale du microcrédit dans l'océan Indien avec le concours de *Planet-Finance*.

220. **Résultat escompté : Renforcement, au niveau local, des capacités professionnelles en matière de design, de production et de commercialisation.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Attribution des *Prix UNESCO de l'artisanat* pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Brésil, août 2004), pour l'Afrique au SIAO (Burkina Faso, octobre 2004), pour les États arabes (Tunisie, mars 2005) et pour l'Asie-Pacifique (Ouzbékistan, mai 2005). Attribution du « *Seal of Excellence* » en Asie du Sud-Est et Asie centrale.
- (ii) Le concours *FabDesign* organisé en coopération avec *Ateliers d'art de France* a permis, pour la première fois, à des designers du monde entier de bénéficier d'un appui logistique pour la réalisation de prototypes.
- (iii) Formation de formateurs dans les pays de l'océan Indien et d'Afrique australe et évaluation du travail accompli par les femmes d'Afrique centrale dans le cadre du SIAO 2004.

221. **Résultat escompté : Amélioration de l'accès des artisans et stylistes de pays en développement au marché international.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Amélioration de l'accès des artisans et stylistes de pays en développement au marché international par la participation des artisans à des foires internationales aux États-Unis, en Espagne, en France et au Burkina Faso.
- (ii) Lancement du partenariat avec le *Museum of New Mexico Foundation* (États-Unis d'Amérique) offrant à dix lauréats sélectionnés du *Prix UNESCO de l'artisanat* de participer au premier *Folk Art Market* à Santa Fé (juillet 2004).
- (iii) Trente designers parmi les 764 candidatures reçues de 73 pays par *Design 21* et *FabDesign* ont été présélectionnés pour une exposition itinérante de leurs œuvres qui a débuté au Japon en mai-juin 2005 et se poursuivra à New York et au Siège.

IV.3.2 : Renforcer le rôle de la création culturelle dans le développement humain et économique

222. L'Alliance globale pour la diversité culturelle compte à présent 500 membres reliés par une base de données et un bulletin d'information en ligne. Ils représentent la communauté des affaires et les autorités de 80 pays de toutes les régions. Les premiers bénéficiaires sont les moyennes et petites entreprises culturelles dans les domaines de la musique, de l'artisanat, de l'édition et de l'audiovisuel. Conformément à la décision 170 EX/3.6.3, le réseau de *Villes créatrices* a été lancé en tant que plate-forme d'échange d'informations entre les villes destinée à renforcer les efforts de développement économique et social locaux. Une trentaine de villes de toutes les régions ont demandé à s'associer au réseau. Des ressources financières et humaines ont été mobilisées auprès des Gouvernements du Royaume-Uni, de l'Espagne, de la France et du Québec, de la NORAD, du Centre UNESCO-Pays basque, de l'Institut espagnol du commerce extérieur et de l'Université Columbia.

04321 Axe d'action 1 : Industries culturelles et droit d'auteur : politiques et partenariat

223. **Résultat escompté : Renforcement, par l'Alliance globale, des capacités nationales permettant de promouvoir les industries et produits culturels locaux sur place et à l'échelle mondiale.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Quatorze nouveaux projets en partenariat ont été lancés, portant le nombre total des projets à 49.
- (ii) Des accords de partenariat ont été conclus avec le *Groupe Santillana* (Espagne) pour la formation des détaillants d'articles culturels à Cuba, avec le WOMEX (Allemagne) pour le renforcement des capacités concernant les festivals musicaux, avec Sesame Workshops (États-Unis d'Amérique) pour l'élaboration de programmes de télévision panarabes de qualité destinés aux enfants, et avec la *Museum of New Mexico Foundation* (États-Unis) pour la mise en place de nouveaux réseaux de distribution des produits d'artisanat de qualité.

224. **Résultat escompté : Renforcement des capacités professionnelles pour le développement des entreprises du secteur culturel par le biais de l'Alliance globale.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Établissement d'une formation permanente au droit d'auteur dans le cadre du programme d'enseignement de l'Institut supérieur des arts (ISA) de Cuba. Au titre du projet « E-learning pour l'échange et la communication dans un environnement transnational » (ELECT), de jeunes entrepreneurs français, polonais, roumains, portugais, irlandais, italiens et belges ont été formés aux stratégies de marketing, à la gestion et aux finances. Cinq publications électroniques intitulées *Global Alliance Tools on Cultural Entrepreneurship* ont été publiées.

225. **Résultat escompté : Renforcement du rôle des industries culturelles dans l'appui à la diversité culturelle.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation de la *sixième Foire internationale du livre de Ramallah* en mars 2005, avec quelque 50.000 titres de plus de 100 éditeurs de Jordanie, d'Égypte, du Liban et d'autres pays arabes.

- (ii) Trois des quatre *Ateliers destinés aux auteurs, illustrateurs et éditeurs de livres pour enfants* en Afrique et dans le monde arabe se sont tenus à Windhoek, Beyrouth et Ramallah.
- (iii) L'UNESCO a participé au groupe de travail constitué par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour réviser la norme régissant le système ISBN (*International Standard Book Number*).
- (iv) L'*Index Translationum* a doublé le nombre de ses utilisateurs, associé 7.000 professionnels et animé trois séminaires professionnels internationaux dans le cadre du plan d'action du Sommet mondial pour la société de l'information.

226. Résultat escompté : Avancement des travaux entrepris pour élaborer un modèle de nature à inspirer les législateurs nationaux s'agissant d'un juste équilibre entre intérêts différents dans le cyberspace.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Établissement d'un nouveau programme d'enseignement dans le cadre du *Réseau des chaires UNESCO d'enseignement du droit d'auteur en Amérique latine (RAMLEDA)* en juin 2004.
- (ii) Publication du manuel *Droit d'auteur et droits voisins* en langue arabe. Publication du *Bulletin du droit d'auteur* dans ses versions russe et arabe. Tenue des comités intergouvernementaux sur la *Convention universelle du droit d'auteur* et sur la *Convention de Rome*, juin 2005.
- (iii) La lutte contre la piraterie et le renforcement du droit d'auteur ont été poursuivis dans le cadre de projets nationaux en Namibie, au Zimbabwe et en Colombie, et le premier atelier de formation des formateurs contre la piraterie, financé par la Norvège, s'est tenu à Sofia (Bulgarie) en mai 2004.

GRAND PROGRAMME V - COMMUNICATION ET INFORMATION

Évaluation globale

227. Un certain nombre de grandes tendances et de faits nouveaux ont eu des effets sur la mise en œuvre du grand programme V au cours de la période considérée. Il s'agit principalement (i) de la mise en œuvre du Plan d'action adopté par la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), tenue à Genève (Suisse) en décembre 2003, et des préparatifs de la deuxième phase qui se tiendra à Tunis en novembre 2005 ; (ii) du besoin croissant d'établir et de renforcer les points d'accès communautaires - centres multimédias, bibliothèques, archives - dans les pays en développement de façon à réduire la fracture numérique ainsi qu'à faciliter l'accès à l'information et au savoir pour le développement ; (iii) le besoin croissant et les possibilités accrues d'utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation, particulièrement pour améliorer les compétences pédagogiques, déterminer les contenus éducatifs appropriés de qualité et améliorer l'accès à l'apprentissage à distance ; (iv) le souci constant de sensibiliser l'opinion à la liberté d'expression et au respect de cette liberté ainsi que la mise en place d'un cadre global pour la fourniture d'une aide aux médias dans les zones de conflit ouvert et les zones sortant d'un conflit ; (v) la nécessité de renforcer les capacités de communication dans les pays en développement en favorisant les médias indépendants et pluralistes et en formant les professionnels de la communication et de l'information ; et (vi) l'intensification de la collaboration avec un certain nombre d'ONG internationales, régionales et nationales, d'organes professionnels, d'institutions de formation et de recherche ainsi qu'avec les groupes

de la société civile dont les activités et les intérêts relèvent du domaine du grand programme V.

228. L'UNESCO a exécuté divers projets contribuant à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI (Répertoire UNESCO des actions pour le SMSI à l'adresse <http://www.unesco.org/wsisdirectory>). Dans ses préparatifs de la Phase II du SMSI, l'Organisation s'est attaché à concrétiser son concept de sociétés du savoir. À cet égard, quatre réunions qualifiées de « réunions thématiques » du SMSI ont été organisées sur les thèmes suivants : « la liberté d'expression dans le cyberspace » (3-4 février 2005, Siège de l'UNESCO, Paris, France), « le multilinguisme au service de la diversité culturelle et de la participation de tous au cyberspace » (6-7 mai 2005, Bamako, Mali), « les TIC au service du renforcement des capacités : conditions clés de la réussite » (11-13 mai 2005, Siège de l'UNESCO, Paris, France) et « la diversité culturelle dans les sociétés du savoir » (17-19 mai 2005, Saint-Petersbourg, Fédération de Russie).
229. Le fait qu'un nombre croissant d'organisations travaillant dans le domaine de l'accès communautaire utilisent divers modèles et technologies a accru la nécessité d'une coordination et d'une collaboration plus étroites. C'est à cet effet que l'UNESCO a poursuivi ses efforts pour forger des alliances avec les parties prenantes et les partenaires principaux, dont les autres organisations du système des Nations Unies et le secteur privé, en vue d'atteindre des objectifs communs de développement en matière de communication et d'information conformément à l'OMD n° 8. Il convient notamment de mentionner ici la signature d'un Mémoire d'accord avec Intel et d'un accord stratégique de coopération à l'échelle mondiale avec Microsoft. Vu que ces accords stratégiques mettent l'accent sur l'échange de connaissances et de données d'expérience en vue d'atteindre des objectifs communs de développement, ils confortent la stratégie d'ensemble de l'UNESCO qui a pour finalité d'utiliser les TIC pour améliorer l'éducation et l'accès communautaire afin d'accélérer le développement social et économique.
230. Des efforts considérables ont été consacrés au renforcement de l'apprentissage assisté par les TIC, dont l'apprentissage en ligne et l'éducation ouverte et à distance, par une intensification de l'action intersectorielle associant le Secteur de la communication et de l'information, le Secteur de l'éducation et le Secteur des sciences, ainsi que les instituts de l'UNESCO. Cela a permis de mettre en place de nouvelles stratégies et de nouvelles opportunités, en particulier dans le contexte de logiciels éducatifs libres et ouverts. La collaboration intersectorielle a aussi été renforcée par les 23 projets transversaux concernant l'apport des TIC au développement de l'éducation, de la science et de la culture et la construction d'une société du savoir. Les résultats obtenus par la plupart des projets montrent bien les effets multiplicateurs potentiels des TIC dans tous les domaines du programme de l'Organisation.

**Programme V.1 :
Favoriser un accès équitable à l'information et au savoir pour le développement,
en particulier en ce qui concerne le domaine public**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Sous-programme V.1.1	4.258.584	2.904.661	68,2
Sous-programme V.1.2	2.215.098	1.417.273	64,0
Sous-programme V.1.3	3.725.513	2.561.120	68,7
Programme V.1	10.199.195	6.883.054	67,5

**V.1.1 : Favoriser l'adoption de mesures visant à réduire la fracture numérique
et promouvoir l'intégration sociale**

231. L'UNESCO a continué de s'efforcer de réduire la fracture numérique par des mesures conçues pour surmonter les obstacles à une participation pleine et égale aux sociétés du savoir. Vingt-quatre (24) nouveaux projets ont été lancés avec un financement du programme Information pour tous (IFAP) dans trois domaines prioritaires : initiation à l'information, préservation de l'information et compréhension des implications éthiques, juridiques et sociétales des TIC. Une série d'activités exécutées en coopération avec des réseaux régionaux et sous-régionaux comme le Réseau d'information pour l'Asie et le Pacifique (APIN), l'Association des centres informatiques pour l'exploitation de synergies durables (ACCESS-net), INFOLAC et la CESAO et ICTDAR dans les États arabes ont aidé à intensifier l'implication des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales dans la réduction de la fracture numérique et la promotion de l'intégration sociale. Après sa restructuration, l'Observatoire de la société de l'information de l'UNESCO, doté d'une nouvelle plate-forme commune pour les observatoires régionaux, le Portail élargi des bibliothèques de l'UNESCO, des portails consacrés aux jeunes tels que le portail INFOJEUNESSE arabe et les outils de traitement de l'information de l'UNESCO tels que les bases de données actualisées CDS/ISIS et IDAMS ont particulièrement été utiles pour élargir l'accès aux informations et aux connaissances du domaine public de diverses façons. De même, les activités entreprises pour renforcer les compétences des professionnels de la communication et de l'information en matière de traitement de l'information, pour établir et développer les centres communautaires multimédias et les réseaux de bibliothèques et d'archives ainsi que pour améliorer la radiodiffusion de service public ont contribué à élargir l'accès à l'information et au savoir.

05111 **Axe d'action 1 : Promouvoir les recherches, les principes et les politiques qu'appellent les sociétés du savoir**

232. **Résultat escompté : Renforcement du cadre international de coopération pour la construction de sociétés du savoir et consolidation du programme Information pour tous (IFAP).**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le rôle et l'axe d'action de l'IFAP ont été précisés lorsque le Conseil du programme a adopté les trois domaines prioritaires du programme (voir ci-dessus) ; le bureau de l'IFAP a approuvé le financement de 24 projets dans ces domaines.

- (ii) Élargissement du réseau de comités nationaux pour l'IFAP (portant leur nombre total à 50).
- (iii) Définition de la vision et de la mission du Réseau d'information pour l'Asie et le Pacifique (APIN) et approbation d'un plan d'action en vue de construire des sociétés du savoir.

233. Résultats escomptés : Positionnement et intervention de l'UNESCO en sa qualité d'organisation ayant un rôle clé pour la préparation de la seconde partie du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) (2005, Tunis)/Mise en œuvre des sections de la Déclaration de principes et du Plan d'action du SMSI (2003, Genève) relevant de la compétence de l'Organisation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les principes clés de l'UNESCO pour les sociétés du savoir ont été approuvés et son rôle en tant que facilitateur des mécanismes de mise en œuvre du SMSI a été souligné.
- (ii) L'approche de la mise en œuvre du SMSI fondée sur la multiplicité des parties prenantes a été encouragée et le potentiel des TIC pour ce qui est de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement a été souligné ; des propositions d'actions dans les domaines de compétence de l'UNESCO ont été élaborées.
- (iii) Le plan d'action régional e-LAC 2007 a été révisé sur la base de contributions de 80 participants - gouvernements, secteur privé, société civile et organisations internationales - de 29 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.
- (iv) Un plan d'action pour les États arabes a été mis au point en coordination avec la CESAO et ICTDAR et le positionnement de l'UNESCO sur la diversité linguistique et culturelle a été consolidée dans les États arabes en collaboration avec l'ISESCO.
- (v) Une contribution a été apportée à la stratégie du Partenariat mondial pour le savoir pour 2005-2010, intégrant les actions appropriées du SMSI dans le domaine de l'accès au savoir et à l'éducation adoptées à la réunion annuelle du GKP au Caire (mai 2005).
- (vi) Une contribution a été apportée à « Suivre la fracture numérique », travail analytique portant sur 192 pays et englobant les approches nationales et régionales de la société de l'information, recherche menée par ORBICOM, le Réseau international de chaires UNESCO en communication, en vue de sa présentation à SMSI II à Tunis.

234. Résultats escomptés : Partage et renforcement des informations relatives aux enjeux des sociétés du savoir et des avancées des TIC pour les supports classiques et électroniques/Soutien et extension de la formulation de politiques et stratégies nationales et régionales de la formation et de la communication.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'Observatoire de la société de l'information de l'UNESCO a été restructuré et une plate-forme commune a été établie pour les observatoires régionaux.
- (ii) Un ensemble d'instruments informatiques de planification et d'exécution de projets de cybergouvernement ont été mis au point et diffusés en Asie et dans le Pacifique.
- (iii) Un guide des principes directeurs, théories, stratégies et techniques fondé sur l'expérience des concepteurs de sites Web efficaces a été produit et diffusé dans la région Asie et mis à disposition sous forme imprimée et sur CD-ROM.
- (iv) Des politiques publiques en vue de la construction de sociétés du savoir dans la Communauté andine ont été formulées par 50 experts de 11 pays.

- (v) Une conférence internationale sur « le rôle et la place des médias dans la société de l'information en Afrique et dans les États arabes » (Marrakech, Maroc, novembre 2004) a adopté la Déclaration de Marrakech et un Plan d'action visant à associer les médias à la construction de la société de l'information.
- (vi) *Research on ICT innovations for Poverty Reduction, Profiles and Experiences in ICT Innovation for Poverty Reduction* et un DVD sur « Les femmes, la pauvreté et les TIC » fondé sur les recherches sur les TIC et la lutte contre la pauvreté en Asie du Sud ont été produits et diffusés.

235. Résultat escompté : Amélioration de la liberté d'accès à l'information, de l'indépendance des médias et de leur pluralisme.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une assistance technique et d'autres formes de soutien ont été fournies au Chili, à l'Équateur, à l'Éthiopie, au Paraguay, à Sri Lanka et au Timor-Leste pour qu'ils reformulent ou adoptent une législation démocratique sur les médias conformément au principe internationalement reconnu de la liberté d'expression.
- (ii) L'étude juridique comparative sur la liberté d'information (*Comparative Legal Survey on Freedom of Information*), préparée par l'UNESCO et Article XIX, a été traduite en bahasa, chinois, indonésien, khmer, népalais et russe en vue de faciliter l'adoption de lois nationales destinées à promouvoir l'accès à l'information.

05112 Axe d'action 2 : Renforcement des capacités professionnelles et institutionnelles dans le domaine de la communication et de l'information

236. Résultats escomptés : Développement des échanges d'information et de connaissances spécialisées dans les milieux des spécialistes de l'information et de la communication/ Amélioration des compétences, des capacités et des possibilités d'apprentissage concernant les nouvelles tendances.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un réseau intitulé « Association des centres informatiques pour l'exploitation de synergies durables (ACCESS-net) » a été mis en place ; il rassemble 30 institutions de 25 pays et donne une formation aux formateurs concernant les programmes d'enseignement et les nouvelles méthodes de formation aux TIC en vue d'améliorer ou de renforcer la constitution de capacités nationales dans le domaine des TIC.
- (ii) Quatre cents professionnels ont été formés aux technologies de pointe des réseaux et des systèmes et trois programmes d'enseignement ainsi que de nouvelles méthodes de formation ont été diffusés.
- (iii) Un Centre d'éducation des jeunes à l'informatique a été établi dans la Grande Maison d'études du peuple à Pyongyang, République populaire démocratique de Corée, en vue de former étudiants et travailleurs.
- (iv) Les capacités de mise en réseau des femmes journalistes dans le monde ont été développées par l'initiative mondiale « Les femmes font l'info » organisée le 8 mars 2005 pour marquer la Journée internationale des femmes et encourager les médias à confier des responsabilités éditoriales aux femmes journalistes.
- (v) Les connaissances de 600 professionnels de la communication d'Amérique latine (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama et République dominicaine) concernant la convergence des TIC ont été améliorées par des activités de mise en réseau organisées avec le soutien de l'UNESCO, par la Fondation

Omar Dengo et la Fondation Access du Costa Rica, les Development Gateway Networks en Amérique centrale et le Réseau du développement durable au Nicaragua.

- (vi) Trente-cinq professionnels des médias des Caraïbes ont été formés à l'occasion d'ateliers régionaux organisés par la Commonwealth Broadcasters Association.
- (vii) Le réseau de journalistes spécialistes de l'environnement en Asie centrale a été créé grâce à une aide du PIDC de l'UNESCO.

237. Résultat escompté : Renforcement des capacités des bibliothécaires, statisticiens et autres spécialistes de l'information en matière de maniement de l'information et d'accès aux connaissances.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La brochure « UNESCO Information Processing Tools » a été produite et publiée en 1.000 exemplaires ; CDS/ISIS V1.53 a été publié de même que sa version arabe et environ 8.800 exemplaires ont été diffusés.
- (ii) Des outils logiciels en code source ouvert ont été publiés/actualisés (IsisMarc, module d'extension Greenstone pour CDS/ISIS, IsisAscii, Genisis et Isis-SwissKnife).
- (iii) L'utilisation de CDS/ISIS en arabe et en russe a été améliorée grâce à la traduction des manuels de formation et des logiciels.
- (iv) Des modules d'auto-apprentissage ont été publiés sur les pages Web IDAMS de l'UNESCO en anglais, espagnol et français ; la formation des spécialistes de l'information a été améliorée par la mise au point de matériels de formation et de divers guides d'un système source ouverte (OSS) de gestion de l'apprentissage (Moodle).
- (v) Le Multimedia Training Kit (MMTK), ensemble de matériels de formation multimédia en accès ouvert destiné aux communicateurs locaux a été étendu à plus de 120 unités et mis à disposition en ligne et hors connexion en collaboration avec dix organisations partenaires ; les modules du MMTK ont été traduits en russe, en français et en portugais.
- (vi) La version française du logiciel de navigation eNRICH, mise au point avec le Centre national d'informatique de l'Inde pour faciliter l'information communautaire, a été produite et diffusée dans les pays africains.

05113 Axe d'action 3 : Accroître l'accès des communautés par l'entremise des télécentres/ centres multimédias, bibliothèques, archives et autres fournisseurs de services d'information

238. Résultat escompté : Amélioration de l'accès des communautés à la communication et à l'information et de leur aptitude à mettre ces dernières au service du développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Portail des bibliothèques de l'UNESCO a été modernisé et élargi et il a continué à recevoir un grand nombre de visites chaque jour.
- (ii) Vingt-cinq bibliothécaires de communautés rurales ont été formés à l'utilisation des TIC, afin de faciliter l'accès aux collections ; des bibliothécaires ont été formés à l'accès aux contenus numériques ; le rôle de l'Internet et des systèmes numériques dans l'amélioration des bibliothèques publiques et des systèmes informels de mise en réseau a été renforcé.
- (iii) Des stratégies ont été mises au point à l'intention des universités agricoles chinoises pour qu'elles utilisent les TIC et les ressources d'éducation/formation afin de renforcer

le développement agricole et rural, d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs et de lutter contre la pauvreté.

- (iv) Huit formateurs ont été formés à l'utilisation des logiciels de bureau sur la base des modules du Passeport international de compétence informatique (ICDL) au Liban.
- (v) Les réseaux de bibliothèques et d'archives ont été renforcés en Bélarus, avec la production et la diffusion d'un CD-ROM consacré à la littérature classique de Bélarus ; des centres d'information sur l'Internet, dont des centres destinés aux jeunes, ont été créés dans les zones rurales de Bélarus et de Fédération de Russie.
- (vi) Le réseau de clubs d'informatique de jeunes a été renforcé à Cuba ; il rassemble 3.000 personnes, 14 communautés et cinq institutions.
- (vii) Un manuel pour des télécentres viables offrant un modèle d'approche innovante a été produit et diffusé aux organisations de télécentres et par l'intermédiaire du site Web d'INFOLAC.
- (viii) De nouveaux Centres communautaires multimédias (CCM) ont été mis en place au Bangladesh, au Bénin, au Burundi, au Cameroun, au Ghana, au Guyana, au Kenya, au Mali, au Mozambique, au Suriname et en Tanzanie (plus de 40 CCM offrent un accès et une formation aux populations locales) ; le développement des CCM a commencé au Mali, au Mozambique et au Sénégal pour tester la mise en place d'un accès élargi aux TIC dans les communautés marginalisées.
- (ix) Un *Guide pratique des centres multimédias communautaires*, offrant un instrument à toutes les parties prenantes des CCM, a été publié et diffusé en anglais et en français (sous forme imprimée et sur CD-ROM).

239. Résultats escomptés : Amélioration de l'accès à l'information des jeunes issus de milieux défavorisés dans les pays en développement et les pays en transition/Renforcement des capacités en matière d'accès à l'information et d'échange d'information au service du développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Constitution d'une base de données rassemblant 160 portails sur la jeunesse d'Amérique latine et des Caraïbes.
- (ii) Portail Web sur les matériels pédagogiques et mécanismes interactifs en ligne mis en place en Palestine en association avec la Fondation William et Flora Hewlett.
- (iii) Seize dirigeants d'organisations de jeunes bénévoles formés à l'utilisation des TIC au cours d'un atelier régional s'adressant aux membres du réseau du Comité de coordination du service volontaire international (CCSVI) en Afrique de l'Ouest.
- (iv) Premier Répertoire de la jeunesse africaine établi en coopération avec l'Institut pour une solution démocratique en Afrique du Sud (IDASA), également disponible en ligne et sur CD-ROM.
- (v) Amélioration de l'accès des jeunes à l'information dans les pays arabes par la création d'un portail arabe Infojeunesse (avec l'ISESCO).
- (vi) Appui au réseau de télécentres en Europe du Sud-Est pour élaborer une série de modules de formation aux compétences nécessaires dans la vie courante ainsi qu'un programme pilote de formation pour des femmes sans emploi dans la région.
- (vii) Appui aux initiatives de radiodiffusion communautaires et universitaires au Timor-Leste, aux Fidji et au Pakistan afin d'encourager la communication participative et l'accès à l'information relative au développement.

05114 **Axe d'action 4 : Renforcement de la radiotélévision de service public**

240. Résultats escomptés : Reconnaissance plus large de la fonction éducative et culturelle de la radiotélévision de service public, en tant que voie d'accès à la société du savoir/Renforcement du pluralisme et de l'indépendance des médias.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Renforcement de la coopération avec des organisations professionnelles internationales et régionales, notamment l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique (ABU), l'Union européenne de radiotélévision, l'Union de radiodiffusion des États arabes, l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD), l'Association de radiodiffusion du Commonwealth (CBA) et l'Association de radiodiffusion de l'Afrique australe (SABA) afin d'élargir la reconnaissance des fonctions éducative et culturelle de la radiotélévision de service public.
- (ii) Un atelier international sur les bonnes pratiques en matière de radiotélévision de service public : évaluation, surveillance et normes (Kuala Lumpur, mai 2005), organisé avec l'AIBD et le Conseil mondial pour la radio et la télévision (CMRTV), a passé en revue les bonnes pratiques en matière d'évaluation et de surveillance, y compris la mesure de l'intérêt général, les normes d'évaluation de la qualité de la gestion pour les diffuseurs, et a préparé des recommandations concernant des mesures de suivi.
- (iii) Préparation d'un ouvrage intitulé « Public Service Broadcasting: a best practices source book » [*Radiotélévision de service public : guide de bonnes pratiques*] en collaboration avec l'Asian Media Information and Communication Centre (AMIC).
- (iv) Publication et distribution d'un code régional de déontologie à l'intention des diffuseurs ainsi que d'une étude sur les politiques audiovisuelles dans les Caraïbes.
- (v) Publication et distribution de matériels de référence sur les émissions parlementaires ainsi que de directives rédactionnelles à l'intention des diffuseurs, en collaboration avec la CBA.
- (vi) Appui technique à la radio et à la télévision nationale du Mali et du Timor-Leste pour renforcer l'indépendance de la ligne éditoriale de la radiotélévision de service public.

241. Résultats escomptés : Amélioration de l'accès à l'information pour les auditeurs et spectateurs de la radiotélévision de service public/Amélioration des moyens d'expression qu'offrent la radio et la télévision de service public aux groupes défavorisés/Participation accrue du public à la radiotélévision de service public et méthodes novatrices encouragées pour réduire la violence véhiculée par les médias électroniques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Appui au renforcement des capacités en matière de radiotélévision de service public en Amérique latine (Paraguay, Chili et Brésil), notamment par le biais de rencontres mondiales de la radio (avec Radio Nederland), et en Amérique centrale avec des conseils techniques et un appui financier aux diffuseurs du Guatemala et du Panama.
- (ii) Formation de 120 diffuseurs du service public par le biais d'un « Forum latino-américain sur la radiotélévision et la numérisation » qui s'est tenu au Mexique ; renforcement des capacités en matière de TIC à l'intention des diffuseurs du service public en Arménie et en Azerbaïdjan.
- (iii) Organisation de deux ateliers internationaux sur les médias des citoyens organisés avec l'AIBD et le Conseil mondial pour la radio et la télévision (mai 2004 et mai 2005) pour mettre en avant la nécessité de faire participer le public aux activités de radiotélévision.

- (iv) Publication et distribution d'une brochure intitulée « Media Matter Citizen Care » élaborée en collaboration avec la Commission sur les médias et les citoyens du Pakistan.
- (v) Collecte et diffusion des bonnes pratiques et de pratiques innovantes en matière de réduction de la violence dans les médias électroniques organisées par le Centre international d'échange d'information sur les enfants, les jeunes et les médias à l'Université de Göteborg en Suède.

V.1.2 : Mettre les TIC au service de l'éducation

242. Une attention particulière a été apportée au renforcement de la contribution des TIC dans l'apprentissage, notamment l'apprentissage en ligne et l'enseignement à distance, par une augmentation des initiatives intersectorielles et interinstitutions engendrant de nouvelles opportunités et stratégies éducatives, en particulier dans le contexte des didacticiels libres et gratuits. Les facteurs décisifs de la réussite de l'utilisation des TIC dans le renforcement des capacités ont été recensés lors de la conférence UNESCO/Club de Rome visant à évaluer le potentiel éducatif des TIC dans les zones où les moyens d'éducation formelle sont limités ou inaccessibles. Des progrès considérables ont été accomplis dans l'intégration des TIC à la formation des enseignants grâce à la coopération avec le secteur privé dans le cadre d'accords passés avec Microsoft et Intel. Des accords ont également été trouvés avec des entreprises du secteur des technologies de l'information (Alcatel Space et IBM) et l'Agence spatiale européenne (ESA) afin de proposer des informations et des services scientifiques aux organismes de recherche et aux institutions universitaires en Europe du Sud-Est en coopération avec leurs homologues d'Europe de l'Ouest. Ces accords contribuent à la réalisation des résultats escomptés dans la Stratégie à moyen terme concernant la diversification des applications des TIC pour la formation, notamment pour l'enseignement à distance et la coopération scientifique.

05121 Axe d'action 1 : Promouvoir l'Éducation pour tous à travers les médias et autres moyens d'information

243. **Résultats escomptés : Plus grande sensibilisation de l'opinion à l'importance de l'Éducation pour tous (EPT)/Meilleure information sur les possibilités de s'instruire et les structures d'apprentissage offertes par les réseaux.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Soutien à des campagnes dans les médias pour faire connaître l'EPT, à la formation et à la constitution d'un réseau de journalistes dans huit pays d'Afrique (Kenya, Malawi, Mozambique, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe) et de 11 pays d'Asie (Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Laos, Népal, Pakistan, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam).
- (ii) Organisation d'ateliers de formation sur l'EPT à l'intention des médias à New Delhi, en Inde (pour les pays de l'E-9), pour les États arabes, l'Amérique centrale et latine ainsi que les Caraïbes.
- (iii) Traduction (en français et en khmer) et distribution d'une version révisée du dossier de formation et de référence sur l'EPT, « L'éducation fait l'info ».
- (iv) Soutien apporté à la diffusion de programmes en Amérique latine sur la nécessité d'une égalité des chances pour les femmes dans l'éducation.
- (v) Lancement d'une série de débats/discussions à la télévision sur les objectifs de l'EPT dans les institutions membres de l'Association de radiodiffusion du Commonwealth.

05122 **Axe d'action 2 : Promouvoir les apports des TIC dans l'apprentissage**

244. **Résultats escomptés : Sensibilisation accrue des décideurs aux possibilités offertes par les TIC pour améliorer l'apprentissage/Amélioration de l'accès aux ressources pédagogiques et à des logiciels libres et gratuits dans des domaines présentant un intérêt pour les institutions éducatives.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Amélioration et extension du portail UNESCO des logiciels gratuits avec une augmentation du nombre de connexions quotidiennes.
- (ii) Publication de la version libre et gratuite (FOSS) du logiciel KEWL.NextGen (Knowledge Environment for Web-based Learning), un système perfectionné libre et gratuit de gestion de l'apprentissage.
- (iii) Le Bureau de l'UNESCO au Caire a mis en place un portail de ressources éducatives ouvertes (REO) pour fournir des didacticiels libres ; création d'un portail russe de logiciels gratuits (www.unesco.ru) ; création d'un portail de matériels de référence en ligne concernant la programmation informatique à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire au Ghana.
- (iv) Élaboration, conjointement avec la FAO, de modules d'apprentissage en ligne à l'intention des professionnels de l'information (tels que le module de formation IMARK sur la gestion de l'information).
- (v) Appui à l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Palestine et la Syrie dans l'élaboration de stratégies nationales pour l'utilisation des TIC dans le domaine de l'éducation.
- (vi) Renforcement des capacités des formateurs en TIC pour les personnes handicapées et identification des techniques adéquates en Équateur ; formation de cinq enseignants à l'utilisation des TIC et production assistée par les TIC de matériel en braille en Éthiopie.
- (vii) Amélioration de l'accès aux logiciels et ressources éducatives ouvertes grâce à la collaboration en matière d'utilisation des TIC pour l'apprentissage à distance et l'extension de l'Université virtuelle africaine.
- (viii) Appui au développement de logiciels libres et gratuits pour l'alphabétisation des adultes dans les Caraïbes (avec la Caribbean Free and Open Source Foundation et la Fondation pour l'environnement de la Jamaïque).

05123 **Axe d'action 3 : Autonomiser les populations en leur apprenant à utiliser l'information, les médias et les TIC**

245. **Résultats escomptés : Sensibilisation de la communauté internationale à l'importance de l'initiation aux médias/Renforcement des capacités des institutions de formation et des professeurs qui enseignent l'utilisation des médias.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Formation de 22 bibliothécaires du service public libanais à l'utilisation de logiciels de base ainsi que de logiciels spécialisés à l'usage des bibliothèques (WIN/ISIS) pour renforcer les capacités en matière de gestion de l'information et d'accès au savoir.
- (ii) Production, en français et en arabe, de modules de formation « Apprendre Internet » conçus par l'Association marocaine d'Internet et utilisés dans les activités de formation à l'intention des formateurs du réseau des Maisons des jeunes au Maroc.
- (iii) Promotion de la sensibilisation aux médias par le biais d'ateliers d'initiation organisés en Tunisie, en Chine et en Indonésie.

- (iv) Examen, lors d'une réunion d'experts organisée à Paris, d'un programme d'éducation aux médias conçu pour la région arabe ; trois manuels sur l'éthique et les médias, la communication et l'éducation, le langage télévisuel et ses valeurs ont été publiés en juin 2005.
- (v) Lancement d'un site Web multilingue (anglais, français, espagnol et arabe) consacré à l'éducation aux médias (www.mediamentor.org).
- (vi) Production de guides sur l'éducation aux médias dans la région du Pacifique (en collaboration avec le Système des écoles associées pour la région du Pacifique) et en Asie (Thaïlande) et formation dispensée au Samoa, au Bangladesh, en Équateur et au Paraguay.

246. Résultat escompté : Promotion au sein du NEPAD des principales applications à la gestion de l'eau et à l'initiation aux TIC.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Soutien à de nouveaux partenariats pour la production de contenus locaux grâce à un CD-ROM interactif et multilingue consacré à l'eau (assainissement/énergie hydraulique/risques naturels/réparation de pompes) associant cinq pays d'Afrique (Afrique du Sud, Éthiopie, Mozambique, Sénégal et Soudan).
- (ii) Sensibilisation et mobilisation par le biais du soutien à une campagne médiatique sur l'amélioration de la gestion de l'eau menée par le Ministère de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire.

V.1.3 : Promouvoir l'expression de la diversité culturelle et linguistique par la communication et l'information

247. La stratégie visant à promouvoir l'élaboration et la diffusion de contenus locaux de qualité est fondée sur le renforcement des capacités des producteurs de contenus aussi bien dans les médias traditionnels que dans les nouveaux médias, le soutien à la production de qualité et l'amélioration des occasions de diffusion dans des forums d'échange locaux ou internationaux. Les activités mises en œuvre ont contribué de manière judicieuse à l'obtention des résultats escomptés du présent sous-programme et de l'objectif stratégique 11 de la Stratégie à moyen terme. L'une des exigences majeures de l'élaboration de contenus locaux reste la normalisation des caractères informatiques en langues locales. À cet égard, l'UNESCO a contribué à renforcer la capacité d'appliquer les normes et les polices de caractères Unicode à de nombreuses langues locales. Les besoins en termes de renforcement des capacités des producteurs de contenus de radiotélévision d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes ont été pris en compte en collaboration avec les établissements régionaux de formation aux médias par le biais d'un soutien aux initiatives de formation et de production de matériel didactique. La commercialisation de contenus locaux de qualité a été encouragée en facilitant la projection de contenus locaux dans les forums du marché international des contenus. La plate-forme électronique UNESCO est devenue un grand marché en ligne pour une sélection de près de 300 productions locales de qualité issues de 52 pays en développement. L'activité phare « Mémoire du monde » a contribué à préserver le patrimoine documentaire dans des bibliothèques et des archives en utilisant efficacement les techniques de conservation numérique et en portant à 120 le nombre total d'inscriptions au registre Mémoire du monde, soit 57 pays représentés. L'industrie audiovisuelle est un marché qui connaît une expansion rapide à travers le monde. La diversité et la qualité des contenus locaux sont des éléments déterminants qui permettent aux pays en développement de tirer profit de cette expansion et de refléter la richesse culturelle exceptionnelle qu'ils peuvent apporter au public à l'échelle locale et internationale.

05131 **Axe d'action 1 : Appuyer les contenus culturellement diversifiés et multilingues**

248. Résultats escomptés : Amélioration des connaissances et des compétences des professionnels de la communication et de l'information pour ce qui est d'élaborer des contenus culturellement diversifiés et multilingues.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Application de la norme Unicode au balinaï, au mongol, au népalais et au n'ko pour permettre aux locuteurs d'utiliser ces langues nationales dans la correspondance électronique, sur les pages Web ou dans d'autres documents électroniques.
- (ii) Mise en place d'une formation pour concepteurs de polices de caractères, création de polices de caractères à code source libre ainsi que d'un portail pour les langues locales afin d'appuyer la production de journaux en ligne/déconnectés qui donnent aux populations rurales des informations en langue nationale.
- (iii) Création à Bakou, en collaboration avec le PNUD et l'Institut national d'informatique du Japon, d'une Académie régionale pour la technologie des images numériques en tant qu'académie modèle pour d'autres régions.
- (iv) Développement de bases de données multilingues et de bibliothèques numériques pilotes dans les langues locales de l'Amérique latine.
- (v) Fourniture d'un soutien et d'avis techniques à l'Université ouverte arabe sur les plates-formes d'apprentissage électronique, formation de personnel à l'utilisation de systèmes de gestion des études et aux techniques de construction de contenus.
- (vi) Traduction et diffusion par le biais du Web d'ouvrages internationaux de référence, de directives pratiques et de publications pertinentes de l'UNESCO dans les langues nationales des pays regroupés dans le Bureau multipays de Moscou.
- (vii) Formation de praticiens de la télévision et de la radio à l'écriture de scénarios, au montage numérique et au travail de postproduction en Afrique, dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, et en Asie grâce à un certain nombre d'activités de renforcement des capacités.
- (viii) Appui à une étude intitulée « Parler africain à la radio » sur l'impact des radios FM et communautaires utilisant des langues africaines au Ghana, au Mali et au Sénégal, ainsi qu'à la production de programmes sur les questions de développement en langue locale à l'intention du personnel de radiotélévisions nationales et locales d'Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Mali et Niger) et d'Amérique latine (Bolivie, Brésil et Chili).

249. Résultat escompté : Encouragement à la production de contenus de qualité au moyen de médias traditionnels et nouveaux.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Encouragement à la production de contenus audiovisuels et en ligne en Afrique grâce à un soutien à la coproduction panafricaine sur le patrimoine culturel africain (Cités d'Afrique) (avec le Conseil international des radiotélévisions d'expression française (CIRTEF)) et au projet Africa Animated ! qui offre des possibilités de production à de jeunes producteurs africains de films d'animation.
- (ii) Création du réseau latino-américain de producteurs de contenus grâce à l'initiative « Se buscan » comportant une conférence sur le paysage audiovisuel latino-américain et la production de contenus locaux (avec l'Université de Guadalajara) ; mise en place du premier site Web sur les langues vernaculaires des Caraïbes pour promouvoir plus de 20 langues vernaculaires dans la région.

- (iii) Fourniture d'un soutien à la production et à la diffusion de contenu local dans les États arabes grâce à des ateliers de formation en Égypte, au Soudan et au Maroc ; appui à la production de contenus locaux pour la radio sur le thème « Du canoë à l'ordinateur » (avec la BBC et le PNUD) aux Fidji, aux Îles Salomon et à Samoa, suivi par l'échange de programmes entre les pays.

250. Résultats escomptés : Élargissement de l'audience internationale des programmes endogènes ou à contenu local et amélioration de la circulation Sud-Sud et Sud-Nord de l'information/Sensibilisation et connaissances accrues à l'égard des médias et des TIC et meilleure expression de la diversité culturelle et linguistique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Poursuite de la croissance de la plate-forme électronique audiovisuelle de l'UNESCO (contenant maintenant 300 titres, avec 1.115 utilisateurs et 85 catalogues de producteurs audiovisuels de 52 pays en développement).
- (ii) Appui aux initiatives concernant les points de diffusion et la présentation au public en Asie, Afrique et Amérique latine, telles que le Festival Open Frame à New Delhi, le Festival ZIFF à Zanzibar, le marché Sithengi au Cap et le Festival Iberoamericano de Cortos, Imágenes Jóvenes en la Diversidad Cultural, à Buenos Aires.
- (iii) Création de partenariats avec une trentaine de nouvelles sociétés de radiotélévision permettant la diffusion de contenus soutenus par l'UNESCO en provenance du Sud et de pays en transition.

05132 Axe d'action 2 : Préservation du patrimoine documentaire et audiovisuel

251. Résultat escompté : Établissement d'un cadre international pour la préservation du patrimoine documentaire et audiovisuel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le programme Mémoire du monde a gagné en ampleur et en visibilité en tant que cadre de référence international grâce à l'organisation de manifestations spéciales dans les États membres pour commémorer l'inscription de leur patrimoine documentaire sur son registre international et à l'attribution du Prix UNESCO/Jikji Mémoire du monde, financé par la République de Corée, pour des efforts remarquables de préservation.
- (ii) Constitution de huit nouveaux comités nationaux Mémoire du monde, ce qui porte leur total à 60, 29 nouvelles inscriptions au Registre, ce qui porte leur nombre total à 120 et celui des pays concernés à 57.
- (iii) Organisation dans quatre pays d'Asie d'activités de sensibilisation à l'importance de la préservation du patrimoine documentaire et numérique et de l'accès à ce patrimoine ainsi qu'au rôle d'un comité national Mémoire du monde.
- (iv) Lancement d'un projet intitulé « Mémoire de l'avenir » pour promouvoir le contenu du site Web Mémoire du monde en collaboration avec l'État russe.

252. Résultats escomptés : Amélioration des capacités de protection du patrimoine dans différents types de médias/Renforcement de la préservation numérique du patrimoine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Formation de plus de 70 experts de la région Asie-Pacifique à la gestion de la préservation numérique et au transfert de matériels audiovisuels sur support numérique ainsi qu'à la conservation préventive et curative et aux solutions pratiques et efficaces

des problèmes de préservation et de restauration ; formation de 80 professionnels de l'information venus d'Argentine, du Brésil, de Chine, de Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de l'Équateur, de l'Espagne, du Guatemala, du Mexique et du Pérou à la préservation du patrimoine papier et numérique.

- (ii) Mise en place d'un dépôt d'archives publiques numériques de la radio et de la télévision dans les pays suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie et Moldova, ainsi que production de CD de collections de littérature classique en vue de leur diffusion dans les bibliothèques et écoles rurales de ces pays.
- (iii) Mise au point finale du « Guide des archives des droits de l'homme » (CD-ROM et site Web) avec la « Fundación Memoria Abierta » (Argentine) pour encourager la préservation de documents en danger et leur diffusion à un plus large public.
- (iv) Application de principes de préservation numérique pour élaborer une série d'ouvrages sur les contributions arabes aux sciences.
- (v) Sauvegarde et, pour les rendre plus accessibles, numérisation des collections en danger des XIX^e et XX^e siècles ayant un intérêt exceptionnel de la collection d'État de la radio et de la télévision russes, des archives nationales de documents cinématographiques et photographiques de Russie et de la cinémathèque nationale arménienne.
- (vi) Élaboration de lignes directrices, de stratégies et de politiques pour la préservation numérique grâce à l'analyse comparative et à l'évaluation des besoins et des situations en matière de préservation aux fins d'essais en Afrique du Sud, au Botswana et en Éthiopie.

**Programme V.2 :
Promouvoir la liberté d'expression et le développement de la communication**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Sous-programme V.2.1	2.691.415	1.860.140	69,1
Sous-programme V.2.2	1.773.663	1.245.181	70,2
Programme V.2	4.465.078	3.105.321	69.5

**V.2.1 : Promouvoir la liberté d'expression ainsi que l'indépendance et le pluralisme
des médias**

253. Dans un environnement mondial caractérisé par le volume accru de l'information transmise par les médias traditionnels et nouveaux, il est plus important que jamais d'assurer la libre circulation de l'information. Les activités entreprises pour promouvoir la liberté d'expression ont été fondées sur la sensibilisation à ce droit de l'homme fondamental, sa défense et le suivi de son respect. La célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) à Belgrade (2004) et Dakar (2005) et l'attribution du Prix mondial UNESCO/Guillermo Cano de la liberté de la presse ont, dans ce contexte, constitué des activités marquantes. Les déclarations de Dakar et de Belgrade sur l'aide aux médias dans les zones de conflit et de postconflit et sur les médias et la bonne gouvernance auront une grande importance stratégique pour la poursuite de l'action de l'UNESCO dans ce domaine. La libre circulation de l'information a également été explorée par une réunion internationale d'experts sur la liberté d'expression dans le cyberspace, organisée dans le cadre des réunions thématiques du SMSI. Cette réunion a clarifié les nombreuses questions posées par le potentiel d'information

sur l'Internet au sujet des menaces pesant sur la liberté d'expression et des perspectives qui lui sont offertes ainsi que du droit à la vie privée. La collaboration avec tous les partenaires de l'UNESCO a été renforcée et élargie dans ce domaine grâce à de nouveaux investissements dans la recherche, la mise en réseau et l'élaboration d'instruments de suivi.

254. La présence accrue de reporters dans toutes les zones de guerre et de conflit et le nombre croissant de journalistes tués ou blessés ont conduit l'UNESCO, en collaboration avec ses partenaires, principalement l'Institut international pour la sécurité de la presse, à élaborer une série de programmes de formation à l'intention des reporters et des photojournalistes. La stratégie globale qui a été élaborée pour assurer une approche holistique et cohérente de l'aide aux médias dans les zones de conflit et de postconflit a été mise en œuvre dans plusieurs régions (Afghanistan, Burundi, Iraq, Libéria, Palestine, République démocratique du Congo et Rwanda). En outre, une série de 12 projets de développement a été menée à bien en Europe du Sud-Est pour mettre un point final à l'aide spécifiquement fournie après un conflit. Tous les projets sont élaborés et mis en œuvre en collaboration étroite avec d'autres organisations intergouvernementales ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et des organisations professionnelles locales, régionales et internationales dont les activités ont trait aux médias. De cette manière, les actions entreprises dans le cadre de ce sous-programme ont contribué à atteindre l'objectif stratégique 10 de la Stratégie à moyen terme.

05211 **Axe d'action 1 : Promouvoir la liberté de la presse, la liberté d'expression et la démocratie**

255. **Résultat escompté : Sensibilisation accrue de l'opinion publique au fait que la liberté de la presse est un droit fondamental.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le prix mondial UNESCO/Guillermo Cano de la liberté de la presse a été décerné au journaliste et poète cubain, Raul Rivero (mai 2004) et au journaliste chinois Cheng Yizhong (mai 2005).
- (ii) Organisation de deux conférences internationales pour célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) (i) sur les médias dans les zones de conflit et les pays en transition (Belgrade, mai 2004) et (ii) sur les médias et la bonne gouvernance (Dakar, mai 2005). Les Déclarations adoptées lors des conférences ont été diffusées dans le monde entier sous différentes formes. La Déclaration de Belgrade souligne que des médias locaux indépendants sont indispensables pour fournir une information digne de confiance essentielle pour la paix et les efforts de réconciliation. La Déclaration de Dakar appelle l'attention sur le fait que des médias indépendants et pluralistes sont indispensables pour assurer la transparence et la participation et faire respecter l'obligation de rendre des comptes en tant qu'éléments fondamentaux de la bonne gouvernance et des droits de l'homme.
- (iii) Plus de 100 manifestations ont également été organisées dans plus de 80 pays pour sensibiliser le public à la liberté de la presse ; la couverture par les médias (aussi bien imprimés qu'électroniques), la large diffusion du message du Directeur général, les conférences de presse et un site Web spécial ont donné une grande visibilité à l'action de l'UNESCO.

256. Résultats escomptés : Sensibilisation des décideurs et de la communauté internationale quant à l'importance du respect de la liberté d'expression dans les sociétés du savoir et aux nouvelles tendances dans ce domaine/Meilleure protection de la liberté de la presse et des droits des journalistes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une conférence internationale sur la liberté d'expression dans le cyberspace s'est tenue (en février 2005) dans le cadre des conférences thématiques préparant la deuxième phase du SMSI.
- (ii) Un réseau relatif à la liberté de la presse a été lancé au Brésil (au début de 2005) pour renforcer le soutien du public à la liberté de la presse et d'expression en tant que droit fondamental.
- (iii) Des dépliants favorisant l'exercice de la liberté intellectuelle dans les bibliothèques ont été publiés à l'intention des professionnels de l'information ; un clip de cinq minutes destiné à accroître la sensibilisation à la liberté d'expression dans les bibliothèques et les archives a été produit et distribué en Asie.
- (iv) Élargissement de la collaboration avec des organisations régionales et internationales de média et des associations de défense de la liberté de la presse, notamment par le biais du Centre d'échange d'informations électroniques et du Réseau d'alertes action, IFEX ; renforcement de réseaux locaux et régionaux dans différentes parties du monde grâce à des ateliers de formation sur les TIC et la liberté d'expression.
- (v) Lancement d'un programme pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), y compris la création d'un site Web spécial en arabe pour surveiller les violations de la liberté d'expression.

257. Résultat escompté : Plus grande prise de conscience par les journalistes de la problématique de la sécurité et du reportage dans les situations de conflit.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation d'une formation sur la sécurité à l'intention des reporters dans les zones de conflit de l'Indonésie, de l'Iraq, du Paraguay, de la République démocratique du Congo, de Sri Lanka et des États arabes.
- (ii) Adoption d'une stratégie incorporant les enseignements et les expériences complémentaires d'un large éventail d'organisations qui connaissent bien la problématique des médias dans les conflits et prenant en compte les divers besoins et potentiels en matière d'aide aux médias dans différentes régions en proie à un conflit et au cours des différentes phases d'un conflit.
- (iii) Création d'un partenariat global entre l'ONU, des ONG et des donateurs de plusieurs zones sortant d'un conflit pour faciliter la création de médias indépendants.
- (iv) Production (avec l'Institut de presse du Népal) d'un manuel sur « Le genre, les conflits et le journalisme » à l'intention des journalistes d'Asie du Sud en tant que résultat d'une table ronde organisée à Katmandou (Népal) en avril 2004.

05212 **Axe d'action 2 : Promouvoir des médias indépendants dans des situations de conflit**

258. Résultat escompté : Renforcement des capacités des médias indépendants afin d'assurer l'accès à une information non partisane.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Inauguration de salles de presse pour la radio et la télévision nationales de l'Afghanistan avec du matériel de production d'émissions de télévision et accès à l'Internet à Kaboul, Herat, Mazar-e-Sharif et Kandahar.
- (ii) Formation sur le tas de journalistes en Afghanistan, au Libéria, dans la République centrafricaine et au Rwanda.
- (iii) Lancement d'activités visant à transformer le paysage médiatique dans la République démocratique du Congo grâce à la radio communautaire, à la formation au journalisme, à l'accès aux TIC, à la formation à la gestion et à l'appui à la presse écrite.
- (iv) Formation à la télévision palestinienne de producteurs aux techniques de production et renforcement de l'Agence de presse palestinienne (Wafa).
- (v) Renforcement des capacités des médias indépendants en Europe du Sud-Est grâce au développement du journalisme professionnel, de la gestion des médias, de la création d'institutions et des associations professionnelles et à la promotion de réseaux régionaux de médias.

259. Résultats escomptés : Renforcement du dialogue et de la coopération entre les professionnels des médias et la société civile afin de soutenir les efforts de consolidation de la paix/Promotion de la liberté d'expression et de l'environnement médiatique démocratique dans les zones sortant d'un conflit.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Appui à la coproduction en Israël/Palestine d'une émission commune télédiffusée simultanément dans les deux pays.
- (ii) Formation au Liban de journalistes à la résolution pacifique des conflits.
- (iii) Appui à des maisons de la presse au Rwanda et au Burundi pour renforcer leur rôle comme centres de ressources professionnels par des séminaires, des ateliers et des débats et fourniture d'un accès à l'Internet à des journalistes locaux.
- (iv) Désignation de l'UNESCO comme organisme chef de file pour le développement des médias dans les zones sortant d'un conflit telles que l'Afghanistan et l'Iraq.
- (v) Évaluation des besoins des médias au Libéria, en Iraq et au Soudan pour élaborer une stratégie globale d'aide à ces médias.
- (vi) Organisation de conférences nationales sur la réforme des médias aux fins d'une paix et d'une démocratie durables au Libéria et dans la République démocratique du Congo en vue de lancer des plans d'action relatifs à la réforme de la législation et des politiques régissant les médias.
- (vii) Lancement de programmes en Afghanistan, au Burundi, en Iraq, au Kosovo, dans la République centrafricaine et dans la République démocratique du Congo afin de favoriser la réalisation de reportages professionnels sur les élections grâce à la publication de guides sur les élections et à des campagnes de défense visant à encourager la communication intégrale et impartiale d'informations aux journalistes couvrant les élections.

V.2.2 : Appui au développement des moyens de communication

260. Pour répondre aux besoins des pays en développement en vue de la mise en place de médias indépendants et pluralistes, on a eu recours avant tout au Programme international pour le développement de la communication (PIDC), qui a fourni 3 millions de dollars des États-Unis pour 120 projets de développement des médias menés dans 70 pays, dont 45 projets dans les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID). Les réformes du PIDC ont été menées à bien et ont permis d'accroître la qualité des propositions de projet présentées ainsi que d'en rationaliser la mise en œuvre. Huit nouveaux pays donateurs ont contribué au programme durant l'exercice en cours, mais le montant total des fonds mobilisés demeure quand même insuffisant au regard des besoins.
261. Le renforcement de la capacité des professionnels de la communication de produire et diffuser des messages relatifs au développement a été assuré par des actions de formation et par l'expansion de réseaux spécialisés comme le Réseau mondial des jeunes producteurs de télévision sur le VIH/sida. Des matériels didactiques sur le VIH/sida, d'autres sur les biotechnologies et des dossiers de formation comme « L'éducation fait l'info » ont été élaborés pour mettre les professionnels des médias mieux à même d'enquêter sur les problèmes touchant au développement. La production de publications et DVD reposant sur les travaux de recherche menés en Asie du Sud pour évaluer l'impact des TIC sur la réduction de la pauvreté est une activité pionnière qui aura permis à un grand nombre d'organismes de mieux comprendre tout ce que les TIC peuvent apporter au développement durable. Le renforcement des capacités des professionnels des médias et de l'information en matière de traitement de l'information dans la perspective de la gestion des catastrophes s'est intensifié depuis le tsunami, en s'appuyant sur les enseignements tirés des programmes efficaces de réaction aux catastrophes et de gestion des catastrophes menés dans les Caraïbes. De l'évaluation d'ensemble il ressort que l'Organisation a réussi à atteindre pour l'essentiel les résultats escomptés de ce sous-programme.

05221 Axe d'action 1 : Promouvoir le développement des médias

262. **Résultats escomptés : Capacités des moyens de communication des pays en développement et des pays en transition renforcées/Capacité des agences de presse, des organismes de radiodiffusion et de la presse écrite dans les pays en développement, et en particulier les PMA, d'accéder aux services d'information améliorée.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a fourni quelque 3 millions de dollars des États-Unis pour 120 projets régionaux ou nationaux intéressant les médias, accordés par le Conseil intergouvernemental à sa 24^e session (en avril 2004) et par le Bureau du Conseil à sa 48^e réunion (en mars 2005).
- (ii) Renforcement de la formation de réseaux parmi les agences de presse du monde, par une réunion internationale tenue en septembre 2004 à Moscou (Fédération de Russie), à laquelle participaient des représentants de 115 agences de presse de 100 pays.
- (iii) Fourniture d'un appui à la formation en ligne et hors ligne de professionnels des médias en Amérique latine et centrale (avec Radio Nederland, l'Université du Chili, l'Université Playa Ancha de Valparaíso et le Centre international d'études supérieures de communication pour l'Amérique latine (CIESPAL)), spécialement axée sur le renforcement par les TIC des radios communautaires et universitaires.

05222 **Axe d'action 2 : Renforcer la contribution de l'information et de la communication au développement durable**

263. Résultat escompté : Accroissement de la capacité des professionnels de la communication et de l'information de produire et de diffuser des messages relatifs au développement et sensibilisation au rôle d'une presse libre.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Promotion du Réseau mondial des jeunes producteurs de télévision sur le VIH/sida à travers l'organisation d'ateliers de formation spécialisée en la matière, à l'intention de professionnels de l'information et de la communication en Asie, dans les États arabes, en Amérique latine et en Afrique.
- (ii) Élaboration d'un module de formation à la rédaction de comptes rendus d'actualité et d'articles sur les biotechnologies (en octobre 2004 en Inde).
- (iii) Formation de journalistes spécialistes de l'environnement originaires des six pays du Bassin du Mékong (Asie du Sud-Est) consacrée aux thèmes d'actualité et à la contribution des médias au développement durable dans cette région.

264. Résultats escomptés : Connaissance et compréhension de la contribution des TIC au développement durable et à la lutte contre la pauvreté améliorées/Partenariats avec les institutions d'information et de communication renforcés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Appui et participation à la 9^e Table ronde interinstitutions des Nations Unies sur la communication au service du développement (tenue en septembre 2004 à Rome), à laquelle participaient des organismes des Nations Unies, des experts et plus de 100 organisations menant des projets de communication au service du développement et qui a permis de renforcer les partenariats dans le domaine de la communication comme stratégie d'accélération de l'action en faveur du développement et de contribution à la réalisation des Objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.
- (ii) Publication et distribution, en collaboration avec la FAO, du rapport sur la communication et le développement durable, marquant l'aboutissement de la Table ronde interinstitutions.
- (iii) Fourniture d'un appui à la publication de trois numéros spéciaux de *i4D*, périodique consacré à l'information et au développement, pour analyser les problèmes d'accès des populations locales et le développement durable.

265. Résultat escompté : Accessibilité et capacité de traitement et de maintenance de l'information améliorées dans les pays et les régions.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Soutien de la reconstruction de stations de radio touchées par le tsunami d'Aceh (Indonésie) ; ces stations ont repris leurs émissions en mai 2005.
- (ii) Élaboration, par des professionnels des médias et des autorités nationales et locales d'Amérique latine, de recommandations sur les politiques de communication et les stratégies d'information propres à réduire les risques de catastrophes et les dommages qu'elles causent (avec l'Agence espagnole de coopération à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge).

INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO

266. Un rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) sur les activités de ce dernier est présenté au Conseil exécutif à sa 172^e session (document 172 EX/50).

PROJETS RELATIFS AUX THÈMES TRANSVERSAUX

(i) L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Total, L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	5.232.300	3.651.405	69,8

01511 Améliorer, dans les États arabes, les compétences socioéconomiques des jeunes défavorisés

267. Le projet vise à améliorer les compétences socioéconomiques des jeunes marginalisés, de manière à faciliter leur entrée dans les secteurs de l'emploi, ainsi qu'à améliorer les capacités des ONG qui font partie du projet. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) au total 200 formateurs (140 au Liban et dans les camps palestiniens, 30 en Égypte et 30 au Soudan) ont participé à des formations aux compétences sociales et économiques ; (ii) 1.000 jeunes ont participé à des ateliers de formation directe aux compétences sociales et économiques en Égypte et au Liban, y compris dans les camps palestiniens ; (iii) des modules de formation ont été élaborés et testés dans la formation des formateurs et les ateliers de formation directe des jeunes en Égypte et au Liban ; (iv) 25 centres d'apprentissage communautaire polyvalents sont mis en place au Liban (15) et en Égypte (10), avec des ONG locales et des municipalités, dans des zones défavorisées ; ces centres doivent être utilisés et gérés par les jeunes participant à la formation directe ; (v) organisation d'une conférence régionale sur l'amélioration de la participation des jeunes pauvres à l'élaboration des politiques nationales.

01512 Enseignement technique destiné aux filles marginalisées : les établissements scolaires et les centres d'apprentissage comme catalyseurs locaux de la réduction de la pauvreté

268. *Résultats obtenus* : (i) la poursuite et le développement des activités de formation destinées à autonomiser les filles pauvres et non scolarisées ont été assurés en Indonésie, au Népal et au Cambodge ; l'accent est mis davantage sur les « technologies appropriées ». En Indonésie, le projet a été sélectionné en tant que meilleure pratique des Nations Unies dans le cadre des BCP 2005 et du PNUAD ; (ii) l'implication des niveaux de décision a permis de répondre aux priorités dans le domaine de la formation professionnelle assurant l'intégration des femmes et privilégiant les technologies accessibles aux pauvres ; (iii) des synergies ont été établies avec d'autres initiatives et programmes connexes (par exemple au Népal avec un autre programme relatif au développement des compétences pour répondre aux besoins d'apprentissage des exclus) ; (iv) un rapport contenant des informations sur les activités du projet, les enseignements tirés et des recommandations touchant les politiques a été finalisé ; (v) un projet a été lancé au Cameroun cette année sur la base de la méthodologie, des objectifs et des enseignements tirés du projet du thème transversal (financé par ED).

01513 Rompre le cercle vicieux de la pauvreté des femmes : autonomiser les adolescentes pour qu'elles soient des agents de transformation sociale en Asie du Sud

269. Le but principal de ce projet, durant sa phase II 2005-2006, est de consolider le programme interdisciplinaire de renforcement des capacités élaboré dans le cadre d'une approche fondée sur les droits et de le présenter comme un modèle testé de lutte contre la féminisation de la pauvreté en Asie du Sud : (i) environ 6.500 adolescentes vivant dans des zones rurales en crise ou des taudis urbains au Bangladesh, en Inde, au Népal et au Pakistan bénéficient de possibilités d'apprentissage permanent grâce à une structure de programmes et un mécanisme de services communautaires ; (ii) les programmes de postalphabétisation et de compétences nécessaires dans la vie courante sont combinés avec une éducation scientifique et juridique et l'accès aux TIC ainsi qu'au microcrédit pour accroître leurs capacités de gagner leur vie ; (iii) les méthodes traditionnelles et modernes de communication et d'information sont testées en vue d'approfondir la compréhension de la « science » chez les adolescentes des zones rurales ; (iv) des garçons adolescents ont été inclus dans diverses activités pour faciliter le développement de relations harmonieuses entre tous les adolescents sur les sites du projet. De plus, une méthodologie de suivi et d'évaluation par les pairs a été mise au point et appliquée en collaboration avec des ONG de jeunesse locales dans les quatre pays ; (v) un soutien extrabudgétaire a été reçu : 80.000 dollars des États-Unis des interventions éducatives de l'AGFUND au Bangladesh et 5.000 dollars des États-Unis de l'ISESCO pour l'atelier de sciences à Islamabad.

01514 Éducation non formelle et gestion de l'environnement à l'intention des communautés autochtones d'Indonésie

270. Le projet vise à aider les communautés Mentawai à parvenir à une exploitation durable des ressources naturelles et à la conservation de l'environnement dans la Réserve de biosphère de Siberut tout en préservant les valeurs culturelles et sociales des habitants de Siberut. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) un soutien a été fourni à une ONG locale, Yayasan Citra Mandiri, pour établir deux centres d'apprentissage communautaires dans la zone sud de Siberut, en se servant du modèle mis au point par l'UNESCO ; (ii) une brochure intitulée *Laggai* (La Terre) sur les questions des moyens d'existence comme l'agriculture, l'éducation, la santé publique, la culture et la conservation est publiée et diffusée gratuitement dans les communautés autochtones ; (iii) des activités de formation et d'éducation, y compris aux activités communautaires génératrices de revenus, dans cinq villages (agroforesterie, production d'huile de noix de coco, etc.) ; (iv) le Parc national de Siberut a amélioré ses politiques (précédemment imposées d'en haut) et exécute actuellement un programme communautaire d'agroforesterie ; établissement d'un large partenariat de collaboration ayant pour but d'ensemble de préserver l'environnement naturel et la culture autochtone de Siberut. Une communication scientifique portant sur le modèle de l'UNESCO pour Siberut a été rédigée aux fins de publication. Des informations relatives au modèle de Siberut ont été diffusées dans les autres réserves de biosphère lors de plusieurs ateliers régionaux (EABRN-SeaBRnet) ; (v) à la suite du tremblement de terre du 10 avril 2004, le Bureau de l'UNESCO à Jakarta met en place de nouvelles activités pour répondre à la situation d'urgence sur le terrain.

02511 Intégrer la science et la technologie dans les systèmes de microfinancement : de l'activité de subsistance à la petite entreprise

271. *Résultats obtenus* : (i) au cours de la première phase du projet, une méthodologie de collecte et d'analyse des données a été mise au point par des experts en étude des politiques scientifiques et technologiques (Kenya, juillet 2004) et testée lors de la conférence annuelle

du Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (Addis-Abeba, novembre 2004) ; (ii) au cours de la deuxième phase, neuf (9) petites subventions ont été accordées à des chercheurs dans huit (8) pays. L'étude de recherche a été achevée en juin 2005. Les résultats ont été présentés à un atelier organisé en juillet à Mombasa, qui a réuni 40 participants et représentants d'institutions de microfinancement de chacun des pays participants. Une ébauche d'ouvrage sur les meilleures pratiques a été produite ; (iii) création du site Web www.tech.nairobi-unesco.org pour promouvoir l'utilisation de la technologie par les petites entreprises. Le Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) a accepté d'aider à la formulation de la méthodologie de l'enquête en fournissant des spécialistes.

02512 Les techniques de construction autochtones en Asie centrale et en Afghanistan

272. Le projet vise à mettre au point des solutions peu coûteuses pour répondre aux besoins de communautés pauvres en matière de logement et d'éducation. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) conception et construction de bâtiments de démonstration pilotes : cette activité a bien progressé dans les trois pays : projets en construction en Ouzbékistan et au Tadjikistan ; projet conçu et accepté en Afghanistan. Nombreuses nouvelles demandes de bâtiments similaires ; (ii) matériels d'éducation et de formation disponibles et programme d'enseignement en place dans trois universités : le manuel CRATerre sur les bâtiments en terre a été traduit et un contrat a été conclu avec un expert de CRATerre en vue de l'adapter au contexte local ; (iii) des ateliers pilotes de formation à la restauration ont été menés à bien dans certains sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou sur des listes provisoires ; des programmes de formation des compétences/génération de revenus ont été mis en place dans les bâtiments de démonstration pilotes ; (v) un ou plusieurs biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou sur le registre UNESCO du patrimoine immatériel : documentation rassemblée, traduite et publiée, contrat de sous-traitance avec CRATerre pour préparer une esquisse de proposition d'inscription d'Ayaz Kala ; (vi) au moins 30 professionnels de la conservation ont été formés à la conservation des sites du patrimoine mondial.

02513 Les savoirs locaux et autochtones (LINKS) dans une société mondialisée

273. Le projet met les communautés rurales au cœur du développement durable en intégrant les savoirs autochtones dans la gouvernance de la biodiversité. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) les capacités des communautés autochtones ont été renforcées afin d'enregistrer des savoirs autochtones et de mettre au point des matériels pour l'éducation interculturelle et l'action de plaidoyer ; le réseau du projet sur le terrain associant dix pays avec des institutions partenaires de neuf autres pays a été étendu aux PEID et aux PMA des Îles Salomon, de Vanuatu et des Palaos, avec un financement du PNUE/FEM ; (ii) un ouvrage de référence en langue locale, intitulé *Reef and Rainforest: An Environmental Encyclopedia of Marovo Lagoon, Solomon Islands* (Encyclopédie sur l'environnement du lagon de Marovo, Îles Salomon), a été publié avec l'aide de la Norvège et des actions pilotes de formation des enseignants ont été menées afin de mettre au point des principes directeurs utilisables en classe ; la série de CD-ROM interactifs LINKS a été complétée par le CD-ROM *The Canoe is the People*, qui porte sur les connaissances des habitants des îles en matière de navigation dans le Pacifique, et le dossier pédagogique qui l'accompagne ; (iii) un séminaire d'experts internationaux a formulé des principes directeurs préliminaires pour *Safeguarding the Transmission of Local & Indigenous Knowledge of Nature* (Préserver la transmission des savoirs locaux et autochtones concernant la nature) (Aichi, Japon, dans le cadre de l'Exposition mondiale sur la sagesse de la nature) ; (iv) l'ouvrage *Water and Indigenous Peoples* (L'eau et les peuples autochtones) a été publié afin de souligner l'importance de la gestion de l'eau par les autochtones et de leurs droits dans ce domaine ; de concert avec le

Fonds international pour la promotion de la culture, les « écoles de la brousse » Cree (Baie James, Canada) ont été inscrites sur la Liste Harmony ; (v) 80.000 dollars des États-Unis ont été reçus du Conseil des écoles Cree (Canada), du Ministère des affaires étrangères de Norvège, de l'Université de Wageningen (Pays-Bas) et du PNUE/FEM.

02514 L'alliance UNISOL-TAPE contre la pauvreté

274. Le projet repose sur deux piliers : la technologie (TAPE : Technologie et élimination de la pauvreté) et la santé (UNISOL : Solidarité des universités avec les défavorisés pour la santé). Les résultats suivants ont été obtenus : (i) création d'un serveur de liste (avant un portail Web) pour promouvoir la mise en réseau et le partage de l'information relative à l'ingénierie et la technologie au service de l'élimination de la pauvreté ; (ii) planification en vue de la création et du soutien d'un « réseau d'excellence » associant universités et institutions apparentées en ingénierie et technologie ; (iii) publication d'un CD vidéo de « Small is Working: Technology for Poverty Reduction » ; (iv) renforcement de l'utilisation des données des recherches sociales dans la formation des médecins et l'administration de la santé publique ; (v) formation de 40 participants internationaux représentant 15 membres d'UNISOL et 11 pays africains ; (vi) renforcement de l'approche fondée sur les droits de la lutte contre le VIH/sida ; inauguration du Centre régional pour l'Afrique orientale et centrale de l'Alliance pour la recherche sur les aspects sociaux du VIH/sida (SAHARA) ; (vii) lancement d'un instrument à base de données pour l'analyse des composantes sociosanitaires et conclusion d'un accord avec les hôpitaux de district du Kenya en vue de son utilisation.

02515 Petite exploitation minière et développement durable en Amérique latine

275. Le but du projet est d'acquérir une meilleure connaissance de la situation des petites exploitations minières et de la pauvreté des travailleurs et de leurs familles dans des zones représentatives de la région. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) des études de caractérisation du sous-secteur, considérées comme prioritaires par de multiples parties prenantes en tant que contribution à l'élaboration des agendas nationaux et régionaux, ont été menées en Bolivie, en Colombie, en Équateur et au Pérou. Des communications ont été choisies en vue d'une publication ultérieure ; (ii) les principaux résultats et enseignements des études sont en cours d'analyse et ils seront largement diffusés parmi les parties prenantes de la région. Une contribution efficace à la réduction de la pauvreté au moyen de projets pilotes dans certains pays andins et au Brésil, portant sur les enjeux environnementaux, technologiques, économiques et sociaux du développement local durable fondé sur les exploitations minières artisanales et de petite dimension, est également en cours.

03511 Élimination de la pauvreté - Développer les capacités nationales de recherche et d'analyse des politiques, définir des stratégies et des plans d'action par pays et en suivre la mise en œuvre

276. L'objectif de ce projet est de promouvoir l'élimination de la pauvreté au niveau des pays en renforçant les capacités nationales d'analyse des politiques. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) série de séminaires et autres événements intitulés « La pauvreté, prochaine frontière du combat pour les droits de l'homme », qui ont reçu un soutien dans le cadre de l'action de l'UNESCO marquant la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (Paris, octobre 2004) ; (ii) établissement d'un Comité consultatif international comprenant d'éminents spécialistes et décideurs pour donner des avis sur l'octroi des petites subventions et les activités du projet concernant la pauvreté et les droits de l'homme en général. Création et convocation de comités régionaux de sélection comprenant d'éminents spécialistes et décideurs pour aider à mener à bien le processus de présélection des propositions ;

(iii) recommandations du Comité consultatif international à l'UNESCO en faveur de quelque 42 propositions. Les bénéficiaires se répartissent comme suit : Afrique subsaharienne, 17 ; Asie du Sud, 10 ; Amérique latine et Caraïbes, 12 ; Programme de recherches comparatives sur la pauvreté (CROP) (Université de Bergen, Norvège) pour des examens régionaux de l'état des recherches sur la pauvreté et les droits de l'homme ; (iv) débat public sur le thème « La pauvreté est-elle une question qui relève des droits de l'homme ? » (Nairobi, Kenya, mai 2005), auquel ont participé près de 300 représentants d'ONG et d'autres organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre la pauvreté.

03512 Dimensions de la pauvreté relatives à l'éthique et aux droits de l'homme : vers un nouveau paradigme de la lutte contre la pauvreté

277. Le projet vise à élucider, dans la perspective des droits de l'homme, les questions conceptuelles que soulève la pauvreté. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) mise en réseau des spécialistes qui, dans le monde, travaillent sur la question de la pauvreté et des droits de l'homme. En 2004, une compilation de communications illustrant l'approche philosophique de la pauvreté et des droits de l'homme a été produite et sera coéditée par l'UNESCO et Oxford University Press ; publications et recommandations pour la formulation de politiques qui contribueraient à modifier l'approche de l'élimination de la pauvreté. Le travail de mise en forme de cinq autres communications conceptuelles sur ce sujet est également en cours de finalisation.

03513 Réduction de la pauvreté en milieu urbain chez les femmes et les jeunes migrants en Chine, en République démocratique populaire lao, au Cambodge et en Mongolie

278. L'objectif de ce projet est l'intégration des jeunes migrants et des femmes migrantes dans le tissu social et économique urbain. Le projet est actuellement exécuté sur huit sites pilotes en Chine et un site pilote en Mongolie. Grâce à ce projet de l'UNESCO, la question des migrations internes en Chine a été pour la première fois introduite dans le PNUAD et les BCP par les équipes de pays des Nations Unies. Les résultats obtenus parmi les 80.000 bénéficiaires sont les suivants : (i) formation aux savoir-faire utiles dans la vie courante et aux compétences fondamentales, sensibilisation aux problèmes de santé (VIH/sida), protection des droits juridiques et sociaux y compris la formation professionnelle ; (ii) formation de fonctionnaires et de partenaires locaux afin de promouvoir la participation d'organismes locaux, de favoriser la mise en réseau sur les sites du projet ou entre les sites, ainsi qu'une meilleure compréhension de la question des migrations des zones rurales vers les zones urbaines et du projet ; (iii) sensibilisation des décideurs aux niveaux local, provincial et national, et du public, aux droits des migrants ; (iv) implication des médias dans la question des migrations internes ; (v) production de sept documents sur l'impact des recherches/politiques.

03514 Lutter contre les migrations impliquant l'exploitation des femmes et des enfants en Afrique

279. Le projet cherche à analyser des facteurs qui favorisent la traite des femmes et des enfants en Afrique et à formuler des recommandations et des instruments en vue d'une meilleure politique dans ce domaine. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) un réseau interinstitutions sur les recherches relatives à la traite des êtres humains a été créé en 2004 et un site Web interinstitutions sur la traite des enfants a été lancé en septembre 2004 ; (ii) les études et publications suivantes ont amélioré la connaissance des liens entre pauvreté et traite des êtres humains, indiqué les meilleures pratiques et formulé des recommandations concrètes sur les politiques à adopter en vue de combattre la traite des êtres humains en Afrique.

L'élaboration et la diffusion de ces études et publications a sensiblement intensifié le dialogue sur les politiques et le partage des connaissances entre organismes des Nations Unies, organisations régionales et ONG :

- Un document sur la recherche des meilleures pratiques de lutte contre la traite des êtres humains en Afrique.
- Deux rapports régionaux sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, en Afrique, couvrant le Bénin, le Nigéria et le Togo pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Sud, le Lesotho et le Mozambique pour l'Afrique australe.
- Une étude de cas sur le trafic d'êtres humains entre le Nigéria et l'Italie en tant que forme contemporaine de l'esclavage.

03515 Contribution à l'élimination de la pauvreté en renforçant la sécurité humaine au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Bénin

280. *Résultats obtenus* : (i) participation accrue des couches les plus défavorisées de la population à la gestion et à la prise de décisions à travers la promotion des droits humains ; (ii) première évaluation des projets sur le terrain ; établissement du lien entre l'approche « terrain » et l'approche conceptuelle à l'occasion de la première réunion des comités de suivi et de réflexion sur « la pauvreté saisie par les droits humains », Sénégal (mars-avril 2004), tous ces comités étant rattachés à un ministère ; (iii) évaluation et amendement des plans d'action des comités de suivi et de réflexion lors de leur 2^e réunion en juillet 2005, à Ouagadougou, Burkina Faso ; (iv) mise en place d'un tel comité de suivi au Burkina Faso suite au débat public, à la consultation nationale et au dialogue avec la société civile tenus en juillet 2005 ; (v) études produites pour une relecture des DSRP à la lumière des droits humains ; (vi) démarches avancées pour la mise en place d'un comité au Bénin.

04511 L'artisanat comme facteur de développement socioéconomique et culturel

281. Les objectifs du projet sont d'encourager la création de microentreprises artisanales pour favoriser l'emploi et la génération de revenus, et de fournir aux décideurs une stratégie concernant le rôle de l'artisanat dans l'élimination de la pauvreté. Les principaux partenaires sont des organismes gouvernementaux et des ONG. Des descriptifs de projets ont été élaborés en Amérique centrale pour mobiliser les donateurs potentiels surtout lorsqu'aura pris fin le financement de l'UNESCO en 2005. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) une formation aux compétences artisanales et aux techniques commerciales de base a été donnée à des femmes et à des jeunes déscolarisés dans les zones les plus pauvres du Mozambique, du Sénégal et du Zimbabwe ; du Cambodge et du Viet Nam ; de Cuba, de la République dominicaine, d'El Salvador, de Nicaragua et de Haïti ; (ii) des liens stratégiques ont été établis entre les cours d'alphabétisation et la fourniture d'instruments de travail pour autonomiser les artisans pauvres dans la gestion de leurs petites entreprises.

04512 Tourisme culturel et écotourisme dans les régions montagneuses d'Asie du centre et du Sud

282. Ce projet vise à promouvoir à l'échelon local le tourisme culturel et l'écotourisme, les principaux objectifs étant de réduire la pauvreté, de freiner l'exode rural et de préserver le patrimoine culturel et naturel. Un financement extrabudgétaire a été obtenu du Gouvernement norvégien (Ministère royal des affaires étrangères, 745.800 dollars) et du Gouvernement de la Principauté d'Andorre (30.000 euros). Les résultats suivants ont été obtenus : (i) effets

concrets et notables sur la réduction de la pauvreté rurale : le revenu annuel dégagé des activités écotouristiques locales mises en œuvre par le projet au Ladakh (Inde) a augmenté de 50 % en 2004 et, au Tadjikistan, le revenu des populations locales pauvres provenant des activités du projet a quadruplé pendant la même période ; (ii) de nouveaux sites d'exécution du projet ont été ouverts en Inde, dans l'Himalchal Pradesh et au Sikkim en 2004, venant s'ajouter aux huit sites ouverts au cours de 2002-2003 ; (iii) une série de voyages d'études a été réalisée ; (iv) des sites Web de grande qualité ont été créés pour tous les projets nationaux ; ils proposent des liens avec le site Web du projet à l'adresse www.unesco.org/culture/ecotourism ; (v) un film intitulé « Between Sky and Mountains » qui présente les activités réalisées dans le cadre du projet a été achevé et il sera diffusé sur BBC World.

04513 Élaboration de stratégies novatrices et interdisciplinaires en ce qui concerne le bassin de la mer d'Aral

283. *Résultats obtenus* : (i) des politiques de réduction de la pauvreté ont été intégrées dans les stratégies et projets régionaux de développement : l'itinéraire « Le cercle d'or de Khorezm » a été lancé lors du premier festival touristique et culturel de Khorezm en juin 2005 ; (ii) un appui énergique et une aide financière ont été apportés par les autorités locales à la création de centres d'information et de formation associés au projet ; les parties prenantes ont activement participé à des projets pilotes de génération de revenus ; (iii) le réseau des programmes d'éducation des adultes et d'acquisition des connaissances dans le bassin de la mer d'Aral a été élargi grâce à huit modules de formation et ateliers de formation ; (iv) le centre de formation de Khiva spécialisé dans le tissage des tapis et les méthodes de teinture naturelle a développé ses activités, créant une nouvelle école d'apprentissage de la broderie qui emploie 30 jeunes femmes locales ; un nouveau centre de formation a été créé à Moynak ; une école d'agronomie a été créée à l'Université d'Ourgentsch et un cours de formation a été mis en place ; (v) au moins 30 professionnels du tourisme ont suivi des cours de recyclage dans chacun des deux centres de formation d'Ourgentsch et de Nukus. Des modules de formation dans des langues locales sont utilisés dans d'autres villes ; (vi) un ou plusieurs biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou sur le Registre du patrimoine immatériel de l'UNESCO ; au moins 30 spécialistes de la conservation ont été formés pour préserver des sites du patrimoine culturel ; (vii) l'itinéraire « Le cercle d'or de Khorezm » a été étendu au-delà de la frontière avec le Turkménistan et devrait l'être si possible, au-delà de la frontière avec le Kazakhstan ; (viii) une campagne promotionnelle a été lancée comprenant la production d'une vidéo, d'une brochure et d'une carte, et également d'un film qui sera présenté à la télévision nationale et sur les vols internationaux à destination de Tachkent. « Le cercle d'or de Khorezm » est désormais un label touristique pour les autorités locales, les voyageurs, et d'autres donateurs ; un logo a été adopté par les ONG locales.

04514 Formation des jeunes et lutte contre la pauvreté dans le cadre d'un développement touristique local durable dans les Caraïbes (YouthPATH)

284. L'objectif de ce projet est de permettre à des jeunes de huit pays des Caraïbes d'utiliser des qualifications novatrices pour trouver des emplois durables dans le tourisme culturel et la préservation des sites du patrimoine naturel et culturel. Les résultats suivants ont été obtenus : (i) une formation au tourisme culturel, à l'entrepreneuriat et aux compétences psychosociales a été dispensée à un ensemble de 160 jeunes de communautés rurales pauvres ; (ii) à l'occasion de diverses réunions locales et régionales, comme la conférence de l'Organisation du tourisme des Caraïbes sur le développement du tourisme durable (avril 2005), YouthPATH a été félicité pour son action qui offre une pratique exemplaire de participation communautaire à la préservation du patrimoine et au développement rural par le biais du tourisme ; (iii) des partenariats clés ont été noués avec diverses organisations locales,

régionales et internationales. Le Mémoire d'accord signé avec le PNUD/FEM/SGP et l'OIT dans le cadre de YouthPATH est un exemple des nouveaux partenariats tissés entre les organismes des Nations Unies dans le cadre des efforts que nous déployons pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux visant à éliminer la pauvreté, à assurer un environnement durable et à mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

04515 Stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara

285. Les activités du projet ont répondu à deux priorités : la promotion d'une stratégie de réduction de la pauvreté au Sahara par un développement intégré fondé sur la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel. Le projet a bénéficié de 504.175 dollars du PNUD en Algérie. Les résultats suivants ont été atteints : (i) participation effective des populations défavorisées à la conception et au lancement des actions sur le terrain : montage du projet pilote « la route des Ksour » en Algérie ; réalisation d'une étude de faisabilité sur la route des Ksour au Maroc (juin 2005) ; finalisation de l'étude de faisabilité d'un centre culturel polyvalent à Agadez (Niger) ; réhabilitation d'une maison traditionnelle à Tombouctou en centre culturel et formation aux métiers de la maçonnerie traditionnelle ; (ii) renforcement des capacités organisationnelles des groupes cibles dans les secteurs culturel et touristique : formation de 45 acteurs culturels et touristiques en Mauritanie, 30 au Niger, ainsi qu'en Algérie et au Maroc ; montage et commercialisation d'un circuit de tourisme culturel et solidaire au Nord-Niger et création d'emplois pour les jeunes en situation de pauvreté, formation de 70 jeunes filles à la pratique de l'imzad au Niger et en Algérie ; (iii) promotion du programme et diffusion des bonnes pratiques : ces « Rencontres sahariennes » organisées au Siège de l'UNESCO à Paris (mai 2005) ont permis à plus de 1.000 visiteurs d'assister à un colloque, des conférences, des projections de films documentaires et de visiter une exposition désormais itinérante.

(ii) La contribution des TIC au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 30.06.2005 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts au 30.06.2005 %
Total, Technologies de l'information et de la communication	5.314.930	3.398.612	63,9

01521 Nouvelles possibilités offertes aux enfants et aux jeunes souffrant de handicaps

286. Trente logiciels éducatifs produits par six fournisseurs différents ont été distingués. Des traducteurs et des éducateurs travaillent actuellement à la traduction et l'adaptation culturelle des programmes. Des dispositions ont été prises pour (i) essayer ces programmes dans deux des pays où le projet est réalisé, afin de voir quelles sont les modifications à y apporter avant de produire les versions définitives ; (ii) achever la production du CD-ROM, la lancer en novembre 2005 au Sommet mondial sur la société de l'information et en distribuer des copies.

01523 Base de connaissances concernant l'enseignement supérieur ouvert et à distance

287. Des ressources régionales d'information sont actuellement mises en place dans trois régions : Afrique, Asie-Pacifique et Communauté d'États indépendants des pays baltes. La détermination des apports interrégionaux au thème principal du projet a été lancée sur son site principal (www.unesco.org/odl). L'outil d'appui à la décision, qui a été mis au point pour établir des liens entre les sites régionaux d'information, désormais disponible sur CD-ROM, est en cours d'adaptation pour pouvoir être intégré en ligne via le principal site Web du projet. Cet outil incorpore les éléments mis au point à l'occasion d'une consultation virtuelle interrégionale. D'autres liens ont été établis avec le Commonwealth of Learning (COL).

01524 Application de la télédétection à la gestion intégrée des écosystèmes et des ressources en eau en Afrique

288. *Résultats obtenus* : (i) mise au point de programmes d'études sanctionnées par un diplôme universitaire supérieur en télédétection et en géomatique (système d'information géographique) ; (ii) production de cartes des zones d'écosystèmes fragiles, dont les forêts tropicales, des ressources en eau et des aquifères de montagne à des fins de gestion ; (iii) renforcement des réseaux nationaux et régionaux de télédétection ; (iv) renforcement des chaires UNESCO et des centres spécialisés ; (v) mise en place de sites Web nationaux pour diffuser les résultats du projet et en favoriser le rayonnement ; (vi) amélioration substantielle de la coopération interinstitutions au sein des Nations Unies, de la coopération Nord-Sud et de la coopération Sud-Sud.

01525 Les TIC au service de l'alphabétisation, en particulier dans les pays de l'E-9

289. *Résultats obtenus* : (i) les études consacrées aux bonnes pratiques en matière d'alphabétisation assistée par les TIC ont été achevées dans sept pays de l'E-9 ; (ii) des matériels d'alphabétisation reposant sur les TIC et axés sur l'autonomisation socioéconomique des analphabètes ont été mis au point au Bangladesh, en Inde et au Pakistan ; (iii) les différents acteurs et partenaires ont été sensibilisés à l'importance de l'alphabétisation pour le développement socioéconomique ; (iv) les capacités des administrateurs, des formateurs et des praticiens de terrain ont été renforcées ; (v) la coopération entre pays de l'E-9 a été améliorée, surtout en Asie du Sud.

02521 Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur en Afrique

290. *Résultats obtenus* : (i) un programme de formation et une stratégie de mise en œuvre ont été arrêtés et pilotés avec 13 membres du personnel de huit universités de six pays d'Afrique ; (ii) un CD d'auto-apprentissage des modes d'élaboration de contenus en ligne a été produit et distribué à une centaine de membres du personnel universitaire dans 15 pays ; (iii) plusieurs contenus en ligne de cours dans diverses disciplines des sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur ont été mis au point ; (iv) deux outils logiciels utiles ont été élaborés : le générateur de QCM et le scripteur de site Web ont été mis au point pour faciliter par l'automatisation la simplification de certaines des étapes de ce processus complexe. Par l'intermédiaire du Réseau africain des institutions scientifiques et technologiques (RAIST), le Gouvernement néerlandais a fourni 30.000 dollars pour les ateliers de formation et l'élaboration de contenus d'apprentissage en ligne.

02522 Voix des petites îles

291. Articulé autour du grand thème « Les communautés dans l'action », le projet Voix des petites îles apporte un appui à 13 petites îles pour toutes sortes d'activités de développement durable allant de la sauvegarde de la culture à l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement et du renforcement de la planification à l'échelon communautaire au soutien d'initiatives émanant des jeunes. L'impact de ces actions locales est amplifié par les médias (radio, télévision et presse écrite), cependant que leur rayonnement à l'échelle régionale et interrégionale est assuré par des forums de discussion sur l'Internet qui s'adressent à tous (www.sivglobal.org) ou plus spécialement aux jeunes (www.sivyouth.org), par la coopération bilatérale entre les îles, par des conférences (la huitième sur les Îles du monde, par exemple), et par des réunions internationales (comme celle des petits États insulaires en développement qui a eu lieu en janvier 2005 à Maurice), par un site Web régulièrement mis à jour (www.smallislandsvoice.org) et par plusieurs publications (rapports, bulletins d'information électroniques, brochures et un DVD). Un financement extrabudgétaire (50.000 euros) a été obtenu de la Fondation Lighthouse pour les activités en faveur des jeunes insulaires.

02523 Sous-portails océanographiques régionaux UNESCO-COI dans le cadre du portail UNESCO de la connaissance

292. *Résultats obtenus* : (i) élaboration d'un module d'apprentissage en ligne et d'un cours pilote pour le recensement des algues nuisibles et la réduction des effets de leur prolifération ; (ii) un bulletin contenant l'information fournie par les rédacteurs des sous-portails et le secrétariat du Nouveau partenariat pour l'Afrique (NEPAD) a été produit dans le cadre de l'accord de mise en commun des ressources conclu avec le NEPAD en vue d'améliorer dans toute l'Afrique l'accès à l'information sur tout ce qui touche aux sciences et aux problèmes de la mer ; (iii) le nombre des rédacteurs d'Amérique latine et des Caraïbes s'est trouvé porté à 290 volontaires enregistrés dans 36 pays à la suite des ateliers nationaux de promotion/formation organisés en Argentine, à la Barbade, en Colombie, à Cuba, en Équateur, au Mexique, à Sainte-Lucie et à la Trinité-et-Tobago pour accroître la participation et faire mieux connaître le sous-portail dans la région.

03521 Les TIC comme moyen d'améliorer la gouvernance locale en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes

293. *Résultats obtenus* : (i) un cours de spécialisation (master) à distance sur la gouvernance locale en ligne a été mis au point à l'intention des fonctionnaires, des étudiants en science administrative et des professionnels de la ville et dispensé en Amérique latine en coopération avec l'Université ouverte de Catalogne, l'Institut international de gouvernance et l'Union ibéro-américaine des professionnels de la ville ; (ii) plus de 80 représentants ont participé au premier programme de formation de quatre mois en Amérique latine ; (iii) un second programme a été élaboré à l'intention de l'Afrique et des Caraïbes en étroite collaboration avec des établissements de formation régionaux tels que l'Institut de gouvernance de l'Université de Fort Hare, en Afrique du Sud, et le Centre d'enseignement à distance de l'Université des Antilles ; (iv) des bilans des connaissances et des rapports d'évaluation des besoins ont été établis au sujet de l'utilisation des TIC comme moyen d'améliorer la participation des citoyens, la transparence et les services publics en Afrique et en Amérique latine ; (v) un observatoire sur le gouvernement, la société et les TIC a été mis en place en coopération avec l'Universidad externado de Colombia pour recueillir, évaluer et diffuser les meilleures pratiques et les manuels sur la gouvernance en ligne. Une proposition de financement extrabudgétaire a été approuvée par le Gouvernement espagnol pour appuyer les activités de formation à la gouvernance en ligne dans le cadre de ce projet.

**03522 Réseau électronique de chaires UNESCO en Afrique et réseau virtuel africain
UNITWIN de recherche et de formation**

294. *Résultats obtenus* : (i) création d'un réseau électronique régional entre chaires UNESCO et institutions associées travaillant sur les questions de droits de l'homme, égalité des femmes, démocratie et instauration d'une culture de la paix en Afrique subsaharienne, via un site Web interactif comprenant une bibliothèque électronique, la publication d'articles et de résultats de recherches et une plate-forme de collaboration ; (ii) formation des membres des chaires à l'utilisation de logiciels pour l'édition de pages Web ; (iii) recensement des besoins de formation pour permettre aux chaires d'élaborer des modules de formation interactifs sur certains thèmes et de mobiliser des moyens de financement supplémentaires.

03523 Intégration sociale de communautés isolées des Caraïbes

295. *Résultats obtenus* : (i) 35 autochtones, dont 8 chefs de communautés autochtones et représentants d'ONG et d'organisations communautaires/autochtones, ont été formés à l'application des TIC au service du développement de leur communauté ; (ii) des groupes autochtones ont commencé à numériser des collections de musique, de récits et d'émissions dans leur propre langue ; (iii) le dialogue interculturel a été facilité entre six cultures autochtones ; (iv) un réseau électronique de communautés autochtones a été mis en place par le biais d'un jumelage avec le réseau des centres multimédias communautaires des Caraïbes ; (v) cinq études de base consacrées aux communautés autochtones ont été achevées au Belize, à la Dominique, aux Grenadines, au Guyana, à Saint-Vincent et au Suriname.

04521 Les TIC au service de la préservation et de la promotion du Patrimoine mondial

296. *Résultats obtenus* : (i) élaboration d'un plan d'action et cadre pour l'éducation, 2004-2005 ; (ii) mise au point de nouveaux matériels éducatifs - une brochure sur un choix de sites du Patrimoine mondial et de réserves de biosphère ainsi qu'une carte du projet (avec la participation de pays situés dans la région des mers Baltique, Noire et Caspienne) - et création du site Web <http://gvrr.unesco.ru/> ; (iii) conclusion d'accords de partenariat pour jumeler 78 établissements scolaires ; (iv) organisation en juin 2005 à Helsinki (Finlande) d'un forum des jeunes à l'intention des enseignants et des élèves des écoles du RéSEAU, sur le thème « Développement durable et Patrimoine mondial : les conséquences culturelles ».

04522 Sous-portail DIGI-ARTS/portail UNESCO de la connaissance

297. *Résultats obtenus* : (i) 1.500 apprenants ont suivi trois séminaires sur la théorie et la pratique des arts des médias (en anglais et en espagnol) ; (ii) 44 cours et travaux dirigés en ligne sur les outils numériques de la création ont été dispensés en français, espagnol et chinois ; (iii) deux sessions des programmes du réseau « Jeunes créateurs numériques » sur l'eau, le VIH/sida et l'urbanisation ont été organisées (en 2004 et 2005), et plus de 100 établissements scolaires (du RéSEAU) et clubs de différentes régions y ont pris part ; (iv) il a été créé un quatrième programme des Jeunes créateurs numériques, « Le récit numérique : histoire et culture de la paix en Afrique » ; (v) un programme Internet conçu en fonction de la culture locale sur le VIH/sida a été élaboré à l'intention des jeunes des Caraïbes ; (vi) le réseau Afrique à contenu spécial des acteurs intervenant dans les arts et les industries de la création numériques a été mis en place ; (vii) des cours en ligne sur le thème « Master classes sur l'art, le design et la technologie dans les États arabes » a été élaboré à l'intention de 65 étudiants de troisième cycle avec le concours d'un groupe de travail issu d'un réseau interrégional d'établissements universitaires.

05521 Les TIC en tant qu'instrument de la lutte contre le VIH/sida : modifier le comportement des jeunes par l'éducation préventive

298. *Résultats obtenus* : (i) des dirigeants d'organisations de jeunes ont été formés aux techniques informatiques et des centres et réseaux d'information des jeunes mis en place au Burkina Faso, au Congo, au Mozambique, en Tanzanie, au Pérou, au Nicaragua et en Bulgarie ; (ii) des sites Web consacrés à la prévention du VIH/sida ont été lancés en Bulgarie, au Burkina Faso et en Tanzanie, sur un modèle conçu et inauguré dans des pays francophones (<http://www.sida-jeunes.org/>) ; (iii) la première bibliothèque virtuelle de textes sur le VIH/sida d'Amérique latine a été produite en ligne (<http://www.iniciativalatinoamericana.org/bv/>) ; (iv) différents matériels d'information (CD-ROM, livres, brochures, programmes de radio et de télévision) ont été élaborés dans les pays bénéficiant du projet ; (v) une action de sensibilisation aux risques de VIH/sida et à la prévention de l'infection a été menée auprès de quelque 27.000 jeunes. Des ressources extrabudgétaires ont été reçues d'ONUSIDA, et un partenariat a été mis en place avec la Banque mondiale pour évaluer et renforcer les capacités des ONG latino-américaines de jeunes de prendre utilement part aux activités de prévention du VIH/sida.

05522 Application des TIC dans les secteurs de l'audiovisuel et les services publics de radiotélévision dans les pays en développement

299. *Résultats obtenus* : (i) cinq études d'ensemble consacrées à la circulation de l'information et aux services internationaux de radiodiffusion et de production audiovisuelle ont été menées à bien, révisées et mises au point pour la publication ; (ii) 200 propositions de productions audiovisuelles concernant diverses questions de droits de l'homme, paix, tolérance, Objectifs de la Déclaration du Millénaire, liberté d'expression et communication interculturelle - ont été étudiées, et sept scripts représentant toutes les régions et tous les genres ont été retenus pour élaborer un ensemble de pratiques audiovisuelles qui soient les meilleures en matière de programmation des radios et télévisions de service public.

05523 Les TIC au service de la diversité culturelle et du dialogue interculturel : développer les capacités de communication des populations autochtones

300. *Résultats obtenus* : (i) formation de 10 jeunes Quechuas à la production audiovisuelle ; mise au point définitive par les stagiaires de sept documentaires qui sont déjà diffusés et présentés localement ; (ii) formation de 15 Lecos, Tsimanes, Esse Ejjas, Mosetenes, Tacanas, Baures et Aymaras de Bolivie ; production par les stagiaires d'une œuvre de fiction et de quatre documentaires présentés sur place et à l'étranger ; (iii) formation de six Pygmées du Gabon et production de plusieurs documentaires et clips vidéo pilotes ; (iv) étude de faisabilité de la création d'un centre des TIC et formation des chefs Himba locaux appelés à le diriger ; (v) formation de membres de la communauté san à la gestion culturelle et organisation de séances consacrées aux techniques de la « photographie par immersion » ; intégration des archives audiovisuelles san dans des « archives vivantes » interactives sur DVD.

05525 Préserver notre patrimoine numérique

301. Un demi-millier d'experts de pays en développement ont été formés à la conservation et l'accès à long terme du patrimoine numérique dans le cadre (a) d'un atelier régional sur la conservation des documents électroniques en Asie et dans le Pacifique, tenu en décembre 2004 à Kuala Lumpur (Malaisie), en coopération avec la Bibliothèque nationale de Malaisie ; (b) d'un atelier sur la conservation et le libre accès des données scientifiques

numériques, organisé en juin 2004 à Beijing (Chine), en coopération avec CODATA et l'Académie chinoise des sciences, et (c) d'un séminaire international intitulé : « Les enregistrements électroniques : de l'usage actuel à la mémoire numérique », organisé en mai 2005 à Tunis, en coopération avec les Archives nationales de Tunisie.

05526 Utilisation des TIC dans l'éducation à distance pour les établissements d'enseignement secondaire en Asie et en Afrique

302. Des décideurs, praticiens, chercheurs et informaticiens s'occupant d'éducation en Équateur, au Kazakhstan et en Namibie, ainsi que des experts de l'éducation originaires d'Afrique du Sud et d'Allemagne, travaillent à la construction du système de prestation de services éducatifs assistés par les TIC qui doit être accessible, approprié et abordable pour les élèves des zones rurales, ceux qui ont abandonné l'école en cours d'études et les adultes au chômage qui n'ont pas de diplôme de fin d'études secondaires. Les enquêtes sur les besoins menées à l'échelle nationale ont été suivies d'actions de renforcement des capacités assuré dans chaque pays par des activités de sensibilisation auprès des décideurs de l'éducation et de formation de formateurs, instructeurs, auteurs de contenus, coordonnateurs de secteurs et apprenants des centres pilotes. Les contenus d'apprentissage du projet sont diffusés dans les langues locales par la base LINUX de ressources éducatives comprenant des didacticiels, des cours d'apprentissage en ligne et des CD-ROM.

05529 Logiciels libres et gratuits au service du traitement de l'information et de l'éducation

303. *Résultats obtenus* : (i) le portail UNESCO de logiciels gratuits a été amélioré et étendu, ce qui a amplifié son succès ; (ii) la connaissance des possibilités qu'offrent les logiciels libres et gratuits (FOSS) et la visibilité de l'UNESCO ont été accrues grâce à l'organisation de deux ateliers internationaux sur (a) « L'évaluation économique des solutions FOSS pour l'éducation en Afrique » et (b) « Les FOSS pour le traitement de l'information et l'éducation dans la communauté des pays lusophones : exemples, possibilités et stratégies » ; (iii) les mécanismes requis pour le développement des FOSS dans les projets UNESCO ont été mis en place avec le lancement de la phase initiale de l'OpenIDAMS ; une application CDS/ISIS librement accessible a été mise au point pour la base de données Internet ISIS et pour la gestion des bibliothèques, respectivement ; un partenariat a été établi entre le Centre national d'informatique de Delhi, l'UNESCO et le réseau « OneWorld Knowledge » pour mettre au point un nouvel outil logiciel - qui sera dénommé « Open eNRICH » -, aux fins de la création et de l'échange de savoirs utiles au niveau local, au sein des communautés et entre communautés ; enfin, (iv) un scripteur en langue maya a été élaboré pour le logiciel OpenOffice, en espagnol, et le logiciel d'informatisation des bibliothèques « GNUTeca » a été définitivement mis au point, en espagnol.

05530 Portail UNESCO de la connaissance

304. Comme prévu, les principales activités menées durant l'exercice en cours portent sur le renforcement des capacités et les progrès du professionnalisme, en vue d'améliorer l'impact, la cohérence et la qualité des contenus du portail UNESCO. Une culture commune se crée actuellement dans le cadre du portail, à la faveur du partage de leurs compétences entre tous les spécialistes du Web qui y sont associés (les fournisseurs de contenus et rédacteurs du Siège et des bureaux hors Siège). Quatre modules de formation ont été élaborés avec le concours d'une société extérieure : *UNESCO and its Web presence* ; *Writing for the Web* ; *Managing Web Content* et *Using the Content Management System*. Les membres du personnel formés à cet effet dispensent les contenus des quatre modules au Siège et hors Siège.

Des ateliers d'une semaine réunissant les responsables des TIC de tous les bureaux hors Siège et instituts de l'UNESCO seront organisés entre juillet et décembre 2005 dans toutes les régions.

Coordination de l'action en faveur de l'Afrique

305. S'inscrivant dans le cadre de la Stratégie régionale pour l'Afrique (2002-2007) et des Objectifs de la Déclaration du Millénaire, les activités de ces 18 derniers mois ont été marquées par un renforcement notable de l'approche régionale et sous-régionale destinée à contribuer à la mise en œuvre du NEPAD et à accompagner le processus d'intégration africaine. L'Organisation s'est appuyée, pour ce faire, sur un partenariat renforcé et élargi, associant aux partenaires institutionnels traditionnels, les organisations sous-régionales et la société civile. Au plan interne, l'action a été caractérisée par un renforcement de l'approche intersectorielle, auquel les bureaux hors Siège ont *très* largement contribué.

Relations avec les États membres africains développées, notamment par l'intermédiaire de leurs délégués permanents et des groupes constitués au Siège

306. Résultats obtenus :

- (i) Renforcement des relations avec les États membres à l'occasion des visites officielles effectuées par le Directeur général dans une vingtaine de pays ; signature d'aide-mémoire et de plans d'opération pour la mise en œuvre de projets prioritaires.
- (ii) Concertation continue avec les commissions nationales, les délégations permanentes et les groupes constitués au Siège.
- (iii) Soutien accru aux pays en situation de grande pauvreté, de conflit et de postconflit ou subissant les conséquences de conflits sous régionaux tels que les Comores, l'Ouganda, le Tchad, le Niger, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la République démocratique du Congo, et mise en place, à cet effet, de mécanismes de coopération appropriés.
- (iv) Mobilisation et sensibilisation des partenaires et du public aux enjeux et défis du continent à travers les Journées de l'Afrique organisées en 2004 et 2005.

Coordination des activités en faveur des pays dans des situations de conflit et d'après-conflit

307. Résultats obtenus :

- (i) Adoption et mise en œuvre d'une stratégie pour les situations d'après-conflit en Afrique comprenant la création d'une unité « postconflit » au sein du département ; l'établissement d'un comité intersectoriel de coordination des activités « postconflit » en Afrique, sous la responsabilité de l'ADG/AFR ; la réalisation d'études et de rapports sur cette question ; et la mise en place de nouveaux dispositifs structurels et budgétaires concernant PEER.
- (ii) Mise en œuvre, conformément aux résolutions 32 C/50, 51 et 52, des plans d'action en faveur de la Côte d'Ivoire (programme de réhabilitation et de reconstruction du système éducatif - PARREN-CI), de l'Angola (1.678.000 dollars ont été mobilisés) et de la République démocratique du Congo (un large partenariat a été mobilisé en 2004 pour la reconstruction dans tous les domaines de compétence de l'Organisation. À cet égard, une annonce d'appui financier de plus de 50 millions de dollars a été enregistrée pour la seule sauvegarde du patrimoine culturel et naturel).
- (iii) Appui au projet de réécriture de l'histoire du Burundi (bénéficiant d'une allocation de 50.000 dollars au titre du compte spécial Priorité Afrique) ; plusieurs réunions ont été

organisées dans ce cadre, dont la dernière, les 23 et 24 juin 2005, au Siège de l'UNESCO.

Sensibilisation des décideurs politiques africains aux enjeux et aux contributions de l'Organisation à la mise en œuvre du NEPAD/Liaison et coopération entre le Secrétariat et les comités de pilotage et de mise en œuvre du NEPAD assurés

308. *Résultats obtenus :*

- (i) Renforcement des relations avec les responsables au plus haut niveau de l'Union africaine qui se sont traduites par les visites au Siège du Président Joaquim Chissano, alors Président du Mozambique et du Président Olusegun Obasanjo, président du Nigéria et de l'Union africaine (UA), qui a pris part avec Alpha Omar Konaré, président de la Commission de l'UA, à la célébration de la Journée de l'Afrique (25 mai).
- (ii) Participation du Directeur général à la 3^e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, aux Sommets des chefs d'État et de gouvernement et au Comité de mise en œuvre du NEPAD.
- (iii) Signature d'un nouvel accord de coopération avec l'Union africaine en remplacement de celui qui liait l'Organisation à l'ancienne OUA.
- (iv) Contribution de l'UNESCO à la préparation du Sommet de l'Union africaine (janvier 2006) consacré prioritairement à l'éducation et à la culture à travers une exposition sur le thème : « Mémoire, lutte de libération et renforcement des capacités » ainsi que la production de documents de travail sur les « rôles de l'éducation et de la culture dans les efforts de l'Afrique en faveur du développement » et la réactualisation de la Charte culturelle de l'Afrique.

Sensibilisation des décideurs africains aux enjeux et aux contributions de l'Organisation à la mise en œuvre du NEPAD/Promotion de partenariats locaux, nationaux, sous-régionaux et régionaux dans la mise en œuvre du programme

309. *Résultats obtenus :*

- (i) Tenue de deux sessions du Comité UNESCO pour le NEPAD : à Paris (avril 2004), dont les recommandations ont été mises en œuvre par le Secrétariat à la satisfaction du Comité et à Tripoli (mai 2005), au cours de laquelle a été signé un aide-mémoire pour la mobilisation de fonds en faveur de projets dans des domaines prioritaires pour l'Afrique.
- (ii) Mise en place du Forum des organisations régionales et sous-régionales africaines (FOSRASUN) et tenue de sa première session qui a permis la définition de nouvelles opportunités de coopération entre les communautés économiques sous-régionales africaines (CER) et les bureaux de l'UNESCO dans la région.
- (iii) Élargissement de la coopération avec les CER : un projet d'accord de coopération entre l'Organisation et la COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe) est soumis à la 172^e session du Conseil exécutif.
- (iv) Renforcement de la coopération interagence en faveur du NEPAD dans le cadre des activités du « sous-cluster éducation » et du « cluster sciences et technologie » dont l'UNESCO est « chef de file ».
- (v) Contribution de l'Organisation, dans ses domaines de compétence, au rapport de la Commission britannique pour l'Afrique.

Programme de l'UNESCO en Afrique et pour l'Afrique élaboré et mis en œuvre de façon cohérente, intersectorielle et harmonisée

310. *Résultats obtenus :*

- (i) Analyse des programmes prioritaires pour l'Afrique (VIH/sida, EPT, LIFE, centres d'excellence et chaires UNESCO, promotion d'une culture de la paix, etc.) et formulation de recommandations destinées à renforcer l'impact de l'action dans ces domaines.
- (ii) Mobilisation de partenariats pour le soutien à des activités intersectorielles relatives notamment à la promotion des énergies renouvelables, à la gestion intégrée des villes, et à l'enseignement des sciences.
- (iii) Mise en place d'une base de données sur les activités menées en Afrique, destinée à faciliter la coordination.
- (iv) Visibilité accrue de l'Organisation et de ses programmes pour l'Afrique à travers la publication du bulletin « À l'écoute de l'Afrique ».

Ressources extrabudgétaires mobilisées et mises à disposition des secteurs de programme pour le financement de projets prioritaires en Afrique

311. *Résultats obtenus :*

- (i) Accord de partenariat conclu avec la Redoute/France pour le lancement d'une campagne de collecte de fonds. L'opération « colis-asile » a permis l'insertion d'un million de feuillets d'appel de fonds dans les envois de cette entreprise. Les dons ainsi recueillis seront affectés aux activités en faveur de l'éducation des jeunes filles en Afrique.
- (ii) Partenariat conclu avec le tour-opérateur « CROISI-EUROPE-France » pour une campagne de collecte de fonds auprès de ses passagers au profit de projets de valorisation du patrimoine culturel africain.

Information du public

Le site Web de l'UNESCO est devenu une référence classique pour les problèmes d'éducation, de culture, de communication, de sciences exactes et naturelles et de sciences sociales et humaines grâce à l'amélioration de la navigabilité et à l'augmentation du nombre de documents disponibles en différentes langues

312. *Résultats obtenus :* (i) le nombre et surtout la qualité des pages Web sur le site UNESCO a augmenté ; (ii) les différentes sections du site adoptent progressivement une approche commune de l'architecture de l'information et des éléments visuels communs ; (iii) la fréquentation du site a connu un accroissement constant. Par rapport à la fin 2003, le niveau d'augmentation avoisine les 150 %. Le site de l'UNESCO se place parmi les cinq premiers sites de l'ensemble du système des Nations Unies à des niveaux comparables à ceux de la Banque mondiale, de l'OMS et de la FAO ; (iv) une version espagnole du site a été mise en ligne et les versions arabe, russe et chinoise sont en cours de préparation.

Développement sur le Web du travail en réseau et des échanges d'informations entre communautés qui s'intéressent aux différents thèmes relevant des domaines de compétence et d'activité de l'UNESCO grâce à un portail d'abord plus facile

313. *Résultats obtenus* : (i) depuis février 2005, un bulletin électronique quotidien (Unescommunication) améliore la communication interne et renforce le sentiment d'appartenance de tous les membres du Secrétariat et crée un instrument de liaison pour l'ensemble des délégations ; (ii) la présence Web de l'Organisation a été renforcée, une dynamique de transformation du site Web en véritable portail s'est développée au sein du Secrétariat, rassemblant tous les Secteurs, les unités hors Siège et les instituts. Des directives communes et plusieurs modules de formation pour développer la culture Web et les compétences internes ont été mis au point.

Conformément à la stratégie de communication et d'information du public, l'activité essentielle de la Section des relations avec la presse consiste à fournir aux médias des informations de fond sur les activités de l'UNESCO, afin que l'Organisation devienne un pôle de référence indispensable dans les débats publics portant sur des domaines relevant de sa compétence

314. Au cours de l'exercice, un certain nombre d'opérations médiatiques réussies ont été organisées en appliquant cette méthode, notamment : (i) le lancement du Rapport mondial de suivi sur l'EPT-2005 (qui porte sur une soixantaine de pays, soit 28 de plus que le rapport de 2004) ; (ii) la mise en place et la mise en œuvre d'un système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien (dont plus de 289 journaux, agences de presse et organismes de radio- et télédiffusion de 36 pays ont assuré la couverture) ; (iii) l'inscription de nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial ; (iv) l'élaboration de la Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques ; (v) le projet UNESCO-Agence spatiale européenne « BeGO » au Congo ; (vi) le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano ; et (vii) l'accord de partenariat avec Microsoft.
315. De janvier 2004 à la mi-juin 2005, la Section des relations avec la presse a préparé et diffusé 199 communiqués de presse et 131 avis aux médias. Bien entendu, ceux qui ont eu le plus d'écho concernaient des événements d'actualité, comme le système d'alerte aux tsunamis, ou constituaient en soi une importante information, comme par exemple le Rapport mondial de suivi sur l'EPT et l'élaboration de la Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.
316. Pour rendre la communication dans les médias plus cohérente et plus complète, un effort concerté a été fait pour resserrer les liens avec les responsables de la communication dans les secteurs et pour renforcer les rapports avec les responsables de l'information du public des bureaux régionaux, notamment par le biais d'un plan d'action sur les médias qui oriente le travail au jour le jour de la section et qui est élaboré et mis à jour en coopération avec les secteurs de programme et autres partenaires.

Présence audiovisuelle accrue de l'UNESCO dans les médias grâce à une distribution plus efficace de programmes de télévision/de photographies illustrant les programmes de l'Organisation dans le monde entier

317. BPI/AUD a mis en œuvre ou renforcé plusieurs partenariats au cours des 18 mois écoulés : (i) Associated Press TV, Reuters TV, l'Union européenne de radiodiffusion et Asiavision distribuent régulièrement des images produites par BPI/AUD qui permettent aux journalistes de réaliser des sujets sur les activités de l'UNESCO ; (ii) CNN diffuse des sujets

hebdomadaires entièrement produits par l'UNESCO ; (iii) des partenariats ont été établis avec des diffuseurs et des producteurs : NHK, EVERGREEN, ARTE, la BBC, ZDF, AITV/RFO, La Cinquième, Le Groupe NRJ, RTVE.

318. Le 32 C/5 prévoyait aussi d'optimiser la distribution de photos illustrant les activités de l'UNESCO. L'objectif est atteint. La collection de photos a été renouvelée et mise en ligne. Le service photo traite une moyenne de 40 demandes par semaine de photos émanant d'éditeurs.

Restructuration des activités de publication de l'UNESCO afin d'améliorer l'image de l'Organisation par le biais des publications

319. *Résultats obtenus* : (i) définition d'une politique rédactionnelle fondée sur l'évaluation des manuscrits, le contrôle de la qualité, la compétitivité des prix de production et des méthodes et supports de publication modernes ; (ii) sous-traitance de tous les services de traitement des commandes à une compagnie située en Belgique à compter du 1^{er} janvier 2005 ; (iii) actualisation et amélioration des outils de production et de commercialisation ; (iv) formation du personnel de la section en électronique, en langues, en marketing et dans le domaine rédactionnel ; (v) création d'un service de publication en ligne destiné aux bibliothécaires et au monde universitaire ; (vi) diversification des services et des supports d'impression (PDF, petits tirages et tirages à la demande) ; (vii) développement de la promotion directe, des critiques de livres et amélioration du réseau de dépositaires de l'UNESCO ; (viii) sous-traitance de la librairie de l'UNESCO au Siège à partir du 1^{er} janvier 2006.

Accroître la visibilité de l'UNESCO à travers l'organisation de manifestations culturelles

320. De janvier 2004 à juin 2005, la Section des relations publiques et des manifestations culturelles (BPI/PCE) a géré 154 événements (expositions, conférences, concerts, ...). Pour assurer avec succès la visibilité escomptée par les secteurs de programme et les délégations permanentes à travers ces événements, BPI a mobilisé des personnalités de premier plan, des décideurs du secteur privé et public. Pour promouvoir la diversité culturelle, la section s'est appuyée sur des réseaux internationaux tels que la « China Folklore Photographic Association », fondateur des « Awards de la photo de l'Humanité » qui a fait l'objet d'une exposition au Pavillon des Nations Unies de Aichi (Japon). Enfin, des partenariats créatifs et concrets avec le secteur privé, les médias et des représentants de la société civile ont permis d'apporter une visibilité accrue à des priorités de l'Organisation telles que l'éducation pour tous, l'éducation pour la lutte contre le VIH/sida, le dialogue entre les civilisations et le patrimoine mondial.

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme

14001 Élaboration du Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (projet de 33 C/5)

321. *Résultats obtenus* :

Le Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5) a été élaboré en consultation étroite avec tous les secteurs, services centraux et unités du Secrétariat. Des efforts particuliers ont été faits pour poursuivre la concentration et la hiérarchisation du programme en appliquant plus largement l'approche de la gestion axée sur les résultats et en adaptant la structure du document. À sa 171^e session, le Conseil exécutif a examiné le projet de 33 C/5 et adopté la décision 171 EX/20, assortie de

recommandations concernant le plafond budgétaire, d'amendements au document 32 C/5 et d'ajustements concernant la base de référence ainsi qu'une proposition supplémentaire pour le renforcement de la mise en œuvre des priorités principales. BSP a ensuite coordonné l'élaboration d'une version révisée du 33 C/5 qui sera présentée au Conseil exécutif à sa 172^e session.

Suivi régulier de l'exécution et des résultats du 32 C/5, y compris l'évaluation des plans de travail

322. Résultats obtenus :

Des rapports ad hoc de suivi sur la situation et les tendances de tous les éléments du Programme ordinaire au Siège et hors Siège, y compris les projets liés aux thèmes transversaux et la mise en œuvre des domaines à intégrer (à savoir l'Afrique, les pays les moins avancés, les femmes et les jeunes), ont été établis aux fins d'examen par le Directeur général, le Collège des ADG et la direction générale ainsi que par diverses équipes spéciales et CBF.

Appui aux projets relevant des thèmes transversaux ; et coordination, au Siège et hors Siège, des activités en faveur du développement durable et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

323. Résultats obtenus :

- (i) Coordination du processus de sélection des projets relevant des thèmes transversaux à inclure dans le 33 C/5 (28 projets représentant un montant global de 5.400.000 dollars ont été choisis sur les 38 proposés).
- (ii) Préparation de la contribution de l'UNESCO à divers documents d'orientation du Système des Nations Unies en vue de la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale sur les suites données à la Déclaration du Millénaire.

Perfectionnement et application des méthodes axées sur les résultats en matière de planification, de suivi et d'évaluation, dans les documents relatifs au Programme et budget et dans les rapports sur la mise en œuvre/Formation à la gestion axée sur les résultats (GAR) mise en place et proposée au Siège et dans les bureaux hors Siège/Assistance aux bureaux hors Siège en matière de GAR et de gestion du plan de travail

324. Résultats obtenus :

- (i) Développement des compétences en matière de gestion axée sur les résultats et notamment de formulation de résultats, dans toute l'Organisation par le biais de programmes de formation et d'encadrement offerts à environ 200 membres du personnel hors Siège et au Siège depuis janvier 2004. Élaboration d'un ensemble de matériels de référence et de formation. D'après les réactions enregistrées, il semblerait que les ateliers aient eu un impact positif sur les capacités du personnel, comme le montrent aussi la qualité et la diversité de formulations des résultats dans le 33 C/5.
- (ii) Les résultats escomptés et les indicateurs de performance des plans de travail du 32 C/5 ont été constamment améliorés.
- (iii) Le personnel du Centre du patrimoine mondial a été formé à l'intégration de la gestion axée sur les résultats, en particulier pour les activités extrabudgétaires (Fondation pour les Nations Unies).
- (iv) Obtention d'un soutien extrabudgétaire pour des programmes de formation (Canada).

Nouvelle amélioration et consolidation du système SISTER, de son infrastructure et de son champ d'application/Perfectionnement des capacités de suivi du programme par le système SISTER

325. *Résultats obtenus :*

- (i) Lancement d'un projet de remaniement fonctionnel et technique de SISTER, de concert avec ADM/DIT. Tous les processus pertinents ont été examinés et les aspects techniques étudiés, comme par exemple les liens avec les applications pertinentes (bases de données d'ERC, HRM, nouveau système LDS d'ADM/DIT), la sécurité d'accès, la gestion des incompatibilités entre FABS et SISTER et l'accès de tous les usagers, y compris les bureaux hors Siège, à la nouvelle application. La version remaniée de SISTER devrait être opérationnelle au début de la période couverte par le 33 C/5.
- (ii) Les difficultés rencontrées avec les interfaces FABS/SISTER, en particulier celles utilisées pour l'intégration des projets extrabudgétaires, ont été analysées et sont en passe d'être résolues.

Développement de la formation au système SISTER au Siège et hors Siège

326. *Résultats obtenus :*

Développement de la formation au système SISTER pour les bureaux hors Siège, les bureaux de liaison et les instituts et mise en place d'un réseau de points focaux en collaboration avec HRM, BFC et l'équipe FABS ; 40 formateurs (deux par bureau) ont reçu une formation. Ils s'occupent de 21 bureaux hors Siège. En outre, plus de 1.000 demandes d'aide ou de formation ont été traitées.

Promotion des méthodes, pratiques et outils de gestion et de mise en réseau des savoirs au Siège et hors Siège

327. *Résultats obtenus :*

- (i) Une cinquantaine d'administrateurs, de 30 bureaux hors Siège, ont reçu une formation au renforcement des capacités en vue d'intégrer les priorités de l'UNESCO dans la programmation conjointe des Nations Unies par pays (DSRP, OMD, BCP/PNUAD et équipes de pays des Nations Unies) et dans les plans de développement nationaux axés sur les Objectifs de la Déclaration du Millénaire.
- (ii) Un outil d'apprentissage en ligne (Know How) a été sélectionné et mis en ligne à la disposition de tous les utilisateurs.
- (iii) De nouveaux outils d'apprentissage en ligne ont été analysés en vue de leur adoption ultérieure.

Élargissement du champ du dialogue entre les civilisations, qui a été intensifié et recentré sur les grands problèmes actuels et les spécificités régionales

328. *Résultats obtenus :*

- (i) Une plus large participation des jeunes et des écoles ainsi que des scientifiques et des universités à des activités de dialogue, avec l'achèvement, en septembre 2004 à Barcelone (Espagne) du premier Concours scolaire international Mondialogo, auquel 126 pays avaient participé, et la remise en mai 2005 à Berlin (Allemagne), du Prix Mondialogo d'ingénierie récompensant de jeunes scientifiques de 25 nationalités.
- (ii) L'encouragement du dialogue au niveau régional, à travers des activités centrées sur des thèmes particuliers et associant des interlocuteurs très divers : « Le développement du

dialogue interconfessionnel et interethnique, facteur important de stabilité et de progrès en Europe du Sud-Est », Tirana (Albanie), 9-10 décembre 2004 ; Conférence régionale Asie-Pacifique intitulée « Dialogue des cultures et des civilisations pour la paix et le développement durable », Hanoi (Viet Nam), 20-22 décembre 2004 ; Conférence internationale sur le thème « Nouvelles ignorances, nouvelles alphabétisations - Apprendre à vivre ensemble à l'ère de la mondialisation », organisée dans le cadre du « Forum universel des cultures - Barcelone 2004 ».

- (iii) Un débat thématique du Conseil exécutif sur le dialogue entre les civilisations, à ses 170^e et 171^e sessions, en octobre 2004 et avril 2005, avec documents de référence à l'appui, et la conférence tenue en avril 2005 au Siège que le Président de la République islamique d'Iran, S. E. M. Seyyed Mohammad Khatami, et le Président de la République algérienne, S. E. M. Abdelaziz Bouteflika, ont honorée de leur présence, pour faire le bilan des activités menées depuis 1998 sur le thème du dialogue entre les civilisations.
- (iv) Une action pragmatique sous forme d'activités concrètes inscrites dans le plan de travail pour le dialogue dans les domaines de l'éducation, la culture, la communication et l'information, conformément à l'« Engagement de Rabat » adopté à l'issue de la Conférence de Rabat (Maroc), organisée (en juin 2005) de concert avec l'ALECSO, l'ISESCO, l'OCI, le Centre danois pour la culture et le développement et la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures.

Coordination des activités de l'Organisation relatives aux femmes et progrès de leur intégration dans tous les programmes de l'UNESCO

329. Résultats obtenus :

- (i) Meilleure compréhension du degré d'adhésion au Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre, 2002-2007, et détermination des points forts, des lacunes et des difficultés, par une analyse théorique des plans de travail du 32 C/5 en ce qui concerne la place à faire à la problématique de l'égalité entre les sexes, et propositions en vue de la prise en considération de cette question dans le projet de 33 C/5.
- (ii) Expansion de la collaboration interorganisations en matière d'égalité des sexes par l'intermédiaire du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes et de la Commission de la condition de la femme à l'occasion de Beijing + 10, de l'Équipe spéciale du GNUD travaillant sur l'égalité des sexes et d'un forum en ligne sur le thème « Éducation et formation des femmes et des petites filles », coparrainé par l'UNESCO et l'UNICEF ; intensification de la collaboration avec l'INSTRAW ; coopération interinstitutions au sein d'une équipe spéciale, « Les femmes et l'eau », qui relève du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes.
- (iii) Sensibilisation aux questions d'égalité entre les sexes dans l'action menée par l'UNESCO contre le VIH/sida, y compris l'établissement d'un dossier d'information sur la problématique hommes-femmes et le VIH/sida.
- (iv) Progrès dans la connaissance et la compréhension du principe de l'intégration de la problématique hommes-femmes parmi le personnel et les représentants des États membres, grâce à l'organisation de séances d'information et par l'intermédiaire du réseau des points focaux pour l'égalité des sexes mis en place dans les bureaux hors Siège et les commissions nationales pour l'UNESCO.
- (v) Création de plusieurs réseaux nationaux, régionaux ou internationaux dans le domaine des sciences et de la technologie, à savoir le réseau international d'animatrices d'associations nationales pour l'eau, l'Arab Network of Women in Science and

Technology (ANWES) et le réseau « Eau, femmes et pouvoir de décision » ; création de trois chaires UNESCO en Afrique et en Amérique latine sur les thèmes « Les femmes et la science » et « Les femmes et l'environnement ».

- (vi) Intensification de la collaboration avec des ONG nationales ou internationales et lancement de nouveaux partenariats avec le secteur privé pour le renforcement des capacités en vue de promouvoir l'épanouissement culturel et artistique des femmes.

Mise au point et mise à la disposition de toutes les régions de modules de formation à la prise en considération des questions d'égalité entre les sexes

330. *Résultats obtenus :*

- (i) Renforcement des capacités des points focaux, désormais mieux armés pour jouer au sein de l'Organisation le rôle d'« agents de changement », à l'issue d'un atelier organisé à cette fin, et production d'un CD-ROM.
- (ii) Préparation d'ateliers de renforcement des capacités et de formation sur l'intégration de la problématique de l'égalité entre les sexes, à l'intention de tous les membres du personnel du Secteur de l'éducation en poste au Siège et en Afrique.
- (iii) Mise à jour du site Web pour qu'il serve de centre d'information en ligne sur l'intégration de la problématique de l'égalité entre les sexes (<http://www.unesco.org/women/>).
- (iv) Renforcement du rôle, des attributions et des compétences des points focaux des commissions nationales pour l'égalité des sexes à travers le nouveau manuel établi à leur intention.

Coordination des activités de l'Organisation relatives aux jeunes et amélioration de leur intégration dans tous les programmes de l'UNESCO/Mise au point et mise à la disposition de toutes les régions d'outils de renforcement des capacités pour le travail auprès des jeunes

331. *Résultats obtenus :*

- (i) Soutien des activités des secteurs, des bureaux hors Siège et des commissions nationales concernant l'élaboration de politiques et de programmes pour les jeunes, tels le Forum « Vision des jeunes sur la vie dans les îles » et ses suites, des publications pour la jeunesse (« Tous différents, tous uniques - Les jeunes et la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle », « Le patrimoine mondial. Aujourd'hui et demain. Avec les jeunes », « L'engagement de l'UNESCO pour la jeunesse : le Forum des jeunes »), la facilitation de la participation des jeunes à des manifestations internationales (4^e session de la COMEST, première Conférence générale de l'Académie mondiale des jeunes scientifiques) et la mise en route d'un projet pilote conjoint de la Jeune chambre internationale (JCI) et des commissions nationales sur le thème « autonomie et esprit d'entreprise chez les jeunes ».
- (ii) Conception d'outils nouveaux pour le travail avec les jeunes et diffusion de pratiques novatrices, en particulier par l'organisation d'un forum de la jeunesse sur le thème « Violence du langage, langage de la violence » dans le cadre du troisième Festival mondial de la jeunesse (Barcelone 2004) ; amélioration des liaisons avec les ONG et les réseaux spécialisés pour la jeunesse par la relance du site Web et des outils de communication.

- (iii) Synthèse des travaux préparatoires au Forum des jeunes prévu juste avant la 33^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, à l'issue d'une série de consultations avec les commissions nationales et les ONG de jeunesse sur les thèmes/la structure du Forum et participation aux réunions préparatoires régionales.
- (iv) Élaboration dans plusieurs régions de politiques nationales de la jeunesse dans le prolongement de la publication de principes directeurs en la matière (« Promotion de l'autonomie de la jeunesse à travers les politiques nationales - La contribution de l'UNESCO »), aide à la définition d'une stratégie de la jeunesse pour les Caraïbes avec le concours de la CARICOM, partenariat avec la Banque mondiale pour l'évaluation des organisations de jeunesse en Amérique latine et appui technique à des initiatives visant à l'élaboration de politiques.
- (v) Développement de la coopération avec les programmes pour la jeunesse des organismes et programmes des Nations Unies, participation à plusieurs réunions interorganisations sur la jeunesse et au processus de consultations organisées en vue de l'examen décennal du « Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà » par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Soutien et coordination, à l'UNESCO, au sein du système des Nations Unies et au niveau mondial, des activités en faveur d'une culture de la paix et de celles de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde - y compris l'établissement d'un rapport à mi-parcours à l'Assemblée générale des Nations Unies (2005)

332. *Résultats obtenus :*

- (i) Coordination à l'échelle du système des Nations Unies assurée par : l'établissement d'un rapport à mi-parcours de la Décennie, rassemblant les contributions de 26 commissions nationales pour l'UNESCO, cinq institutions ou organismes des Nations Unies et 79 ONG associées au réseau de la culture de la paix, ainsi que des secteurs du Siège et des bureaux hors Siège, à l'intention de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixantième session ; l'établissement du rapport sur les activités menées dans le cadre de la Décennie entre juin 2003 et juin 2004, présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-neuvième session, qui comprenait des contributions des secteurs de l'UNESCO, d'UNIFEM, de l'Université des Nations Unies (UNU), de l'Université pour la paix et de l'Organisation internationale du travail (OIT).
- (ii) Maintien et renforcement des contacts avec divers acteurs non gouvernementaux, l'accent étant mis sur les activités encourageant l'action de la société civile : mise à jour du site Web de l'UNESCO consacré à la Culture de la paix, instrument de communication essentiel, qui offre des exemples des meilleures pratiques ; diffusion d'un nouveau bulletin électronique à plus de 2.000 acteurs de la culture de la paix ; représentation de l'UNESCO au premier Salon international des initiatives de paix (juin 2004).
- (iii) À l'occasion de la Journée internationale de la paix 2004 (le 21 septembre), projection d'un film sur la violence, la discrimination et la pauvreté chez les jeunes, organisée en coopération avec les Cinémas du Palais Armand Badéyan, pour 270 adolescents de Créteil, en banlieue parisienne.

Relations extérieures et coopération

Renforcement de la coopération avec les États membres

333. *Progrès réalisés :*

- (i) Renforcement des relations avec les États membres, à l'occasion en particulier des visites officielles du Directeur général en Europe (Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Danemark, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Irlande, Italie, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie-et-Monténégro), dans les États arabes (Algérie, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Tunisie), dans la région Asie-Pacifique (Afghanistan, Chine, Japon, Kirghizistan, Nouvelle-Zélande, République de Corée, République islamique d'Iran, Samoa, Thaïlande, Tonga), ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes (Argentine, Bahamas, Brésil, Dominique, Guatemala, Panama, République dominicaine, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago, Uruguay).
- (ii) Visites de chefs d'État ou de gouvernement au Siège de l'Organisation : (par ordre chronologique) le Président de la République de Géorgie ; le Président de la République de Lettonie ; le Premier Ministre du Québec (Canada) ; S. A. R. le prince Philippe de Belgique ; le Président de la République d'Azerbaïdjan ; le Premier Ministre de la République de Bulgarie ; le Président de la Serbie-et-Monténégro ; le Président de la République du Nicaragua ; le Président de la République algérienne ; le Président de la République islamique d'Iran ; le Président de la République islamique de Mauritanie ; S. A. R. le prince héritier Abdullah d'Arabie saoudite ; le Président de la République de Lituanie ; le Président d'El Salvador.

Mise en place d'un cycle de réunions plus efficace en vue d'une meilleure contribution à la préparation du document C/5

334. *Progrès réalisés :*

- (i) La formule des « consultations ascendantes » (« de la base au sommet ») a été renforcée pour la préparation du C/5 grâce aux consultations multipays, récemment instituées, où les commissions nationales et les directeurs des bureaux de l'UNESCO interviennent, préalablement aux consultations régionales.
- (ii) Presque toutes les commissions nationales - 188 sur 192 - ont participé aux consultations régionales organisées dans toutes les régions pour la préparation du document 33 C/5, dont les résultats ont été portés à la connaissance du Conseil exécutif à sa 171^e session.
- (iii) Les réunions statutaires des commissions nationales prévues tous les quatre ans se sont tenues pour l'Amérique latine et les Caraïbes (13^e réunion), l'Asie et le Pacifique (13^e réunion) et l'Europe (14^e réunion).

Renforcement des capacités des commissions nationales de contribuer à la conception, l'exécution et l'évaluation du programme de l'UNESCO

335. *Progrès réalisés :*

- (i) Des débats thématiques ont été organisés sur diverses questions : lutte contre l'esclavage et son abolition ; pluralisme, dialogue interculturel et populations autochtones ; énergies renouvelables ; le NEPAD ; le VIH/sida ; l'éducation au service du développement durable ; la société de l'information ; le rôle des commissions

nationales et de leurs partenaires dans la promotion du développement durable ; stratégie euro-arabe et dialogue entre les civilisations.

- (ii) Au total, quelque 120 commissions nationales ont bénéficié des activités de formation ci-après : 11 ateliers de formation interrégionaux, régionaux ou multipays, organisés dans toutes les régions pour les nouveaux responsables de commissions nationales ; programmes de formation et d'échanges, assurés et/ou accueillis par quatre commissions nationales (France , Nouvelle-Zélande, Dominique et Slovénie), à l'intention de membres d'autres commissions nationales.
- (iii) De nouvelles procédures ont été définies afin que les commissions nationales et tous les autres contractants s'acquittent de leur obligation de rendre des comptes en ce qui concerne l'exécution de projets au titre du Programme ordinaire (circulaire administrative 2219 et contrat révisé de financement des activités).

Renforcement des capacités opérationnelles des commissions nationales

336. *Progrès réalisés :*

- (i) Un « Guide pratique à l'intention des commissions nationales pour l'UNESCO » et des « Principes directeurs pour l'interface et la coopération entre les bureaux hors Siège et les commissions nationales pour l'UNESCO » ont été rédigés et distribués à toutes les commissions nationales et tous les bureaux hors Siège pour une plus large consultation avant la publication.
- (ii) Le « Recueil des bonnes pratiques des commissions nationales pour l'UNESCO », et la brochure intitulée « Apprendre les unes des autres : quatre projets inter- et sous-régionaux » ont été publiés en anglais et en français ; « L'architecture des commissions nationales pour l'UNESCO » est désormais disponible en anglais, arabe, espagnol et français ; enfin, l'« Annuaire des commissions nationales » a été mis à jour.
- (iii) La base de données sur les 192 commissions nationales a été améliorée et rendue accessible à tous les utilisateurs de l'Intranet ; les commissions nationales ont la possibilité d'y introduire elles-mêmes leur information et leurs données.
- (iv) Le volet du portail UNESCO consacré aux commissions nationales et à leur partenaires a été mis à jour afin de présenter la totalité des activités, en cours et à venir, conduites par les commissions nationales ou avec leur concours : 70 d'entre elles, sur un total de 192, ont et gèrent leur propre site Web.

Relance du Réseau des centres et clubs UNESCO, rendu opérationnel/Meilleure visibilité de l'UNESCO grâce à l'interaction entre le mouvement des clubs UNESCO et d'autres partenaires

337. *Progrès réalisés :*

- (i) Diverses activités internationales ou régionales des clubs, centres et associations UNESCO ont bénéficié d'un appui ; c'est le cas, par exemple, de deux réunions tenues en Europe sur « la diversité culturelle » (Malte) et « enseigner la démocratie » (France) ainsi que de l'« Université internationale des clubs UNESCO » (Biélorus) ; de la 15^e session du Conseil exécutif de la Fédération d'Asie et du Pacifique des clubs et associations UNESCO, de l'« Université d'été des clubs UNESCO arabes », organisée en Tunisie ; et de la Consultation collective des clubs UNESCO d'Afrique sur la participation au processus de l'EPT.
- (ii) La Fédération arabe des clubs UNESCO a été créée à la Conférence d'Alexandrie, en mai 2005.

Amélioration des capacités de gestion et de la base de ressources de la Fédération mondiale des associations et clubs UNESCO (FMACU)

338. *Progrès réalisés :*

Adoption du projet de constitution et des Statuts et Règlement révisés de la FMACU, dans le cadre du soutien fourni au comité ad hoc pour relancer la Fédération.

Actions efficaces de partage d'information, promotion et coopération dans le cadre de partenariats UIP-UNESCO/Mise au point de démarches systématiques pour promouvoir de nouveaux partenariats en coopération avec les commissions nationales

339. *Progrès réalisés :*

- (i) Distribution des actes de la réunion conjointe UNESCO/UIP à la 110^e Assemblée de l'Union interparlementaire (Mexico) ; nouvel appel adressé aux parlements membres de l'UIP pour qu'ils désignent des points focaux pour l'UNESCO ; publication de la version espagnole du « Guide de la pratique parlementaire pour l'UNESCO ».
- (ii) Participation au séminaire de l'UIP (à Genève) sur « la liberté d'expression, le parlement et la promotion de la tolérance », organisé à l'intention des présidents et membres des instances parlementaires des droits de l'homme.
- (iii) Expédition des actes de la réunion conjointe UNESCO/UIP à toutes les commissions nationales pour leur faciliter la mise sur pied de relations institutionnelles avec les parlements.

Résultat escompté : Sensibilisation des parlementaires aux programmes et priorités de l'UNESCO

340. *Progrès réalisés :*

- (i) Adoption à la 30^e session d'un projet d'accord de coopération entre l'UNESCO et l'APF, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, ainsi que d'une résolution.
- (ii) Renforcement de l'activité normative de l'UNESCO par la participation à la 50^e Conférence parlementaire du Commonwealth, organisée à Toronto par l'Association parlementaire du Commonwealth, à deux conférences de l'Union des Parlements africains (UPA) et à la 1^{re} Conférence interparlementaire sur la culture en Amérique latine, organisée à São Paulo, où a été adoptée une déclaration sur la culture au service du développement et de l'intégration en Amérique latine.
- (iii) Fourniture d'un appui pour un atelier d'information sur la promotion des politiques d'éducation pour tous, qui a réuni des parlementaires du Mali, du Burkina Faso, du Cap-Vert, du Niger, du Sénégal et de Guinée-Bissau dans le cadre du Forum africain des parlementaires pour l'éducation (FAPED).
- (iv) Instauration d'une coopération tripartite entre l'UNESCO, le Parlement de Géorgie et le Sénat français pour la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel de la région du Caucase.
- (v) Organisation à Beyrouth, en collaboration avec l'Union interparlementaire arabe, d'une conférence interparlementaire des États arabes intitulée « Les parlementaires, partenaires de l'UNESCO », pour étudier les possibilités de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture et des sciences sociales et humaines.
- (vi) Appui à la création en mai 2005 d'une bibliothèque au sein de l'Institut de formation et d'études législatives de l'Assemblée populaire nationale algérienne.
- (vii) Adoption par le Parlement européen, en février 2004 et en avril 2005, de résolutions relatives à la préservation et à la promotion de la diversité culturelle et à l'élaboration

d'une convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.

Renforcement de l'engagement politique en faveur des priorités et des initiatives de l'UNESCO aux niveaux des pays, des municipalités et des communautés locales.

341. *Progrès réalisés :*

- (i) Participation au Sommet urbain mondial II, organisé à Barcelone par ONU-Habitat, à la 3^e Conférence des maires du monde, à Moscou, et au congrès fondateur de la nouvelle organisation mondiale « Cités et gouvernements locaux unis » (CGLU), issue de la fusion de trois grandes organisations : l'Union internationale des autorités locales (IULA), la Fédération mondiale des cités unies (FMCU) et Métropolis.
- (ii) Préparation et adoption par les instances compétentes respectives des deux organisations d'un accord de coopération entre l'UNESCO et les CGLU et mise en route de leur coopération dans le cadre d'activités phares comme la Coalition européenne des villes contre le racisme (SHS) et la Capitale mondiale du livre (CLT).

Renforcement de l'impact des politiques et stratégies de l'UNESCO dans les enceintes de l'ONU et au niveau interinstitutions et meilleure intégration de ces politiques et stratégies dans les activités des Nations Unies/Meilleure visibilité de l'UNESCO dans le cadre multilatéral

342. *Progrès réalisés :*

- (i) Participation à toutes les réunions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, aux sessions de l'ECOSOC de 2004 et 2005, à la cinquante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies ; participation aux réunions générales de coopération de la Ligue des États arabes et du système des Nations Unies et aux réunions entre les représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies.
- (ii) Participation aux réunions de l'Organisation de la conférence islamique et de ses institutions spécialisées et à la réunion de coordination des institutions spécialisées organisée par l'Organisation mondiale du tourisme pour créer un mécanisme interinstitutions de coordination dans le domaine du tourisme.
- (iii) Réunions au niveau des chefs de secrétariat pour développer la coopération avec le PNUE, ONU-Habitat, l'ONUDI, l'OIT et ONUSIDA.
- (iv) Contributions aux rapports du Secrétaire général aux cinquante-neuvième et soixantième sessions de l'Assemblée générale ainsi qu'à ses rapports présentés en 2004 et 2005 aux sessions de fond de l'ECOSOC, y compris des publications de l'ONU comme les éditions 2003 et 2004 de l'Annuaire des Nations Unies et coordination des travaux préparatoires à la réunion du Groupe des vérificateurs externes des comptes et du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies (Paris).
- (v) Admission de l'UNESCO dans l'Équipe de coordination des activités des Nations Unies en matière d'alerte rapide et de prévention.
- (vi) Participation et contributions aux réunions tenues à Genève en vue de renforcer la coopération avec les organisations, fonds et programmes des Nations Unies et d'assurer une participation effective de l'UNESCO aux efforts menés à l'échelle du système, y compris les travaux des 60^e et 61^e sessions de la Commission des droits de l'homme et des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme.

Renforcement de la coopération avec les OIG/Participation aux sessions des organes directeurs et des conférences des OIG

343. *Progrès réalisés :*

- (i) Participation aux réunions suivantes d'OIG : 31^e session de la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères ; *Symposium sur l'accès aux financements internationaux* par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ; 4^e session de la Conférence islamique des ministres de la culture ; 2^e Sommet du Sud du G-77.
- (ii) Coopération entre l'UNESCO et l'ISESCO renforcée avec la signature d'un nouveau programme de coopération pour 2004-2005.
- (iii) Accroissement de la coopération avec les organisations intergouvernementales suivantes, grâce à des rencontres avec leurs secrétaires généraux : l'Organisation de la Conférence islamique et le Secrétariat des pays du Commonwealth, pour des questions telles que l'éducation, les technologies de l'information, la fracture numérique, les systèmes d'alerte rapide au tsunami, la culture de la paix et les peuples indigènes ; le Bureau international d'expositions, sur la régulation de la fréquence des expositions non commerciales internationales ou universelles.
- (iv) Meilleure implication du Groupe des 77 et de l'Organisation internationale de la Francophonie dans les activités de l'UNESCO à travers l'organisation réussie de la Journée internationale de la francophonie et du 40^e anniversaire du Groupe des 77.
- (v) Renforcement de la coopération avec le Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques (IRCICA), organe subsidiaire de l'Organisation de la Conférence islamique, grâce à la finalisation d'un nouveau mémorandum d'accord.

Amélioration des modalités de coopération avec les ONG, les fondations et les institutions similaires

344. *Progrès réalisés :*

- (i) Les modalités de coopération avec les ONG ont été améliorées, notamment grâce à la désignation de points focaux dans les secteurs de programme, au renforcement des capacités du Comité de liaison et au développement d'une coopération suivie entre les ONG nationales et les commissions nationales.
- (ii) Re conduite par le Conseil exécutif des relations statutaires avec dix fondations, 24 ONG ; reclassement d'une ONG aux relations formelles de consultation et admission de cinq autres aux relations opérationnelles.
- (iii) Participation accrue des ONG aux réunions organisées par l'UNESCO (diversité culturelle, bioéthique, etc.).

Renforcement des capacités du Comité de liaison ONG-UNESCO

345. *Progrès réalisés :*

- (i) Soutien à la Journée internationale des ONG qui s'est tenue sur les thèmes « Culture de la paix » et « VIH/sida : stop à l'exclusion ! ».
- (ii) Participation aux réunions trimestrielles du Comité de liaison ONG-UNESCO, et aux réunions programmatiques organisées par ce Comité ; conclusion d'un contrat de financement d'activités, pour la période 2004-2005.
- (iii) Organisation de plusieurs sessions de travail pour la Présidente et d'autres membres de ce Comité avec les points focaux ONG dans les secteurs de programme et autres services concernés.

- (iv) Diverses réunions consacrées à la préparation de la 33^e session de la Conférence générale et de la Conférence internationale des ONG (14-16 décembre 2005).

Augmentation des contributions extrabudgétaires mises à la disposition de l'UNESCO/Diversification accrue des sources de financement/Financement du programme au moyen de ressources extrabudgétaires conformément aux dispositions des documents 31 C/4 et 32 C/5

346. *Progrès réalisés :*

- (i) Consultations régulières avec les sources de financement afin de déterminer les domaines d'intérêt mutuel.
- (ii) Fort soutien gouvernemental bilatéral en faveur de l'éducation et de l'Afrique, ainsi que de la mise en place d'un système d'alerte rapide dans l'océan Indien dans le cadre de la réaction de l'UNESCO au tsunami qui a frappé les pays riverains de l'océan Indien.
- (iii) Amélioration de la collaboration avec les sources de financement du secteur privé, notamment avec la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement communautaire, en faveur du développement de l'enseignement supérieur en Iraq.
- (iv) Renforcement de la collaboration avec la Commission européenne, avec pour objet principal des activités éducatives, en particulier dans les pays sortant d'un conflit.
- (v) Participation accrue aux mécanismes de coordination du système des Nations Unies aux niveaux décisionnel et opérationnel, notamment aux activités du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) ou encore aux activités de planification et de coordination au niveau national.

Capacité accrue du personnel de l'UNESCO et des commissions nationales intéressées en matière de préparation et de gestion des projets ainsi que mobilisation des ressources grâce à des activités de formation et à des principes directeurs harmonisés

347. *Progrès réalisés :*

- (i) Les activités de formation ont été revues afin de les inscrire dans la logique de faits récents, notamment les conclusions de l'Équipe spéciale sur la décentralisation, la mise à jour du tableau interne des délégations de pouvoirs, la refonte de SISTER et les mesures, mentionnées ci-dessus, visant à donner suite aux recommandations du Commissaire aux comptes.
- (ii) Un « Guide pratique des activités extrabudgétaires de l'UNESCO » extrêmement détaillé a été établi et largement diffusé.

[Décision 97 EX/7.2 et 167 EX/8.1] - Contribution de l'UNESCO aux politiques et activités opérationnelles de coopération pour le développement du système des Nations Unies

I. Contexte

348. L'examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies entrepris en 2004 a abouti à l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la résolution 59/250. Cette résolution définit un cadre global et des principes directeurs visant à orienter le fonctionnement du système des Nations Unies au niveau des pays et ses activités de coopération pour le développement, ainsi qu'à améliorer l'efficacité du soutien qu'il apporte aux efforts de développement des pays en développement. L'accent est plus particulièrement mis sur la nécessité pour les institutions des Nations Unies d'accroître la cohérence et l'efficacité de leurs actions au niveau des pays qui sont pleinement sous le

« contrôle » des pays bénéficiaires ; sur la nécessité qui en découle de renforcer le système du coordonnateur résident des Nations Unies ; et sur la nécessité de veiller à accroître le financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies et à en renforcer la stabilité et la prévisibilité. Au paragraphe 100, la résolution invite les organes directeurs des institutions spécialisées du système des Nations Unies à prendre les mesures appropriées pour appliquer la résolution.

349. Le suivi régulier de l'application de la résolution 59/250 est assuré par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) qui mène des consultations régulières avec les institutions des Nations Unies afin d'établir les rapports qu'il présente à l'Assemblée générale.

II. Délibérations de l'ECOSOC sur les activités opérationnelles

350. Le Débat de l'ECOSOC consacré aux activités opérationnelles s'est déroulé du 8 au 12 juillet 2005 à New York. Il a été subdivisé en quatre grandes composantes, respectivement axées sur la réforme de l'« architecture » de la présence des institutions des Nations Unies au niveau des pays ; des modalités novatrices de financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies ; le dialogue traditionnel entre les États membres et les chefs des secrétariats des quatre principaux fonds et programmes des Nations Unies (PNUD, UNICEF, FNUAP et Programme alimentaire mondial) ; et enfin le suivi de l'application de la résolution 59/250 susmentionnée relative à l'examen triennal des activités opérationnelles des Nations Unies. Le Conseil était saisi de deux importants rapports du Secrétaire général, l'un sur le processus de gestion de l'application de la résolution relative à l'examen triennal et l'autre sur les modalités de financement du système des Nations Unies ; l'UNESCO a apporté sa contribution aux deux. Les principales observations et conclusions qui se sont dégagées du débat de l'ECOSOC consacré aux activités opérationnelles peuvent être résumées comme suit :

- de l'avis général, il convenait en 2005 de se concentrer sur l'examen des progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), prévu lors de la réunion plénière de haut niveau qui se tiendra à l'ONU à la mi-septembre 2005 ;
- la plupart des orateurs ont réaffirmé que la force du système des Nations Unies réside dans son pouvoir de mobilisation de toutes les parties prenantes au développement, mais il a également été reconnu que la concurrence avec les agences gouvernementales bilatérales de développement, les banques multilatérales de développement et les ONG était de plus en plus forte ;
- dans ce contexte, il a été noté que les institutions de coopération au développement du système des Nations Unies devraient nettement intensifier leurs efforts pour améliorer la cohérence et l'efficacité au niveau des pays ;
- en matière de financement, il a été constaté que les activités opérationnelles du système des Nations Unies continuaient de recevoir une part relativement faible du montant global de l'Aide publique au développement (APD) et qu'en majeure partie, l'augmentation de cette dernière, principalement attendue des membres de l'Union européenne et des pays du G-8, resterait probablement à la disposition de programmes de coopération bilatéraux ou serait orientée vers les banques multilatérales de développement. Le système des Nations Unies était par conséquent confronté à un défi de plus en plus grand pour maintenir, sans parler d'augmenter, sa part des ressources de l'APD, et devrait concentrer davantage ses efforts sur des

mesures visant à améliorer sa compétitivité et sur la recherche de modalités novatrices de financement. La session 2006 de l'ECOSOC consacrera une attention particulière au financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies ;

- outre l'accent traditionnellement mis sur la nécessité d'améliorer la programmation commune au niveau des pays - par le biais d'instruments comme les Bilans communs de pays (BCP), les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et une plus grande conformité avec les stratégies pour la réduction de la pauvreté, essentiellement menées par les institutions issues des Accords de Bretton Woods - et en particulier sur la nécessité d'un contrôle accru de la part des pays bénéficiaires respectifs, les débats au sein de l'ECOSOC ont souligné les importants avantages qui pourraient découler d'une coopération Sud-Sud accrue. Plusieurs références ont été faites à la déclaration très générale adoptée par le Sommet du G-77 à Doha, en juin 2005, et il a été demandé à diverses reprises de faire plus systématiquement appel aux ressources techniques et humaines des pays en développement dans le cadre de la coopération internationale pour le développement et d'augmenter le financement de cette coopération « triangulaire ».

351. La résolution relative au Débat consacré aux activités opérationnelles que devait adopter l'ECOSOC était encore en cours de délibération au moment de la mise au point finale du présent document, mais elle reflètera probablement la plupart des questions susmentionnées. Il convient également de noter que l'ECOSOC a dédié une partie de son Débat de haut niveau à une série de discussions organisées le 29 juin 2005 dans le cadre de tables rondes. L'une d'entre elles, sur le thème de l'éducation et de l'alphabétisation, était conduite par l'UNESCO.

III. Ensemble des contributions de l'UNESCO aux activités opérationnelles du système des Nations Unies

352. L'UNESCO a poursuivi sa coopération dans le cadre du **Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)** et participé activement aux trois principaux groupes de travail portant respectivement sur le programme, la gestion et le soutien. L'accent a tout particulièrement été mis sur la poursuite des discussions relatives au renforcement du **Système du coordonnateur résident**, pivot autour duquel s'articule la présence du système des Nations Unies au niveau des pays. L'UNESCO reconnaît qu'il faut parvenir à davantage de cohérence et d'efficacité à cet égard pour que le système reste l'un des principaux acteurs au niveau des pays, mais il est également important de préserver le mandat et la spécificité des institutions spécialisées. L'UNESCO a par conséquent pris l'initiative d'organiser tout au long de l'année, et avant les principales réunions du CCS, des consultations régulières entre les chefs de secrétariat des cinq principales institutions spécialisées, à savoir la FAO, l'OIT, l'UNESCO, l'ONUDI et l'OMS.
353. L'UNESCO a de même participé activement, en tant que membre de la délégation du GNUD, à la réunion de haut niveau sur **la simplification et l'harmonisation des procédures d'aide** qui s'est tenue à Paris en février 2005 et à la suite donnée, au sein du système des Nations Unies, à la déclaration adoptée à cette occasion.
354. Lors de la programmation d'ensemble des ressources de son Programme ordinaire et de la mobilisation de ressources extrabudgétaires, l'UNESCO attache de plus en plus d'importance à la programmation conjointe au niveau des pays. En raison de contraintes budgétaires, l'UNESCO n'a jusqu'à présent participé qu'à un nombre limité de **BCP/PNUAD** ; l'Organisation étudie les moyens d'assurer une contribution plus systématique des bureaux

hors Siège à ce type d'instruments à l'échelle du système. L'UNESCO a en outre instauré un programme de formation à l'intention des responsables du programme, surtout hors Siège, qui devrait permettre une participation plus active à ces opérations. Le premier cours de formation a eu lieu en mai 2005 au Siège et sera suivi d'autres exercices similaires aux niveaux régional et multipays (voir également le paragraphe 327 à la rubrique Bureau de planification stratégique).

355. Comme indiqué précédemment, l'UNESCO pilote les consultations permanentes interinstitutions sur les politiques et procédures appliquées dans le système des Nations Unies pour imputer les **dépenses d'appui au programme** sur des activités extrabudgétaires. De plus amples informations à ce sujet sont fournies au paragraphe 374 à la rubrique Bureau du budget.

IV. Coopération bilatérale de l'UNESCO avec des organismes du système des Nations Unies qui s'occupent du développement

356. L'UNESCO continue d'entretenir des relations bilatérales normales avec d'autres organismes du système des Nations Unies qui s'occupent de la coopération pour le développement. Elle continue en particulier de coopérer activement avec le **Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq créé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)**. À ce jour, l'UNESCO a assuré le financement de huit projets dans les domaines de l'éducation, de la gestion de l'eau et du patrimoine culturel pour un montant total de 16 millions de dollars. La coopération avec le **Fonds pour les Nations Unies (UNF)** et le **Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI)** a elle aussi beaucoup progressé pendant la période considérée. La coopération entre l'UNESCO et l'UNF/FNUPI, nettement orientée vers la biodiversité, s'est accrue en volume, et intensifiée au cours des cinq dernières années, pour atteindre environ 30 millions de dollars pour les projets en cours.
357. La coopération avec le **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)** s'est elle aussi accrue en volume et intensifiée au cours de l'année écoulée avec la signature d'un important programme de renforcement des capacités de gestion des réserves de biosphère en Afrique de l'Ouest (6.584.000 dollars). En dehors de cet important programme, l'UNESCO et le PNUE collaborent étroitement à une opération consécutive au tsunami. Dans ce contexte, il convient également de noter que la coopération avec le **Bureau de la coordination des affaires humaines de l'ONU (OCHA) et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) au lendemain de la catastrophe du tsunami** est devenue très importante. Un accord en vertu duquel un million de dollars des États-Unis ont été versés en vue de la mise en œuvre d'un système rapide d'alerte aux tsunamis a été signé avec la SIPC. L'UNESCO continue également d'entretenir d'excellentes relations de travail avec le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine (**UNFHS**), financé par le Japon, sous la coordination d'ensemble de l'OCHA.
358. En leur qualité de co-chefs de file et partenaires du **Groupe d'élaboration des programmes chargé des programmes relatifs à l'environnement et la biodiversité**, financé par l'UNF/FNUPI, l'UNESCO et le PNUE ont, au cours des cinq dernières années, activement collaboré à la formulation et à la mise en œuvre de tels programmes. Les deux organismes ont notamment exécuté conjointement le projet intitulé « Lier conservation de la biodiversité et tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial ». Un nouveau mémorandum d'accord, qui devrait resserrer encore la coopération entre les deux instances dans le domaine du développement humain, a été signé le 18 mars 2005 entre l'UNESCO et **ONU-Habitat** qui se sont engagés à coopérer plus étroitement dans des domaines tels que l'éducation/la formation et le renforcement des capacités ; le milieu naturel, social et culturel ; la recherche et les

politiques relatives à l'urbanisation et aux villes, ainsi que la culture européenne et les villes du patrimoine mondial. Le mémorandum d'accord actuellement en vigueur, signé en 1994 entre l'UNESCO et l'ONUDI, est en cours de révision par les deux organisations pour mieux redéfinir les domaines prioritaires de coopération.

359. Afin de relever le défi de l'éducation pour la prévention du VIH/sida avec une volonté renouvelée, l'UNESCO a, de concert avec les autres organisations qui coparrainent **ONUSIDA**, piloté le lancement d'« EDUSIDA - Initiative mondiale VIH/sida et éducation » en développant l'éducation préventive. Les dix partenaires d'ONUSIDA sont unis par l'engagement qu'ils ont pris de mettre en place un cadre pour l'éducation préventive élaboré conjointement. En janvier 2005, l'UNESCO a accueilli, à Paris, une consultation des coparrains d'EDUSIDA, qui a réuni des représentants de toutes les institutions parrainant ONUSIDA. Il a été reconnu à cette occasion qu'en dehors de la sensibilisation à l'échelon mondial, l'un des principaux défis consistait à s'assurer que cette initiative serve de plateforme à une intervention ciblée et intensive, menée avec succès au niveau des pays. L'UNESCO a illustré cet engagement en faisant de l'initiative mondiale l'une de ses priorités principales et une activité phare qui doit recevoir des ressources accrues dans le projet de 33 C/5 révisé.
360. Depuis ces dernières années, l'importance des principaux fonds et programmes du système des Nations Unies - **PNUD, FNUAP, UNICEF et Programme alimentaire mondial** - comme sources de financement de l'UNESCO, a diminué. L'Organisation conserve toutefois avec eux d'excellentes relations de travail au niveau de la mobilisation et du programme.

Programme de bourses

Renforcement des capacités nationales dans les domaines de priorité du programme de l'UNESCO/Autonomisation des bénéficiaires de bourses grâce au partage des connaissances et à l'amélioration des qualifications

361. *Progrès réalisés :*
- (i) Pendant la période visée, 305 bourses au total (Afrique : 94, Asie et Pacifique : 61, Amérique latine et Caraïbes : 52, États arabes : 53 et Europe : 45) ont été attribuées, dans des domaines prioritaires du programme de l'UNESCO, à des bénéficiaires dûment approuvés par la commission nationale de leur pays d'origine ; 59 % des bourses ont été accordées à des femmes et 41 % à des hommes. La valeur totale des 305 bourses financées par le Programme ordinaire et les projets extrabudgétaires (ainsi que par les contributions en nature au titre du Programme des bourses coparrainées) est estimée à 4.081.219 dollars des États-Unis (Programme ordinaire : 1.060.940 dollars, fonds-en-dépôt : 982.779 dollars et contributions en nature : 2.073.500 dollars).
 - (ii) Quarante neuf pour cent des bourses étaient destinés à renforcer les capacités dans le domaine des sciences exactes et naturelles (en particulier en biologie et dans les biotechnologies, ainsi que les technologies liées au développement durable et à la gestion de l'environnement, et plus particulièrement des ressources en eau et de leurs écosystèmes). Les bourses coparrainées UNESCO/L'ORÉAL pour des jeunes femmes se consacrant à l'étude des sciences de la vie, le Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo Obuchi, financé par le Japon, le Programme de bourses coparrainées UNESCO/Israël-MASHAV et le Programme de bourses coparrainées UNESCO/République tchèque ont contribué à renforcer les capacités dans ces domaines.

- (iii) Les 51 % restants sont allés aux grands programmes suivants : 17 % pour les sciences sociales et humaines (éthique de la science et de la technologie), 14 % pour la culture (protection de la diversité culturelle), 12 % pour l'éducation (formulation des politiques, planification et gestion de l'éducation) et 8 % pour la communication et l'information (formation de spécialistes à l'utilisation des TIC dans la perspective d'une contribution à l'information pour tous).
- (iv) Une nouvelle page Web permettant d'obtenir tout renseignement pertinent concernant les mises à jour et les possibilités du Programme de bourses a été actualisée et est consultable à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/fellowships>.
- (v) Un répertoire des bourses UNESCO attribuées pendant l'exercice biennal 2002-2003 a été diffusé à toutes les commissions nationales et toutes les délégations permanentes.

Augmentation du nombre de bourses disponibles grâce à de nouveaux partenariats avec des États membres, des organisations de la société civile et des ONG

362. *Progrès réalisés* : Trois nouveaux projets, administrés au titre du Programme ordinaire et du Fonds-en-dépôt japonais à l'appui du Programme de bourses coparrainées de l'UNESCO, ont été élaborés, négociés et finalisés ; ces projets sont les suivants :
- (i) Bourses coparrainées UNESCO/Italie, au nombre de 14, permettant, depuis 2004, à 14 femmes iraqiennes de faire des études en Italie et d'y obtenir un diplôme universitaire.
 - (ii) Bourses de l'amitié UNESCO/Suzanne Mubarak/Japon-Égypte, octroyées à des femmes chercheurs pour leur permettre de réaliser des études sur la paix et la parité et financées par le Japon. Dix de ces bourses sont attribuées chaque année à des femmes de pays en développement.
 - (iii) Le Programme de bourses coparrainées UNESCO/Cuba a attribué 16 bourses à des États membres de la région Afrique pour que les bénéficiaires fassent des études universitaires à Cuba.

Programme de participation

363. Un rapport distinct sur la mise en œuvre du Programme de participation et de l'aide d'urgence fait l'objet du document 172 EX/39.

Gestion des ressources humaines

364. Au cours des six premiers mois de 2005, le Bureau de la gestion des ressources humaines (HRM) a poursuivi et achevé la mise en place du cadre en matière de politique. Une stratégie à moyen et long terme de dotation en personnel a été élaborée, puis approuvée par le Conseil exécutif à sa 171^e session. L'objectif principal de cette stratégie est de veiller à ce que l'UNESCO :
- (i) Puisse répondre aux besoins actuels et futurs des États membres dans le cadre de la mise en œuvre des documents C/4 et C/5, en se fondant sur sa stratégie de décentralisation.
 - (ii) Concentre ses ressources humaines sur les principaux programmes liés à des priorités.
 - (iii) Dispose à l'endroit et au moment voulus le personnel voulu ayant les compétences voulues.

Achèvement et application du nouveau cadre en matière de politique des ressources humaines

365. *Résultats obtenus :*

- (i) Dix nouvelles politiques ont été mises en œuvre, notamment celles concernant l'évaluation des performances et la lutte contre le harcèlement.
- (ii) Dix jeunes cadres (dont neuf femmes) ont été engagés en 2005. Six d'entre eux sont des ressortissants d'États membres sous-représentés et quatre d'États membres non représentés.
- (iii) Au cours de cette même période des mesures proactives ont été mises en œuvre pour améliorer la répartition géographique (document 170 EX/23) : deux missions de recrutement ont eu lieu et un atelier régional sur ce sujet a été organisé avec trois États membres sous-représentés de la région Asie/Pacifique. De larges consultations avec les délégations permanentes et les commissions nationales de pays sous-représentés ou non représentés se sont tenues.
- (iv) La révision du Statut et Règlement du personnel a été achevée avec l'insertion des modifications apportées depuis 2000 suite à la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des ressources humaines.

Réalisation d'une étude intersectorielle détaillée des responsabilités et de la succession des tâches intervenant dans les procédures de gestion des ressources humaines avant la mise en place et l'application de nouveaux systèmes en matière de ressources humaines

366. *Résultats obtenus :*

- (i) Les principales procédures administratives ont toutes été examinées et de nouveaux formulaires ont été élaborés, tels que les formulaires de mouvements de personnel et le recrutement en ligne, afin de préparer l'introduction au sein de l'Organisation d'un nouveau système de gestion des ressources humaines, sous réserve de la disponibilité de fonds supplémentaires. Ces préparatifs comporteront trois phases :
 - Phase I : étude de faisabilité et choix du système informatique (achevés en 2005)
 - Phase II : mise au point et en service du système informatique (2006-2007)
 - Phase III : programmes de formation des futurs utilisateurs du système (2007).
- (ii) HRM, en coopération avec DIT, a effectué une étude de faisabilité comportant l'examen de la succession des tâches liées aux processus et responsabilités concernant les ressources humaines. Tous les processus et impératifs internes en matière de ressources humaines ont été analysés et des informations ont été recueillies sur les améliorations souhaitées, en particulier dans les domaines du recrutement, de la classification et de la paie ; les processus ont été validés à la fin de mai 2005 par un comité de validation composé de représentants des services concernés.
- (iii) Un appel d'offres a été organisé afin de déterminer quelle plate-forme de logiciels serait la mieux adaptée aux besoins de l'UNESCO, avec un scénario de mise en œuvre échelonnée, c'est-à-dire module par module, en commençant par la paie - achèvement prévu d'ici à septembre 2005.

Mise en place de mécanismes appropriés dans le cadre de la délégation de pouvoirs et de l'obligation de rendre des comptes

367. *Résultats obtenus :*

Un tableau actualisé concernant la délégation de pouvoirs et l'obligation de rendre des comptes pour le Siègne et les bureaux hors Siègne a été établi et sera prochainement publié.

Approfondissement et mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de perfectionnement en 2004-2005

En 2004-2005, le Cadre d'apprentissage et de perfectionnement a été axé sur trois objectifs principaux :

- renforcement des connaissances et des compétences
- développement de la culture de la gestion et de la responsabilité
- procédures administratives plus efficaces

368. *Résultats obtenus :*

- (i) « *Renforcement des connaissances et des compétences* » : plus de 50 membres du personnel ont suivi une formation maison sur le Bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ; plus de 80 membres du personnel ont suivi une formation maison sur l'intégration d'une approche fondée sur les droits de l'homme.
- (ii) Six cents membres du personnel ont suivi des cours de langues organisés par l'UNESCO dans les six langues officielles, avec une augmentation du nombre de participants aux cours de français. De plus, 22 hauts fonctionnaires récemment recrutés ont suivi des cours de français. Afin de répondre aux demandes croissantes du personnel hors Siègne dans ce domaine, HRM a également envoyé 775 CD-ROM de langue aux bureaux hors Siègne.
- (iii) Six cents membres du personnel ont suivi des cours de formation en informatique organisés par l'UNESCO et environ 300, une formation à la gestion et à la conception de sites Web. Pour les bureaux hors Siègne, une formation à SISTER organisée par DIT/MIS a été ajoutée à la formation à FABS.
- (iv) Pour faire connaître ses programmes de formation, en particulier les cours de langue et d'informatique, et encourager encore plus les membres du personnel à apprendre seuls, HRM a ouvert un nouveau Centre multimédia en février 2005.
- (v) « *Développement de la culture de la gestion et de la responsabilité* » : HRM a organisé en mars 2004 la première réunion à l'échelle mondiale des cadres supérieurs de l'UNESCO qui a rassemblé environ 130 directeurs du Siègne, des unités hors Siègne et des instituts. Cette réunion visait à faire en sorte que les participants se forment une conception commune de la physionomie future de l'UNESCO et du processus de réforme.
- (vi) Cinquante hauts fonctionnaires (P-5 et niveaux supérieurs) ont participé au Programme de formation aux méthodes d'encadrement et à la gestion du changement (LCMP). Au total, plus de 200 cadres ont suivi ce programme qui vise à développer des compétences essentielles dans le domaine de la gestion.
- (vii) En juin, 164 membres du personnel ont participé à la formation à la gestion axée sur les résultats, et plus de 60 ont suivi des cours conçus en interne sur l'évaluation.

- (viii) HRM a organisé, en étroite collaboration avec BFC, des ateliers d'animation d'équipes dans six bureaux hors Siège ; un programme de développement des bureaux hors Siège a été conçu en interne et testé dans deux bureaux multipays.
- (ix) « *Procédures administratives plus efficaces* » : la priorité a été donnée au renforcement des capacités financières et administratives des bureaux hors Siège.
- (x) Afin d'améliorer l'efficacité de la formation, le programme à l'intention des attachés d'administration (AO) a été redéfini en collaboration avec les services centraux et BFC, et deux sessions de travail ont été organisées en juin-juillet 2005 pour plus de 50 AO des bureaux hors Siège. Un programme de soutien pilote ainsi que des missions d'accompagnement ont été mis au point pour les AO des bureaux hors Siège.
- (xi) Plus de 40 membres du personnel ont suivi les nouveaux programmes d'initiation. Un CD-ROM « Bienvenue à l'UNESCO » a été élaboré par HRM et est distribué à tout membre du personnel récemment engagé au Siège ou hors Siège. HRM a également organisé des séances d'information pour 61 nouveaux membres du personnel hors Siège.
- (xii) La Commission de la formation et du perfectionnement, créée en 2004, a tenu trois réunions en 2005 pour contrôler la mise en œuvre effective des activités de formation prévues.
- (xiii) La désignation des points focaux de l'Organisation pour l'apprentissage est achevée. Ils jouent un rôle clé en s'assurant que les mesures concernant la formation et le perfectionnement répondent aux besoins concrets et sont appliquées efficacement.

Révision et consolidation de la gestion et de la viabilité financière à long terme de la CAM

369. *Résultats obtenus :*

- (i) Des études détaillées ont été menées en 2004, comprenant en particulier un audit opérationnel et financier réalisé par le Commissaire aux comptes, et le rapport du Directeur général sur ce sujet. Ces deux documents ont été soumis au Conseil exécutif à sa 171^e session. Un certain nombre de recommandations et propositions ont été faites et sont actuellement examinées par le Conseil de gestion de la CAM.
- (ii) Eu égard aux résultats obtenus au terme du projet pilote de cinq mois concernant la sous-traitance du traitement des demandes de remboursement présentées par les participants associés, il a été décidé (a) de poursuivre le projet pilote jusqu'au 31 décembre 2005 et (b) de retenir l'option de la sous-traitance applicable à tous les participants comme une solution à long terme pour le traitement des demandes de remboursement de la CAM.
- (iii) Les services compétents du Secrétariat ont été chargés de lancer un appel d'offres international, en totale conformité avec les règles et procédures en vigueur dans l'Organisation. Le prestataire extérieur qui aura fait la meilleure offre sera retenu à temps pour commencer à s'acquitter de ses tâches à compter du 1^{er} janvier 2006.

Élaboration du budget et suivi de son exécution

Exécution du Programme et budget biennal (32 C/5)

370. *Résultats obtenus :*

- (i) En conjonction avec BSP, BB a analysé les plans de travail des secteurs de programme, qui servent de base aux allocations budgétaires et ensuite au suivi des dépenses.

- (ii) Des rapports semestriels ont été élaborés et présentés au Conseil exécutif pour examen. Des informations détaillées les plus récentes sur les questions budgétaires, y compris un Tableau de bord de l'exécution du programme en 2004-2005, sont fournies dans le document 171 EX/4 Partie II.
- (iii) Un suivi et des rapports réguliers sont fournis au Comité de haut niveau sur le budget et les finances présidé par le Directeur général adjoint.
- (iv) La participation à toutes les équipes spéciales et réunions internes qui ont des incidences budgétaires a été assurée.

Préparation du Programme et budget biennal pour 2006-2007 (33 C/5 projet)

371. Résultats obtenus :

- (i) BB a longuement travaillé à l'élaboration du nouveau programme et budget pour l'exercice biennal 2006-2007, à partir des propositions initiales formulées par le Directeur général à la 170^e session du Conseil exécutif et jusqu'à la publication du document 33 C/5 projet, qui a été examiné à la 171^e session du Conseil exécutif.
- (ii) Compte tenu des débats qui se sont déroulés lors de la 171^e session du Conseil exécutif, BB, BSP et les secteurs du programme ont élaboré une proposition de budget révisé, 33 C/5 Rev. projet, qui sera soumise à l'examen du Conseil à sa 172^e session.

Amélioration de l'administration et de la gestion du budget, en particulier par le recours aux nouveaux systèmes informatiques

372. Résultat obtenu :

En participant aux groupes de gestion interne de haut niveau et aux équipes spéciales (par exemple sur la décentralisation, l'examen de SISTER, l'examen du système de données sur les ressources humaines), BB a apporté des contributions à divers aspects du processus de réforme en cours, en mettant particulièrement l'accent sur les questions touchant la gestion financière.

Élaboration d'une gestion globale des programmes mise en place par l'intégration de l'ensemble des fonds du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires

373. Résultat obtenu :

Le Bureau a poursuivi ses travaux sur la présentation intégrée des fonds du Programme ordinaire et des ressources extrabudgétaires (par exemple, le Tableau de bord semestriel), y compris les activités des instituts de catégorie I. Depuis 2005, BB fournit aux secteurs de programme, et il fournira bientôt aux bureaux hors Siège, des récapitulatifs réguliers des crédits et dépenses budgétaires, pour mieux permettre aux gestionnaires de programmes de suivre les aspects financiers de leurs activités.

Étude sur les dépenses d'appui liées aux projets extrabudgétaires

374. Résultats obtenus :

- (i) Sous les auspices du Réseau finance et budget du HLCM/CCS, le Bureau du budget de l'UNESCO a piloté le Groupe de travail sur le recouvrement des dépenses d'appui liées aux activités extrabudgétaires, conformément aux recommandations formulées par le Corps commun d'inspection en 2002. Des débats approfondis ont eu lieu à l'occasion de trois réunions tenues en décembre 2003, mars 2004 et juillet 2005.
- (ii) S'il est probablement difficile, en raison des différences existant entre les diverses organisations du système des Nations Unies, de parvenir à un système totalement unifié,

les discussions ont permis de dégager un accord sur un certain nombre de principes et de définitions conduisant à un système de prélèvement des dépenses d'appui plus cohérent. Entre autres principes, il a été convenu que les politiques de recouvrement des dépenses devraient viser à la fois les dépenses d'appui au programme et les coûts directs, et qu'on ne pourrait établir de comparaisons entre organisations qu'en tenant compte de tous ces éléments. Il a été souligné que ces dépenses devraient être recouvrées soit sous forme d'un pourcentage soit en tant qu'élément des dépenses directes afférentes aux projets.

- (iii) L'objectif interne de l'UNESCO est de présenter des recommandations concrètes sur le recouvrement des dépenses d'appui au programme et les dépenses directes d'ici à la fin de 2005. Sur la base des résultats de l'étude d'évaluation des dépenses qui a été entreprise, et conformément aux principes convenus par le Groupe de travail du Réseau finance et budget, des recommandations seront formulées sur les politiques de recouvrement des dépenses d'appui à l'automne 2005.

Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège

Application et modernisation des politiques et procédures administratives de l'Organisation/Respect effectif des règles et réglementations administratives en vigueur

375. Résultats obtenus :

- (i) Mise en œuvre d'un processus global de réexamen et de modernisation des procédures administratives de l'Organisation afin de :
- (ii) Refléter l'alignement du contenu du Manuel administratif sur les décisions pertinentes des organes directeurs et sur la pratique effective ; et
- (iii) Moderniser les politiques, procédures et processus en vue de rationaliser les tâches administratives et d'aligner les processus existants sur les meilleures pratiques des organisations.

Intégration des systèmes financiers en vigueur pour l'établissement des rapports afin que tous les programmes puissent accéder en temps utile aux informations financières dont ils ont besoin/Établissement des rapports financiers conformément au Règlement financier afin de permettre l'analyse et l'évaluation des résultats escomptés pour toutes les sources de financement/Gestion efficace des ressources financières de l'Organisation

376. Résultats obtenus :

- (i) Amélioration du système de rapports financiers par l'établissement de comptes trimestriels, et clôture des comptes intérimaires 2004 dans les délais réglementaires ; établissement de rapports trimestriels sur le risque et la performance des placements ; contrôle trimestriel du budget consacré aux voyages et établissement de rapports sur les cas de dérogation aux règles.
- (ii) Amélioration de la sécurité et de l'efficacité de la gestion financière du fait que les paiements effectués au Siège sont entièrement électroniques et qu'un nouvel outil est utilisé pour gérer les comptes bancaires.
- (iii) Au Siège, renforcement du contrôle interne avec un taux d'erreur de 0,1 % pour ce qui est de l'exhaustivité et de l'exactitude des données des documents financiers ; en ce qui concerne les bureaux hors Siège, réexamen du processus ;
- (iv) Modernisation de la comptabilité financière, 98 % des bureaux hors Siège, 66 % des instituts et 85 % des projets enregistrant directement leur réservation de fonds dans le système FABS.

Achèvement de la mise en place de FABS dans les instituts et les bureaux hors Siège/Fonctionnement continu de l'ancien et du nouveau système informatique jusqu'à la mise en place définitive des systèmes de gestion des ressources humaines et de la paie/Amélioration des moyens et systèmes de communication /Renforcement de la capacité des réseaux et services informatiques/Fourniture d'un soutien technique afin de tirer le meilleur parti possible des technologies de l'information/Achèvement de la numérisation et de l'indexage de tous les principaux documents et publications de l'UNESCO depuis 1946/Mise en œuvre du système de gestion électronique des documents

377. *Résultats obtenus :*

- (i) Progression comme prévu de l'extension de FABS aux bureaux hors Siège et instituts. Le module Gestion des fonds (FM), utilisé pour la réservation de fonds, a été déployé dans quelque 50 unités décentralisées (plus de 100 utilisateurs ont été formés), et le module Finance (FI), destiné à comptabiliser les dépenses en temps réel, l'a été dans 21 bureaux hors Siège (50 utilisateurs formés). Treize autres bureaux devraient recevoir le module FI d'ici à la mi-septembre 2005, ce qui permettra de saisir plus de 90 % des dépenses des bureaux hors Siège en temps réel. Vingt et un bureaux hors Siège ont accès au module FI de FABS. Les autres bureaux hors Siège, à l'exception de quatre d'entre eux (dont celui de Brasilia pour lequel une interface avec FABS est en cours d'installation), ont utilisé un autre outil de gestion pour le traitement des comptes de régie d'avance (FOX). Toutes les avances de mai 2005 (sauf celles de Brasilia) ont été passées dans les comptes financiers avant la fin du mois de juin 2005.
- (ii) Fonctionnement continu de l'ancien système installé sur l'ordinateur central (paie, CAM, etc.) et du nouveau système (FABS), ce qui permet le déroulement harmonieux des tâches administratives essentielles.
- (iii) Achèvement de la numérisation, de l'indexation et du catalogage rétroactifs des principaux documents et publications de l'UNESCO parus entre 1946 et 1971, et intégration des données correspondantes dans le catalogue en ligne UNESDOC/UNESBIB.
- (iv) Installation de nouveaux serveurs collaboratifs et Active Directory, achèvement de la consolidation de l'infrastructure de serveurs de fichiers, mise à niveau de l'accès Internet (passage de 8 à 36 Mo).
- (v) Mise en place d'un système électronique de gestion des archives, l'accent étant mis en particulier sur le courrier électronique, les documents électroniques, le portail d'archives et l'archivage des documents FABS.

Mise en place d'un système de commande d'articles en ligne/Modernisation de la fourniture des articles et amélioration du contrôle dans ce domaine/Obtention de meilleurs prix grâce à une meilleure prévision des besoins/Renforcement de la capacité des unités hors Siège en matière de gestion des achats/Établissement de connexions entre les systèmes de soutien à la réalisation des projets et le système d'achats

378. *Résultats obtenus :*

- (i) Renforcement des compétences du personnel des bureaux hors Siège en matière d'achats au moyen de programmes de formation ciblés.
- (ii) Rationalisation du processus d'achats interne grâce à la conclusion d'accords à long terme avec certains fournisseurs.
- (iii) Amélioration du contrôle des stocks de matériel durable de l'Organisation, grâce à l'utilisation d'outils de gestion des actifs assistée par ordinateur.

Recours accru à la traduction, à la composition et à l'impression extérieures au moyen de l'adoption de mesures appropriées sur le plan de l'organisation et des méthodes/Obtention d'un meilleur rapport coût-efficacité des services d'impression par un recours accru à la transmission électronique des documents et par l'utilisation de techniques numériques/Mise en place d'un système informatique pour améliorer la planification et le suivi des documents et renforcement des outils de traduction assistée par ordinateur

379. *Résultats obtenus :*

- (i) Amélioration de la qualité des travaux de traduction confiés à l'extérieur, grâce à des systèmes de contrôle adéquats.
- (ii) Rationalisation de la séquence des tâches afin de maximiser les bénéfices résultant de l'utilisation des outils de recherche terminologique et de traduction assistées par ordinateur.
- (iii) Recours accru aux technologies numériques pour le pré-pressé et l'impression, y compris POD (Impression à la demande).
- (iv) Identification des meilleures pratiques de gestion des documents des organisations aux fins d'essai et de mise en œuvre à titre pilote.

Maintien à un niveau acceptable du fonctionnement des installations et équipements techniques du Siège/Entretien des installations nécessaires pour les conférences et manifestations culturelles destinées aux États membres et aux partenaires de l'UNESCO/Révision des systèmes de sûreté et de sécurité en fonction des ressources disponibles

380. Un rapport détaillé sur la gestion des bâtiments de l'UNESCO (entretien, maintenance et fonctionnement des moyens et installations techniques au Siège) est présenté dans le document 172 EX/38.

Cent soixante-douzième session

172 EX/4
Partie I Add.
PARIS, le 19 août 2005
Original anglais/français

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

PARTIE I

ADDENDUM

RÉSUMÉ

Le présent rapport vise à informer les membres du Conseil exécutif de l'état de l'exécution du programme adopté par la Conférence générale.

Cet addendum présente les faits marquants observés dans les sous-régions qui relèvent d'un bureau multipays ainsi que les tendances et les aspects généraux de l'exécution du programme.

Faits marquants observés dans les sous-régions qui relèvent d'un bureau multipays et tendances et aspects généraux de l'exécution du programme

Bureau multipays de Nairobi

1. Le Bureau de Nairobi dessert l'Ouganda, le Kenya, le Burundi, le Rwanda et l'Érythrée. On trouvera ci-après une description de la collaboration entre l'UNESCO et d'autres institutions du système des Nations Unies en matière de programmation conjointe ainsi que les points saillants de certaines évolutions socioéconomiques récentes dans la sous-région.
2. Deux pays couverts par le Bureau (Rwanda et Érythrée) viennent de s'engager dans le processus BCP/PNUAD. L'Érythrée a préparé les grandes lignes du BCP, et un calendrier pour les diverses activités préalables à la préparation du PNUAD a été diffusé. Le Bureau de l'UNESCO à Nairobi est un participant « virtuel » à ce processus et il est tenu régulièrement au courant à chaque stade. Ses observations, en particulier en ce qui concerne l'éducation, sont très attendues. Le processus BCP/PNUAD au Rwanda en est à peu près au même stade et, en mai 2005, un atelier de présentation du BCP a eu lieu à Kigali. Le Bureau de l'UNESCO à Nairobi a été invité à cette réunion et participe également à titre « virtuel » au processus BCP/PNUAD du Rwanda. Le Bureau de l'UNESCO à Nairobi continuera à participer activement à ces travaux dans les deux pays dans les mois à venir.
3. Au Kenya, l'UNESCO est membre de plusieurs groupes thématiques des Nations Unies et préside celui sur l'éducation qui vient d'être créé. Le Kenya, avec la participation de l'UNESCO, a récemment effectué une évaluation du KESSP (Programme de soutien au secteur éducatif au Kenya) pour permettre au pays d'obtenir un financement de donateurs et de combler le déficit en vue de faire de l'éducation primaire universelle une réalité. L'approbation du volet Enseignement primaire de ce programme, auquel l'UNESCO a participé, a eu lieu en juillet 2005. Le programme d'enseignement primaire gratuit a été lancé avec succès et un financement pour couvrir le déficit est demandé dans le cadre de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (IMOA-EPT).
4. Sur le front social et économique, le récent accord de paix et les élections au Burundi devraient apporter la stabilité dans la région et faciliter la mise en œuvre du plan de l'UNESCO visant à fermer le Bureau national à Bujumbura et à placer le pays sous la responsabilité directe du Bureau multipays de Nairobi. La clôture, prévue pour la fin de l'année, serait difficile si la paix ne régnait pas. La paix au Burundi donnera aussi l'occasion à l'UNESCO de participer au développement du secteur de l'éducation qui a beaucoup souffert de plusieurs années de guerre.
5. Le Soudan relève du Bureau multipays du Caire, mais les événements dans le sud du pays peuvent avoir des conséquences sur certaines zones du Kenya et de l'Ouganda. Par exemple, l'accord de paix au Sud-Soudan pourrait entraîner le retour dans leur pays de réfugiés basés au Kenya et en Ouganda, et nécessiter la mise en place de nouveaux établissements d'enseignement au Sud-Soudan. Comme Nairobi est plus près que Le Caire du Sud-Soudan, le Bureau de Nairobi pourrait être appelé à participer à des programmes soudanais d'éducation. Il convient aussi d'évoquer les projets de construction d'une ligne de chemin de fer entre le Sud-Soudan et le port de Mombasa, ce qui rapprocherait encore le Sud-Soudan du Kenya.

6. Récemment, l'une des deux compagnies aériennes qui assuraient des vols directs entre Asmara (Érythrée) et Nairobi a fait faillite, et il est donc devenu difficile pour le Bureau multipays de Nairobi d'envoyer des missions en Érythrée. Les participants venant d'Érythrée lors d'une récente réunion de consultation du Bureau multipays sur l'éducation en matière de VIH/sida à Kigali ont dû repartir pour Asmara via l'Europe après avoir attendu trois jours à Nairobi.

7. Bien que la nation de Somalie ne soit pas desservie par le Bureau multipays de Nairobi, les événements survenus récemment dans ce pays vont sans doute modifier le fonctionnement du Bureau. Un accord de paix en Somalie a été signé et un gouvernement pour la Somalie a été formé et a son siège à Nairobi (Kenya). On pense que le gouvernement commencera à fonctionner depuis la Somalie dès que le désarmement sera achevé dans la capitale. Cela devrait se faire avant la fin de l'année. Dans ce cas, le Bureau du Programme d'éducation d'urgence et de reconstruction (PEER), dont toutes les activités se déroulent en Somalie mais qui est actuellement hébergé par le Bureau de l'UNESCO à Nairobi, pourrait être transféré à Mogadiscio.

Bureau multipays de Yaoundé

8. D'un point de vue global, notre coopération avec les trois pays couverts a connu une activité soutenue qui a été dynamisée par les visites officielles que le Directeur général a effectuées au Cameroun (15-17 janvier 2004) et au Tchad (21-23 novembre 2004). Le contexte, cependant, n'a pas été toujours favorable au plein épanouissement de nos activités notamment en République centrafricaine, pays en postconflit, où toutes les énergies du pays ont été mobilisées, au cours du premier semestre 2005, par l'organisation des élections. Malgré ces difficultés, nos activités ont connu un essor certain suite aux différentes missions effectuées par le Directeur et les spécialistes de programme dans les trois pays.

9. Le développement du partenariat s'est traduit par des projets conclus avec la coopération canadienne, la BAD et le secteur privé ; d'autres pistes ont été ouvertes notamment avec la Banque mondiale. Parmi les diverses actions engagées on retiendra par pays les suivantes.

République centrafricaine

- (i) Le projet de réhabilitation des écoles dans les zones affectées par le conflit.
- (ii) La validation du Plan national EPT.
- (iii) Pré-étude sur la création d'une nouvelle école d'instituteurs.
- (iv) Appui à l'élaboration de la stratégie d'éducation préventive contre le sida.
- (v) Séminaire de formation des journalistes dans la perspective d'élections pluralistes.
- (vi) Extension de la couverture nationale des radios et renforcement des moyens de diffusion.
- (vii) Cartographie des Pygmées en République centrafricaine.
- (viii) Élaboration d'un projet d'appui à la jeunesse centrafricaine : infrastructures culturelles et multimédias.

Cameroun

- (i) Formation des enseignants aux disciplines scientifiques.
- (ii) Culture de la paix avec et par les jeunes.
- (iii) Impact du VIH/sida sur le système éducatif.
- (iv) Formation des enseignants au VIH/sida.
- (v) Processus d'élaboration d'un SWAP/Éducation.
- (vi) Élaboration du plan d'aménagement de la Réserve de biosphère du Dja.
- (vii) Examen périodique des réserves de biosphère.
- (viii) Le projet phare « Route de l'esclave » s'est traduit par l'organisation de l'exposition « Chemins de mémoire » et la tenue d'un colloque international sur le thème « Haïti, première république Noire : le regard de l'Afrique contemporaine ».
- (ix) En partenariat avec le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la coopération canadienne, des activités ont été conduites autour du thème « Culture de la paix avec et par les jeunes ».
- (x) Dossier de candidature du Cameroun à la troisième proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.
- (xi) Appui à la promotion de la microentreprise dans le secteur de l'artisanat traditionnel de production.
- (xii) Création de la chaire du droit d'auteur à l'Université de Yaoundé II.
- (xiii) Au cours de la période considérée, dix nouvelles radios communautaires ont été implantées au Cameroun portant à 16 le total en fonctionnement.
- (xiv) Création des deux centres communautaires multimédias (CMC).

Tchad

- (i) Formation des enseignants aux disciplines scientifiques.
- (ii) Formation des enseignants des écoles normales au VIH/sida.
- (iii) Soutien au Ministère de l'éducation du Tchad pour l'élaboration de son plan d'action sectoriel de lutte contre le sida.
- (iv) Deuxième phase de reboisement des zones arides du Tchad entreprise par des ONG avec l'appui de l'UNESCO.
- (v) En collaboration avec le Gouvernement tchadien, le Bureau a organisé un séminaire sur la Convention de l'UNESCO sur le patrimoine mondial.
- (vi) Renforcement de la capacité technique de l'Agence tchadienne de la presse (ATP).

10. On ne manquera pas de noter la différence d'intensité de nos activités dans les trois pays avec un net avantage pour le Cameroun. Cela s'explique par les situations différenciées au regard d'une part de la stabilité politique mais également des niveaux de ressources.

11. Par ailleurs, on ne soulignera jamais assez que l'absence de correspondant UNESCO au Tchad et en République centrafricaine ne facilite pas un travail continu d'autant que les bailleurs de fonds ont tendance à travailler avec les agences disposant d'une capacité d'intervention sur place. Les liaisons aériennes difficiles entre Yaoundé et les capitales du Tchad et de la République centrafricaine accentuent nos difficultés.

Bureau de l'UNESCO à Beyrouth

12. Le Bureau de Beyrouth, en raison de conditions particulières liées notamment à la sécurité après le 14 février, a dû réduire certaines activités prévues. De plus, tous les administrateurs de programme ont dû assumer des tâches supplémentaires (étant donné les postes vacants), ce qui a rendu difficile la mise en œuvre d'activités nouvelles.

13. Diverses activités ont été réalisées pour promouvoir l'Éducation pour tous au cours des 18 derniers mois. Elles ont été centrées sur les domaines suivants :

- (i) Élaboration d'une conception arabe commune des mesures à prendre à l'avenir pour réaliser les objectifs de l'EPT aux niveaux national et régional, et définition des jalons nécessaires à cet effet, assortis de buts et de programmes d'action précis.
- (ii) Utilisation des médias pour l'alphabétisation.
- (iii) Rapprochement entre les gouvernements et les ONG et reconnaissance de la nécessité d'une coordination accrue.
- (iv) Travaux de recherche sur les modalités permettant d'assurer que tous les enfants jouissent du droit à l'éducation et inventaire régional des cadres constitutionnel, législatif et politique dans les États arabes.
- (v) Questions d'égalité entre les sexes dans l'éducation dans les pays arabes, et réduction des barrières socioculturelles, des obstacles économiques et des disparités géographiques concernant l'éducation des filles.

14. Malgré les efforts entrepris pour atteindre les objectifs de l'EPT (Cadre de Dakar), il faut un engagement gouvernemental plus énergique si l'on veut que les objectifs soient effectivement atteints. Il faudrait aussi davantage de coopération régionale pour mettre au point et entreprendre des activités conjointes afin de lutter contre l'analphabetisme.

15. Les activités (en particulier les ateliers de formation) relatives à l'éducation de base ont été centrées sur les points suivants :

- (i) Améliorer les politiques et pratiques d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE).
- (ii) Intégrer les enfants aveugles et autistes.
- (iii) Accroître la sensibilisation et les connaissances sur les options politiques et les différentes applications de l'EPPE et de l'intégration.
- (iv) Étudier les difficultés d'apprentissage.
- (v) Éduquer les enfants des rues.
- (vi) Effectuer des tests et des évaluations dans le domaine de l'éducation.
- (vii) Mener des travaux de recherche qualitative.
- (viii) Élaborer des manuels et des matériels pédagogiques pour la conduite d'ateliers de formation.

16. Parmi les résultats obtenus, on peut citer la formation de 200 personnes à de nouvelles méthodes éducatives, la diffusion de matériels de formation, la création de 40 centres d'apprentissage, la production et la diffusion de manuels de formation sur la gestion des centres d'apprentissage communautaires polyvalents et sur l'éducation aux compétences indispensables dans la vie courante, et la formation de 400 personnes aux aptitudes utiles dans de la vie courante et dans la vie en société.

17. La mise en œuvre des recommandations conjointes UNESCO/OIT concernant l'enseignement et la formation techniques et professionnels pour le XXI^e siècle (2001) a été au centre des discussions entre décideurs, experts et spécialistes de 13 États arabes (Sanaa - Yémen, 9-12 mai 2004). Les échanges d'expériences sur l'évolution de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) dans la région ont couvert les domaines suivants : politiques, planification et gestion des systèmes d'EFTP ; accès à l'EFTP ; pertinence et qualité ; et suivi des progrès de l'EFTP. Les résultats régionaux ont été intégrés dans les préparatifs de la Réunion internationale d'experts intitulée « Apprendre pour travailler, citoyenneté et durabilité » (Bonn, octobre 2004) afin de renforcer le rôle de l'EFTP dans le développement durable (OMD).

18. Deux cent cinquante fonctionnaires et experts de 21 pays arabes responsables de l'enseignement secondaire ont examiné et adopté un ensemble de démarches concernant les efforts nationaux et régionaux visant à lier les programmes d'enseignement secondaire au cadre d'action de Dakar sur l'EPT et au développement socioéconomique de la région. Ces démarches concernent le renforcement des capacités et l'administration ; le développement professionnel des enseignants ; et le renouvellement des programmes d'études (Séminaire régional sur la réforme de l'enseignement secondaire, Mascate, 24-26 avril 2005).

19. Dans le cadre du programme pour l'enseignement supérieur, la priorité a été donnée aux domaines suivants :

- (i) Élaboration d'une nouvelle démarche pour l'éducation de qualité qui met l'accent sur le développement de la pensée critique, de la citoyenneté active et de la démocratie, sur l'éducation aux droits de l'homme, à la tolérance et au dialogue interculturel et interreligieux, en veillant à l'élaboration des programmes et à la formation des enseignants.
- (ii) Apprentissage tout au long de la vie grâce à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle (au Yémen, au Soudan, au Maroc, au Liban et en Mauritanie).
- (iii) Renforcement des capacités nationales dans les écoles normales et les universités des sept États arabes d'Afrique du Nord.
- (iv) Augmentation des capacités en matière d'utilisation des TIC (90 enseignants).
- (v) Mise en œuvre de projets extrabudgétaires liés à l'évaluation de l'Université libanaise, à la formation du corps enseignant des universités et à l'évaluation des compétences des étudiants en informatique et en gestion dans 19 universités des États arabes, séminaires de formation pour des enseignants d'université irakiens, préparation de six documents de projet concernant la relance de l'enseignement supérieur en Iraq, et réforme de la formation des enseignants au Liban pour assurer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

20. Dans le travail avec des établissements d'enseignement supérieur, on constate que ces entités sont, dans l'ensemble, plus réceptives et plus disposées à accepter des réformes et des changements.

21. Un soutien a été apporté à des instituts de recherche sur des questions liées à l'eau, des ateliers ont été organisés sur ce thème et un centre d'excellence spécialisé a été créé pour mener des recherches et renforcer les capacités pour toutes les questions liées à la gestion de l'eau.

22. Un contrat a été signé pour l'exécution de la première phase du projet sur le rôle de l'État dans le développement social et les transformations sociales.

23. Cinq analyses des travaux antérieurs ont été menées pendant la phase I du projet. Trois analyses de travaux, deux études de cas et un document régional de synthèse évaluant la couverture des thèmes et l'émergence des tendances régionales de la recherche socioéconomique dans les huit pays considérés seront effectués pendant la phase II du projet.

24. Comme le poste de spécialiste des sciences humaines et sociales est vacant, la qualité et le caractère durable des différentes activités correspondantes s'en ressentent.

25. L'accent a surtout été mis sur le dialogue entre personnes de cultures différentes. Un manuel sur les dimensions culturelles chrétiennes et musulmanes a été préparé, l'adoption et l'application de la Déclaration sur la diversité culturelle (tolérance et dialogue entre les civilisations) ont été encouragées et un certain nombre de personnes ont été formées à la « gestion des sites du patrimoine ».

26. On peut regretter le manque d'engagement à long terme, solide et durable des autorités locales et des pouvoirs publics dans le dialogue entre les peuples.

27. Les activités liées à la communication ont concerné les points suivants :

- (i) Renforcement de la communication avec les parties/organes concernés au niveau national et au niveau de l'ensemble de pays couverts par le Bureau.
- (ii) Planification de l'exécution et mise en œuvre des activités.
- (iii) Formation de jeunes aux technologies de l'information au service de leur communauté.
- (iv) Travail sur la mise en œuvre du projet DigiArts, thème transversal Communication/Culture.
- (v) Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse.
- (vi) Création de centres communautaires pour les technologies de l'information dans des prisons.

28. Plus d'une cinquantaine de personnes ont été formées dans des domaines liés à l'éthique, aux valeurs culturelles, à la liberté d'expression, au règlement pacifique des conflits, au rapport entre conflit et pouvoir, et aux techniques de négociation. Environ 200 personnes ont été formées à l'utilisation de logiciels de bibliothèque, de WIN/ISIS, de modules de l'ICDL (International Computer Driving Licence), à la gestion de projets, l'accent étant mis sur le tourisme, l'utilisation des ordinateurs individuels dans l'éducation, et la gestion de situations délicates liées à la sécurité dans des zones de conflit. Plus de 650 ordinateurs individuels ont été remis en état et distribués aux écoles publiques dans diverses zones rurales du Liban ; toutefois, les zones rurales dans tous les pays couverts par le Bureau ont besoin de matériels, de logiciels et de compétences en matière de technologie numérique.

29. Un soutien a été apporté pour la création d'un réseau régional d'artistes et d'éducateurs arabes dans le domaine des arts médiatiques.

30. Le projet régional a pour objectif d'améliorer les compétences socioéconomiques des jeunes marginalisés et de faciliter leur entrée sur le marché de l'emploi. Les résultats ci-après ont été obtenus :

- (i) Deux cents formateurs appartenant à des ONG locales et des organismes publics qui travaillent dans des zones pauvres et marginalisées ont été formés.
- (ii) Soutien à la formation directe de 1.000 jeunes extrêmement pauvres habitant dans des villages et des bidonvilles.

- (iii) Création de 40 centres d'apprentissage communautaire polyvalents dans des zones pauvres de quatre pays.
- (iv) Fourniture d'un soutien destiné à aider des jeunes pauvres à participer à des cours professionnels de brève durée.
- (v) Contribution à la réduction de la pauvreté grâce l'organisation de deux séminaires régionaux consacrés à des activités de plaidoyer.

31. Le projet a bénéficié du soutien de partenaires régionaux tels que l'ISESCO et l'UNICEF. De plus, il est lié à d'autres initiatives en cours de l'UNESCO : LIFE, EPT, et Éducation pour le développement durable.

Bureau multipays de Doha

32. La conséquence directe de l'instabilité et de l'insécurité régnant dans la région, en particulier à Doha, en Arabie saoudite, au Koweït et à Oman, a été que certaines des activités prévues ont dû être transférées dans d'autres États membres de la région du Golfe.

33. Des pressions s'exercent sur tous les gouvernements de la région pour qu'ils procèdent à des réformes dans le domaine de l'éducation, des droits de l'homme, des droits de l'enfant et de l'égalité entre les sexes. Les pays qui mènent des réformes accroissent la visibilité de l'UNESCO, mais ils sollicitent des ressources techniques et financières qui épuisent les ressources limitées du Bureau de Doha.

34. La plupart des six pays appartenant au Bureau multipays de Doha connaissent un développement social et économique intense. C'est le Qatar qui se montre le plus actif en mettant en œuvre un ambitieux plan de développement qui assure à Doha une visibilité dans le monde entier. Des conférences, des séminaires, des ateliers et des réunions de niveau international sont constamment organisés dans ce petit État. Le Groupe des 77 et le deuxième Sommet du Sud se sont tenus à Doha. En conséquence, la vie sociale s'est considérablement développée et le coût de la vie a fait un bond ; le coût de la location des maisons et des appartements est en passe de tripler et les hôtels sont très chers.

35. Actuellement, les taux des IJS pour Doha et le Sultanat d'Oman sont faibles, ce qui rend difficile l'exécution d'activités dans ces pays (le coût des hôtels est généralement supérieur aux montants versés compte tenu du taux des IJS). Eu égard au développement rapide du Qatar, l'ONU a réalisé une nouvelle enquête sur le coût de la vie.

Bureau de l'UNESCO à Bangkok

Cambodge

36. Les organismes des Nations Unies au Cambodge opèrent ensemble dans le cadre commun du PNUAD 2001-2005, qui est axé sur quatre domaines prioritaires : gouvernance, paix et justice (notamment culture de la paix), réduction de la pauvreté, développement humain (notamment éducation et développement culturel) et gestion durable des ressources naturelles. Le nouveau PNUAD (2006-2010) a été préparé en 2004 et axé sur quatre domaines prioritaires : la bonne gouvernance et la promotion et la protection des droits de l'homme, l'agriculture et la pauvreté, le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines pour les secteurs sociaux, et l'élaboration du Plan stratégique de développement national 2006-2010. Des stratégies et des programmes susceptibles d'être menés conjointement avec l'UNESCO et d'autres organismes des Nations Unies ont déjà été identifiés.

37. Dans le domaine de l'éducation, le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh coopère avec l'UNICEF, le FNUAP et le PAM. Il en est fait état dans le PNUAD pour 2006-2010 dans des domaines tels que l'égalité d'accès et l'éducation de qualité, l'éducation sanitaire et la prévention de la violence, notamment le trafic d'êtres humains. En outre, le Plan national pour l'EPT 2003-2015 est mené sous les auspices communs de l'UNESCO et de l'UNICEF.

38. L'UNESCO préside également le Groupe de travail du Secteur de l'éducation, qui est le principal mécanisme de coordination entre les donateurs (organismes des Nations Unies, donateurs bilatéraux et banques de développement notamment) et les ONG. Ce groupe bénéficie des services d'un conseiller pour la coordination des donateurs, dont le poste est financé par l'ASDI et dont le bureau se trouve dans les locaux de l'UNICEF mais qui travaille en collaboration très étroite avec le représentant de l'UNESCO et le Secrétariat du Groupe de travail sur le Secteur de l'éducation (basé à l'UNESCO). Le Groupe de travail technique mixte sur l'éducation assume la coordination d'ensemble entre gouvernements et donateurs et il est présidé par le Ministre de l'éducation et coprésidé par le représentant de l'UNESCO.

39. En dehors du programme spécifique de l'UNESCO relatif au VIH/sida, le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh et l'UNESCO réalisent ensemble un programme conjoint relatif à l'éducation pour la prévention du VIH/sida. Le Cambodge est aussi l'un des quatre pays sélectionnés pour la mise en œuvre d'activités au niveau des pays dans le cadre de l'Initiative mondiale VIH/sida et éducation, qui a été lancée en 2004 par les dix organisations coparrainant l'ONUSIDA et dont l'UNESCO (IPE) est le chef de file. Dans ce cadre, le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, en collaboration avec le Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida et avec le soutien du DFID, aidera le Ministère de l'éducation à élaborer et mettre en œuvre son plan stratégique sur l'éducation pour la prévention du VIH/sida.

République démocratique populaire lao

40. Bien que l'UNESCO n'ait pas de bureau en République démocratique populaire lao, le Bureau de Bangkok a veillé à ce que l'UNESCO apporte un soutien actif à l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre du BCP/PNUAD (2002-2006) pour ce pays. Nous avons beaucoup fait pour que soient prises en compte les questions relatives à la culture et à l'enseignement dans la langue maternelle. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a participé à plusieurs réunions des équipes de pays des Nations Unies, à des réunions de donateurs, à l'examen à mi-parcours, au séminaire consacré à l'établissement des priorités du PNUAD en juin 2004 et au séminaire d'établissement des priorités du PNUAD en juin 2005. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a également nommé des représentants auprès des quatre groupes thématiques (éducation, VIH/sida, indicateurs statistiques et trafic d'êtres humains) qui ont mis en chantier l'établissement du BCP/PNUAD pour 2007-2011.

Myanmar

41. En raison de l'absence d'informations en provenance de ce pays et du pôle de coordination des Nations Unies, l'UNESCO n'a pas été en mesure de fournir des contributions en vue de l'élaboration d'un cadre stratégique des Nations Unies pour le Myanmar. Néanmoins, nous avons réaffirmé notre désir d'aider l'équipe de pays des Nations Unies et avons nommé des fonctionnaires qui peuvent fournir des conseils et une assistance technique dans les domaines de l'éducation, du trafic d'êtres humains, de la communication et de l'information et du VIH/sida au Myanmar.

Thaïlande

42. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok participe activement au processus d'établissement du BCP/PNUAD (2007-2011) pour la Thaïlande, qui a débuté en décembre 2004. Le BCP/PNUAD est axé sur six domaines prioritaires (groupes thématiques) : décentralisation et gouvernance locale ; réduction de la pauvreté et protection sociale ; populations mobiles/migration ; VIH/sida ; éducation ; et protection de l'environnement et conservation des ressources naturelles. La participation active de l'UNESCO à cet exercice est garantie du fait de la présence de spécialistes de programme dans l'ensemble des six groupes thématiques. En particulier, la présence d'experts de haut niveau de l'UNESCO au sein des groupes chargés de l'éducation et de la protection de l'environnement garantira que nos préoccupations dans ces domaines seront abordées et traitées et qu'elles seront prises en compte dans le processus d'établissement du BCP/PNUAD de la Thaïlande.

43. L'UNESCO collabore activement depuis 1998 avec d'autres partenaires (notamment l'Université de Chulalongkorn) à des activités de projet relatives aux populations autochtones vivant dans les zones marines protégées de la mer d'Andaman en Thaïlande, mais à la suite du tsunami l'Organisation a renforcé sa participation et sa collaboration avec d'autres partenaires au sein du système des Nations Unies.

44. Avec le soutien financier de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) aux États-Unis, a été lancée récemment la phase du projet (octobre 2003 - mars 2005) qui est consacrée à l'étude socioéconomique des populations autochtones vivant dans les îles Surin, le parc national marin des îles Surin, les îles d'Adang et de Lipe ainsi que dans le parc national marin de l'île de Tarutao. Le but de ce projet est d'explorer avec les communautés Moken et Urak Lawoi les options de développement durable qui s'offrent à elles pour conserver leur milieu écologique unique et faire en sorte de préserver leur accès à leurs territoires traditionnels et leurs eaux ancestrales conformément aux pratiques et valeurs traditionnelles, ainsi que leur droit de les utiliser.

45. Au cours de l'année 2004, l'équipe chargée du projet a réalisé des enquêtes socioéconomiques auprès des principaux acteurs, des touristes et des personnes concernées par l'utilisation des ressources naturelles du parc national marin des îles Surin et du parc national marin de l'île de Tarutao. Cette enquête fournira des informations sur la situation économique, le savoir autochtone local et les moyens de subsistance de ces populations. Ces informations seront mises à profit pour établir des indicateurs qui encouragent à l'avenir des initiatives de gestion communautaire auxquelles participent tant les autorités responsables du parc que les autochtones vivant dans ces régions.

Viet Nam

46. Le Viet Nam est dans la phase finale des négociations en vue de son adhésion à l'OMC. De nouvelles politiques et une nouvelle législation sont actuellement mises en place pour que le pays réponde aux conditions requises pour devenir membre de cette organisation, en particulier en matière d'activités bancaires, de commerce, d'investissement, d'administration publique, etc. La quatrième version d'une loi contre la corruption sera bientôt débattue et examinée par l'Assemblée nationale. Lors de la réunion organisée récemment par le groupe consultatif à moyen terme entre les partenaires internationaux et le Gouvernement vietnamien, des organismes des Nations Unies associant leurs voix à certaines ONG internationales ont insisté auprès du gouvernement pour qu'il ne néglige pas l'impact social et culturel de son entrée à l'OMC, en évaluant avec soin ses conséquences, et également en mettant en place des mesures préventives et correctives appropriées pour réduire au minimum les répercussions

négatives de l'adhésion à l'OMC sur l'ensemble de la population. L'UNESCO peut activement contribuer à résoudre ces questions en fournissant une aide dans le domaine de la recherche en sciences sociales au titre du programme MOST, de la promotion de l'identité culturelle et de la diversité, de l'éducation, de la communication et de l'information.

47. Le gouvernement comme les partenaires internationaux sont préoccupés par le fossé de plus en plus grand qui se creuse entre zones urbaines et zones rurales et les écarts grandissants de revenu au sein de la société, en particulier parmi les groupes de population appartenant aux minorités ethniques. Une part considérable de l'aide des donateurs est consacrée à la réduction de la pauvreté et à l'aide aux minorités ethniques. Un facteur décisif pour lutter contre la pauvreté est de permettre aux personnes défavorisées d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour qu'elles soient en mesure d'améliorer elles-mêmes leurs conditions de vie. La contribution de l'UNESCO dans ce domaine pourrait consister essentiellement à aider à mettre en œuvre la décision prise récemment par le gouvernement d'édifier une société apprenante en élargissant le réseau de centres d'apprentissage communautaires pour en faire bénéficier plus de 10.000 communes. En coopération avec la Fédération nationale des associations UNESCO du Japon (FNAUJ), l'UNESCO a mené à bien deux projets de création de centres de ce genre dans les provinces pauvres des régions montagneuses du nord du pays et celles des plateaux du centre et elle a lancé un troisième projet dans la région du delta du Mékong. Grâce à ces projets, des centres modèles de qualité peuvent être créés dans chaque province et les capacités du personnel des centres en matière de gestion sont renforcées, les ressources pédagogiques locales sont développées et l'apprentissage des adultes est facilité grâce aux activités d'alphabétisation, de post-alphabétisation, d'acquisition des compétences nécessaires dans la vie courante et de compétences génératrices de revenus.

48. La question de la qualité de l'éducation figure toujours parmi les priorités du gouvernement et elle est toujours débattue dans les moyens d'information publics. L'UNESCO peut effectivement mettre les concepts de qualité les plus récents et les bonnes pratiques appliqués dans d'autres pays au service de la réforme du système éducatif en cours au Viet Nam.

49. La croissance économique rapide et l'expansion des activités humaines font actuellement peser d'énormes pressions sur l'environnement au Viet Nam. Le gouvernement a récemment adopté et présenté aux partenaires internationaux la stratégie de mise en œuvre d'Action 21 du pays, qui offre un excellent cadre d'action pour le déploiement du soutien de l'UNESCO dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD). On constitue actuellement un Comité national de haut niveau pour la DEDD qui devrait être présidé par le Premier Ministre. On attend de l'UNESCO qu'elle fournisse une aide de qualité pour l'élaboration des politiques, la planification, la mobilisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation dans le cadre de la DEDD, de même que pour permettre au Viet Nam de partager ses expériences avec d'autres pays du monde.

50. En ce qui concerne l'environnement, le gouvernement comme le grand public au Viet Nam sont particulièrement sensibles à la conservation et à la restauration du patrimoine culturel aussi bien matériel qu'immatériel, notamment au programme Mémoire du monde. Ils attachent une grande importance au rôle et aux contributions de l'UNESCO. Il faudra répondre à ces attentes en apportant un soutien technique adapté qui permette de renforcer les capacités nationales et locales, de développer les institutions et les réseaux d'experts existants qui sont bien structurés au Viet Nam. Indépendamment de l'aide requise pour mettre en œuvre

les politiques et stratégies culturelles du Viet Nam, un soutien doit être apporté dans de nouveaux domaines tels que la promotion des industries culturelles et le tourisme durable.

51. En raison de la grave sécheresse qu'a connue le pays ces dernières années, le Gouvernement vietnamien et le public attachent de plus en plus d'importance à une gestion rationnelle et coordonnée des ressources en eau. Parallèlement au soutien qu'apporte actuellement l'UNESCO à la mise en place de centres d'apprentissage communautaires dans le pays, priorité est donnée à l'élaboration, à l'intention des populations locales, de documents d'information faciles à comprendre traitant des ressources en eau envisagées sous l'angle de la protection de l'environnement et de la qualité de la vie.

52. Pour accompagner l'évolution des structures économiques du Viet Nam se caractérisant par un recul de l'agriculture au profit de l'industrie et des services, l'UNESCO met en place des mesures de soutien pour aider le gouvernement et le secteur des entreprises à élaborer des politiques pour le secteur de la haute technologie.

Bureau multipays de Jakarta

53. Le tsunami survenu dans l'océan Indien le 26 décembre 2004 et les ravages que cette catastrophe a provoqués ont été l'événement majeur - le plus lourd de conséquences aussi - dans la région Asie-Pacifique, et en Indonésie en particulier, au cours des six derniers mois. Ce tsunami a été déclenché par un séisme extrêmement puissant, le quatrième par la puissance enregistré au cours des 100 dernières années, dont l'épicentre se situait entre l'île indonésienne de Simeulue et la côte occidentale du nord de Sumatra.

54. Selon les derniers chiffres disponibles, 126.602 personnes ont trouvé la mort à Aceh et ont été enterrées, 93.638 sont toujours portées disparues - 154 personnes ayant par ailleurs été tuées ou étant portées disparues au sud d'Aceh dans la partie septentrionale de Sumatra. Ces chiffres représentent près de 80 % du nombre total des victimes présumées (273.000) dans l'ensemble de la région de l'océan Indien. En outre, 514.150 personnes ont été déplacées, 151.600 habitations ont été endommagées et 127.300 autres détruites.

55. Les enfants ont sans doute payé le tribut le plus lourd : 38.683 écoliers ont été tués, soit 11 % du nombre total d'enfants dans la province d'Aceh, tandis que 35.000 autres sont devenus orphelins ou n'ont pas retrouvé leur famille. Les enseignants, eux non plus, n'ont pas été épargnés : 2.245 d'entre eux ont été tués ou sont portés disparus, 3.000 sont déplacés et ne sont donc pas en mesure d'enseigner. Quant aux établissements scolaires, 1.582 ont été endommagés ou détruits - soit 25 % du parc scolaire d'Aceh. Dans les zones les plus touchées, le bilan est évidemment effrayant : dans le village côtier de Ulee Lheue, près de Banda Aceh, 2 % seulement des enfants ont survécu. Parallèlement, le littoral dans la province d'Aceh a beaucoup souffert, en particulier suite à la salinisation des terres arables et à la destruction de l'habitat marin, et les dégâts écologiques sont considérables, les pertes économiques se chiffrant à 675 millions de dollars des États-Unis.

56. De surcroît, une série de répliques se sont produites le long de la ligne de faille où avait eu lieu le séisme du 26 décembre 2004, aggravant encore la situation des populations locales. Un nouveau séisme très violent - de magnitude 8.7 - a frappé les îles Nias et Simeulue le 28 mars 2005. Sur l'île de Nias, on a dénombré officiellement 850 victimes et 19.903 personnes sont déplacées. D'autres séismes de grande puissance ont frappé l'île de Siberut - où l'UNESCO travaille à un projet à long terme avec la population autochtone mentawai dans la réserve de biosphère. Et l'on redoute qu'un nouveau séisme de très forte

intensité ne se produise avec le risque concomitant d'un tsunami à l'ouest de la ville de Padang, sur l'île de Sumatra, ce qui mettrait en danger la vie de près de 750.000 personnes.

57. Le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a réagi rapidement à ces événements tragiques. Bien qu'il ait été difficile de lever des fonds, hormis auprès de sources internes à l'UNESCO, le Bureau est intervenu dès les toutes premières semaines pour appuyer des évaluations scientifiques sur la mise en place d'un futur système d'alerte et de prévention, former des journalistes d'Aceh afin qu'ils soient mieux à même de rendre compte des événements dans un contexte d'urgence, et apporter son soutien à la formulation d'une série de diagnostics et de projets de remise en état portant sur l'éducation, la culture, la communication et les médias ainsi que l'aménagement des zones côtières. À la mi-juin 2005, après des efforts considérables, des financements extrabudgétaires sont désormais disponibles.

58. À la fin de la période à l'examen, la phase des opérations d'aide humanitaire immédiate est achevée pour l'essentiel, mais certaines activités de secours devront probablement se poursuivre pendant 6 à 12 mois. La reconstruction des infrastructures - habitations, écoles, hopitaux, bâtiments publics et transports - avance, moins rapidement, toutefois, qu'il ne serait souhaitable. Il faut veiller tout particulièrement à reconstituer l'infrastructure humaine de la population d'Aceh en fournissant à cette dernière l'appui et les compétences nécessaires pour qu'elle prenne elle-même en charge les opérations de relèvement.

59. Le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a d'ores et déjà commencé à réaliser une série de projets visant à reconstruire cette infrastructure humaine, même si les financements initiaux restent limités. Les efforts ont porté principalement sur les aspects suivants : éducation et perfectionnement des enfants qui n'ont pas encore pu retourner à l'école, par exemple ceux qui se trouvent dans les camps de personnes déplacées ; programmes faisant appel à l'expression culturelle et aux arts du spectacle pour faciliter la réadaptation psychosociale des enfants dans une société qui valorise très fortement l'intégrité culturelle et l'appartenance communautaire ; reconstruction des stations de radio détruites et soutien complémentaire à l'ensemble du réseau et du milieu des médias d'Aceh ; appui à la coordination des apports techniques et des travaux expérimentaux indispensables à la mise en place du système d'alerte rapide aux tsunamis et de prévention en Indonésie - ce qui inclut à la fois les volets sismologiques, océanographiques, et informatiques, d'une part et, d'autre part, l'interface avec les dispositifs communautaires de prévention et d'intervention. Ces programmes accordent tous une importance particulière à l'autonomisation culturelle et à la participation communautaire, qui sont des facteurs déterminants pour le relèvement dans le contexte d'Aceh. D'autres projets, financés au moyen de ressources extrabudgétaires, ont également été mis au point : bilans écologiques des zones côtières (sur sol et sous l'eau), appui à la préservation des forêts touchées par la catastrophe, reconstruction de l'habitat traditionnel à Nias, reconstruction des équipements de la bibliothèque régionale à Banda Aceh. Il est apparu clairement que, dans ces circonstances, l'action de l'UNESCO, comme celle de toutes les autres institutions des Nations Unies, est jaugée à l'aune de sa présence sur le terrain et de sa contribution au dispositif global de coordination mis en place par le système.

60. Brunéi a décidé de devenir un État membre à part entière de l'UNESCO, et a achevé les formalités à cet effet en signant l'Acte constitutif de l'UNESCO le 19 mars 2005. Le Bureau de Jakarta a mis en route un programme dynamique pour développer les relations de fond avec Brunéi ; d'ores et déjà, il a dépêché sur le terrain des missions et des consultants pour aider Brunéi (à l'invitation des autorités du pays) à se doter d'une politique nationale en matière de science et de technologie ainsi que des missions d'évaluation portant sur l'environnement et le soutien aux activités concernant le patrimoine mondial. Une série de missions d'évaluation et de coopération de l'UNESCO à horizon mobile ont été approuvées

par le Ministère des affaires étrangères de Brunéi afin de mettre au point une stratégie de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la gestion des zones côtières et de l'hydrologie. Depuis lors, le Comité national de Brunéi pour l'UNESCO a été institué.

61. Singapour a désormais décidé de participer en qualité d'observateur à part entière aux travaux de l'UNESCO pour une période de deux ans, avant de prendre une décision finale quant à son entrée à l'UNESCO. La raison de cette période préparatoire de deux ans est que, si le Ministère des affaires étrangères a jugé opportune une telle admission, les titulaires de certains portefeuilles clés - dont notamment le Ministère de l'information, des communications et des arts - restent encore à convaincre.

62. Le 20 mai 2005, le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor-Leste (MANUTIL) a pris fin et le Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) a été créé avec un mandat d'un an pour appuyer les institutions essentielles de l'État - en particulier la police, l'armée et les organes de défense des droits de l'homme - en fournissant des conseillers. L'UNESCO reste présente au Timor-Leste sur les mêmes bases que précédemment, une attention particulière étant accordée à l'éducation (EPT et enseignement des sciences), au patrimoine culturel matériel et immatériel ainsi qu'à l'environnement et à la promotion de l'écotourisme. Actuellement, l'UNESCO s'emploie, en faisant appel à des financements extrabudgétaires, à renforcer sa présence dans le pays, en particulier à l'appui du développement de l'éducation, et joue un rôle de coordination dans l'élaboration du prochain Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) afin de garder prise sur les évolutions en cours.

Bureau multipays de Beijing

63. Le Bureau de Beijing dessert cinq pays de l'Asie de l'Est : République populaire démocratique de Corée, Japon, Mongolie, République populaire de Chine et République de Corée. Avec l'arrivée, en septembre 2004, d'un spécialiste du programme en communication et information, le Bureau de Beijing est devenu polyvalent et couvre tous les programmes de l'UNESCO.

64. L'année 2004 a été une année de commémoration pour les pays relevant de ce Bureau : la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO a célébré son 50^e anniversaire et la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO son 25^e anniversaire. Deux instituts de l'UNESCO (catégorie 2) en Chine - le Centre international de formation et de recherche sur l'érosion et la sédimentation (IRTCES) et le Centre international de formation et de recherche pour l'éducation rurale (INRULED) - ont célébré respectivement leur 20^e et 10^e anniversaire. Le Bureau de l'UNESCO à Beijing a célébré le 20^e anniversaire de sa création.

65. Le Festival UNESCO des jeunes artistes d'Asie de l'Est (CPAF), s'est tenu à Beijing en 2001 puis à Fukuoka en 2002. Le CPAF 2004 a été organisé avec succès par la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO et la municipalité de Suwon (République de Corée) du 29 au 31 juillet 2004. Plus de 300 enfants, dont une centaine venus de l'étranger, y ont participé. Le CPAF 2005 se tiendra à Macao du 28 au 30 juillet 2005.

66. Les secrétaires généraux des commissions nationales pour l'UNESCO dans les cinq pays relevant du Bureau de Beijing et le représentant du Centre de l'UNESCO à Macao se réunissent une fois par an pour échanger des informations et des idées sur les modalités de leur coopération. Ces réunions, qui se sont tenues successivement à Beijing en 1998, à Oulan Bator en 1999, à Macao en 2000, à Jakarta en 2002, la dernière en date ayant eu lieu à Séoul en juillet 2004, deviennent une institution importante offrant un cadre pour des actions

conjointes dans des domaines d'intérêt commun à l'échelle sous-régionale. Le Centre culturel de l'Asie et du Pacifique pour l'UNESCO (ACCU), le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU) ainsi que les fédérations nationales des associations UNESCO de la Chine, du Japon et de la République de Corée participent à ces réunions en qualité d'observateurs. Les participants à la réunion de Séoul ont envisagé de transformer à l'avenir la réunion sous-régionale des secrétaires généraux en « réunion de consultation multipays », à compter du nouveau cycle de programmation de l'Organisation. Les autres thèmes de discussion ont porté sur le lieu du CPAF 2005, le renforcement des capacités des responsables des commissions nationales et la mise en place du site Internet consacré aux activités menées par les pays relevant de ce Bureau.

67. Le Gouvernement chinois a inauguré le Forum national sur l'EPT en décembre 2003. Les activités de ce Forum ont été regroupées avec les travaux du groupe thématique des Nations Unies sur l'éducation de base, de façon à renforcer la synergie entre les actions menées aux plans national et international pour atteindre l'objectif de l'EPT en Chine. La première version du Plan national d'action de la Mongolie, achevée en 2002, est en cours de révision pour 2004-2005. Principal instigateur de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012), la Mongolie accorde une place privilégiée à l'alphabétisation dans son Plan et a participé à une semaine internationale de l'EPT en avril 2004. L'UNESCO a aidé la République populaire démocratique de Corée, par l'organisation d'une réunion de haut niveau et de voyages d'étude, à mener à bien l'élaboration de son Plan national d'action, qui a été mis au point et adopté officiellement en 2004.

68. Le Gouvernement chinois a fait de l'éducation rurale une priorité. À l'occasion de la célébration du 10^e anniversaire de l'INRULED, la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, l'INRULED, l'UNESCO et la FAO ont organisé une conférence internationale sur le thème « Convertir le fossé numérique en perspectives numériques pour les populations rurales - Rôles et progrès de l'éducation rurale et création de partenariats ».

69. Le Gouvernement chinois a rendu publiques les statistiques de 2004 sur le VIH/sida (840.000 personnes séropositives et 80.000 malades du sida). Le Bureau a sensiblement intensifié son action pour faire face au problème du VIH/sida en Chine, en aidant les pouvoirs publics à intégrer cette problématique dans tous les aspects de la politique éducationnelle. Les principales initiatives mises en place dans ce cadre sont les suivantes : production de matériels de sensibilisation à l'intention des responsables de l'éducation et des organisations de jeunes, production de manuels pédagogiques sur l'éducation sexuelle et la prévention du VIH/sida, programme de formation pour les facultés de médecine, études pilotes sur les approches culturelles du problème au sein des minorités ethniques. L'UNESCO participe activement aux travaux du groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida en Chine.

70. Le Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est (EABRN) est l'un des plus actifs et des plus efficaces à l'échelon sous-régional.

71. En 2004, la Mongolie s'est associée au Réseau asiatique de politique scientifique et technologique (STEPAN). Créé en 1988, ce réseau rassemble des ministères et des institutions de 18 États membres dans la région de l'Asie et du Pacifique. Avec le concours de l'UNESCO, le Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences a élaboré un projet de plan-cadre pour la science et la technologie pour les dix prochaines années. Les grandes orientations de ce plan-cadre ont été approuvées lors d'un séminaire national à Oulan Bator en mai 2004.

72. L'afflux de travailleurs ruraux dans les métropoles est un phénomène qui revêt une ampleur particulière en Chine, aussi les migrants sont-ils fréquemment en butte à de nombreux problèmes : discrimination de la part des citoyens, violation de leurs droits et exploitation au travail. Le Bureau a lancé le projet « Ensemble avec les migrants » en partenariat avec l'Institut de sociologie de l'Académie chinoise des sciences sociales. Ce projet de recherche-action vise à favoriser l'intégration des migrants, en particulier les jeunes et les femmes, dans le tissu urbain dans huit sites pilotes.

73. Dans cette sous-région, on recense 51 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. La Chine, qui abrite 23 sites du patrimoine culturel, 4 sites du patrimoine naturel et 3 sites mixtes, occupe la troisième place dans le monde. Le Japon regroupe 12 sites au total : 10 sites culturels et 2 sites naturels. La République de Corée compte 7 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, tous appartenant au patrimoine culturel. Les sites du patrimoine mondial sont au nombre de 2 en Mongolie : un site naturel, le Bassin d'Ubs Nuur et un site culturel, la Vallée de l'Orkhon. La République populaire démocratique de Corée abrite un site du patrimoine culturel : les tombes de Koguryo.

74. Le Japon, la Chine, la République de Corée et la Mongolie ont ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

75. Dans le cadre du Bureau multipays de Beijing, 24 chaires UNESCO au total ont été créées : 16 en Chine, 4 en République de Corée, 3 au Japon et 1 en Mongolie. La Chine est l'un des pays les plus actifs en ce qui concerne la création de chaires UNESCO, en particulier dans les domaines de la science, de la technologie et de l'environnement. Ces chaires sont financées par différentes entreprises de nations développées dans le cadre du Programme UNISPAR de l'UNESCO (partenariat université-sciences-industrie).

76. L'élaboration du BCP/UNDAF pour la Chine (période 2006-2010) a démarré en décembre 2004. L'élaboration du BCP/UNDAF pour la Mongolie (période 2007-2011) a démarré en février 2005.

Bureau multipays d'Almaty

77. Bien que le Bureau d'Almaty couvre une région naturelle, les pays qu'il dessert sont d'une grande diversité.

78. Alors que l'autocratie était de rigueur au Kirghizistan, la Révolution des Tulipes de mars dernier y a renversé le Président Akaev, au pouvoir depuis l'indépendance. La crise politique au Kirghizistan n'a pas été sans effet sur l'exécution du programme étant donné que l'on ne sait pas encore exactement qui est en charge de quoi. Les titulaires des postes clés se succèdent à une vitesse étonnante. Des élections sont prévues en juillet, après quoi on peut penser que la situation se stabilisera.

79. L'ensemble de la région a obtenu de bons résultats dans le domaine de l'éducation. Le Kazakhstan a d'ores et déjà atteint les OMD dans le domaine de l'éducation. Le Bureau d'Almaty suit l'évolution de la situation par rapport aux OMD dans chaque pays, analysant les résultats et progrès obtenus ainsi que les politiques et stratégies éducatives. Si le Kazakhstan et le Kirghizistan ont l'un et l'autre élaboré des plans d'action nationaux et en ont lancé la mise en œuvre, le Tadjikistan n'a pas encore achevé et approuvé son plan d'action national. Dans tous les pays, la réalisation du plan d'action national est gênée par des entraves budgétaires, par des lacunes juridiques et par le manque d'infrastructures, de matériel, de fournitures, de personnel qualifié et de formation. L'UNESCO a apporté une aide pour

élaborer des méthodologies d'enquête et des indicateurs de suivi et d'évaluation de plans d'EPT bien adaptés et a contribué à l'établissement de liens entre les priorités locales et les priorités mondiales en organisant un forum régional sur l'EPT, ainsi que des conférences et des ateliers sous-régionaux. Le renforcement de la coopération avec les commissions nationales pour l'UNESCO, les ONG, les communautés et les structures publiques, a permis d'appuyer davantage la mise en œuvre des plans d'EPT, d'orienter les politiques et la législation en matière d'éducation et de mettre à profit les compétences de professionnels et partenaires bien informés.

80. La culture est perçue dans la région comme un facteur d'identification, et le patrimoine matériel en est un des éléments fondateurs les plus solides. Le patrimoine oral est d'un grand intérêt, en particulier au Kirghizistan, où les conteurs de l'épopée de Manas ont trouvé place sur la Liste du patrimoine immatériel. Les activités de l'UNESCO en faveur de la diversité culturelle et du dialogue interculturel ont ouvert des possibilités de coopération entre gouvernements et ONG. Le travail de l'UNESCO dans le domaine de la communication est très apprécié en raison des possibilités de renforcement des capacités qu'il offre. Dans le domaine de la communication et des sciences, les résultats ci-après ont été obtenus :

- (i) Élaboration d'une politique en matière de médias et création d'un centre des médias au Kirghizistan.
- (ii) Formation de journalistes des pays du groupe.
- (iii) Promotion de la radiodiffusion de service public par la coopération avec des organisations de professionnels des médias et élaboration de projets de soutien au téléenseignement dans les écoles rurales.
- (iv) Réponses apportées à des problèmes que connaît la région (approvisionnement en eau, environnement, prévention des catastrophes) en collaborant avec les académies nationales des sciences pour encourager et former des jeunes scientifiques.

Bureau de l'UNESCO à Moscou

81. Le Bureau couvre six pays : la Fédération de Russie, où il est basé, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie et la République de Moldova.

82. En Russie, le second mandat de M. Vladimir Poutine a été marqué par des réformes politiques de grande envergure. Du fait de la lenteur de la réforme de l'État, la mise en œuvre du programme a d'abord été retardée, en particulier en ce qui concerne le projet conjoint UNESCO-Russie de restauration du système éducatif en Tchétchénie ; cependant, depuis la signature du protocole de janvier 2005, le programme a été relancé. En ce qui concerne la Tchétchénie et le Caucase-Nord, le Gouvernement russe préfère, plutôt que l'aide humanitaire, une assistance internationale aux projets de développement économique. À la suite de la réunion du COC d'ONUSIDA à Moscou, un engagement politique a été pris pour mettre en place sans tarder une riposte diversifiée à la crise du VIH/sida.

83. Au 5 juin 2005, la plupart des ministères de Géorgie n'avaient pas été pleinement réorganisés ni dotés en personnel et le nouveau secrétaire général de la Commission nationale pour l'UNESCO n'avait toujours pas été nommé.

84. Après les élections législatives, la République de Moldova a confirmé son attachement aux réformes démocratiques, et le remaniement du gouvernement est en cours. La visite du Directeur général de l'UNESCO a contribué à la réforme démocratique en République de Moldova. Grâce aux efforts de l'UNESCO et d'autres institutions des Nations Unies dans le

domaine de l'EPT, la République de Moldova a pu bénéficier d'un appui financier au titre de l'IMOA.

85. L'Azerbaïdjan, l'Arménie, la Géorgie et la République de Moldova ont signé la Déclaration de Bologne en mai 2005 à Bergen (Norvège).

86. Le Bureau de Moscou a pour priorités essentielles d'appuyer et de faciliter la mise en œuvre du Cadre d'action de Dakar pour l'EPT et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les ministres de l'éducation de la CEI ont participé au Forum international sur le thème « L'éducation pour le développement durable : lancer des ponts vers la société du savoir » (avril 2005, Minsk, Bélarus).

87. Dans le cadre du projet conjoint avec l'ONU « La coordination dans l'action : l'application des trois principes directeurs d'ONUSIDA à la Fédération de Russie », le Bureau de Moscou aide le Ministère de l'éducation et de la science à élaborer, étudier, approuver et diffuser une stratégie nationale d'éducation préventive en matière de VIH/sida, approuvée par le Conseil de coordination sur le VIH/sida du Ministère de la santé et du développement social en mai 2005.

88. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du Projet UNESCO/Russie de remise en état du système éducatif en République tchétchène. Avec le soutien des Gouvernements japonais et norvégien, plusieurs sessions de formation ont été organisées pour des fonctionnaires du Ministère tchétchène de l'éducation, des chefs d'établissement, administrateurs régionaux de l'éducation et enseignants ainsi que pour des professeurs de l'Institut pédagogique tchétchène. Des manuels d'enseignement primaire et autres matériels didactiques ont été mis au point. Avec le soutien de la Fondation « Éducation pour les enfants en détresse », deux camps d'été ont été organisés pour les enfants tchétchènes et les enfants de Beslan.

89. En République de Moldova, un nouveau projet extrabudgétaire a été entrepris pour améliorer la qualité des services de base de protection et de développement de la petite enfance dans les zones rurales et l'accès à ceux-ci, s'agissant notamment des groupes vulnérables de ce pays ex-soviétique. Au titre de ce projet, des centres communautaires de protection et de développement de la petite enfance ont été créés et équipés ; les coordonnateurs de ces centres ont reçu une formation en matière d'enseignement des compétences pour la vie dans le cadre de plusieurs stages.

90. Dans le domaine de l'éducation, le Bureau de Moscou a obtenu les résultats suivants :

- (i) Publication, en coopération avec l'agence GTZ, d'un rapport analytique sur la jeunesse de Russie, consacré à l'éducation et à la santé des jeunes et doté également d'un *index sur le développement de la jeunesse*.
- (ii) Achèvement de la première phase de l'initiative interdisciplinaire de l'UNESCO sur le bassin Volga-Caspienne, et lancement de la deuxième phase.
- (iii) Activités de formation et d'éducation dans le domaine de l'eau pour sensibiliser l'opinion aux zones humides, à leur conservation et à leur exploitation durable.

91. Dans le domaine des sciences exactes et naturelles, le Bureau de Moscou a obtenu les résultats suivants :

- (i) Création de réserves de biosphère dans les pays du Caucase-Sud avec les comités nationaux du MAB d'Arménie, d'Azerbaïdjan et de Géorgie.

- (ii) Appui aux efforts d'instituts universitaires, établissements d'enseignement, administrations, organisations non gouvernementales et internationales dans le domaine du développement économique des régions de terres arides.
- (iii) Appui aux sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur par l'organisation d'une conférence sur la chimie environnementale en République de Moldova.

92. Dans le domaine des sciences sociales et humaines, le Bureau de Moscou a obtenu les résultats suivants :

- (i) Présentation au grand public de la problématique de la bioéthique par la publication d'une brochure intitulée (en russe) « Bioéthique : questions et réponses ».
- (ii) Recommandations sur les mécanismes d'interconnexion des comités d'éthique dans les États de la CEI.
- (iii) Publication d'un rapport sur l'égalité entre les sexes et les droits des femmes en Russie dans le contexte des OMD en coopération avec le Coordonnateur résident de l'ONU, le PNUD, le FNUAP et l'UNIFEM.
- (iv) Information des femmes séropositives de Russie en ce qui concerne leurs droits dans le cadre d'un projet sur les droits des femmes séropositives en matière de reproduction.
- (v) Accroissement des capacités d'interconnexion des ONG régionales, renforcement du rôle des femmes dans les sociétés multiethniques et multiculturelles et contribution à l'édification de la paix dans le Caucase.
- (vi) Réunion de spécialistes des droits de l'homme sur le rôle des institutions nationales de défense des droits de l'homme dans la promotion et la protection des droits de l'homme et de la tolérance et pour s'opposer à la discrimination et à la xénophobie dans le cadre de la lutte contre le terrorisme lors d'une conférence internationale organisée à Erevan par le Bureau du Défenseur des droits de l'homme d'Arménie.

93. Dans le domaine de la culture, le Bureau de Moscou a obtenu les résultats suivants :

- (i) Promotion de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle par l'organisation de manifestations à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, et traduction en russe de la publication « Tous différents, tous uniques ».
- (ii) Création d'une base de données sur les spécialistes et organisations dans le domaine de la culture (universitaires, artistes, créateurs, écrivains, traducteurs, spécialistes des médias, associations, institutions culturelles).
- (iii) Soutien à la création en Géorgie d'une chaire UNESCO sur le dialogue interculturel.
- (iv) Création d'un couloir culturel Asie-Caucase-Europe.
- (v) Mise en place d'une politique de restauration de monuments dans une perspective interculturelle qui favorise les échanges de techniques et politiques de restauration, et sensibilisation des esprits à la valeur du patrimoine communautaire.
- (vi) Contribution à la commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition par l'organisation d'un séminaire, par la production d'émissions radiophoniques et la publication d'une brochure bilingue (anglais-russe) sur l'abolition du servage.
- (vii) Promotion du tourisme culturel pour le développement durable par l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités.
- (viii) Organisation d'une conférence scientifique et pratique internationale sur le thème « Le patrimoine culturel immatériel des peuples slaves : problèmes de collecte et de préservation dans la perspective d'une étude globale ».

(ix) Promotion de la protection du droit d'auteur par la création d'une chaire UNESCO sur le droit d'auteur à l'Université d'État de la République de Moldova.

94. Dans le domaine de la communication et de l'information, le Bureau de Moscou a obtenu les résultats suivants :

- (i) Contribution à la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information, notamment par l'organisation d'une grande conférence sur le thème « Le programme Information pour tous de l'UNESCO et l'accès universel à l'information » à Saint-Pétersbourg (Russie) en juin 2004.
- (ii) Publication et diffusion de documents de base sur tous les aspects de la société de l'information.
- (iii) Mise en place de centres d'accès à l'information dans les zones rurales d'Arménie.
- (iv) Préservation d'informations et d'archives audiovisuelles dans le cadre du projet phare « Mémoire de l'avenir ».
- (v) Sensibilisation à la cause de la liberté de la presse par le biais d'un concours international d'essais d'écoliers, par la production et la diffusion sur de nombreuses chaînes de télévision régionales de Russie d'un clip sur la Journée internationale de la liberté de la presse et production d'émissions radiophoniques consacrées aux problèmes de liberté de la presse (voir www.unesco.ru/pressfreedom/).

Bureau de l'UNESCO à Santiago

95. Dans l'exercice de son mandat, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes (Santiago) a orienté sa stratégie pour donner suite aux objectifs de Dakar et au Projet régional d'éducation (PRELAC), approuvé en novembre 2002 à La Havane (Cuba), par les ministres de l'éducation pour appuyer l'EPT. À cet égard, les alliances tissées avec les gouvernements et les organismes internationaux et nationaux sont fondamentales. Les réseaux régionaux soutiennent les activités régionales et encouragent la coopération et les synergies entre les différents acteurs et institutions, à l'intérieur des pays et entre pays. Ces réseaux collaborent avec des établissements d'enseignement, des enseignants, des chercheurs, des professionnels des ministères de l'éducation et avec d'autres organismes et acteurs de la région. Ils s'emploient notamment à évaluer l'éducation, tâche dont est chargé le Laboratoire latino-américain pour l'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE). Ce dernier travaille actuellement à la *Deuxième étude régionale comparative et explicative sur les acquis scolaires en mathématiques et en langues*.

96. Les programmes phares de l'EPT impliquent une action conjointe de divers organismes des Nations Unies. Parmi eux, le Programme sur l'éducation des populations rurales est particulièrement remarquable. Après son lancement à l'échelle régionale par la FAO et l'UNESCO en novembre 2002, il a été diffusé dans sept pays et un séminaire régional a été organisé, durant lequel la proposition d'un cadre d'action régional a été présentée. L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'Agence italienne de coopération internationale se sont également associés à cette initiative. En outre, le Gouvernement italien finance un projet de deux ans au Nicaragua, au Paraguay et en Équateur.

97. Les activités du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes se rattachent aux cinq axes stratégiques du PRELAC énoncés ci-après :

98. *Contenus et méthodes pédagogiques conduisant à la construction de significations valables pour nous-mêmes, pour les autres et pour le monde dans lequel nous vivons.* Le

Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation a organisé un séminaire rassemblant des intellectuels d'Amérique latine et d'Europe qui étaient invités à réfléchir sur le sens de l'éducation et de la culture (mars 2005). Les conclusions de ce séminaire serviront de base à une réunion régionale.

99. *Enseignants : renforcer leur participation aux changements apportés à l'éducation de manière à ce qu'ils soient mieux à même de répondre aux besoins des apprenants.* Le Réseau de formation des enseignants (KIPUS), créé en 2004, regroupe des établissements et des individus s'occupant de la formation des enseignants. Il encourage l'échange de données d'expérience et d'information dans le cadre de réunions périodiques via son site Web. En outre, diverses études sont réalisées dans ce domaine sur le thème de la réduction des conflits dans le secteur de l'éducation, de la prévention du VIH/sida, de la formation aux TIC, ainsi que de l'évaluation des résultats et de la carrière des enseignants, de leur état de santé et de leurs conditions de travail.

100. *Culture des écoles : transformer ces établissements en communautés d'apprentissage participatif.* Cet axe stratégique est appuyé par des réseaux tels que le Système des écoles associées (SAP), School Leadership, le Réseau régional d'innovation pédagogique (INNOVEMOS), le Forum régional pour l'enseignement secondaire et le Réseau pour l'enseignement des sciences. Les programmes portent notamment sur l'éducation intégratrice et l'éducation au service du développement durable ; dans ce même contexte, une étude sur la diversité culturelle a récemment été réalisée dans cinq pays d'Amérique latine.

101. *Gestion des systèmes d'enseignement : permettre aux systèmes d'être plus souples et d'offrir de véritables possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.* Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation et la CEPALC ont organisé un séminaire de haut niveau rassemblant des ministres de l'éducation et des finances sur le thème « Le financement et la gestion de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes » (juin 2004). Les pays se sont dits résolus à obtenir un soutien financier et à mieux gérer les ressources. Une stratégie de suivi a été définie. Exécutés dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, les programmes relatifs à l'éducation et à l'alphabétisation des jeunes et des adultes représentent un autre aspect des travaux du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation.

102. *La responsabilité sociale de l'éducation : une nécessité pour obtenir des engagements quant à son développement et ses résultats.* Une vaste mobilisation de partenaires et de parties prenantes a été favorisée pour donner suite à cet axe stratégique, comme le Réseau régional de parlementaires, dont le site Web sera prochainement en ligne. Le Bureau régional de l'UNESCO encourage également le Forum sur l'éducation de qualité pour tous (Chili) à promouvoir la participation de la société à l'EPT.

Bureau de l'UNESCO à La Havane (y compris Bureau régional pour la culture en Amérique latine et dans les Caraïbes)

103. Le Bureau de La Havane œuvre de concert avec les autorités locales, nationales et régionales d'Amérique latine pour faire ratifier les principaux instruments normatifs de l'UNESCO concernant la protection culturelle. De nombreuses ratifications des divers instruments en cause ont pu être obtenues.

104. Des études ont été réalisées en Amérique latine pour définir la dimension économique de la culture, et ce en évaluant son impact dans le PIB des pays concernés et sur l'emploi. Il ressort des résultats que les services culturels représentent entre 1 et 6,7 % du PIB.

105. De nombreuses politiques culturelles soulignent la nécessité de reconnaître la contribution essentielle des communautés autochtones et des populations d'origine africaine à la culture latino-américaine. Les commissions nationales ont fait le point de la contribution des populations autochtones et des populations d'origine africaine à la culture lors de la 13^e Conférence régionale quadriennale et statutaire des commissions nationales pour l'UNESCO de la région Amérique latine et Caraïbes (Oranjestad, Aruba, 3-7 mai 2004).

106. De nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont mis en place des organismes publics chargés de définir des politiques et institutions culturelles, comme le Conseil national chilien pour la culture et les arts et le Ministère d'État pour la culture au Venezuela.

107. La collaboration avec le Forum des ministres de la culture d'Amérique latine et des Caraïbes a été renforcée et des questions touchant l'intégration culturelle et la consolidation des systèmes culturels nationaux dans la région ont été abordées. Le Forum a bénéficié du soutien du Bureau régional pour la culture en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a accueilli son secrétariat technique et géré le « Portail de la culture latino-américaine et de la culture caraïbe ».

108. Le Réseau régional d'instituts de recherche sur les religions afro-américaines a été récemment créé pour analyser la nature et le rôle de la culture afro-américaine en Amérique latine et dans les Caraïbes et la manière dont cette culture est prise en compte dans les plans de développement. Le Réseau encourage également la solidarité internationale entre les participants.

109. Le Réseau de spécialistes latino-américains a fait observer que de nombreux programmes de prévention et de traitement du VIH/sida avaient échoué car ils n'avaient pas pris en compte le contexte culturel de la population bénéficiaire. Cela était particulièrement évident dans le cadre des programmes de prévention du VIH/sida destinés aux populations autochtones.

110. L'UNESCO a renforcé sa coopération avec la Réunion interparlementaire pour la culture (PARLATINO), qui a récemment adopté un plan d'action pour le Mexique prévoyant une collaboration spécifique avec l'UNESCO en matière culturelle. Elle a également lancé un appel en vue de promouvoir la ratification des conventions visant à protéger le patrimoine culturel, en particulier la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

111. Parmi les activités tendant à favoriser la diversité culturelle à Cuba, il convient de citer le nouveau Festival du cinéma latino-américain, le Festival des Caraïbes, la Foire internationale du livre, la Foire et l'exposition internationales d'objets artisanaux, le Festival du cinéma pauvre (à petit budget), le Festival mondial de théâtre amateur pour enfants et la création d'une nouvelle chaîne de télévision éducative.

112. De nouveaux sites cubains ont été proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et la Commission nationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été créée en décembre 2004 pour promouvoir des politiques culturelles visant à protéger ce patrimoine.

113. En République dominicaine, des politiques culturelles novatrices ont été formulées pour renforcer les politiques de préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel, pour promouvoir la participation active de tous les citoyens à la sauvegarde du patrimoine culturel, des valeurs, de la mémoire collective et de l'identité culturelle et pour consolider les industries culturelles grâce à la création de l'Institut national du film et de la Direction

nationale pour le développement des industries culturelles. Un appui a également été apporté au développement de l'artisanat et de l'industrie du livre aux fins de création littéraire, ainsi qu'à l'Orchestre symphonique d'enfants et de jeunes.

114. En Haïti, la préparation du Cadre de coopération intérimaire (CCI), dont l'objet est d'assurer le redressement et la prospérité économiques du pays, a été menée à bien.

115. Les Haïtiens semblent perdre de plus en plus leur identité, tandis que leur patrimoine matériel et spirituel se détériore peu à peu. Les institutions culturelles du pays ne sont pas à même de juguler ce déclin général. Les industries culturelles n'ont reçu des pouvoirs publics et de sources privées qu'un soutien minimal.

116. La stratégie de transition définie par le CCI pour Haïti et approuvée par les autorités nationales renforce les mesures visant à développer : les capacités des institutions culturelles et le rôle de la culture dans la promotion d'une société pluraliste ; à sauvegarder, protéger et gérer le patrimoine culturel matériel et immatériel ; et à protéger et promouvoir la culture haïtienne moyennant le renforcement des arts et artisanats nationaux et des productions culturelles. La stratégie souligne également la nécessité d'accroître le rôle de la culture dans l'éducation populaire et les activités économiques au service du développement durable dans le pays.

117. Aruba, membre autonome distinct des Pays-Bas depuis 1986, renforce ses institutions et politiques culturelles. Selon la Commission nationale d'Aruba pour l'UNESCO, 40 % environ de la population se compose d'étrangers, dont la moitié sont des migrants illégaux. Depuis 2003, des efforts sont déployés pour faire du papiamento la langue officielle du système éducatif, parallèlement au néerlandais et à l'anglais. Pour améliorer l'usage de cette langue, un dictionnaire de papiamento est actuellement établi par des spécialistes. Des recherches sur la population autochtone d'Aruba sont également encouragées.

Bureau de l'UNESCO à Quito

118. La région andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela) a dû faire face à des troubles accompagnés d'événements politiques et sociaux très importants dans les domaines suivants : gouvernance, sécurité, droits de l'homme, démocratie et stabilité économique et sociale.

119. Tous les pays ont adopté, dans leurs politiques nationales, les huit OMD qui servent de cadre aux programmes prioritaires. Dans ce contexte, l'Éducation pour tous, la Décennie pour l'alphabétisation 2003-2013 et la Décennie pour l'éducation au service du développement durable 2004-2014 sont prises en compte dans les politiques gouvernementales.

120. Les gouvernements appuient la réforme de l'ONU. Il convient de noter que les politiques nationales mises en œuvre à l'appui de la coopération nationale sont plus cohérentes et plus rigoureuses. Les organismes internationaux de financement mettent l'accent sur « la stabilité économique », considérant qu'elle apporte une contribution majeure aux politiques sociales visant à réduire la pauvreté et à promouvoir l'équité et la cohésion sociales.

121. En décembre 2004, à Cuzco (Pérou), les chefs d'État des nations sud-américaines ont institué la nouvelle Communauté des nations sud-américaines, dont l'objet est d'accroître la coopération entre ces pays au cours des quatre prochaines années.

122. L'immense biodiversité de la sous-région, où l'Amazonie représente 40 % de la biodiversité mondiale et un pourcentage analogue des ressources en eau douce du monde, a attiré l'attention de la communauté internationale. De même, les sites du patrimoine mondial de cette sous-région inspirent un intérêt grandissant à l'échelle de la planète.

Bureau multipays de Kingston

123. Le Bureau multipays de Kingston dessert 20 pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes, dont 15 sont membres de la CARICOM. Bien que cette région soit politiquement stable et soit dotée depuis longtemps de solides institutions démocratiques, la situation économique est variable selon les pays, certains connaissant une forte croissance économique tandis que d'autres ont enregistré un déclin de leur économie. Les répercussions négatives de la chute des prix des produits de base (sucre et banane) et la disparition du traitement préférentiel accordé aux pays ACP menacent la stabilité économique de plusieurs pays de la région.

124. La vulnérabilité écologique de nombreux pays des Caraïbes, qui a été particulièrement évidente pendant la saison des cyclones en 2004, fait ressortir la nécessité de développer la planification préalable aux catastrophes et le soutien fourni pour atténuer leurs effets, domaine dans lequel des partenaires des Nations Unies et d'autres donateurs intensifient leurs efforts de coopération. Il faut que tous les partenaires du développement se penchent sur la question de la dépendance économique de la plupart de ces pays à l'égard du tourisme et sur l'impact que les catastrophes naturelles ont sur leurs fragiles économies.

125. La conférence récemment organisée à Mexico avec le soutien de l'UNESCO/PNUE sur le système d'alerte aux tsunamis et aux dangers côtiers a reconnu le rôle que joue l'UNESCO, à travers la COI/IOCARIBE, en aidant les États membres de la région des Caraïbes à se doter de moyens d'alerte rapide à l'échelle régionale. Les résultats du travail accompli avec la Caribbean Disaster Emergency Response Agency (CDERA, agence d'intervention d'urgence en cas de catastrophe dans les Caraïbes) sur la formation aux médias pour la planification préalable en cas de catastrophe ont été communiqués aux organismes des Nations Unies et aux donateurs participant à la gestion des catastrophes en vue de l'extension des programmes d'information du public. Les activités récemment menées pour aider les États membres dans la désignation de réserves de biosphère, ainsi que le soutien accordé au tourisme écologique dans le cadre du projet transversal YouthPath (Réduction de la pauvreté chez les jeunes grâce au tourisme et au patrimoine), ont ouvert de nouvelles voies de coopération avec certains organismes des Nations Unies, en l'espèce le PNUE et le PNUD.

126. Le développement socioéconomique de la région de la CARICOM est également compromis par l'augmentation des taux de criminalité et de violence. La forte poussée de la criminalité dans de nombreux pays, ajoutée au trafic illicite de stupéfiants, compromet gravement le développement de plusieurs pays. Il en résulte une migration de travailleurs qualifiés qui quittent la région, ce qui affecte particulièrement les secteurs de l'éducation et de la santé. L'UNESCO a commencé à mettre en place de nouveaux partenariats avec des organismes des Nations Unies pour s'attaquer au problème de la violence dans les établissements scolaires et son incidence sur la qualité de l'éducation en général.

127. Notre intervention récente en Jamaïque pour aider le gouvernement à engager un dialogue sur l'approche à mettre en œuvre à l'échelle de tout le secteur dans la réforme de l'éducation est un premier pas important dans la recherche d'une solution à ce problème crucial. Toute l'équipe de pays des Nations Unies participe à cette tâche.

128. Le taux alarmant d'infection par le VIH/sida dans la région affecte la situation socioéconomique de certains pays. L'UNESCO participe à la riposte mise en œuvre à l'échelle des Nations Unies en veillant au renforcement des capacités principalement dans le secteur de l'éducation. L'UNICEF, l'ONUSIDA et l'OIT collaborent activement avec l'UNESCO dans ce domaine. La Banque mondiale et d'autres donateurs, notamment des organismes des Nations Unies à l'échelon des pays, ont été encouragés à coopérer avec nous afin de modifier l'approche adoptée en mettant plus l'accent sur l'éducation que sur la santé. Il faut accorder une place plus importante aux programmes indispensables dans le domaine de la culture et de la communication pour enrayer la pandémie.

129. L'atténuation de la pauvreté et la réalisation des OMD demeurent une priorité pour les organismes du système des Nations Unies dans la région de la CARICOM. Les analyses socioéconomiques actuellement réalisées pour l'établissement des BCP/PNUAD sont utiles aux équipes de pays des Nations Unies pour identifier de nouvelles possibilités de programmation conjointe et de coopération renforcée. Ainsi, l'UNESCO a mis récemment quelques succès à son actif avec la signature d'un mémorandum d'accord avec le programme de petites bourses du PNUD dans les Caraïbes orientales et le Bureau régional des Caraïbes de l'OIT et avec l'augmentation du financement du projet YouthPath, qui est désormais mis en œuvre dans huit pays membres de la CARICOM. Il est également probable que l'Organisation mondiale du tourisme se joindra à cette initiative de lutte contre la pauvreté chez les jeunes menée sous l'impulsion de l'UNESCO. Le travail accompli par l'UNESCO pour favoriser le développement des industries culturelles, notamment du tourisme lié au patrimoine, est certes remarquable, mais des efforts plus importants doivent être faits en partenariat avec des gouvernements et des donateurs.

130. En novembre 2005, le Marché unique économique de la CARICOM (CSME) devrait être mis en place, ce qui facilitera la libre circulation de la main-d'œuvre et permettra aux pays, régions et secteurs défavorisés d'utiliser les services du Fonds de développement. Ce processus d'intégration facilitera également les activités menées par le Bureau multipays pour appuyer les programmes régionaux.

131. Une autre tâche dont l'UNESCO doit s'acquitter dans les Caraïbes est de participer à l'établissement des BCP/PNUAD. Ces processus sont en cours en Jamaïque, à la Barbade et dans les pays de l'OECS, au Guyana et au Suriname. La désignation récente de la CCA comme organisme chef de file pour le Groupe thématique sur l'éducation en Jamaïque offrira une opportunité de resserrement des liens de coopération avec les partenaires des Nations Unies à l'échelon des pays.

Bureau multipays de San José

132. Les gouvernements des pays d'Amérique centrale et du Panama ont fait des efforts remarquables pour améliorer leurs indicateurs du développement humain, en particulier en concevant et en mettant en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté. Les présidents et les chefs de gouvernement des États centraméricains, réunis pour faire avancer la coopération dans l'ensemble de la région, ont abordé diverses questions telles que l'élimination de la violence et la prévention du VIH/sida dans la Déclaration de Tegucigalpa adoptée le 30 juin et dans laquelle ils ont également pris acte de l'aide que l'UNESCO leur a proposée pour s'attaquer au problème de la violence des « maras ».

133. Le Bureau multipays a sensiblement renforcé ses relations avec les gouvernements nationaux et les institutions et organisations locales et régionales au cours des 18 derniers mois et il a répondu aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées dans la région. Dans

le cadre du plan stratégique multipays pour l'Amérique centrale, des activités ont été entreprises pour promouvoir les objectifs de l'EPT, la diversité culturelle et la liberté d'expression et le pluralisme des médias qui sont la condition première du développement de la démocratie.

134. La coopération interinstitutions a été encouragée par plusieurs manifestations : la réunion des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur la réduction des risques et des catastrophes (El Salvador, septembre 2004), la réunion régionale technique consacrée à la « stratégie de communication et d'information du public pour la réduction des risques et des catastrophes » (Guatemala, août 2005) et la conférence internationale sur l'esclavage et son impact sur la société actuelle (Panama, 2004).

Bureau de l'UNESCO à Montevideo

Argentine

135. En termes réels, le PIB a progressé de 9 % en 2004 et en 2005 sa croissance devrait être de 6,5 %. De nouvelles réformes seront nécessaires pour jeter les bases d'une croissance durable à long terme. À cette fin, il faut renforcer le secteur bancaire et améliorer les relations entre gouvernements fédéraux et administrations provinciales en matière de finances publiques.

136. Un tribunal d'appel à New York a jugé que le pays pouvait procéder à un échange de créances d'un montant record s'élevant à plus de 100 milliards de dollars en obligations, en souffrance et en intérêts moratoires. Ce compromis marque une étape importante dans les efforts faits par l'Argentine pour normaliser ses relations avec ses créanciers étrangers. Mais le FMI continuera à faire pression sur le gouvernement pour qu'il trouve un accord avec les créanciers qui ne sont pas visés par ce compromis, et considérés tous ensemble détiennent 19,5 milliards de dollars en obligations en souffrance. Bien que le Fonds ait autorisé le pays à retarder le paiement de 2,5 milliards de dollars d'emprunts, aucun accord global n'a encore été trouvé concernant le remboursement des emprunts. Un accord pourrait être conclu d'ici le mois d'août, mais il est probable qu'il sera repoussé jusqu'à la tenue des élections législatives en octobre.

Paraguay

137. Le Paraguay est l'un des pays d'Amérique du Sud ayant la population la plus homogène du point de vue racial et c'est l'un des pays les moins densément peuplés du continent. À 95 %, les Paraguayens sont des Métis - de double souche espagnole et amérindienne - bien que nombre d'entre eux ne parlent que le guarani qui est la langue des populations autochtones. Les autres habitants sont soit bilingues, soit uniquement hispanophones. Il existe une importante communauté japonaise comptant 200.000 personnes, résultat d'un mouvement migratoire survenu après la seconde guerre mondiale.

138. Le Paraguay étant dépourvu de ressources minérales importantes, son économie est essentiellement tournée vers l'agriculture. Dans les années 1990, elle a connu une croissance lente mais régulière, mais en 2002 elle a été gravement ébranlée, en partie à cause de la crise financière qui a secoué l'Argentine, pays voisin. Des prêts d'urgence - subordonnés à la réalisation de réformes économiques - ont été négociés avec le FMI. Le Paraguay est devenu un centre régional pour la contrebande, le blanchiment d'argent et le crime organisé. Le développement de la grande agriculture commerciale, la forte croissance démographique et le déboisement ont entraîné une augmentation brutale du nombre de familles sans terre. Cela a

provoqué un exode rural massif, qui a provoqué un développement rapide des bidonvilles. La pauvreté touche environ 60 % de la population.

Uruguay

139. L'Uruguay connaît depuis longtemps une situation plus satisfaisante que bien d'autres pays d'Amérique du Sud et il est réputé pour les progrès qu'il a accomplis dans le domaine de l'éducation, son système de protection sociale avancé et sa législation libérale touchant des questions sociales telles que le divorce. Il a été l'un des premiers pays d'Amérique latine à mettre en place un système de protection sociale public, financé à l'aide des taxes relativement élevées imposées à l'industrie. Il est devenu un modèle en ce qui concerne la prise en charge des personnes âgées, qui constituent un pourcentage proportionnellement élevé de la population. Son industrie touristique est de plus en plus importante et son économie a également bénéficié des recettes substantielles provenant des opérations bancaires extraterritoriales. Toutefois, la dépendance de l'Uruguay à l'égard de l'élevage et des exportations de produits animaux fait qu'il est désormais à la merci des fluctuations des prix des produits de base sur le marché international. Les récessions dont ont été victimes le Brésil et l'Argentine - ses principaux marchés d'exportation et sources de touristes - ont plongé l'Uruguay dans une crise économique en 2002. Les versements que le Fonds monétaire international (FMI) lui a accordés et la restructuration de la dette extérieure ont rendu possible un fragile redressement. Toutefois, depuis la récession, de nombreux Uruguayens vivent dans la pauvreté.

140. M. Tabaré Vázquez a été intronisé chef de l'État uruguayen en mars 2005. Lorsqu'il a pris ses fonctions, il a annoncé l'adoption d'un plan d'urgence de 100 millions de dollars pour aider les pauvres et a promis qu'une enquête serait réalisée sur les disparitions d'opposants à la dictature militaire dans les années 1970 et les années 1980.

Cent soixante-douzième session

172 EX/4
Partie II
PARIS, le 19 août 2005
Original anglais/français

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

PARTIE II

**Ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution
portant ouverture de crédits pour 2004-2005**

et

**Tableau de bord de l'exécution du programme en 2004-2005 (document 32 C/5 approuvé)
État au 30 juin 2005 (non vérifié)**

N° 36

RÉSUMÉ

La Partie II du document 172 EX/4 contient :

- A. Le rapport du Directeur général sur les ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005 : conformément à la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005 (résolution 32 C/85, paragraphes A (b) et (e)), le Directeur général présente au Conseil exécutif :
- (i) un rapport sur les ajustements des crédits approuvés pour 2004-2005, pour tenir compte des dons et contributions spéciales reçus depuis la dernière session du Conseil exécutif,
 - (ii) les virements de crédits du Titre IV du budget proposés pour couvrir les augmentations des dépenses de personnel imputables à des facteurs statutaires et autres.

Décision requise : paragraphe 11.

- B. Le tableau de bord de l'exécution du programme en 2004-2005 (document 32 C/5 approuvé) au 30 juin 2005.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

A. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA RÉOLUTION PORTANT OUVERTURE DE CRÉDITS POUR 2004-2005

A.I Ajustements des crédits approuvés pour 2004-2005 pour tenir compte des dons et des contributions spéciales reçus depuis la dernière session du Conseil exécutif

A.II Virements de crédits du Titre IV du budget proposés pour couvrir les augmentations des dépenses de personnel imputables à des facteurs statutaires ou autres

ANNEXE Tableau révisé des ouvertures de crédits pour 2004-2005

B. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

TABLEAU DE BORD - Exécution du programme au 30 juin 2005

Tableau 1	Exécution globale par article budgétaire principal - Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires (Dépenses, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation)
Tableau 2(A)	Exécution du programme par article budgétaire principal et par source de financement principale - Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires (Dépenses, à l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation)
Tableau 2(B)	Exécution du programme par article budgétaire principal à l'aide des fonds reportés de l'exercice 2002-2003
Tableau 2(C)	Exécution du programme par article budgétaire principal à l'aide de la contribution des États-Unis d'Amérique au budget 2002-2003
Tableau 3	Utilisation des fonds décentralisés par article budgétaire principal et par région
Tableau 4	Dépenses au titre de l'assistance temporaire, des voyages en mission et des services contractuels
Tableau 5	Exécution du Programme de participation par région
Tableau 6	État des effectifs et dépenses de personnel
<i>Figure 1</i>	<i>Programmes opérationnels extrabudgétaires par source de fonds et par grand programme</i>
<i>Figure 2</i>	<i>Programmes opérationnels extrabudgétaires : allocations et dépenses</i>
Tableau 7	Exécution de programmes extrabudgétaires par source de financement
Tableau 8	Exécution des programmes extrabudgétaires par donateur et par région
Tableau 9	Exécution des programmes extrabudgétaires par secteur
Tableau 10	Ressources extrabudgétaires gérées par l'UNESCO et ses instituts, par donateur
Tableau 11	Ventilation des fonds gérés par les instituts de l'UNESCO

ANNEXE Tableau détaillé de la situation du budget ordinaire par axe d'action

INTRODUCTION

1. Pour la 170^e session du Conseil exécutif, les informations précédemment présentées dans des documents distincts, à savoir le « **Rapport sur les ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits** » et le « **Tableau de bord de l'exécution du programme** » ont été regroupés dans un seul document afin de faciliter un examen synthétique et efficace de la situation budgétaire globale. Le présent document suit cette présentation et comprend les deux parties suivantes :

Partie A Rapport du Directeur général sur les ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005

Partie B « Tableau de bord de l'exécution du programme » au 30 juin 2005.

2. Comme dans le document présenté à la précédente session du Conseil exécutif, le Tableau de bord entend présenter un état global de la situation des fonds ordinaires et des ressources extrabudgétaires représentés pour l'essentiel par les tableaux 1, 2 et 3. Les dépenses relatives aux fonds extrabudgétaires, qui servent d'ordinaire à financer des projets pluriannuels, sont présentées sur une base annuelle afin de refléter le cycle effectif de gestion des ressources extrabudgétaires. Les chiffres qui figurent dans tout le Tableau de bord sont provisoires à la fin du mois de juin 2005.

3. De même, comme dans le précédent Tableau de bord, l'analyse des dépenses par poste est centrée sur trois principaux postes que les États membres ont particulièrement tenu à examiner, à savoir l'assistance temporaire, les voyages officiels et les services contractuels (voir décision 166 EX/3.1.1). Cette analyse figure au **tableau 4**.

4. En ce qui concerne les six tableaux figurant dans le document 170 EX/4 Partie II qui avaient trait à la représentation statique du budget du 32 C/5 approuvé, le contenu de quatre d'entre eux reste inchangé pendant tout l'exercice biennal ; ils ne seront donc plus présentés que dans le premier Tableau de bord de chaque exercice. Cependant, les deux tableaux relatifs à l'évolution des fonds extrabudgétaires sont conservés, et ils seront présentés à chaque session du Conseil exécutif.

5. Comme d'habitude, les activités prévues au titre du budget ordinaire figurant dans l'**annexe** de la partie B dont le taux d'exécution est supérieur à 90 % ou inférieur à 60 % sont assorties d'explications conformément aux décisions 160 EX/3.1.1 et 164 EX/3.1.1, dans lesquelles le Directeur général a été invité à inclure « dans les futurs rapports sur l'exécution du Programme et budget, une section distincte dans laquelle seront indiquées, avec des explications pertinentes, les activités pour lesquelles il existera un écart de plus ou moins 15 % entre les dépenses effectives et les dépenses prévues ».

PARTIE A

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA RÉOLUTION PORTANT OUVERTURE DE CRÉDITS POUR 2004-2005

I

Ajustements des crédits approuvés pour 2004-2005 pour tenir compte des dons et des contributions spéciales reçus depuis la dernière session du Conseil exécutif

6. Conformément à l'alinéa (b) du paragraphe A de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005, le Directeur général est autorisé à accepter et à ajouter aux crédits approuvés pour 2004-2005 des contributions volontaires, donations, dons, legs et subventions, ainsi que des montants versés par des gouvernements pour contribuer au financement des frais de fonctionnement d'unités permanentes hors Siège. Le Directeur général a le plaisir de fournir ci-dessous des informations sur les dons et les contributions spéciales reçus après la mise au point finale du document 171 EX/4 Partie II :

Source	But	Montant \$
--------	-----	---------------

Grand programme I - Éducation

(paragraphe 01001-01606 du document 32 C/5 approuvé)

A. Gouvernements

• Ambassade de France, Kaboul	Remise en état des laboratoires de l'Institut pédagogique d'Herat	14.863
• Commission nationale allemande	Contribution au tirage à 1.300 exemplaires de la deuxième édition du Dossier éducatif sur le patrimoine mondial	13.445
• Gouvernement chilien	Contribution au site Web de la Commission nationale chilienne	8.595
• Gouvernement chilien	Contribution au séminaire annuel du Réseau du système des écoles associées au Chili	12.284
• Principauté de Monaco	Contribution destinée au projet « Renforcer les capacités des femmes pour promouvoir l'éducation des enfants en zone rurale au Burkina Faso »	35.000

B. Autres contributions

• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Beyrouth	Contribution à la réunion régionale d'experts sur l'élaboration de mesures et de tests d'apprentissage	10.000
--	--	--------

Source	But	Montant \$
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Rabat	Contribution au Séminaire de formation VIH/sida au profit des enfants des rues, Niamey, 30 mai - 3 juin	2.475
• Coopération canadienne	Contribution aux activités du projet « Culture de la paix » à Yaoundé	1.624
• CONCERN, Nairobi	Contribution au projet du PEER en 2003	9.276
• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Kingston	Contribution au projet régional sur le VIH/sida	4.000
• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Beyrouth	Contribution au projet « Planification de la mise en œuvre de l'EPT »	2.500
• Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Abuja	Contribution à un atelier national sur l'importance de la mise en commun des informations sur les activités en matière de VIH/sida au Nigéria	23.997
• Groupe de coopération technique horizontale	Contribution à l'organisation d'un forum sur le VIH/sida	20.430
• Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	Contribution au Prix Jonathan Mann	1.000
• Agence suisse pour le développement et la coopération, Maputo	Contribution de la Direction du développement et de la coopération	1.250
• Banque mondiale, Dakar	Contribution au Forum régional sur l'Éducation pour tous	144.500
• Banque mondiale	Contribution au « Suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur », Paris, 23-25 juin 2003	20.000
• Banque mondiale	Contribution aux activités de soutien de la coordination du Secrétariat de l'INEE	95.000
• UNICEF, Islamabad	Contribution aux activités de mobilisation des communautés pour la mise en œuvre de l'EPT au Pakistan	14.970
• UNICEF, Beyrouth	Contribution à la Politique de la jeunesse	10.996

Source	But	Montant \$
• ASDI	Contribution au financement des activités du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous	52.060
• Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	Contribution au document de référence technique sur l'éducation pour le deuxième rapport régional sur les OMD	20.000
• Comité japonais d'aide aux enfants de Bam	Contribution à la construction d'un groupe scolaire modèle à Bam	37.500
• Internationale de l'éducation	Contribution versée à la Division de l'enseignement supérieur	5.188
• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Contribution à l'atelier « Nourrir les esprits pour combattre la faim », Santiago (Chili) 26-27 février 2004	10.000
• Centre d'information des Nations Unies	Contribution au RéSEAU et évaluation	1.175
• Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Rabat	Contribution destinée à la relance des centres pour jeunes dans les zones rurales	36.574
• Université des Nations Unies (UNU)	Contribution à l'élaboration de moyens didactiques/études de cas en vue de renforcer la coopération régionale et la mise en commun d'innovations sur les programmes, pratiques et politiques d'EDD	6.500
• Instituto Sangari de Ensino, Brésil	Contribution aux activités de publication et de coopération dans le domaine de l'éducation de l'Institut Sangari	5.858
• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Dakar	Ajustement des frais bancaires afférents à la contribution aux activités de réduction de la pauvreté	77
• Banque mondiale, Dakar	Ajustement des frais bancaires afférents à la contribution à l'atelier sur l'apprentissage à distance en ligne pour les pays francophones	(78)
Total, GP I		621.059

Source	But	Montant \$
--------	-----	---------------

Grand programme II - Sciences exactes et naturelles

(paragraphe 02001-02607 du document 32 C/5 approuvé)

A. Gouvernements

- | | | |
|---|---|--------|
| • Délégation de Cuba | Contribution aux prix internationaux de sciences de l'UNESCO - Prix Carlos J. Finlay (microbiologie) | 5.000 |
| • Ministère britannique du développement international (DFID) | Contribution aux programmes et activités conjoints UNESCO/Royaume-Uni en matière de renforcement du partenariat international en sciences exactes et naturelles | 48.000 |

B. Autres contributions

- | | | |
|---|---|---------|
| • Caja de Ahorros del Mediterraneo, Espagne | Contribution à l'activité du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) sur la gouvernance de l'eau | 822 |
| • Institut de recherche sur les travaux publics (PWRI), Japon | Contribution destinée au Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM) | 264.150 |
| • Compagnie générale des eaux | Contribution à des ouvrages de sensibilisation sur les phénomènes d'interaction liés à l'eau | 4.642 |
| • Banque mondiale | Contribution aux activités de l'UNESCO dans le cadre de l'Évaluation internationale des sciences et techniques agricoles appliquées au développement (IAASTD) | 60.000 |
| • Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) | Contribution aux activités PNUE/UNESCO dans le cadre de l'Évaluation internationale des sciences et techniques agricoles appliquées au développement (IAASTD) | 110.000 |
| • Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) | Seconde contribution au Mémorandum d'accord UNESCO/PNUE relatif à la coopération au programme Apell et à son extension au domaine des catastrophes naturelles | 6.250 |
| • Fondation Lighthouse, Allemagne | Deuxième contribution au projet « Vision des jeunes sur la vie dans les îles » | 12.970 |

Source	But	Montant \$
• National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis	Quatrième (et dernière) contribution au Projet CSI relatif aux populations autochtones vivant dans les zones marines protégées de la mer d'Andaman en Thaïlande	5.000
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)	Contribution à la production d'une mini-bibliothèque (cinq brochures) dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable	9.975
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)	Contribution à la publication d'un ouvrage de référence sur les politiques scientifiques et technologiques	19.975
• International Society for Optical Engineering (SPIE)	Contribution à des activités au titre du projet « L'apprentissage actif dans le domaine de l'optique » de l'UNESCO	5.000
• Dubai Aluminium	Contribution à la promotion du renforcement des capacités et de l'éducation en matière de technologies de gestion des déchets	29.916
• Fondation Kalinga Trust	Contribution au Prix Kalinga de vulgarisation scientifique	7.095
• Fondation Indicolite, Zurich	Contribution à la célébration de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement	25.000
Total, GP II		613.795

Grand programme III - Sciences sociales et humaines

(paragraphes 03001-03606 du document 32 C/5 approuvé)

A. Gouvernements

- | | | |
|-------------------------------|--|--------|
| • République islamique d'Iran | Contribution au « Prix Avicenne d'éthique scientifique » | 30.000 |
|-------------------------------|--|--------|

B. Autres contributions

- | | | |
|--------------------|---|-------|
| • OSKLEN | Contribution à des partenariats pour la culture de la paix, la jeunesse et la citoyenneté, Brasilia | 1.131 |
| • LaFarge, Beijing | Contribution à l'activité « Beijing Beijing » | 5.420 |

Source	But	Montant \$
• Électricité de France (EDF), Beijing	Contribution à l'activité « Durabilité sociale des villes historiques d'Asie »	4.092
Total, GP III		40.643

Grand programme IV - Culture

(paragraphe 04001-04607 du document 32 C/5 approuvé)

A. Gouvernements

• Ministère de l'enseignement supérieur ; Ministère de l'éducation de base ; Ministère de l'enseignement secondaire ; et Ministère du tourisme, Cameroun	Contribution à la préparation du colloque sur le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti (la première république noire), Yaoundé, 19-22 avril 2005	69.205
• Commission nationale coréenne pour l'UNESCO	Contribution à la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels	1.146
• Gouvernement de la principauté d'Andorre	Contribution au développement de l'écotourisme culturel dans les régions montagneuses d'Asie du Centre et de l'Est	19.084

B. Autres contributions

• Swiss Development Corporation, Népal	Contribution du dialogue interculturel et du pluralisme au respect de la diversité culturelle	4.250
• ICCROM, Yaoundé, Cameroun	Contribution à un atelier de promotion du patrimoine mondial	13.269
• Qatar Tourism Authority	Contribution pour des consultants chargés d'une étude préparatoire à l'inscription du Khor Al-Odaïd sur la Liste du patrimoine mondial	29.916
• INRAP	Contribution à la diversité culturelle, grand Maghreb	6.106
• Secrétariat exécutif de la Convention Andrés Bello	Contribution à la publication de l'ouvrage « Patrimonio Mundial en la Región Andina »	6.333

Source	But	Montant \$
• FONSAI	Contribution à la publication de l'ouvrage « Patrimonio Mundial en la Región Andina »	12.966
• The Japan Foundation Ark Mori	Contribution à la sauvegarde du patrimoine culturel par le développement de la poterie et de la céramique artisanale en Afghanistan	16.472
• Banque mondiale	Contribution à l'atelier international sur la conservation postsismique du patrimoine architectural en terre, Bam, 17-20 avril 2004	20.000
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)	Contribution au projet de création de systèmes du programme « Trésors humains vivants »	15.225
• Union Bank for Savings and Investment	Contribution à l'Atelier régional sur la musique traditionnelle (Amman)	494
• M. Mohyi Eldeen Izat Quandour	Contribution à l'Atelier régional sur la musique traditionnelle (Amman)	282
• International Pyramids	Contribution à l'Atelier régional sur la musique traditionnelle (Amman)	499
• Activités de collecte de fonds (Amman)	Contribution à l'Atelier régional sur la musique traditionnelle (Amman)	1.961
Total, GP IV		217.208

Grand programme V - Communication et information

(paragraphe 05001-05606 du document 32 C/5 approuvé)

A. Gouvernements

- | | | |
|---|---|--------|
| • Centre national d'informatique, Ministère des technologies de la communication et de l'information, Gouvernement indien | Contribution au financement d'activités de suivi du programme phare régional « Les TIC pour atteindre les exclus » en Asie et dans le Pacifique | 10.009 |
|---|---|--------|

B. Autres contributions

- | | | |
|---|--|--------|
| • Institut international pour la communication et le développement (IICD) | Contribution au projet : « La société de l'information au service du réseau de développement en Équateur - Infodesarrollo.ec » | 36.506 |
|---|--|--------|

Source	But	Montant \$
• Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)	Contribution à la réunion technique préparatoire pour la région Amérique latine/ Caraïbes du Sommet mondial sur la société de l'information et de la 10 ^e réunion consultative biennale pour le Programme INFOLAC	18.000
• Fondation Coca-Cola	Contribution aux activités sur le VIH/sida au Cameroun	27.929
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Rabat	Contribution à la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information (Tunis 2005)	3.975
• Accounts Payable Intel Corporation (INTEL)	Contribution à la conférence « Les TIC pour la formation au service du développement : les facteurs clés de réussite »	20.000
• Conseil national de lutte contre le sida (CNLS)	Contribution au projet « Partenariat pour la communication sur le VIH/sida et la promotion de la santé au Cameroun »	61.221
• Direction du développement et de la coopération (DDC)	Contribution à la Journée mondiale de la liberté de la presse, Conférence de Dakar (Sénégal) 1 ^{er} -3 mai 2005	14.988
• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bujumbura	Contribution à l'activité « Mission de consultation auprès du Ministère de la communication du Burundi pour proposer une politique nationale de communication et information pour la bonne gouvernance et le développement »	10.000
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Rabat	Contribution à la création d'un Portail INFOJEUNESSE	8.975
Total, GP V		211.603

Titre II.C - Services liés au programme

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme (BSP)

A. Gouvernements

- | | | |
|--|---|--------|
| • Délégation de la République islamique d'Iran | Contribution à la visite du Président Khatami au Siège (5 avril 2005) | 21.401 |
|--|---|--------|

Source	But	Montant \$
• Délégation de la Grèce	Contribution à la préparation de plusieurs projets pilotes concrets sur le thème « genre et VIH/sida » en collaboration avec la Coalition mondiale des entreprises contre le VIH/sida en 2006	7.782
B. Autres contributions		
• Commission européenne	Contribution (2 ^e tranche) au Forum Euro-Méditerranée, 17-19 janvier 2004	78.597
• Organisation de la Conférence islamique (OCI)	Contribution à l'activité : « Encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations au travers d'actions concrètes et durables », Rabat 14-16 juin 2005	49.980
• Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO)	Contribution à l'activité : « Encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations au travers d'actions concrètes et durables », Rabat 14-16 juin 2005	19.980
• Centre danois pour la culture et le développement (DCCD)	Contribution à l'activité : « Encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations au travers d'actions concrètes et durables », Rabat 14-16 juin 2005	29.149
• Peugeot Sodexa	Contribution à la mise en place et à la préparation de l'exposition internationale « Art-Robe : Artistes femmes à la croisée de l'art et de la mode » au Siège de l'UNESCO, 7-25 mars 2005 dans le cadre des célébrations du 8 mars 2005	6.485
• Association du dialogue interculturel et interreligieux, Paris	Donation dans le cadre du colloque « Femmes et religion » du 8 mars 2005, Journée internationale de la femme	284
Total, BSP		213.658

Source	But	Montant \$
--------	-----	---------------

Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration

Coûts indirects pour les bureaux hors Siège au titre de la gestion et de la coordination des unités hors Siège (BFC)

Les contributions suivantes ont été versées par des gouvernements au titre des frais de fonctionnement des unités hors Siège :

• Kenya	Bureau de Nairobi	13.440
• Népal	Bureau de Katmandou	15.570
• Pakistan	Bureau d'Islamabad	19.771
• Samoa	Bureau d'Apia	20.402
• Bangladesh	Bureau de Dhaka	4.972
• Indonésie	Bureau de Jakarta	72.000
• Chine	Bureau de Beijing	33.873
• Costa Rica	Bureau de San José	23.230
• Cuba	Bureau de La Havane	20.500
• Chili	Bureau de Santiago	10.000
• Roumanie	Bureau de Bucarest	30.073
Total, Coûts indirects		263.831
Total général, Dons et contributions spéciales		2.181.797

II

Virements de crédits du Titre IV du budget proposés pour couvrir les augmentations des dépenses de personnel imputables à des facteurs statutaires et autres

7. Le paragraphe A (d) de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005 stipule que « Afin de couvrir les augmentations de dépenses de personnel et les hausses des coûts des biens et services, le Directeur général est autorisé à opérer, avec l'approbation du Conseil exécutif, des virements de crédits du Titre IV du budget (Augmentations prévisibles des coûts) aux articles budgétaires appropriés des Titres I à III du budget ». De plus, par la résolution 32 C/70, la Conférence générale a autorisé le Directeur général à appliquer au personnel du Secrétariat de l'UNESCO les mesures modifiant les traitements, allocations et prestations versés à leur personnel par les organisations qui adhèrent au régime commun des traitements, allocations et autres conditions d'emploi des Nations Unies adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies ou la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Le Directeur général soumet en

conséquence une proposition de virements de crédits du Titre IV à d'autres titres du budget en vue de couvrir les dépenses supplémentaires ci-après imputables à des facteurs statutaires ou autres :

\$

8. **Ajustements des traitements et allocations du personnel du cadre de service et de bureau au Siège, avec effet au 1^{er} octobre 2004** : Conformément aux recommandations formulées par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) à sa 60^e session en février et mars 2005 à Bangkok au sujet des résultats de l'enquête réalisée à Paris en octobre 2004, le Directeur général propose des augmentations pour les postes de dépenses suivants :

- (i) **Barème des traitements du personnel du cadre de service et de bureau au Siège** : augmentation de 1,19 % par rapport au précédent barème des traitements, avec effet au 1^{er} janvier 2004 ;
- (ii) **Allocation pour conjoint à charge** : le montant de l'allocation est porté de 2.146 à 2.305 euros par an (les membres du personnel recrutés avant 2000 continueront à percevoir 2.715 euros) ;
- (iii) **Allocation pour enfant à charge** : le montant de cette allocation est porté de 1.724 à 1.876 euros par an (celui de l'allocation pour le premier enfant à charge d'un membre du personnel sans conjoint est porté à 3.701 euros par an) ;
- (iv) **Prime de connaissance linguistique** : le montant de cette allocation est porté de 1.164 à 1.605 euros par an pour la première langue et de 582 à 803 euros par an pour la deuxième langue.

Les dépenses supplémentaires pour l'exercice en cours résultant de l'application des augmentations susmentionnées sont estimées à 1.020.000 dollars. Il sera donc nécessaire d'utiliser l'intégralité du solde restant au Titre IV :

937.300

Montant estimatif total des virements proposés du Titre IV

937.300

Financement des augmentations

9. Sur la base de l'autorisation donnée par la Conférence générale (voir paragraphe 7 ci-dessus), le Directeur général soumet au Conseil exécutif pour approbation une proposition tendant à ce qu'un montant de 937.300 dollars soit prélevé sur le Titre IV et réparti entre les divers articles budgétaires comme indiqué dans le projet de décision figurant au paragraphe 11.

10. Si ce virement est approuvé par le Conseil exécutif, la situation du Titre IV se présentera comme suit :

\$

- Montant approuvé par la Conférence générale à sa 32^e session 13.757.300
- Moins prélèvement approuvé par le Conseil exécutif à sa 169^e session (2.340.000)
(décision 169 EX/6.2)

\$

- Moins prélèvement approuvé par le Conseil exécutif à sa 170^e session pour renforcer la sécurité des bâtiments de l'UNESCO dans le monde (décision 170 EX/7.8, paragraphe 6) (3.000.000)
- Moins prélèvement approuvé par le Conseil exécutif à sa 171^e session (décision 171 EX/3.6) (7.480.000)
- Moins prélèvement proposé dans le présent document (937.300)

Solde du Titre IV

0

III

Projet de décision proposé

11. S'il entérine les propositions faites par le Directeur général dans le présent rapport, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le rapport du Directeur général sur les dons et les contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice et ajoutés aux crédits du budget ordinaire, ainsi que les virements qu'il propose d'opérer à l'intérieur du budget, conformément aux dispositions de la Résolution portant ouverture de crédits adoptée par la Conférence générale à sa 32^e session (résolution 32 C/85, Partie A, alinéas (b) et (e)), le document 172 EX/4 Partie II.A et les recommandations de sa Commission financière et administrative à ce sujet (172 EX/...),

I

2. Note qu'en conséquence de ces dons et de ces contributions spéciales, le Directeur général a ajouté aux crédits ouverts au budget ordinaire un montant total de **2.181.797 dollars** se répartissant comme suit :

	\$
Titre II.A - Grand programme I	621.059
Titre II.A - Grand programme II	613.795
Titre II.A - Grand programme III	40.643
Titre II.A - Grand programme IV	217.208
Titre II.A - Grand programme V	211.603
Titre II.C - Services liés au programme	213.658
Titre III - Soutien de l'exécution du programme (coûts indirects des bureaux hors Siège)	263.831
Total	2.181.797

3. Exprime sa gratitude aux donateurs dont la liste figure au paragraphe 6 du document 172 EX/4 Partie II.A ;

II

4. Rappelant la disposition de la Résolution portant ouverture de crédits en vertu de laquelle le Directeur général peut opérer des virements de crédits entre articles budgétaires avec l'approbation préalable du Conseil exécutif,
5. Approuve le virement de 937.300 dollars du Titre IV aux Titres I à III du budget afin de couvrir les augmentations des dépenses de personnel imputables à des facteurs statutaires ou autres ;
6. Prend note du tableau révisé des ouvertures de crédits annexé à la présente décision.

ANNEXE (Partie A)
Tableau révisé des ouvertures de crédits pour 2004-2005

Article budgétaire	32 C/5 approuvé	32 C/5 approuvé et ajusté (169 EX/Déc., 6.2) (170 EX/Déc., 7.8.6) (171 EX/Déc., 3.6)	Nouvelles ouvertures de crédits et virements proposés		32 C/5 approuvé et ajusté
			(i) Dons reçus	(ii) Virements du Titre IV Dépenses de personnel	
	\$	\$	\$	\$	
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION					
A. Organes directeurs					
1. Conférence générale	6 135 300	6 418 600			6 418 600
2. Conseil exécutif	7 958 700	7 720 600		8 000	7 728 600
Total, Titre I.A	14 094 000	14 139 200	0	8 000	14 147 200
B. Direction <i>(Direction générale ; Cabinet du Directeur général ; Evaluation et audit ; Normes internationales et affaires juridiques)</i>	18 378 700	18 580 800		35 100	18 615 900
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	3 579 500	7 355 863			7 355 863
Total, Titre I	36 052 200	40 075 863	0	43 100	40 118 963
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME					
A. Programmes					
Grand programme I - Education					
I. Personnel	48 215 600	49 213 400		89 400	49 302 800
II. Activités					
L1 L'éducation de base pour tous					
I.1.1 L'éducation de base pour tous : ciblage d'objectifs clés	21 692 200	22 401 598	165 738		22 567 336
I.1.2 Encourager l'adoption de stratégies pour l'EPT	14 133 100	14 340 977	376 375		14 717 352
L2 Edifier des sociétés « apprenantes »					
I.2.1 Au-delà de l'éducation primaire universelle	4 826 200	5 005 928	20 000		5 025 928
I.2.2 Education et mondialisation	2 150 900	2 265 953	47 950		2 313 903
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation					
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	4 591 000	4 591 000			4 591 000
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ)	5 100 000	5 100 000			5 100 000
Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)	1 900 000	1 900 000			1 900 000
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 100 000	1 100 000			1 100 000
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)	2 000 000	2 000 000			2 000 000
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	2 200 000	2 200 000			2 200 000
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 960 000	1 965 120	10 996		1 976 116
Total, Grand programme I	109 869 000	112 083 976	621 059	89 400	112 794 435
Grand programme II - Sciences exactes et naturelles					
I. Personnel	30 594 300	31 307 700		69 300	31 377 000
II. Activités					
II.1 Sciences, environnement et développement durable					
II.1.1 L'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux	8 992 500	9 559 982	269 614		9 829 596
II.1.2 Sciences écologiques : promouvoir une gestion respectueuse de la nature par les populations	3 013 200	3 143 353	170 000		3 313 353
II.1.3 Sciences de la terre : mieux comprendre la terre solide et améliorer la prévention des catastrophes	1 374 300	1 478 878	6 250		1 485 128
II.1.4 Vers des conditions d'existence viables dans les petites îles et les régions côtières	811 100	875 292	17 970		893 262
II.1.5 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI)	4 795 800	4 795 800			4 795 800
II.2 Renforcement des capacités scientifiques et technologiques au profit du développement					
II.2.1 Renforcement des capacités en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur	5 835 100	7 054 276	44 891		7 099 167
II.2.2 Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable	1 105 400	1 105 400	105 070		1 210 470
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 710 000	1 774 700			1 774 700
Total, Grand programme II	58 231 700	61 095 381	613 795	69 300	61 778 476
Grand programme III - Sciences sociales et humaines					
I. Personnel	18 343 200	18 773 500		34 500	18 808 000
II. Activités					
III.1 L'éthique des sciences et des technologies, en particulier la bioéthique	3 250 800	3 250 800	30 000		3 280 800
III.2 Promotion des droits de l'homme et lutte contre la discrimination	2 184 600	2 184 600	1 131		2 185 731
III.3 Prospective, philosophie, sciences humaines et sécurité humaine	3 869 700	3 947 823			3 947 823
III.4 Gestion des transformations sociales : MOST - Phase II	3 088 600	3 095 733	9 512		3 105 245
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	2 600 000	2 612 400			2 612 400
Total, Grand programme III	33 336 900	33 864 856	40 643	34 500	33 939 999

Article budgétaire	32 C/5 approuvé	32 C/5 approuvé et ajusté (169 EX/Déc., 6.2) (170 EX/Déc., 7.8.6) (171 EX/Déc., 3.6)	Nouvelles ouvertures de crédits et virements proposés		32 C/5 approuvé et ajusté
			(i) Dons reçus	(ii) Virements du Titre IV Dépenses de personnel	
	\$	\$	\$	\$	
Grand programme IV - Culture					
I. Personnel	33 967 400	34 769 600		73 200	34 842 800
II. Activités					
IV.1 Intégrer la diversité culturelle aux programmes politiques nationaux et internationaux					
IV.1.1 Promotion de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et mise en oeuvre de son Plan d'action	3 841 800	4 436 458	76 691		4 513 149
IV.1.2 Renforcement des liens entre politiques culturelles et politiques de développement	1 367 500	1 372 560			1 372 560
IV.2 Contribution de l'UNESCO à la protection de la diversité culturelle du monde par la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel					
IV.2.1 Promotion et mise en oeuvre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)	2 141 300	2 141 300	43 185		2 184 485
IV.2.2 Protéger la diversité culturelle par la préservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et par une action normative	7 362 900	7 712 530	78 248		7 790 778
IV.3 Protéger la diversité culturelle par la créativité et le développement					
IV.3.1 Encourager les arts et l'artisanat pour le développement durable	1 501 900	1 556 870			1 556 870
IV.3.2 Renforcer le rôle de la création culturelle dans le développement humain et économique	1 497 400	1 497 400			1 497 400
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 700 000	1 725 000	19 084		1 744 084
Total, Grand programme IV	53 380 200	55 211 718	217 208	73 200	55 502 126
Grand programme V - Communication et information					
I. Personnel	18 454 000	18 886 600		38 200	18 924 800
II. Activités					
V.1 Favoriser un accès équitable à l'information et au savoir pour le développement, en particulier en ce qui concerne le domaine public					
V.1.1 Favoriser l'adoption de mesures visant à réduire la fracture numérique et promouvoir l'intégration sociale	4 240 900	4 345 894	78 481		4 424 375
V.1.2 Mettre les TIC au service de l'éducation	2 236 500	2 291 644	10 009		2 301 653
V.1.3 Promouvoir l'expression de la diversité culturelle et linguistique par la communication et l'information	3 641 200	3 703 756	89 150		3 792 906
V.2 Promouvoir la liberté d'expression et le développement de la communication					
V.2.1 Liberté d'expression et indépendance et pluralisme des médias	2 724 700	2 744 200	14 988		2 759 188
V.2.2 Appui au développement des moyens de communication	1 814 100	1 819 088	18 975		1 838 063
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	2 430 000	2 439 900			2 439 900
Total, Grand programme V	35 541 400	36 231 082	211 603	38 200	36 480 885
Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)	9 020 000	9 020 000			9 020 000
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	32 215 900	31 532 300			31 532 300
Total, Titre II.A	331 595 100	339 039 313	1 704 308	304 600	341 048 221
B. Programme de participation	23 000 000	23 000 000			23 000 000
C. Services liés au programme					
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	3 164 000	3 259 900		4 900	3 264 800
2. Programme de bourses	2 522 600	2 552 000		7 100	2 559 100
3. Information du public	14 516 100	15 362 300		35 600	15 397 900
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	7 068 400	7 432 008	213 658	9 400	7 655 066
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	4 154 200	4 257 400		7 900	4 265 300
Total, Titre II.C	31 425 300	32 863 608	213 658	64 900	33 142 166
TOTAL, TITRE II	386 020 400	394 902 921	1 917 966	369 500	397 190 387
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION					
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	18 511 000	20 476 799	263 831	8 400	20 749 030
B. Relations extérieures et coopération	23 194 000	23 708 800		50 000	23 758 800
C. Gestion des ressources humaines	30 800 300	32 107 000		79 900	32 186 900
D. Administration, entretien et rénovation des bâtiments du Siège	100 164 800	104 637 663		386 400	105 024 063
TOTAL, TITRE III	172 670 100	180 930 262	263 831	524 700	181 718 793
TOTAL, TITRES I - III	594 742 700	615 909 046	2 181 797	937 300	619 028 143
Réserve pour les reclassements	1 500 000	0			
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	13 757 300	937 300		(937 300)	0
TOTAL, CREDITS APPROUVES ET AJUSTES	610 000 000	616 846 346	2 181 797	0	619 028 143

* Thèmes transversaux :

1. L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté.
2. La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir.

PARTIE B

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE (TABLEAU DE BORD)

Exécution du programme au 30 juin 2005

TABLEAU 1

EXÉCUTION GLOBALE PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL

Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

**(Dépenses, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation
au 30 juin 2005)**

Le tableau 1 présente un état d'ensemble de l'exécution du Programme ordinaire et des programmes extrabudgétaires, faisant apparaître l'exécution globale, par article budgétaire principal, du Programme ordinaire et des programmes extrabudgétaires, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation, couvrant ainsi la totalité des fonds se rapportant à chaque article budgétaire.

En ce qui concerne le budget ordinaire, le tableau inclut, comme d'habitude, le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et tient compte des virements de crédits de ce titre aux autres titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif à ses 169^e, 170^e et 171^e sessions, ainsi que des crédits additionnels résultant des dons approuvés jusqu'ici par le Conseil exécutif et détaillés dans la Partie II.A du présent document.

En ce qui concerne les ressources extrabudgétaires, les allocations et les dépenses se rapportent à une période d'un an.

Observations

Le taux global de dépense du budget ordinaire au 30 juin 2005 s'établit à 74,3 % à comparer au taux théorique de 75 %. Les taux de dépense des ressources extrabudgétaires doivent être mesurés sur une base annuelle, et donc comparés à un taux théorique de 50 %. Le taux de dépense effectif des ressources budgétaires s'établit à 52,1 %, c'est-à-dire un peu plus que le taux théorique de 50 %.

TABLEAU 1

EXECUTION GLOBALE DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL
(Budget ordinaire et fonds extrabudgétaires, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation)
du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005*
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire	Budget ordinaire				Ressources extrabudgétaires		
	32 C/5 approuvé	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Allocation	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION							
A. Organes directeurs							
1. Conférence générale	6 135	6 419	2 091	32,6	-	-	-
2. Conseil exécutif	7 959	7 721	5 966	77,3	-	-	-
Total, Titre I.A	14 094	14 139	8 057	57,0	-	-	-
B. Direction							
3. Direction générale	2 428	2 460	2 121	86,2	-	-	-
4. Cabinet du Directeur général	7 116	7 253	4 827	66,5	2 420	1 998	82,6
5. Evaluation et audit	5 504	5 575	2 857	51,3	565	354	62,7
6. Normes internationales et affaires juridiques	3 331	3 294	2 188	66,4	-	-	-
Total, Titre I.B	18 379	18 581	11 993	64,5	2 985	2 352	78,8
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	3 580	7 356	6 780	92,2	-	-	-
TOTAL, TITRE I	36 052	40 076	26 830	66,9	2 985	2 352	78,8
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME							
A. Programmes							
I Education	109 869	112 705	83 130	73,8	132 748	77 070	58,1
II Sciences exactes et naturelles	58 232	61 709	44 199	71,6	53 518	26 906	50,3
III Sciences sociales et humaines	33 337	33 905	23 719	70,0	37 960	18 218	48,0
IV Culture	53 380	55 429	39 402	71,1	50 265	22 899	45,6
V Communication et information	35 541	36 443	25 931	71,2	20 496	8 160	39,8
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020	9 020	9 020	100,0	198	146	73,7
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	32 216	31 532	28 635	90,8	-	-	-
Total, Titre II.A	331 595	340 744	254 037	74,6	295 185	153 399	52,0
B. Programme de participation	23 000	23 000	16 706	72,6	-	-	-
C. Services liés au programme							
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	3 164	3 260	2 358	72,3	277	195	70,4
2. Programme de bourses	2 523	2 552	1 803	70,7	-	-	-
3. Information du public	14 516	15 362	10 839	70,6	14	13	92,9
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	7 068	7 646	5 681	74,3	762	362	47,5
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	4 154	4 257	3 290	77,3	80	47	58,8
Total, Titre II.C	31 425	33 077	23 971	72,5	1 133	617	54,5
TOTAL, TITRE II	386 020	396 821	294 713	74,3	296 318	154 016	52,0
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION							
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	18 511	20 741	18 646	89,9	206	132	64,1
B. Relations extérieures et coopération	23 194	23 709	15 707	66,2	3 678	1 572	42,7
C. Gestion des ressources humaines	30 800	32 107	25 806	80,4	110	65	59,1
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	100 165	104 638	78 313	74,8	285	63	22,1
TOTAL, TITRE III	172 670	181 194	138 471	76,4	4 279	1 832	42,8
TOTAL, TITRES I-III	594 743	618 091	460 015	74,4	303 582	158 200	52,1
Réserve pour les reclassements	1 500	-	-	-	-	-	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	13 757	937	-	-	-	-	-
TOTAL, TITRES I-IV	610 000	619 028	460 015	74,3	303 582	158 200	52,1

* Les chiffres fournis pour les ressources extrabudgétaires ne portent que sur la période 1^{er} janvier - 30 juin 2005.

TABLEAU 2 (A)**EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL
ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE****Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires****(Dépenses, à l'exclusion des dépenses de personnel, au 30 juin 2005)**

Le tableau 2 (A) présente un état d'ensemble de l'exécution, tant pour le budget ordinaire que pour les ressources extrabudgétaires, des activités de programme par article budgétaire principal et par source de financement principale (le budget ordinaire ne comprend pas les dépenses de personnel).

Le tableau inclut, comme d'habitude, le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et tient compte des virements de crédits de ce titre aux autres titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif à ses 169^e, 170^e et 171^e sessions, ainsi que des crédits additionnels résultant des dons approuvés jusqu'ici par le Conseil exécutif et détaillés dans la Partie II.A du présent document.

En ce qui concerne les ressources extrabudgétaires, les allocations et les dépenses se rapportent à une période d'un an.

Observations

L'exécution globale des activités relevant du budget ordinaire (Titres I à III) au 30 juin 2005 s'établit à 75,8 %, contre un objectif théorique de 75 % correspondant à la période écoulée. Des explications sont fournies ci-après en ce qui concerne les taux d'utilisation supérieurs à 90 % ou inférieurs à 60 %.

Le taux de dépense de 28,8% au titre de la **Conférence générale** est naturellement faible, étant donné que la Conférence se réunira en septembre-octobre 2005.

Sous la rubrique **Direction générale**, les dépenses ont été supérieures au montant initialement estimé pour la première année de l'exercice biennal, étant donné que les coûts des tâches relevant de cet article budgétaire, qui sont généralement inévitables et incompressibles, ont augmenté. Il en est résulté un taux de dépense élevé de 98,1 %.

La faiblesse du taux de dépense de 26,9 % au titre des **Normes internationales et affaires juridiques (LA)** est due au fait qu'il n'a pas été nécessaire jusqu'ici de beaucoup recourir à l'assistance temporaire, mais tous les fonds auront été dépensés d'ici à la fin de l'exercice, après la tenue d'un colloque sur le 60^e anniversaire de l'action normative de l'UNESCO.

Le taux de dépense de 100 % enregistré au titre de l'**Institut de statistique de l'UNESCO** est dû au fait que cette allocation est intégralement comptabilisée comme dépense au début de chaque année par le mécanisme du compte spécial.

TABLEAU 2 (A)
EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE
Budget ordinaire (à l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation) et ressources extrabudgétaires
du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005*
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire	Budget ordinaire				Ressources extrabudgétaires					
	32 C/5 approuvé	Crédits ouverts pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Sources des Nations Unies			Autres sources		
					Allocation	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Allocation	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION										
A. Organes directeurs										
1. Conférence générale	5 491	5 755	1 659	28,8	-	-	-	-	-	-
2. Conseil exécutif	6 532	6 267	4 803	76,6	-	-	-	-	-	-
Total, Titre I.A	12 023	12 022	6 462	53,7						
B. Direction										
3. Direction générale	459	459	450	98,1	-	-	-	-	-	-
4. Cabinet du Directeur général	446	446	394	88,3	-	-	-	2 420	1 998	83
5. Evaluation et audit	1 312	1 312	831	63,4	-	-	-	565	354	63
6. Normes internationales et affaires juridiques	386	255	68	26,9	-	-	-	-	-	-
Total, Titre I.B	2 602	2 471	1 743	70,6				2 985	2 352	78,8
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	3 580	7 356	6 780	92,2						
TOTAL, TITRE I	18 204	21 849	14 985	68,6				2 985	2 352	78,8
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME										
A. Programmes										
I Education	61 653	63 492	47 523	74,8	16 627	10 199	61,3	116 121	66 871	57,6
II Sciences exactes et naturelles	27 637	30 401	21 999	72,4	5 251	3 401	64,8	48 267	23 505	48,7
III Sciences sociales et humaines	14 994	15 132	11 294	74,6	220	81	36,8	37 740	18 137	48,1
IV Culture	19 413	20 659	15 400	74,5	8 721	5 328	61,1	41 544	17 571	42,3
V Communication et information	17 087	17 556	11 728	66,8	2 441	1 427	58,5	18 055	6 733	37,3
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020	9 020	9 020	100,0	-	-	-	198	146	73,7
Total, Titre II.A	149 805	156 260	116 963	74,9	33 260	20 436	61,4	261 925	132 963	50,8
B. Programme de participation	23 000	23 000	16 706	72,6						
C. Services liés au programme										
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	582	582	492	84,5	-	-	-	277	195	70,4
2. Programme de bourses	1 519	1 519	1 117	73,6	-	-	-	-	-	-
3. Information du public	4 130	4 259	2 831	66,5	-	-	-	14	13	92,9
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	1 784	2 219	1 968	88,7	-	-	-	762	362	47,5
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	206	206	179	87,0	-	-	-	80	47	58,8
Total, Titre II.C	8 221	8 783	6 587	75,0				1 133	617	54,5
TOTAL, TITRE II	181 025	188 044	140 256	74,6	33 260	20 436	61,4	263 058	133 580	50,8
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION										
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	14 639	16 761	14 787	88,2	-	-	-	206	132	64,1
B. Relations extérieures et coopération	4 350	4 372	3 173	72,6	-	-	-	3 678	1 572	42,7
C. Gestion des ressources humaines	15 302	16 030	13 202	82,4	-	-	-	110	65	59,1
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	33 876	36 531	28 552	78,2	-	-	-	285	63	22,1
TOTAL, TITRE III	68 167	73 694	59 714	81,0				4 279	1 832	42,8
TOTAL, TITRES I-III	267 396	283 587	214 956	75,8	33 260	20 436	61,4	270 322	137 764	51,0
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	6 570	-	-	-						
TOTAL, TITRES I-IV	273 966	283 587	214 956	75,8	33 260	20 436	61,4	270 322	137 764	51,0

* Les chiffres fournis pour les ressources extrabudgétaires ne portent que sur la période 1^{er} janvier - 30 juin 2005.

TABLEAU 2 (B)

**EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL
À L'AIDE DES FONDS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2002-2003 (Budget ordinaire)**

(Dépenses au 30 juin 2005)

À sa 169^e session, le Conseil exécutif a approuvé le report du solde non dépensé du budget de l'exercice 2002-2003, d'un montant de 2.109.926 dollars, afin de :

- régulariser les engagements découlant de l'annulation d'engagements de dépense non liquidés de l'exercice biennal 2002-2003 (1.175.200 \$) ;
- financer une partie des dépenses requises pour renforcer les mesures de sécurité (934.000 \$).

Le tableau 2 (B) montre l'utilisation aux fins du programme de ces fonds reportés de l'exercice 2002-2003.

Observations

Des explications sont fournies ci-après en ce qui concerne les taux d'utilisation inférieurs à 100 %.

Éducation (78,3 %)

En raison de l'urgence des paiements à effectuer pour une réunion au BREDA au début de 2004, des fonds ont pu être trouvés auprès d'autres sources. Le Secteur prévoit de régulariser ces paiements au moyen d'un transfert de dépenses, grâce auquel le taux de dépense devrait atteindre 100 %.

Sciences exactes et naturelles (65,6 %)

Bien que les fonds aient pratiquement été utilisés, des difficultés ont été rencontrées dans certains bureaux hors Siège pour imputer les dépenses relevant des budgets de fonds reportés, ce qui fait qu'il reste à imputer correctement certains éléments de dépenses sur les fonds reportés. Cela étant noté, les écritures correctives sont en cours et la situation sera rectifiée sous peu, ce qui entraînera une augmentation du taux de dépense.

Sciences sociales et humaines (68,8 %)

Les changements intervenus dans l'Union africaine au niveau de la présidence ont entraîné de nombreux retards et rendu impossible l'organisation de la Conférence internationale sur la sécurité humaine, la prévention des conflits et la paix en Afrique en 2004. À la suite d'une rencontre avec le Directeur général en mai 2004, S. E. M. Alpha Oumar Konaré, président de la Commission de l'Union africaine, tout en confirmant l'intérêt qu'il portait à cette conférence, a indiqué qu'il réexaminerait la question avant la fin de 2005.

Le Secteur compte parvenir à un taux de dépense de 100 % avant la fin de l'exercice.

Culture (89,2 %)

Bien que les tâches prévues au titre des fonds reportés aient été exécutées, les dépenses effectives ont été inférieures aux prévisions initiales, ce qui fait que le reliquat ne sera plus nécessaire.

Administration (12,3 %)

Le décaissement de 467.000 dollars destiné au nouveau dispositif de sécurité du bâtiment Bonvin a été retardé, dans l'attente de l'indispensable permis de construire des autorités françaises, qui a maintenant été obtenu. Les appels d'offres seront couplés (pour des raisons d'économie) avec ceux pour les travaux de maintenance et de rénovation de Miollis/Bonvin et lancés en 2005. Les travaux seront exécutés et les fonds décaissés en 2005.

TABLEAU 2 (C)

EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL À L'AIDE DE LA CONTRIBUTION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU BUDGET 2002-2003

(Dépenses consacrées aux activités au 30 juin 2005)

À sa 32^e session, la Conférence générale s'est félicitée du retour des États-Unis d'Amérique à l'UNESCO, prenant effet le 1^{er} octobre 2003, et a pris note du montant de 15.093.141 dollars représentant la contribution de ce pays pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2003. Elle a en outre invité le Directeur général à faire rapport au Conseil exécutif sur la mise en œuvre du plan d'action à financer sur cette contribution. En conséquence, le tableau 2 (C) présente l'état d'utilisation de ces fonds. Il convient de noter que cette contribution est utilisée dans le cadre d'un mécanisme de compte spécial opérant sur une base pluriannuelle.

Observations

Des explications sont fournies ci-après en ce qui concerne les taux d'utilisation supérieurs à 90 % ou inférieurs à 60 %.

Éducation (29,7 %)

La faiblesse du taux de dépenses - 29,7 % - s'explique par le fait que l'exécution a commencé en juillet 2004 et qu'environ 2 millions de dollars ont été alloués au début de 2005.

De plus, les projets concernant l'Afghanistan (avec une allocation de fonds de 3.500.000 dollars) ont progressé lentement du fait que les autorités nationales revoient et modifient les plans de travail en fonction de la situation politique locale. L'UNESCO et le Gouvernement afghan ont maintenant signé un Mémorandum d'accord stipulant que l'exécution de propositions de projet révisées commencerait d'ici à septembre 2005.

Culture (18,8 %)

L'exécution des projets a commencé tardivement en raison du fait que les activités prévues au titre de cette contribution concernent le lancement d'une nouvelle initiative ciblée sur la protection et la conservation des biens culturels (artefacts) dans les pays en développement. À cet effet, il a fallu préciser et affiner les propositions de projet venant des bureaux hors Siège. Il a fallu aussi

identifier des partenaires et des experts avant de délivrer les autorisations de dépenses. Il a fallu enfin que les propositions soient examinées en détail et approuvées par un expert extérieur qui donne son avis sur la qualité des documents et la faisabilité de leur exécution en collaboration avec l'ICOM.

TABLEAU 2 (B)

EXECUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL
A L'AIDE DES FONDS REPORTES DE L'EXERCICE 2002-2003

Budget ordinaire

du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION			
A. Organes directeurs			
1. Conférence générale	264	264	100,0
2. Conseil exécutif	35	35	99,5
Total, Titre IA	299	299	99,9
B. Direction			
3. Direction générale	-	-	-
4. Cabinet du Directeur général	-	-	-
5. Evaluation et audit	-	-	-
6. Normes internationales et affaires juridiques	-	-	-
Total, Titre IB			
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	467	449	96,1
TOTAL, TITRE I	767	748	97,6
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME			
A. Programmes			
I Education	375	293	78,3
II Sciences exactes et naturelles	174	114	65,6
III Sciences sociales et humaines	82	57	68,8
IV Culture	71	63	89,2
V Communication et information	56	56	100,0
Institut de statistique de l'UNESCO	-	-	-
Total, Titre II.A	759	584	77,0
C. Services liés au programme			
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	-	-	-
2. Programme de bourses	-	-	-
3. Information du public	-	-	-
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	17	17	100
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	-	-	-
Total, Titre II.C	17	17	99,8
TOTAL, TITRE II	776	601	77,5
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION			
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	12	12	99,7
B. Relations extérieures et coopération	22	22	99,8
C. Gestion des ressources humaines	-	-	-
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	533	66	12,3
TOTAL, TITRE III	567	100	17,6
TOTAL, TITRES I-III	2 110	1 449	68,7

TABLEAU 2 (C)

EXECUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL A L'AIDE
DE LA CONTRIBUTION DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AU BUDGET 2002-2003

Budget ordinaire

du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME			
A. Programmes			
I Education	8 401	2 497	29,7
II Sciences exactes et naturelles	-	-	-
III Sciences sociales et humaines	-	-	-
IV Culture	3 316	624	18,8
Centre pour le patrimoine mondial	1 000	942	94,2
V Communication et information	-	-	-
Institut de statistique de l'UNESCO	-	-	-
Total, Titre II.A	12 717	4 063	31,9
Solde non alloué	2 376	-	-
TOTAL	15 093	4 063	26,9

TABLEAU 3

UTILISATION DES FONDS DÉCENTRALISÉS PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL ET PAR RÉGION

Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires (Dépenses consacrées aux activités de programme hors Siège, à l'exclusion des dépenses de personnel, au 30 juin 2005)

Le **tableau 3** fait apparaître l'utilisation des fonds décentralisés au 30 juin 2005, **ventilée par région**, pour le Titre II (Programmes et services liés au programme) et le Titre III (Soutien de l'exécution du programme et administration). Afin de présenter un état intégré de l'exécution des activités, ce tableau met en regard les deux sources de financement : **budget ordinaire et ressources extrabudgétaires**.

S'agissant des ressources extrabudgétaires, les allocations et les dépenses se rapportent à une période d'un an.

Observations

Les fonds décentralisés représentent 40,4 % du budget ordinaire total pour les activités et leur taux d'utilisation s'établit à 75,3 % au 30 juin 2005. Ce taux de 75,3 % traduit une exécution dynamique des programmes décentralisés et est globalement conforme à l'objectif de 75 % correspondant à la période écoulée

Pour le Secteur de l'éducation, les fonds décentralisés excluent les allocations financières destinées aux Instituts - IIPE, BIE, ITIE, IUE - étant donné que le mécanisme de virement de leurs allocations financières aux comptes spéciaux ne prévoit pas de répartition du programme par région. Pour la même raison, l'allocation financière destinée au CIPT est exclue des fonds décentralisés au titre des Sciences exactes et naturelles. Cette approche donne aussi une vue plus exacte des dépenses des secteurs, étant donné qu'elle exclut les taux de dépense des instituts qui s'établissent déjà à 100 %. En revanche, les allocations financières destinées à l'IIRCA et à l'IESALC figurent sous les régions Afrique et Amérique latine, respectivement, vu que les programmes de ces instituts sont entièrement exécutés dans ces régions.

En ce qui concerne le Titre II - Programmes et services liés au programme - 52 % du montant total des crédits ouverts au budget ordinaire pour les activités est décentralisé et alloué aux unités hors Siège, où le taux d'utilisation s'établit à 73,2 %.

Des explications sont fournies ci-après en ce qui concerne les taux d'utilisation supérieurs à 90 % ou inférieurs à 60 %.

Sciences sociales et humaines

Afrique (52,3 %)

La faiblesse du taux de dépense - 52,3 % - en Afrique est due au fait qu'environ 60 % des fonds alloués à la région pour la mise en œuvre des projets UNESCO de petites bourses, la facilitation de la participation de la société civile à l'intégration régionale en Afrique et les femmes dans la région des Grands Lacs doivent être exécutés en 2005. Sur la base du plan de travail révisé du Secteur, la plupart de ces fonds devaient être engagés avant la fin de juillet 2005.

États arabes (44,4 %)

La faiblesse du taux global d'exécution - 44,4 % - s'explique par l'absence de spécialistes du programme de SHS dans les Bureaux de l'UNESCO à Beyrouth et à Rabat pendant une longue période de l'exercice. Le Secteur a récemment nommé le personnel de programme et prévoit de dépenser tous les fonds décentralisés vers la région d'ici à la fin de l'exercice, particulièrement en raison des progrès réalisés dans la phase de mise en œuvre du Centre de ressources des femmes palestiniennes.

Europe (97,2 %)

Le taux d'exécution élevé - 97,2 % - en Europe s'explique par le fait que la plupart des activités décentralisées vers le Bureau de l'UNESCO à Moscou (Europe) étaient censées être exécutées avant la fin de juin 2005.

Information du public**Asie et Pacifique (39,5 %)**

Une partie de ces fonds ont servi à couvrir une série d'activités de relations avec les médias concernant l'éducation au service du développement durable, la Décennie pour l'alphabétisation et la formation aux médias. Les fonds restants seront dépensés d'ici à la fin de l'exercice.

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme**Afrique (93,1 %) et Amérique latine (100 %)**

Le taux élevé de dépense est dû au fait que la plupart des activités étaient prévues pour 2004 et qu'elles ont été exécutées.

Gestion et coordination des unités hors Siège**Amérique latine (90,9 %) et Afrique (92,8 %)**

Les taux élevés enregistrés pour ces deux régions sont dus au fait qu'un certain nombre d'engagements sont pris par anticipation pour divers postes de dépenses comme l'assistance temporaire et des frais fixes comme le loyer pour le reste de la période.

Relations extérieures et coopération**Amérique latine (100 %) et Afrique (94,8 %)**

Tous les fonds décentralisés vers l'Amérique latine et l'Afrique ont été dépensés conformément aux plans de travail d'ERC/PTS.

États arabes (42,9 %)

En raison de l'instabilité de la situation politique au Liban, les fonds décentralisés ont été utilisés très lentement. Le Secteur propose de recentraliser vers le Siège les fonds restants.

Gestion des ressources humaines

Afrique (57,2 %), Asie-Pacifique (46,9 %) et Amérique latine (47,7 %)

Bien que l'exécution ait jusqu'à présent été lente, le Bureau de la gestion des ressources humaines et la Commission de la formation et du perfectionnement ont demandé à tous les services concernés au Siège et dans les bureaux hors Siège de planifier les programmes de formation (en rapport avec le nouveau système d'évaluation des performances) avant le début de la session de la Conférence générale. En conséquence, ces taux de dépense modestes devraient s'accroître au cours des quelques mois à venir.

États arabes (100 %)

Dans la région des États arabes, les programmes de formation concernant le nouveau système d'évaluation des performances ont été intégralement exécutés.

TABEAU 3
UTILISATION DES FONDS DECENTRALISES PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL ET PAR REGION
 (à l'exclusion des dépenses de personnel)

1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005*
 (en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire principal	Budget ordinaire						Ressources extrabudgétaires					
	Montant total des crédits alloués pour les programmes (Siège et hors Siège) (Plans de travail)	Crédits alloués pour toutes les unités hors Siège (Plans de travail)	Taux de décentralisation	Ventilation des crédits décentralisés par région	Dépenses (effectives/engagées)	Taux d'exécution	Montant total des ressources pour les programmes (Siège et hors Siège)	Allocations pour toutes les unités hors Siège	Taux de décentralisation	Ventilation des allocations décentralisées par région	Dépenses (effectives/engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	%	\$	%	\$	\$	%	%	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION	21 849						2 985					
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME												
A. Programmes												
I Education	63 492	33 535	52,8		23 478	70,0	132 748	98 080	73,9		59 345	60,5
- Afrique		12 433		37,1	8 251	66,4		12 497		12,7	6 920	55,4
- Etats arabes		5 051		15,1	3 072	60,8		9 457		9,6	5 734	60,6
- Asie et Pacifique		8 768		26,1	6 392	72,9		8 671		8,8	4 338	50,0
- Europe et Amérique du Nord		3 223		9,6	2 836	88,0		4 012		4,1	2 482	61,9
- Amérique latine et Caraïbes		4 060		12,1	2 927	72,1		63 443		64,7	39 871	62,8
II Sciences exactes et naturelles	30 401	9 375	30,8		6 375	68,0	53 518	35 730	66,8		16 966	47,5
- Afrique		2 743		29,3	2 065	75,3		277		0,8	167	60,3
- Etats arabes		1 531		16,3	924	60,4		9 638		27,0	4 020	41,7
- Asie et Pacifique		2 543		27,1	1 796	70,6		1 187		3,3	513	43,2
- Europe et Amérique du Nord		605		6,4	383	63,3		10 936		30,6	6 591	60,3
- Amérique latine et Caraïbes		1 952		20,8	1 207	61,8		13 692		38,3	5 675	41,4
III Sciences sociales et humaines	15 132	5 182	34,2		3 254	62,8	37 960	36 615	96,5		17 345	47,4
- Afrique		1 650		31,8	863	52,3		714		2,0	260	36,4
- Etats arabes		700		13,5	311	44,4		321		0,9	88	27,4
- Asie et Pacifique		1 120		21,6	681	60,9		563		1,5	316	56,1
- Europe et Amérique du Nord		410		7,9	398	97,2		75		0,2	21	28,0
- Amérique latine et Caraïbes		1 302		25,1	1 000	76,8		34 942		95,4	16 660	47,7
IV Culture	20 659	8 800	42,6		6 413	72,9	50 265	15 767	31,4		6 606	41,9
- Afrique		2 521		28,6	1 752	69,5		1 422		9,0	313	22,0
- Etats arabes		1 212		13,8	840	69,3		2 340		14,8	1 867	79,8
- Asie et Pacifique		2 599		29,5	2 071	79,7		5 249		33,3	2 711	51,6
- Europe et Amérique du Nord		710		8,1	538	75,7		2 208		14,0	138	6,3
- Amérique latine et Caraïbes		1 758		20,0	1 213	69,0		4 548		28,8	1 577	34,7
V Communication et information	17 556	8 754	49,9		6 230	71,2	20 496	15 915	77,6		5 411	34,0
- Afrique		2 719		31,1	1 992	73,3		1 737		10,9	1 138	65,5
- Etats arabes		1 017		11,6	639	62,9		1 874		11,8	549	29,3
- Asie et Pacifique		2 293		26,2	1 589	69,3		4 082		25,6	1 107	27,1
- Europe et Amérique du Nord		468		5,3	353	75,4		-		-	-	-
- Amérique latine et Caraïbes		2 257		25,8	1 656	73,4		8 222		51,7	2 617	31,8
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020	9 020	100,0		9 020	100,0	198	198	100,0		146	73,7
- Europe et Amérique du Nord		9 020		100,0	9 020	100,0		198		100,0	146	
Total, Titre II.A	156 260	74 665	47,8		54 770	73,4	295 185	202 305	68,5		105 819	52,3
B. Programme de participation	23 000	23 000	100,0		16 706	72,6	-	-	-		-	-

* Les chiffres fournis pour les ressources extrabudgétaires ne portent que sur la période 1^{er} janvier - 30 juin 2005.

Article budgétaire principal	Budget ordinaire						Ressources extrabudgétaires					
	Montant total des crédits alloués pour les programmes (Siège et hors Siège) (Plans de travail)	Crédits alloués pour toutes les unités hors Siège (Plans de travail)	Taux de décentralisation	Ventilation des crédits décentralisés par région	Dépenses (effectives/engagées)	Taux d'exécution	Montant total des ressources pour les programmes (Siège et hors Siège)	Allocations pour toutes les unités hors Siège	Taux de décentralisation	Ventilation des allocations décentralisées par région	Dépenses (effectives/engagées)	Taux d'exécution
C. Services liés au programme												
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	582						277					
2. Programme de bourses	1 519						-					
3. Information du public	4 259	20	0,5		8	39,5	14					
- Afrique		-										
- Asie et Pacifique		20		100,0	8	39,5						
- Europe et Amérique du Nord		-										
- Amérique latine et Caraïbes		-										
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	2 219	10	0,5		10	98,0	762					
- Afrique		3		29,6	3	93,1						
- Asie et Pacifique		-										
- Europe et Amérique du Nord		-										
- Amérique latine et Caraïbes		7		70,4	7	100,0						
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	206						80					
Total, Titre II.C	8 783	30	0,3		18		1 133					
TOTAL, TITRE II	188 044	97 696	52,0		71 493	73,2	296 318	202 305	68,3		105 819	52,3
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION												
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	16 761	15 917	95,0		14 146	88,9	206	47	22,8		37	78,7
- Afrique		4 958		31,1	4 601	92,8						
- Etats arabes		2 171		13,6	1 789	82,4						
- Asie et Pacifique		4 680		29,4	4 047	86,5		47		0,3	37	78,7
- Europe et Amérique du Nord		601		3,8	519	86,3						
- Amérique latine et Caraïbes		3 508		22,0	3 190	90,9						
B. Relations extérieures et coopération	4 372	111	2,5		80	72,1	3 678	248	6,7		182	73,4
- Afrique		46		41,4	44	94,8						
- Etats arabes		50		45,0	21	42,9						
- Asie et Pacifique		-										
- Europe et Amérique du Nord		-										
- Amérique latine et Caraïbes		15		13,5	15	100,0		248		1,6	182	73,4
C. Gestion des ressources humaines	16 030	814	5,1		494	60,7	110					
- Afrique		163		20,1	94	57,2						
- Etats arabes		79		9,7	79	100,0						
- Asie et Pacifique		245		30,1	115	46,9						
- Europe et Amérique du Nord		177		21,7	135	76,2						
- Amérique latine et Caraïbes		150		18,4	72	47,7						
D. Administration	36 531						285					
TOTAL, TITRE III	73 694	16 842	22,9		14 719	87,4	4 279	295	6,9		219	74,2
TOTAL	283 587	114 537	40,4		86 212	75,3	303 582	202 600	66,7		106 038	52,3

TABLEAU 4

DÉPENSES AU TITRE DE L'ASSISTANCE TEMPORAIRE, DES VOYAGES EN MISSION ET DES SERVICES CONTRACTUELS

(Budget ordinaire au 30 juin 2005)

L'accent étant mis de plus en plus sur la programmation et la gestion axées sur les résultats, le Secrétariat examine d'autres outils d'information qui pourraient remplacer le suivi traditionnel par poste de dépenses. Toutefois, tenant compte des observations précédemment formulées par les États membres sur le suivi de certains postes de dépenses (voir décision 166 EX/3.1.1), le **tableau 4** fournit des détails sur trois postes de dépenses : **l'assistance temporaire, les voyages en mission et les services contractuels**.

Le tableau indique les crédits prévus dans le 32 C/5 (budget indicatif) au titre du budget ordinaire pour ces postes par article budgétaire principal. Il convient de noter que :

- l'assistance temporaire est ventilée en deux catégories de contrats : « assistance temporaire et surnuméraires » et « consultants » dont le financement relève des dépenses au titre des activités ;
- les voyages en mission sont eux aussi ventilés en deux catégories : les voyages des délégués (voyages des participants et voyages des membres du Conseil exécutif à la rubrique Organes directeurs) et voyages en mission du personnel. Pour chacune de ces catégories, le budget indicatif et les dépenses sont indiqués aux fins de comparaisons ;
- les services contractuels comprennent les contrats de recherche et les contrats d'auteur, la traduction extérieure, l'impression et la publication, les contrats pour l'organisation de réunions ou de séminaires de formation, les études d'évaluation et les honoraires de la Commissaire aux comptes.

Observations

Globalement, les taux de dépense - 42 % pour l'assistance temporaire, 100,5 % pour les voyages et 59,3 % pour les services contractuels - s'écartent quelque peu du taux théorique de 75 % si on les compare au niveau initial des crédits proposés dans le 32 C/5. Il importe de noter qu'une révision substantielle a été opérée en ce qui concerne les frais de voyage prévus dans les plans de travail approuvés par le Directeur général après le budget indicatif. La direction compare en permanence les taux de dépense aux plans de travail pour s'assurer que les niveaux des frais de voyage sont conformes aux objectifs convenus. Pour gérer et contrôler les budgets des frais de voyage, le Secrétariat a récemment mis en place des mécanismes destinés à suivre les plans de voyage approuvés et à contrôler les frais de voyage. Les secteurs et bureaux ont l'obligation de choisir pour les voyages le parcours le plus économique, après s'être assurés qu'il n'est pas possible d'utiliser un autre moyen de communication tel que les téléconférences.

Il est cependant normal de procéder à des changements dans les postes de dépenses de chaque article budgétaire afin de tenir compte de l'évolution des situations en matière d'exécution du programme, et il faudrait mettre davantage l'accent sur les indicateurs de performance et de référence que sur tel ou tel poste de dépenses (voir la Partie I du présent document).

Des explications sont fournies chaque fois que possible ci-après concernant les taux de dépense supérieurs à 90 % ou inférieurs à 60 %.

Conférence générale

Voyages des délégués

Il n'a pas été prévu de fonds dans le budget indicatif initial sous la catégorie des voyages des délégués, étant donné que les crédits en question ont été prévus au titre des dépenses générales de fonctionnement. Toutefois, des dépenses ont été enregistrées au poste **Voyages des délégués** pour les voyages officiels du Président de la Conférence générale. De plus, ces dépenses incluent aussi les frais de voyage et les indemnités de subsistance des participants au Groupe de travail ad hoc sur les relations entre les trois organes de l'UNESCO (deux réunions en 2004 et une en 2005).

Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies

Assistance temporaire, voyages en mission du personnel et services contractuels

Certaines des dépenses au titre de ce poste se rapportent aux gardes, aux mesures de sécurité des résidences, aux équipements de sécurité ainsi qu'aux dépenses de sécurité partagées localement entre tous les organismes des Nations Unies dans les différents lieux d'affectation. Les modalités de ces dépenses comprennent l'assistance temporaire, les services contractuels, l'acquisition de matériels, des dépenses générales de fonctionnement ainsi que des voyages de membres du personnel à des réunions de coordination des mesures de sécurité du système des Nations Unies qui n'étaient pas prévus au moment de l'élaboration du 32 C/5.

Direction générale

Voyages en mission du personnel (97,2 %)

Le pourcentage élevé de 97,2 % enregistré au titre des voyages en mission du personnel est dû au fait qu'il était très difficile en 2003 de prévoir les dépenses avec précision. En revanche, on a veillé à ce que les dépenses au titre de l'assistance temporaire et des services contractuels restent dans les limites de l'enveloppe budgétaire globale.

Normes internationales et affaires juridiques

Assistance temporaire (2,9 %)

La faiblesse du taux de dépense s'explique par le fait qu'il a été moins besoin de recourir à l'assistance temporaire jusqu'ici, mais tous les fonds seront dépensés d'ici à la fin de l'exercice, lorsque le service des affaires juridiques tiendra un colloque sur le 60^e anniversaire de l'action normative de l'UNESCO.

Cabinet du Directeur général, évaluation et audit, coordination de l'action en faveur de l'Afrique, élaboration du budget et suivi de son exécution, et information du public

Voyages et services contractuels

Ces bureaux enregistrent certaines dépenses au titre des **voyages et services contractuels**, pour lesquels il avait été prévu des crédits lors de l'élaboration du document 32 C/5 non pas sous ces catégories de dépenses mais sous d'autres catégories telles que les dépenses générales de fonctionnement.

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme

Voyages des délégués

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau cycle de gestion du programme, les consultations régionales et autres en vue de l'élaboration du 33 C/5 ont nécessité la participation d'un certain nombre de délégués/participants, entraînant des dépenses au titre des voyages des délégués.

Éducation

Assistance temporaire (100,3 %)

Au 30 juin 2005, les dépenses consacrées à l'assistance temporaire étaient supérieures au budget planifié en raison de travaux spéciaux demandés aux spécialistes du programme et non prévus initialement au début de l'année, par exemple des rapports et autres informations pour diverses réunions, etc. Les heures supplémentaires qu'il a fallu consacrer à ces questions ont dû être compensées par un recours à l'assistance temporaire. L'élaboration du document C/5 a aussi nécessité des heures supplémentaires.

Sciences exactes et naturelles

Assistance temporaire (41,1 %)

Le Secteur a surestimé le budget prévu pour cette catégorie de dépenses lors de l'élaboration du 32 C/5.

Voyages des délégués (100,9 %)

Le budget prévu pour cette catégorie de dépenses s'est révélé sous-estimé en raison de l'incidence de l'inflation, à savoir l'augmentation du prix des billets appliquée par les compagnies aériennes. D'autre part, plusieurs grandes réunions non planifiées ont été organisées pour réagir aux conséquences du tsunami de décembre 2004.

Voyages en mission du personnel (96,5 %)

Ce budget paraît lui aussi sous-estimé en raison de l'augmentation du prix des billets.

Sciences sociales et humaines

Assistance temporaire (29,3 %)

Le Secteur a surestimé le budget prévu pour cette catégorie de dépenses lors de l'élaboration du 32 C/5.

Voyages des délégués (450,6 %)

Le Secteur reconnaît que le budget a malheureusement été sous-estimé lors de l'élaboration du 32 C/5. Cela est particulièrement vrai si l'on tient compte des nombreuses réunions statutaires prévues au titre de la priorité principale - l'éthique des sciences et des technologies, en particulier la bioéthique - dont celles de la COMEST, du CIB, du Comité interinstitutions des Nations Unies sur la bioéthique, du CIGB, du CIG et du Bureau de MOST, les consultations sur la Déclaration

universelle relative à la bioéthique, les consultations sur le Code de conduite pour les chercheurs et pour le Rapport sur l'éthique de l'environnement.

Voyages en mission du personnel (118,2 %)

Le budget approuvé a été sous-estimé pour cette catégorie de dépenses. L'absence de spécialistes du programme de SHS dans les différentes régions au cours de la première partie de l'exercice a entraîné une augmentation de la fréquence des voyages de collègues du Siège se rendant dans les bureaux hors Siège pour aider à exécuter les activités de programme décentralisées.

Culture

Voyages en mission du personnel (112,5 %)

Six réunions intergouvernementales (catégorie II) ont été organisées sur une période de 15 mois en raison d'engagements statutaires (décisions du Conseil exécutif et résolution de la Conférence générale à sa 32^e session) donnant pour mandat au Directeur général d'élaborer un nouveau projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques à soumettre à la Conférence générale à sa 33^e session en octobre 2005. En conséquence, il a fallu davantage de voyages en mission du personnel.

Le Secteur examine actuellement ses plans de travail afin de réduire le nombre de missions de manière à diminuer les frais de voyage.

Communication et information

Voyages des délégués et voyages en mission du personnel (93,9 % et 144,1 %)

Le budget prévu pour les voyages (délégués et personnel en mission) a été sous-estimé lors de l'élaboration du 32 C/5. Dans le cadre des préparatifs de l'UNESCO en vue de la phase II du SMSI à Tunis (novembre 2005), quatre conférences thématiques nécessitant des voyages de délégués et de membres du personnel ont été organisées ; des représentants de l'UNESCO ont participé à plusieurs autres réunions connexes, augmentant ainsi les dépenses imputées sur ce budget.

Services contractuels (52,9 %)

Le faible taux d'exécution des **services contractuels** est dû à des retards intervenus dans l'identification et l'approbation de consultants et de partenaires appropriés pour certaines activités.

Gestion et coordination des unités hors Siège

Assistance temporaire (147,7 %)

Ce taux est dû à des dépenses relatives à des contrats d'honoraires passés par l'unité postconflit ainsi qu'au soutien des bureaux hors Siège (Brazzaville et Abuja), initialement prévues sous la rubrique des services contractuels et qui ont fini par être imputées sur l'assistance temporaire. Cela explique en conséquence la faiblesse du taux de dépense des crédits prévus pour les services contractuels, qui n'atteint que 9,4 %.

Voyages des délégués (96,3 %) et voyages en mission du personnel (272,4 %)

Le taux total de dépense pour les voyages des participants s'élève à 96 %, mais il n'est pas prévu de dépenses supplémentaires dans cette catégorie.

Le taux de dépense élevé constaté pour les voyages en mission du personnel est dû à la multiplication de ces voyages résultant du renforcement du réseau des unités hors Siège, y compris la participation des chefs de ces unités à la réunion annuelle de l'Équipe spéciale sur la décentralisation et à des réunions des bureaux multipays. Bien que ces dépenses n'aient pas été prévues dans le 32 C/5, les fonds nécessaires sont financés par un virement autorisé de 300.000 dollars du Conseil exécutif (Titre I) à l'article Gestion et coordination des unités hors Siège (Titre III) (décision 171 EX/3, paragraphe 5 (iv)). En outre, il a fallu plus de missions que prévu pour fournir un soutien à plusieurs bureaux, en particulier ceux d'Abuja, New York et Maputo.

Relations extérieures et coopération

Voyages des délégués et voyages en mission du personnel (203 % et 99 %) et services contractuels (44,1 %)

De nombreux voyages de délégués ont été nécessaires pour permettre aux participants d'assister à des séminaires et ateliers organisés par les sections d'ERC. Ces séminaires devaient initialement être pris en charge en vertu de contrats finançant des activités (services contractuels). C'est pourquoi les deux chiffres sont liés et se compensent l'un l'autre.

Gestion des ressources humaines

Voyages en mission du personnel (444,3 %)

Le taux élevé de dépense des crédits prévus pour les voyages est dû au fait que les crédits inscrits dans le 32 C/5 approuvé au titre des voyages des délégués et des voyages en mission du personnel ne comprenaient pas les voyages nécessaires pour mettre en œuvre le programme de formation interne. Les frais de voyages afférents au programme de formation interne figuraient sous la rubrique Services contractuels dans le 32 C/5 mais les dépenses correspondantes ont été imputées sur la rubrique Voyages.

Administration

Voyages des délégués et voyages en mission du personnel

Les taux de dépense pour les voyages des délégués et les voyages en mission du personnel du Secteur de l'administration révèlent certains écarts par rapport aux budgets initiaux lorsqu'on les analyse par poste de dépenses. À ce sujet, il convient de noter que ces crédits budgétaires initiaux - par poste de dépense - ont été fixés avant que soient effectivement définis les plans de travail, dans lesquels de nouvelles activités et de nouveaux projets ont dû être programmés. Il a ainsi fallu reprogrammer des activités et donc des fonds dans le cas des activités relatives au secrétariat du Conseil d'appel, dont les voyages classés sous la rubrique « Voyages des délégués » constituaient la principale composante. C'est le cas aussi d'une série de nouveaux projets dans le domaine de la technologie de l'information dont les voyages, figurant sous le poste de dépenses « Voyages en mission du personnel », constituent un ingrédient absolument nécessaire pour une exécution efficiente du point de vue des coûts. L'administration continue à contrôler et surveiller ces postes de dépenses des plans de travail sur une base mensuelle, en mettant en œuvre rapidement toutes les mesures correctrices requises de façon que les niveaux de dépense soient conformes aux objectifs convenus.

TABLEAU 4
DÉPENSES AU TITRE DE L'ASSISTANCE TEMPORAIRE, DES VOYAGES EN MISSION ET DES SERVICES CONTRACTUELS
(budget ordinaire)
du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire principal	Budget ordinaire													
	Assistance temporaire					Voyages						Services contractuels		
	Budget indicatif (32 C/5)	Dépenses				Voyages des délégués			Voyages du personnel			Budget indicatif (32 C/5)	Dépenses	Taux d'exécution
		Assistance temporaire et surnuméraires	Consultants	Dépenses totales	Taux d'exécution	Budget indicatif (32 C/5)	Dépenses	Taux d'exécution	Budget indicatif (32 C/5)	Dépenses	Taux d'exécution			
\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION														
A. Organes directeurs														
1. Conférence générale	4 842	362	1	364	7,5	-	94	-	-	-	-	550	338	61,4
2. Conseil exécutif	3 690	2 201	2	2 202	59,7	2 142	1 278	59,7	-	-	-	-	48	-
Total, Titre LA	8 532	2 563	3	2 566	30,1	2 142	1 372	64,0	-	-	-	550	386	70,1
B. Direction														
3. Direction générale	45	2	1	3	6,8	-	1	-	280	272	97,2	15	1	8,5
4. Cabinet du Directeur général	85	20	12	32	37,9	-	16	-	220	103	46,9	50	29	58,3
5. Evaluation et audit	530	17	76	93	17,5	-	14	-	270	258	95,6	443	329	74,4
6. Normes internationales et affaires juridiques	89	3	-	3	2,9	-	-	-	25	7	27,0	91	6	6,4
Total, Titre LB	749	41	89	130	17,4	-	30	-	795	640	80,5	598	366	61,1
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	-	203	0	203	-	-	-	-	-	6	-	-	42	-
TOTAL, TITRE I	9 281	2 808	92	2 900	31,2	2 142	1 402	65,5	795	645	81,2	1 148	793	69,0
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME														
A. Programmes														
I Education	3 819	1 667	2 164	3 831	100,3	4 178	3 107	74,4	3 868	3 123	80,7	19 946	12 396	62,1
II Sciences exactes et naturelles	4 583	605	1 277	1 883	41,1	2 241	2 261	100,9	1 838	1 774	96,5	10 148	8 872	87,4
III Sciences sociales et humaines	2 517	473	265	738	29,3	425	1 917	450,6	900	1 064	118,2	8 200	4 087	49,8
IV Culture	2 686	799	558	1 357	50,5	1 819	1 102	60,6	1 111	1 250	112,5	9 587	6 758	70,5
V Communication et information	850	509	185	694	81,6	950	892	93,9	850	1 225	144,1	11 743	6 213	52,9
Institut de statistique de l'UNESCO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, Titre IIA	14 454	4 053	4 450	8 502	58,8	9 613	9 279	96,5	8 568	8 437	98,5	59 623	38 325	64,3
B. Programme de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C. Services liés au programme														
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	174	59	0	59	33,8	-	42	-	139	139	100,0	181	51	28,3
2. Programme de bourses	4	1	-	1	25,7	-	-	-	3	1	43,0	5	-	-
3. Information du public	879	118	5	123	14,0	-	1	-	289	128	44,3	1 808	1 189	65,8
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	345	76	8	83	24,2	-	149	-	360	282	78,3	825	417	50,6
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	109	0	-	0	0,1	-	-	-	20	20	100,5	-	56	-
Total, Titre IIC	1 512	254	13	266	17,6	-	193	-	810	570	70,3	2 819	1 713	60,8
TOTAL, TITRE II	15 966	4 306	4 462	8 769	54,9	9 613	9 472	98,5	9 378	9 006	96,0	62 443	40 038	64,1
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION														
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	60	34	54	89	147,7	35	34	96,3	130	354	272,4	180	17	9,4
B. Relations extérieures et coopération	435	203	107	309	71,0	197	400	203,0	514	509	99,0	2 236	986	44,1
C. Gestion des ressources humaines	3 448	222	22	245	7,1	-	285	-	184	816	444,3	5 874	2 427	41,3
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	3 567	1 271	168	1 439	40,3	-	103	-	79	145	184,3	3 912	681	17,4
TOTAL, TITRE III	7 510	1 730	351	2 081	27,7	232	822	354,4	907	1 825	201,2	12 202	4 111	33,7
TOTAL, TITRES I-III	32 757	8 844	4 906	13 750	42,0	11 987	11 696	97,6	11 080	11 477	103,6	75 793	44 942	59,3
Réserve pour les reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COÛTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL, TITRES I-IV	32 757	8 844	4 906	13 750	42,0	11 987	11 696	97,6	11 080	11 477	103,6	75 793	44 942	59,3

TABLEAU 5

EXÉCUTION DU PROGRAMME DE PARTICIPATION PAR RÉGION au 30 juin 2005

Le **tableau 5** présente l'exécution au 30 juin 2005 du Programme de participation par région, ainsi qu'en ce qui concerne les organisations internationales non gouvernementales et l'aide d'urgence.

Observations

Le taux général de dépense s'établit à 72,6 %. La faiblesse du taux de dépense dans certaines régions comme l'Afrique, l'Asie et l'Europe 1 (Europe occidentale, États-Unis et Canada) est imputable au fait que les rapports financiers et d'évaluation portant sur les activités de l'année précédente, que les États membres doivent soumettre avant que les activités prévues au titre de l'exercice en cours puissent commencer, n'ont pas été reçus.

À la date de juin 2005, au titre du Programme de participation, 1.785 demandes représentant au total un montant de 42.727.324 dollars avaient été reçues pour l'exercice en cours, dont 1.255 ont été approuvées par le Directeur général pour un montant de 21.570.042 dollars (à l'exclusion de l'aide d'urgence). Quarante-cinq demandes ont été approuvées par le Directeur général au titre du programme d'aide d'urgence pour un montant de 1.085.000 dollars entre janvier 2004 et juin 2005.

Un rapport détaillé du Directeur général sur la mise en œuvre du Programme de participation et de l'aide d'urgence figure dans le document 172 EX/39.

TABLEAU 5
Programme de participation
Exécution par région
du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005
(en dollars des États-Unis)

Région	Crédits alloués	Dépenses	Taux d'exécution
	\$	\$	%
AFRIQUE	5.918	4.054	68,5
ASIE ET PACIFIQUE	4.532	2.933	64,7
ÉTATS ARABES	2.378	1.673	70,4
EUROPE 1 (Europe occidentale, États-Unis d'Amérique, Canada)	932	621	66,6
EUROPE 2 (Europe orientale et centrale)	2.616	2.454	93,8
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	4.180	3.104	74,3
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES	1.015	831	81,9
PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE	1.085	1.035	95,4
Total partiel	22.656	16.706	73,7
SOLDE NON ALLOUÉ	344	-	-
TOTAL	23.000	16.706	72,6

TABLEAU 6**ÉTAT DES EFFECTIFS ET DÉPENSES DE PERSONNEL
(Budget ordinaire au 30 juin 2005)**

Le **tableau 6** indique l'évolution mois par mois des postes pourvus et des postes vacants de janvier 2004 à juin 2005. Les postes figurant dans ce tableau correspondent aux postes qui sont **budgétairement vacants**, c'est-à-dire qui génèrent des économies, déduction faite de ceux qui sont employés pour financer une assistance temporaire. Ces informations ne sont donc pas directement comparables aux données qui peuvent être publiées par HRM et qui comptabilisent les postes vacants ouverts au recrutement, de ce fait généralement plus nombreux que les postes budgétairement vacants présentés dans ce tableau.

Le tableau 6 récapitule aussi les dépenses totales de personnel au 30 juin 2005, ventilées entre le Siège et les bureaux hors Siège.

Observations

Du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005, le nombre moyen de postes budgétairement vacants a été de 23. L'évolution au cours des 18 premiers mois de l'exercice est caractérisée par une baisse du nombre de postes vacants. Cela est dû à l'accélération du recrutement et à l'engagement de personnel pour l'assistance temporaire financée sur les fonds des postes vacants. De plus, il y a une série de facteurs complexes qui peuvent affecter les dépenses de personnel, y compris les disparités inévitables entre les coûts standard et les dépenses effectives. Le Bureau du budget assure un suivi rigoureux afin que les dépenses de personnel restent dans les limites des crédits ouverts à cet effet.

Les dépenses effectives de personnel au 30 juin 2005 s'élèvent à 245,1 millions de dollars, soit 73,3 % de l'enveloppe totale des crédits alloués, qui s'établissait à 334,5 millions de dollars (Titres I à III plus Réserve pour les reclassements). Ce taux de dépense de 73,3 % reste conforme à l'objectif de 75 % correspondant à la période écoulée.

TABLEAU 6

Etat des effectifs et dépenses de personnel

A. Ventilation mois par mois des postes budgétairement vacants de janvier 2004 à juin 2005

ANNEE/ MOIS	Nombre total de postes indiqués dans le 32 C/5 approuvé	Postes pourvus			Postes vacants					Ecart par rapport au nombre de postes requis par l'application de l'abattement pour délais de recrutement (Lapse factor) (3% = 58 postes)
		Siège	Hors Siège	TOTAL	Siège		Hors Siège		TOTAL	
					P	GS	P	L		
2004										
Janvier	1 946	1 293	521	1 814	27	45	46	14	132	74
Février	1 946	1 315	522	1 837	18	32	45	14	109	51
Mars	1 946	1 319	538	1 857	16	30	32	11	89	31
Avril	1 946	1 302	532	1 834	23	40	38	11	112	54
Mai	1 946	1 318	546	1 864	9	38	24	11	82	24
Juin	1 946	1 316	551	1 867	16	33	19	11	79	21
Juillet	1 946	1 342	547	1 889	11	12	28	6	57	-1
Août	1 946	1 325	544	1 869	18	22	31	6	77	19
Septembre	1 946	1 320	531	1 851	25	20	39	11	95	37
Octobre	1 946	1 323	552	1 875	20	22	23	6	71	13
Novembre	1 946	1 323	557	1 880	22	20	16	8	66	8
Décembre	1 946	1 320	555	1 875	22	23	18	8	71	13
2005										
Janvier	1 946	1 323	534	1 857	23	19	28	19	89	31
Février	1 946	1 332	547	1 879	19	14	17	17	67	9
Mars	1 946	1 328	545	1 873	19	18	19	17	73	15
Avril	1 946	1 344	546	1 890	18	3	19	16	56	-2
Mai	1 946	1 339	542	1 881	19	7	23	16	65	7
Juin	1 946	1 339	543	1 882	17	9	22	16	64	6
Moyenne	1 946	1 323	542	1 865	19	23	27	12	81	23

B. Etat cumulé des dépenses de personnel du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

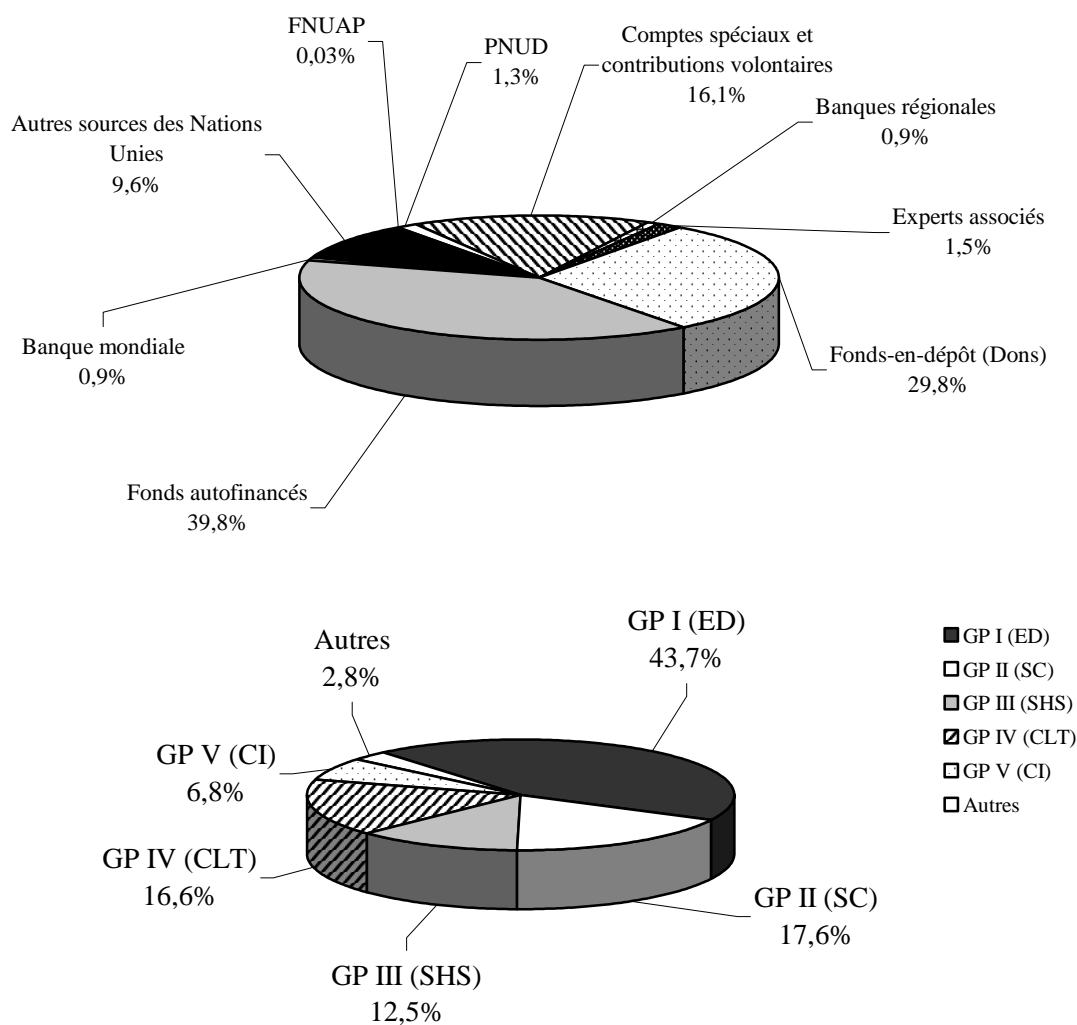
	Crédits \$	Dépenses \$	%
SIEGE	254 006	182 617	71,9
HORS SIEGE	80 497	62 442	77,6
Réserve pour les reclassements	-	-	-
TOTAL	334 503	245 059	73,3

PROGRAMMES OPÉRATIONNELS EXTRABUDGÉTAIRES PAR SOURCE DE FONDS ET PAR GRAND PROGRAMME

Allocations au 30 juin 2005

Total : 303,6 millions de dollars des États-Unis

FIGURE 1

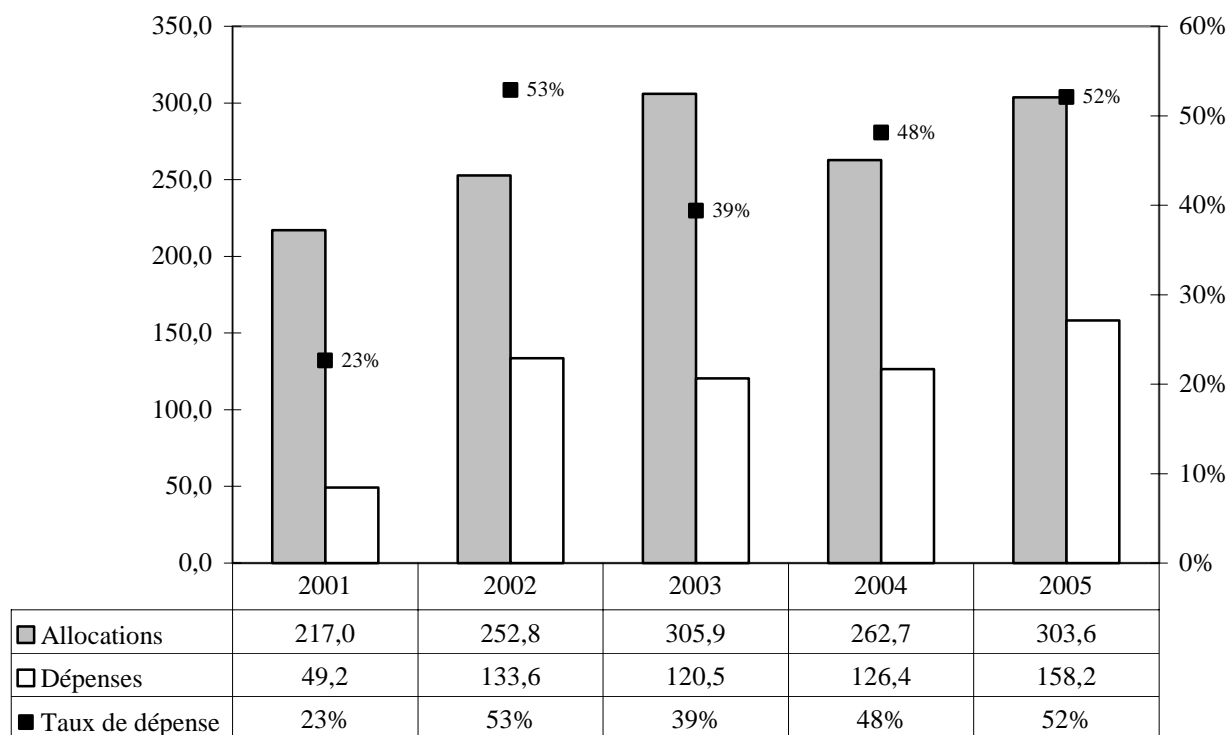


La figure 1 montre les allocations au 30 juin 2005 par source de fonds et par grand programme.

- Les fonds-en-dépôt au profit des donateurs continuent de représenter la plus grande part des ressources avec 39,8 % du total des allocations. Cette tendance s'explique grandement par l'ampleur de la coopération avec le Brésil.
- Le Secteur de l'éducation avec 43,7 % des fonds, à l'image des priorités du Programme ordinaire, est le secteur auquel vont le plus de ressources extrabudgétaires.

FIGURE 2
PROGRAMMES OPÉRATIONNELS EXTRABUDGÉTAIRES

Allocations et dépenses au 30 juin 2005



La figure 2 montre l'évolution des allocations et dépenses au 30 juin sur les cinq dernières années. Comparativement à la même période en 2004, les allocations ont augmenté de 15 %.

Le tableau 7 présente de manière détaillée la répartition des allocations et dépenses par donateur. Le volume global s'établit à 303,6 millions de dollars au 30 juin 2005. Cette évolution par rapport à 2004 s'explique par plusieurs facteurs :

- L'augmentation substantielle des fonds des Nations Unies qui passent de 23,2 millions au 30 juin 2004 à 33,3 millions au 30 juin 2005. Elle est due pour une large part aux fonds alloués dans le cadre du fonds-en-dépôt géré par le GNUD. Le volume des fonds mis à disposition par le FNUPI et l'OMS est également en nette hausse.
- La croissance significative de l'importance de la coopération avec la Fondation qatari pour l'Iraq. Les allocations ont plus que décuplé en passant de 0,5 million de dollars à 7,3 millions pour la période considérée.
- L'Italie, la Commission européenne et les donateurs privés continuent d'accroître leur financement de projets extrabudgétaires. Il faut noter que la Suisse et l'Espagne ont connu une forte progression de leurs contributions volontaires entre 2004 et 2005. Les fonds-en-dépôt au profit des donateurs continuent de s'accroître. Cette croissance est encore une fois due au Brésil qui représente 36,4 % des allocations du total des fonds extrabudgétaires.

Le taux de dépense est également en augmentation (48 % pour le premier semestre 2004 contre 52 % pour le premier semestre 2005).

Le tableau 8 détaille l'exécution des projets par région bénéficiaire. C'est la région Amérique latine et Caraïbes du fait du volume des projets exécutés au Brésil qui reste la principale bénéficiaire des fonds extrabudgétaires. Le relais partiel pris par le GNUD en Iraq à la suite de l'arrêt du programme « Pétrole contre nourriture » place la région États arabes en deuxième position. Il faut noter que déduction faite du vaste programme exécuté au Brésil et des activités menées en Iraq dans le cadre de la situation postconflit, c'est l'Afrique qui obtient la plus grande part des ressources. Cela confirme le fait que l'Afrique reste une région prioritaire pour l'UNESCO dans l'exécution de son mandat.

Le tableau 9 montre la répartition des fonds entre les secteurs de programme. C'est encore une fois le Secteur de l'éducation qui arrive en tête dans cette répartition. Cela s'explique en partie aux activités mises en œuvre en Iraq et financées par le GNUD. Les autres secteurs, à l'exception du Secteur de la communication et de l'information, connaissent également une augmentation de leurs ressources extrabudgétaires.

Le tableau 10 présente l'ensemble des ressources extrabudgétaires par donateur en y incluant les contributions reçues par les instituts et le détail du financement des experts associés. Il faut souligner que l'Italie et le Japon, avec respectivement 46,4 millions de dollars et 25,5 millions de dollars, représentent 21,5 % du total des ressources extrabudgétaires de l'Organisation.

Le tableau 11 récapitule les ressources globales des Instituts. Celles-ci se composent de :

- L'allocation financière du Programme ordinaire
- Les activités du Programme ordinaire décentralisées
- Les projets extrabudgétaires décentralisés
- Les contributions reçues par donateur.

C'est le CIPT qui reçoit la plus grande part des ressources avec 28,8 millions de dollars soit 40,4% du total, grâce aux contributions importantes reçues de l'Italie et de l'AIEA. L'ISU et l'IPE, avec respectivement 11,5 millions de dollars, soit 16,1 %, et 8,5 millions de dollars, soit 11,9 %, se positionnent après le CIPT dans la répartition des ressources.

TABLEAU 7

EXECUTION DE PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR SOURCE DE FINANCEMENT

du 1er janvier 2005 au 30 juin 2005
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

SOURCE DE FONDS	2005			2004		
	Allocations	Dépenses	Taux d'exécution %	Allocations	Dépenses	Taux d'exécution %
SOURCES NATIONS UNIES						
TRAC	3 985	1 470	37	5 085	2 527	50
AEPP	-	-	-	346	338	98
STS (Appui aux services techniques)	-	-	-	15	15	100
Total, PNUD	3 985	1 470	37	5 446	2 880	53
FNUAP	76	76	100	598	139	23
TSS	-	-	-	373	40	11
Total, FNUAP	76	76	100	971	179	18
Autres sources Nations Unies						
GNUD	14 118	9 317	66	-	-	-
FNUPI	6 565	3 795	58	5 022	2 340	47
OMS/ONUSIDA	5 727	3 924	69	5 593	2 648	47
PNUE	1 329	857	64	1 993	1 256	63
SIPC	485	376	78	-	-	-
HCR	168	105	63	388	279	72
UNICEF	89	15	17	299	238	80
Autres	718	501	70	3 516	2 359	67
Total, Autres sources Nations Unies	29 199	18 890	65	16 811	9 120	54
Total, Sources Nations Unies	33 260	20 436	61	23 228	12 179	52
AUTRES PROGRAMMES						
Banque mondiale	2 687	1 172	44	1 884	773	41
Banques régionales de développement	2 851	1 262	44	6 717	2 510	37
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons						
Japon	24 234	10 994	45	30 161	14 347	48
Italie	21 455	7 758	36	18 315	5 877	32
Flandre	2 800	1 902	68	2 292	1 277	56
Norvège	4 601	2 101	46	4 421	2 109	48
Suisse	1 951	1 015	52	961	358	37
Allemagne	1 896	707	37	2 010	766	38
Belgique	1 777	827	47	1 700	1 191	70
Espagne	1 553	620	40	673	346	51
Commission européenne	6 027	4 607	76	2 881	2 167	75
Fondation du Qatar	7 251	3 706	51	474	79	17
Sources de financement privées	5 939	3 416	58	4 377	1 944	44
Autres	10 955	5 730	52	12 308	7 343	60
Fonds-en-dépôt autofinancés						
Brésil	110 433	60 500	55	93 912	46 097	49
Autres	10 265	3 020	29	11 070	4 089	37
Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	53 647	28 427	53	45 298	22 964	51
Total, Autres programmes	270 322	137 764	51	239 454	114 237	48
Total	303 582	158 200	52	262 682	126 416	48

TABLEAU 8
EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR REGION
du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005
(en milliers de dollars des États-Unis)

SOURCE DE FONDS	Total	Afrique	Etats arabes	Asie et Pacifique	Europe et Amérique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Projets interrégionaux et mondiaux
SOURCES NATIONS UNIES							
PNUD	1 470	1 292	165	-	13	-	-
FNUAP	76	8	-	68	-	-	-
Autres sources Nations Unies	-						
GNUD	9 317	-	9 317	-	-	-	-
FNUPI	3 795	1 213	-	700	-	1 224	658
OMS/ONUSIDA	3 924	702	76	350	-	389	2 407
PNUE	857	674	-	-	-	-	183
SIPC	376	-	-	-	-	-	376
HCR	105	105	-	-	-	-	-
UNICEF	15	-	-	15	-	-	-
Autres	501	33	13	404	-	-	51
Total partiel, Sources Nations Unies	20 436	4 027	9 571	1 537	13	1 613	3 675
AUTRES PROGRAMMES							
Banque mondiale	1 172	(11)	90	90	-	983	20
Banques régionales de développement	1 262	895	21	129	-	217	-
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons							
Japon	10 994	2 418	670	5 242	350	560	1 754
Italie	7 758	1 729	544	1 505	2 508	388	1 084
Flandre	1 902	637	449	115	65	91	545
Norvège	2 101	161	64	981	96	-	799
Suisse	1 015	553	103	51	-	-	308
Allemagne	707	21	11	174	4	4	493
Belgique	827	531	-	174	-	55	67
Espagne	620	166	-	-	-	95	359
Commission européenne	4 607	1 822	138	-	104	424	2 119
Fondation du Qatar	3 706	-	3 706	-	-	-	-
Sources de financement privées	3 416	151	20	428	254	340	2 223
Autres	5 730	1 183	1 244	821	-	328	2 154
Fonds-en-dépôt autofinancés							
Brésil	60 500	-	-	-	-	60 500	-
Autres	3 020	101	1 952	-	-	888	79
Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	28 427	857	1 681	1 764	1 111	2 302	20 712
Total partiel, Autres programmes	137 764	11 214	10 693	11 474	4 492	67 175	32 716
Total	158 200	15 241	20 264	13 011	4 505	68 788	36 391

TABLEAU 9
EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR SECTEUR
du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005
(en dollars des Etats-Unis)

Secteur	2005			2004		
	Allocations	Dépenses	Taux d'exécution %	Allocations	Dépenses	Taux d'exécution %
ED	132 748	77 070	58	104 070	54 639	53
SC	53 518	26 906	50	39 556	20 902	53
SHS	37 960	18 218	48	36 842	19 449	53
CLT	50 265	22 899	46	43 943	21 174	48
CI	20 496	8 160	40	29 749	7 534	25
Autres	8 595	4 947	58	8 522	2 718	32
TOTAL	303 582	158 200	52	262 682	126 416	48

TABLEAU 10
RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES GÉRÉES PAR L'UNESCO
ET SES INSTITUTS, PAR DONATEUR*
 du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005
 (en milliers de dollars des États-Unis)

SOURCE DES FONDS	Total	Fonds de l'UNESCO à l'exclusion des experts associés	Experts associés	Contributions reçues par les instituts
SOURCES NATIONS UNIES				
PNUD	3 985	3 985	-	-
FNUAP	76	76	-	-
Autres sources Nations Unies				
GNUD	14 118	14 118	-	-
FNUPI	6 565	6 565	-	-
OMS/ONUSIDA	5 727	5 727	-	-
AIEA	1 179	-	-	1 179
PNUE	1 329	1 329	-	-
SIPC	485	485	-	-
HCR	168	168	-	-
UNICEF	89	89	-	-
Autres	718	718	-	-
Total, Autres sources Nations Unies	30 378	29 199	-	1 179
Total, Sources Nations Unies	34 439	33 260	-	1 179
AUTRES PROGRAMMES				
Banque mondiale	2 758	2 687	-	71
Banques régionales de développement	2 851	2 851	-	-
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons				
Italie	46 403	21 455	690	24 258
Japon	25 529	24 234	1 295	-
Fondation du Qatar	7 251	7 251	-	-
Commission européenne	6 118	6 027	-	91
Sources de financement privées	5 939	5 939	-	-
Norvège	4 873	4 601	272	-
Suède	2 978	1 201	294	1 483
Flandre	2 800	2 800	-	-
Royaume-Uni	2 435	1 258	105	1 072
Allemagne	2 334	1 896	438	-
Suisse	2 279	1 951	-	328
Belgique	1 882	1 777	105	-
Espagne	1 553	1 553	-	-
France	1 460	1 229	231	-
Pays-Bas	1 289	1 068	221	-
Corée	981	600	381	-
Finlande	597	221	376	-
Canada	532	85	-	447
Danemark	368	201	167	-
Portugal	257	196	61	-
Australie	72	25	47	-
États-Unis d'Amérique	41	23	-	18
Israël	20	-	-	20
Iran	15	-	-	15
Inde	10	-	-	10
Islande	4	-	-	4
Ouganda	1	-	-	1
Autres	6 337	4 848	-	1 489
Fonds-en-dépôt autofinancés				
Brésil	110 433	110 433	-	-
Autres	10 265	10 265	-	-
Comptes spéciaux et contributions volontaires	48 964	48 964	-	-
Total, Autres programmes	299 629	265 639	4 683	29 307
Total	334 068	298 899	4 683	30 486

* Les contributions aux comptes spéciaux (projets multidonateurs) ne sont pas ventilées par donateur.

TABLEAU 11
VENTILATION DES FONDS GERES PAR LES INSTITUTS DE L'UNESCO
 du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005
 (en milliers de dollars des États-Unis)

Sources de fonds	Total	BIE	IESALC	IIRCA	ITIE	CIPT	IPE	ISU	IUE	UNEVOC	TWAS
UNESCO											
Programme ordinaire - Allocation financière	26 926	4 591	2 200	2 000	1 100	1 015	5 100	9 020	1 900	-	-
Programme ordinaire - Activités décentralisées	927	57	6	6	298	-	196	62	10	290	-
Projets extrabudgétaires décentralisés	13 081	521	-	384	68	-	2 032	1 011	831	1 328	6 906
Total partiel	40 934	5 169	2 206	2 390	1 466	1 015	7 328	10 093	2 741	1 618	6 906
Autres sources de financement											
Organismes des Nations Unies											
AIEA	1 179	-	-	-	-	1 179	-	-	-	-	-
Banque mondiale											
Banque mondiale	71	21	-	-	-	-	50	-	-	-	-
Gouvernements											
Italie	24 258	-	-	-	-	24 258	-	-	-	-	-
Suède	1 483	-	-	-	-	981	502	-	-	-	-
Royaume-Uni	1 072	-	-	-	-	-	50	1 022	-	-	-
Canada	447	-	-	-	-	-	61	386	-	-	-
Suisse	328	9	-	-	-	-	319	-	-	-	-
Commission européenne	91	-	-	-	-	91	-	-	-	-	-
Israël	20	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	18	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-
Iran	15	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-
Inde	10	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-
Islande	4	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-
Ouganda	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Autres	1 489	2	13	-	-	1 306	168	-	-	-	-
Total partiel	30 486	52	13	-	-	27 830	1 165	1 426	-	-	-
Total	71 420	5 221	2 219	2 390	1 466	28 845	8 493	11 519	2 741	1 618	6 906

ANNEXE (Partie B)

TABLEAU DÉTAILLÉ DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE PAR AXE D'ACTION (au 30 juin 2005)

L'annexe I fait apparaître le taux d'exécution du Programme ordinaire par axes d'action, tels qu'ils figurent à l'annexe du document 32 C/5 approuvé.

Comme dans les précédents tableaux de bord, les allocations et les dépenses relatives au personnel sont indiquées au niveau de l'article budgétaire principal, et celles qui concernent les activités sont indiquées au niveau des axes d'action.

Le tableau comprend le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et tient compte des virements de crédits de ce titre à d'autres titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif à ses 169^e, 170^e et 171^e sessions, ainsi que les virements concernant les dons, présentés dans la Partie II.A du présent document.

Conformément aux décisions 160 EX/3.1.1 et 164 EX/3.1.1, dans lesquelles le Directeur général était invité à faire figurer « dans les futurs rapports sur l'exécution du Programme et budget, une section distincte dans laquelle seraient indiquées, avec des explications pertinentes, les activités pour lesquelles il existerait un écart de plus de 15 % entre les dépenses effectives et les dépenses prévues », des explications sont fournies pour les activités financées sur le budget ordinaire pour lesquelles le taux d'exécution indiqué dans la présente annexe est supérieur à 90 % ou inférieur à 60 %.

Observations

Au 30 juin 2005, Titre IV compris, le taux d'exécution s'établit à 75,8 % pour les dépenses au titre des activités et à 73,1 % pour les dépenses de personnel, soit un taux global de 74,3 % (voir le tableau 1), ce qui est à peu près conforme à l'objectif de 75 % correspondant à la période écoulée. Compte non tenu du Titre IV, le taux d'exécution atteint 75,8 % pour les activités et 73,3 % pour le personnel.

On trouvera ci-dessous des explications sur le taux d'exécution des **activités** dans les cas où il est supérieur à 90 % ou inférieur à 60 % au 30 juin 2005 :

Titre I - Politique générale et Direction

- **1. Conférence générale (28,8 %) :** Le taux de dépense au titre de la **Conférence générale** est naturellement faible puisque la Conférence se réunira en septembre-octobre 2005.
- **3. Direction générale (98,1 %) :** Les dépenses de la première année de l'exercice se sont révélées plus élevées que prévu initialement, étant donné que le coût des tâches relevant de cet article, qui sont généralement inévitables et incompressibles, a augmenté.
- **6. Normes internationales et affaires juridiques (26,9 %) :** Le faible taux de dépense est dû au fait qu'il a fallu jusqu'ici moins recourir à l'assistance temporaire, mais tous les fonds seront dépensés d'ici à la fin de l'exercice après la tenue d'un colloque sur le 60^e anniversaire de l'action normative de l'UNESCO.

Titre II - Programmes et services liés au programme

Éducation

- **I.1.2 Axe d'action 3 : Suivi des progrès et évaluation des stratégies d'EPT (29,8 %) :** Le faible taux de dépense est dû au fait qu'un important atelier de renforcement des capacités concernant la formation des personnels d'éducation de tous les bureaux hors Siège et du Siège en vue d'un meilleur suivi et d'une meilleure évaluation de l'EPT sera organisé en novembre et qu'en conséquence ces fonds ne seront utilisés que durant le dernier trimestre de l'exercice biennal. De plus, les rapports (régionaux et nationaux) sur l'EPT seront publiés durant ce même trimestre et en conséquence la plupart des dépenses seront encourues à ce moment.
- **I.2.1 Axe d'action 5 : Soutenir les enseignants et le personnel éducatif (58,2 %) :** Certaines activités importantes comme la « Session de travail de haut niveau de l'Initiative sur la formation des enseignants en Afrique subsaharienne » qui comprend plusieurs ateliers, des missions de cartographie et la participation de représentants de ministères et d'instituts de formation des enseignants de 17 pays, ont été planifiées en même temps que la 172^e session du Conseil exécutif et la 33^e session de la Conférence générale. En conséquence, la plupart des dépenses devraient être effectuées au cours du dernier trimestre de l'exercice biennal.
- **Projets relatifs aux thèmes transversaux (La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir) (58,2 %) :** La faiblesse du taux de dépense s'explique par le fait qu'il est prévu que beaucoup d'activités seront exécutées de juillet à décembre 2005.

Sciences exactes et naturelles

- **II.1.5 Axe d'action 3 : Mettre en place et renforcer un mécanisme mondial permettant d'assurer à tous libre accès à l'intégralité des données et de l'information océanographiques (95,8 %) :** Les fonds ont été décaissés d'urgence pour faire face aux conséquences du tsunami de décembre 2004, ce qui explique le taux d'exécution élevé.
- **II.2.1 Axe d'action 3 : Renforcement des capacités en sciences de l'ingénieur et en technologie (48,8 %) :** Le taux de dépense devrait s'améliorer, vu que deux événements majeurs sont planifiés, à savoir la réunion d'experts sur la préparation de la conférence « Forum international sur les futurs de la science et de la technologie : science-fiction et anticipation, politique et planification » en août 2005, et la Table ronde ministérielle sur les sciences fondamentales prévue pour octobre 2005.
- **II.2.2 Axe d'action 1 : Renforcement des capacités et gestion des politiques dans les domaines des sciences, des technologies et des innovations (59 %) :** Le Forum mondial sur la science se tiendra en novembre 2005 à Budapest ; la cérémonie de remise des prix scientifiques de l'UNESCO sera également organisée en novembre ; un colloque-atelier international sur les indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation, organisé conjointement par l'UNESCO et l'ISESCO, se tiendra en Indonésie en septembre 2005. Tous les fonds planifiés sont engagés et seront dépensés avant la fin de novembre 2005.

Sciences sociales et humaines

- **III.2 Axe d'action 2 : Égalité entre les sexes et développement (57,1 %) :** Environ 49 % du total des crédits prévus pour cet axe d'action a été décentralisé en faveur des femmes et des enfants vivant dans des zones de conflit, notamment en Afrique et en Palestine. La faiblesse du taux global de dépense - 57,1 % - s'explique par l'absence de spécialistes du programme de SHS dans les Bureaux de l'UNESCO à Beyrouth, Rabat et Harare en 2004. Le Secteur a maintenant nommé du personnel au Bureau de l'UNESCO à Rabat et est en train d'achever le recrutement pour les Bureaux de l'UNESCO à Beyrouth et Harare.

Des mesures supplémentaires ont été prises pour faire en sorte que la totalité des fonds décentralisés soit dépensée d'ici à la fin de l'exercice biennal, principalement aux fins suivantes : identification d'un lieu pour accueillir le Centre de ressources des femmes palestiniennes, achat d'équipement et commande de travaux de recherche, et mise en œuvre des recommandations de la Consultation sur le genre récemment terminée, qui comprenait une évaluation des besoins et des études de faisabilité en vue de la création d'un centre de recherche et de documentation à Kinshasa et d'un programme d'études sur la condition féminine dans la région africaine des Grands Lacs.

- **III.2 Axe d'action 3 : Lutte contre le racisme et la discrimination (92,7 %) :** Le taux élevé de dépense au titre de cet axe d'action est dû au fait que la plupart des activités prévues doivent être exécutées avant la fin de juin 2005.
- **III.3 Axe d'action 1 : Anticipation et prospectives (47,2 %) :** La faiblesse du taux de dépense s'explique par le fait que le Rapport mondial de l'UNESCO sur la construction de sociétés du savoir sera publié au cours du second semestre de 2005.
- **III.3 Axe d'action 2 : Réflexion philosophique et sciences humaines (95,1 %) :** Le taux de dépense élevé au titre de cet axe d'action est dû au fait que la plupart des activités prévues doivent être exécutées avant la fin de juin 2005.
- **III.4 Axe d'action 3 : Développement urbain (91,2 %) :** Le taux de dépense élevé au titre de cet axe d'action est dû au fait que la plupart des activités prévues doivent être exécutées avant la fin de juin 2005.
- **Siège - Coûts indirects de programme (99,5 %) :** Ce taux de dépense est conforme aux plans de travail révisés qui prévoient une exécution complète avant la fin de juin 2005.

Culture

- **IV.2.1 Axe d'action 1 : Prestation de services aux organes directeurs du patrimoine mondial (90,9 %) :** Ce taux élevé de dépense est dû au fait que trois réunions du Comité du patrimoine mondial se tiennent au cours de cet exercice, au lieu des deux réunions annuelles planifiées. En prévision du déficit entraîné par ces dépenses supplémentaires, certains fonds sont actuellement recentralisés à partir des bureaux hors Siège.

Communication et information

- **V.1.2 Axe d'action 3 : Autonomiser les populations en leur apprenant à utiliser l'information, les médias et les TIC (52,5 %) :** Cet écart par rapport aux prévisions est dû au retard pris dans les négociations avec l'IFAP concernant l'exécution et l'identification d'un certain nombre de projets relatifs aux notions élémentaires en matière d'information, qui sont cofinancés et exécutés conjointement au titre de cet axe d'action.

De plus, on a noté un faible taux d'exécution des activités décentralisées vers certains des bureaux hors Siège. La situation est actuellement examinée en consultation avec les bureaux hors Siège afin d'accélérer l'exécution de ces activités.

- **V.1.3 Axe d'action 2 : Préservation du patrimoine documentaire et audiovisuel (53 %) :** La lenteur de l'exécution est due aux difficultés rencontrées pour identifier des partenaires aux fins de l'exécution et au fait que des crédits supplémentaires ont récemment été reçus pour la fin de l'exercice et qu'ils n'ont pas encore été utilisés.
- **Projets relatifs aux thèmes transversaux (La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir) (56,4 %) :** Le faible taux de dépense globalement enregistré pour les projets transversaux est imputable à des difficultés d'exécution d'activités comme l'établissement et la négociation de contrats, particulièrement en ce qui concerne le projet « Préserver notre patrimoine numérique ».

De plus, il n'a pas encore été dépensé de fonds pour le projet « Les TIC, outils au service de la gouvernance et de la participation démocratique », vu que ce projet est étroitement lié à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra à Tunis (16-18 novembre 2005). Il est donc prévu d'utiliser ces fonds pour permettre une participation accrue des représentants de la société civile au dialogue sur les politiques à Tunis.

La faiblesse du taux de dépense s'explique enfin par les difficultés et la lenteur des négociations avec les partenaires, en particulier pour ce qui est du projet « Portail UNESCO de la connaissance » : un retard est intervenu dans la définition du mandat et des spécifications techniques de l'architecture fonctionnelle et technique du portail, problèmes maintenant réglés, y compris celui de la sélection des fournisseurs. Des arrangements ont également été pris en ce qui concerne les ateliers destinés à former des individus responsables pour les portails au Siège, dans les bureaux hors Siège et les Instituts entre juillet et décembre 2005. Ces activités aideront à garantir une exécution intégrale d'ici à la fin de l'année.

Titre III.D - Administration

- **Maintenance et rénovation des bâtiments du Siège (57,0 %) :** Comme le Conseil en a précédemment été informé, les fonds disponibles ne sont pas suffisants pour procéder à une rénovation complète du site Miollis/Bonvin (deuxième Plan Belmont). Cela oblige à établir un ordre de priorité pour les travaux les plus urgents sur ce site, dans les limites des ressources disponibles. Le retard a été causé par les contrôles nécessaires et la coordination avec les organismes français compétents, ainsi que par les études techniques. Aujourd'hui, la phase préparatoire est terminée et les programmes appropriés sont établis (essentiellement protection contre l'incendie et réparation des équipements défectueux). Les appels d'offres couplés avec les travaux de sécurité de Bonvin (pour des raisons d'économie) seront lancés en décembre 2005 et tous les fonds seront engagés en 2005. Les travaux ont commencé en 2005 et s'achèveront en 2006.

ANNEXE
TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE
du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2005
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire	Coûts d'activités			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION						
A. Organes directeurs						
1. Conférence générale	5 755	1 659	28,8	663	432	65,2
2. Conseil exécutif	6 267	4 803	76,6	1 454	1 163	80,0
Total, Titre I.A	12 022	6 462	53,7	2 117	1 595	75,4
B. Direction						
3. Direction générale	459	450	98,1	2 001	1 671	83,5
4. Cabinet du Directeur général	446	394	88,3	6 807	4 433	65,1
5. Evaluation et audit	1 312	831	63,4	4 263	2 026	47,5
6. Normes internationales et affaires juridiques	255	68	26,9	3 039	2 120	69,8
Total, Titre I.B	2 471	1 743	70,6	16 110	10 250	63,6
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	7 356	6 780	92,2			
TOTAL, TITRE I	21 849	14 985	68,6	18 227	11 845	65,0
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME						
A. Programmes						
I EDUCATION						
I.1 L'éducation de base pour tous						
I.1.1 L'éducation de base pour tous : ciblage d'objectifs clés						
1 Faire du droit à l'éducation une réalité pour tous les enfants	5 591	3 661	65,5			
2 Garantir l'égalité entre les sexes dans l'EPT	3 218	1 939	60,3			
3 Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie par l'alphabétisation et l'éducation non formelle	6 354	4 168	65,6			
4 Améliorer la qualité de l'éducation	5 699	3 655	64,1			
5 Education et VIH/sida	1 177	817	69,4			
Total, I.1.1	22 038	14 240	64,6			
I.1.2 Encourager l'adoption de stratégies pour l'EPT						
1 Planification de la mise en œuvre de l'EPT	10 201	7 156	70,2			
2 Entretenir les efforts pour respecter les engagements politiques et financiers	3 463	2 179	62,9			
3 Suivi des progrès et évaluation des stratégies d'EPT	712	212	29,8			
Total, I.1.2	14 376	9 547	66,4			
Total, I.1	36 414	23 787	65,3			
I.2 Edifier des sociétés « apprenantes »						
I.2.1 Au-delà de l'éducation primaire universelle						
1 Rénovation de l'enseignement secondaire	606	397	65,6			
2 Promotion de l'enseignement et du renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie	526	331	62,9			
3 Réforme de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels	925	637	68,9			
4 Promouvoir la diversité et la coopération dans l'enseignement supérieur	1 161	749	64,5			
5 Soutenir les enseignants et les personnels de l'éducation	1 600	931	58,2			
Total, I.2.1	4 819	3 046	63,2			
I.2.2 Education et mondialisation						
1 Saisir les opportunités et relever les défis	566	400	70,7			
2 Utiliser les réseaux mondiaux à l'appui de l'EPT	1 701	1 283	75,4			
Total, I.2.2	2 267	1 683	74,2			
Total, I.2	7 085	4 729	66,7			
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation						
<i>(Les allocations financières inscrites au budget ordinaire incluent les dépenses de personnel et les coûts des activités)</i>						
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	4 591	4 591	100,0			
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IPE)	5 100	5 100	100,0			
Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)	1 900	1 900	100,0			
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 100	1 100	100,0			
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (HIRCA)	2 200	2 200	100,0			
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	2 000	2 000	100,0			
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	16 891	16 891	100,0			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	836	503	60,1			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	1 140	665	58,4			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 976	1 168	59,1			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	1 125	948	84,2			
Dépenses de personnel				49 213	35 608	72,4
TOTAL, GRAND PROGRAMME I	63 492	47 523	74,8	49 213	35 608	72,4
II SCIENCES EXACTES ET NATURELLES						
II.1 Sciences, environnement et développement durable						
II.1.1 L'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux						
1 Les changements planétaires et l'eau : avancement des sciences hydrologiques en vue d'améliorer l'évaluation	2 736	2 202	80,5			
2 L'eau pour satisfaire les besoins humains	2 539	1 632	64,3			
3 Education relative à l'eau et renforcement des capacités pour assurer un développement durable et la sécurité	2 521	1 752	69,5			
4 Pour une gestion durable des interactions terre-eau	1 785	1 265	70,8			
Total, II.1.1	9 581	6 850	71,5			

Article budgétaire	Coûts d'activités			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
II.1.2 Sciences écologiques : promouvoir une gestion respectueuse de la nature par les populations						
1 Les réserves de biosphère : voies d'approche du développement durable	1 341	957	71,4			
2 Contribuer à réduire la perte de biodiversité : la science et le renforcement des capacités au service de la durabilité écologique	1 648	1 146	69,6			
3 Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable	240	153	63,7			
Total, II.1.2	3 229	2 256	69,9			
II.1.3 Sciences de la terre : mieux comprendre la terre solide et améliorer la prévention des catastrophes						
1 La géologie au service de la société : interactions roches-eau-vie	666	588	88,3			
2 Partenariat mondial pour l'observation de la Terre depuis l'espace au service du développement durable	419	275	65,7			
3 Améliorer la prévention des catastrophes et la capacité d'y faire face	357	267	75,0			
Total, II.1.3	1 442	1 131	78,4			
II.1.4 Vers des conditions d'existence viables dans les petites îles et les régions côtières						
1 Promouvoir un programme intersectoriel et interrégional d'action dans les petits Etats insulaires en développement	470	408	87,0			
2 Elaborer des pratiques éclairées : créer des moyens de gérer les conflits relatifs aux ressources côtières dans les petites îles et les régions côtières	398	298	74,8			
Total, II.1.4	868	706	81,4			
II.1.5 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO						
1 Résoudre les incertitudes scientifiques concernant la gestion de l'environnement marin et les changements climatiques	822	611	74,4			
2 Développer les capacités de surveillance et de prévision aux fins de la gestion et du développement durable de l'océan côtier et de la haute mer	1 164	1 022	87,8			
3 Mettre en place et renforcer un mécanisme mondial permettant d'assurer à tous libre accès à l'intégralité des données et de l'information océanographiques	589	564	95,8			
4 Développer les questions de gouvernance des océans et accroître l'efficacité des organes directeurs de la COI	803	690	85,9			
5 Développer la capacité et l'efficacité des Etats membres en matière de recherche scientifique et de gestion et de développement durable de l'océan côtier et de la haute mer	958	740	77,2			
Total, II.1.5	4 336	3 627	83,6			
Total, II.1	19 455	14 569	74,9			
II.2 Renforcement des capacités scientifiques et technologiques au profit du développement						
II.2.1 Renforcement des capacités en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur						
1 Partenariats interdisciplinaires pour la promotion de la recherche fondamentale et l'utilisation du savoir scientifique	2 460	1 795	73,0			
2 Renforcement des capacités dans les sciences fondamentales	3 065	1 921	62,7			
3 Renforcement des capacités en sciences de l'ingénieur et en technologie	1 095	535	48,8			
4 Promotion de l'éducation et du renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie	358	237	66,3			
Total, II.2.1	6 979	4 489	64,3			
II.2.2 Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable						
1 Renforcement des capacités et gestion des politiques dans le domaine des sciences, des technologies et des innovations	1 175	693	59,0			
Total, II.2.2	1 175	693	59,0			
Total, II.2	8 153	5 181	63,5			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	1 115	847	76,0			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	660	513	77,7			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 775	1 360	76,6			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	1 019	889	87,2			
Dépenses de personnel				31 308	22 201	70,9
TOTAL, GRAND PROGRAMME II	30 401	21 999	72,4	31 308	22 201	70,9
III SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES						
III.1 L'éthique des sciences et des technologies, en particulier la bioéthique						
1 Bioéthique	2 177	1 806	82,9			
2 Ethique des sciences et des technologies	950	733	77,2			
Total, III.1	3 127	2 539	81,2			
III.2 Promotion des droits de l'homme et lutte contre la discrimination						
1 Promotion des droits de l'homme	841	693	82,4			
2 Egalité entre les sexes et développement	919	524	57,1			
3 Lutte contre le racisme et la discrimination	367	340	92,7			
Total, III.2	2 126	1 557	73,2			
III.3 Prospective, philosophie, sciences humaines et sécurité humaine						
1 Anticipation et prospective	1 439	680	47,2			
2 Réflexion philosophique et sciences humaines	1 014	964	95,1			
3 Promotion de la sécurité humaine et de la paix	1 421	938	66,0			
Total, III.3	3 874	2 581	66,6			
III.4 Gestion des transformations sociales : MOST - Phase II						
1 Formulation de politiques, coopération internationale et partage des connaissances en sciences sociales	2 160	1 778	82,3			
2 Migrations internationales et politiques multiculturelles	448	383	85,5			
3 Urbanisation	388	354	91,2			
Total, III.4	2 996	2 515	83,9			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	2 062	1 298	62,9			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	550	409	74,3			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	2 612	1 706	65,3			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	397	395	99,5			
Dépenses de personnel				18 774	12 425	66,2
TOTAL, GRAND PROGRAMME III	15 132	11 294	74,6	18 774	12 425	66,2

Article budgétaire	Coûts d'activités			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
IV CULTURE						
IV.1 Intégrer la diversité culturelle aux programmes politiques nationaux et internationaux						
IV.1.1 Promotion de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et mise en oeuvre de son Plan d'action						
1 Application des principes de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle aux niveaux national et international	1 383	1 124	81,3			
2 Contribution du dialogue interculturel et du pluralisme au respect de la diversité culturelle	3 059	2 114	69,1			
<i>Total, IV.1.1</i>	4 442	3 238	72,9			
IV.1.2 Renforcement des liens entre politiques culturelles et politiques de développement						
1 Assistance aux Etats membres dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques culturelles novatrices	1 116	750	67,1			
2 Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable	206	137	66,6			
<i>Total, IV.1.2</i>	1 322	887	67,1			
Total, IV.1	5 764	4 125	71,6			
IV.2 Contribution de l'UNESCO à la protection de la diversité culturelle du monde par la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel						
IV.2.1 Promotion et mise en oeuvre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)						
1 Prestation de services aux organes directeurs du patrimoine mondial	1 034	940	90,9			
2 Protéger la diversité culturelle du monde et appuyer le processus de développement par le biais de la Convention de 1972	1 100	850	77,3			
<i>Total, IV.2.1</i>	2 134	1 790	83,9			
IV.2.2 Protéger la diversité culturelle par la préservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et par une action normative						
1 Préserver la diversité culturelle à travers la sauvegarde du patrimoine culturel physique	4 039	2 893	71,6			
2 Sauvegarde et promotion du patrimoine culturel immatériel	2 107	1 691	80,2			
3 Protection de la diversité culturelle par une action normative	1 412	1 009	71,5			
<i>Total, IV.2.2</i>	7 557	5 593	74,0			
Total, IV.2	9 691	7 383	76,2			
IV.3 Protéger la diversité culturelle par la créativité et le développement						
IV.3.1 Encourager les arts et l'artisanat pour le développement durable						
1 Les arts vivants et leur contribution au développement humain et à la cohésion sociale	753	525	69,8			
2 Associer, grâce à l'artisanat et au design, croissance économique et lutte contre la pauvreté	761	618	81,2			
<i>Total, IV.3.1</i>	1 514	1 143	75,5			
IV.3.2 Renforcer le rôle de la création culturelle dans le développement humain et économique						
1 Industries culturelles et droit d'auteur : politiques et partenariats	1 463	886	60,5			
<i>Total, IV.3.2</i>	1 463	886	60,5			
Total, IV.3	2 977	2 029	68,2			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	1 219	1 004	82,4			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	525	435	82,9			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 744	1 439	82,5			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	483	424	87,8			
Dépenses de personnel				34 770	24 003	69,0
TOTAL, GRAND PROGRAMME IV	20 659	15 400	74,5	34 770	24 003	69,0
V COMMUNICATION ET INFORMATION						
V.1 Favoriser un accès équitable à l'information et au savoir pour le développement						
V.1.1 Favoriser l'adoption de mesures visant à réduire la fracture numérique et promouvoir l'intégration sociale						
1 Promouvoir les recherches, les principes et les politiques qu'appellent les sociétés du savoir	1 030	740	71,8			
2 Renforcement des capacités professionnelles et institutionnelles dans le domaine de la communication et de l'information	851	576	67,7			
3 Accroître l'accès des communautés par l'entremise des télécentres/centres multimédias, bibliothèques, archives et autres fournisseurs de services d'information	1 298	886	68,2			
4 Renforcement de la radiotélévision de service public	1 079	703	65,1			
<i>Total, V.1.1</i>	4 259	2 905	68,2			
V.1.2 Mettre les TIC au service de l'éducation						
1 Promouvoir l'éducation pour tous à travers les médias et autres moyens d'information	494	373	75,5			
2 Promouvoir les apports des TIC dans l'apprentissage	977	654	66,9			
3 Autonomiser les populations en leur apprenant à utiliser l'information, les médias et les TIC	744	390	52,5			
<i>Total, V.1.2</i>	2 215	1 417	64,0			
V.1.3 Promouvoir l'expression de la diversité culturelle et linguistique par la communication et l'information						
1 Appuyer les contenus culturellement diversifiés et multilingues	2 913	2 130	73,1			
2 Préservation du patrimoine documentaire et audiovisuel	812	431	53,0			
<i>Total, V.1.3</i>	3 726	2 561	68,7			
Total, V.1	10 199	6 883	67,5			
V.2 Promouvoir la liberté d'expression et le développement de la communication						
V.2.1 Liberté d'expression et indépendance et pluralisme des médias						
1 Promouvoir la liberté de la presse, la liberté d'expression et la démocratie	1 843	1 286	69,8			
2 Promouvoir des médias indépendants dans les situations de conflit	848	574	67,7			
<i>Total, V.2.1</i>	2 691	1 860	69,1			

Article budgétaire	Coûts d'activités			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
V.2.2 Appui au développement des moyens de communication						
1 Promouvoir le développement des médias	928	663	71,5			
2 Renforcer la contribution de l'information et de la communication au développement durable	846	582	68,8			
Total, V.2.2	1 774	1 245	70,2			
Total, V.2	4 465	3 105	69,5			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	-	-	-			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	2 440	1 376	56,4			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	2 440	1 376	56,4			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	452	364	80,5			
Dépenses de personnel				18 887	14 203	75,2
TOTAL, GRAND PROGRAMME V	17 556	11 728	66,8	18 887	14 203	75,2
Institut de statistique de l'UNESCO (allocation financière - inclus les dépenses de personnel et les coûts des activités)	9 020	9 020	100,0			
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés				31 532	28 635	90,8
Total, II.A	156 260	116 963	74,9	184 483	137 073	74,3
B. Programme de participation	23 000	16 706	72,6			
C. Services liés au programme						
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	582	492	84,5	2 678	1 866	69,7
2. Programme de bourses	1 519	1 117	73,6	1 033	686	66,4
3. Information du public	4 259	2 831	66,5	11 104	8 008	72,1
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	2 219	1 968	88,7	5 427	3 713	68,4
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	206	179	87,0	4 051	3 111	76,8
Total, II.C	8 783	6 587	75,0	24 294	17 384	71,6
TOTAL, TITRE II	188 044	140 256	74,6	208 777	154 457	74,0
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION						
A. Gestion et coordination des unités hors Siège (activités au Siège et dépenses de fonctionnement des bureaux hors Siège)	16 761	14 787	88,2	3 980	3 859	97,0
B. Relations extérieures et coopération	4 372	3 173	72,6	19 336	12 534	64,8
C. Gestion des ressources humaines	16 030	13 202	82,4	16 077	12 604	78,4
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège						
1. Coordination et soutien administratif	305	189	62,0	3 669	2 167	59,0
2. Comptabilité et contrôle financier	1 788	1 437	80,4	7 753	6 168	79,5
3. Systèmes informatiques et télécommunications	12 394	9 813	79,2	13 499	9 046	67,0
4. Achats	269	239	88,9	2 475	1 988	80,3
5. Conférences, langues et documents	4 594	3 905	85,0	24 208	18 132	74,9
6. Services communs, sécurité, services collectifs et gestion des bâtiments et des équipements	12 094	10 071	83,3	16 502	12 260	74,3
7. Maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	5 089	2 899	57,0			
Total, III.D	36 531	28 552	78,2	68 107	49 760	73,1
TOTAL, TITRE III	73 694	59 714	81,0	107 500	78 757	73,3
TOTAL, TITRES I - III	283 587	214 956	75,8	334 503	245 059	73,3
Réserve pour les reclassements	-	-	-	-	-	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	-	-	-	937	-	-
TOTAL, TITRES I - IV	283 587	214 956	75,8	335 441	245 059	73,1